Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 59 (1995) **Heft**: 235-236

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

REVUES, ACTES DE COLLOQUES, RECUEILS

Travaux de linguistique et de philologie. Recueil annuel fondé en 1963 par Georges STRAKA et publié par Georges KLEIBER et Gilles ROQUES, avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique, t. XXXII, Strasbourg-Nancy, 1994, 228 pages.

Ce nouveau volume des TraLiPhi témoigne de la même qualité que celle de ses prédécesseurs et de ses ancêtres. Comme eux, il rassemble une variété éclectique mais bien équilibrée d'articles qui touchent à l'ensemble des préoccupations de la linguistique française tant historique que synchronique. L'on remerciera MM. Kleiber et Roques de les avoir soigneusement imprimés, au grand profit des lecteurs des Tra-LiPhi. Le volume s'ouvre sur une belle étude comparatiste de Michael Herslund sur 'la notion d'incorporation en danois et en français'; la morphosyntaxe et la syntaxe seront également abordées dans des domaines différents par Günter Holtus ('Specifità sintattiche in un anticho testo occitanico', en l'occurrence de la fin du XVe/début du XVIe) et par Annie Zribi-Hertz ('La syntaxe des clitiques nominatifs en français standard et français avancé'). La morphosyntaxe est encore traitée par Lucien Kupfermann ('Typologie des constructions en de-adjectif', soit du type une place de libre, reprise d'un problème déjà entamé par l'auteur dans Linguistics en 1980). Philippe Olivier et Jean-Claude Rivière reprennent pour leur part la publication de textes non-littéraires en auvergnat (voir TraLiPhi 30, 187-318; 31, 251-70) avec 'Deux documents auvergnats inédits en langue d'oc du XVe siècle'. Nous devons à Daniel Schlupp une présentation sommaire mais intéressante du 'créole guyanais dans les pièces de théâtre de Constantin Verderosa'. Cet écrivain cayennais est le seul témoin de l'état de cette langue dans la première moitié du XXe siècle. Tous ceux qui s'intéressent à la Mort Artu (littéraires aussi bien que linguistes) liront avec profit (et devront lire) la belle étude de May Plouzeau ('A propos de La Mort Artu de Jean Frappier') sur ce texte et notamment sur les problèmes que pose cette édition 'critique'. L'article est à la fois un tour de force philologique et un 'avertissement au lecteur' assez troublant. Les six articles qui restent (donc, six sur treize) traitent de la lexicologie ou de la lexicographie: il en résulte que le lexique est finalement le point fort de ce beau recueil. La plus longue des contributions (une trentaine de pages) consiste en un relevé par Marie-Guy Boutier, Eva Büchi, Jean-Pierre Chambon et Jean-Paul Chauveau d'environ 240 'Cas d'étymologie double dans le FEW', suite (mais sans doute pas fin) d'une série d'articles parus dans MélMatoré, 165-84 et TraLiPhi 27, 28, 29, 30. René Verbraeken étudie 'Les termes de couleur selon Paillon de Montabert', Takeshi Matsumura fournit deux listes bien étoffées de lexèmes intéressants dans 'le vocabulaire d'Eustache Delafosse' et de 'Notes lexicographiques sur le *Traité* attribué à Robert de Balsac'; N.C.W. Spence poursuit ses recherches sur l'argot avec une étude suggestive sur les 'Désignations argotiques et familières de la peur', en fournissant un commentaire bien pesé sur les distinctions entre argot et langue familière et entre les connaissances actives et passives de ces variétés. Le volume se clôt par une reprise par Kurt Baldinger du 'Jeu de paume, texte à double sens, vers 1470' (cf. TraLiPhi 31, 14-18). Voilà une série d'études qui rectifient et qui complètent utilement nos dictionnaires. Dans l'ensemble ce volume accorde à la langue non-littéraire (française ou occitane), voire à la langue technique, une place importante, et nous tenons à en féliciter auteurs et éditeurs. Visiblement, la linguistique et la philologie se portent bien en Alsace-Lorraine.

D.A. TROTTER

Creole Mouvements in the Francophone Orbit, International Journal of the Sociology of Language, vol. 102, Ellen M. SCHNEPEL and Lambert-Félix PRUDENT (éds.), Mouton de Gruyter, Berlin / New York, 1993, iv + 178 pages.

Le volume 102 de l'IJSL est déjà le quatrième consacré aux langues créoles (cf. vol. 7, 1976; vol. 71, 1988; vol. 85, 1990) ce qui souligne bien l'intérêt porté aux aires créolophones de la recherche sociolinguistique et sociohistorique. Cependant, il se distingue des volumes précédents par le fait que les diverses contributions, au nombre de neuf, concernent exclusivement les créoles à base française. Dans leur introduction [5-13], Schnepel et Prudent retracent dans ses grandes lignes l'émergence d'une linguistique créole française et, à partir des années 80, aussi d'une linguistique créole native. S'inscrivant souvent dans un cadre strictement glottopolitique, cette dernière visait avant tout à la planification et au développement des langues créoles. Les éditeurs se proposent de montrer les raisons de l'émergence de tels mouvements et cherchent à mesurer leur importance et leurs résultats.

Le volume s'ouvre par un article de R. Chaudenson (Research, politics, and ideology: the case of the Comité International des Études Créoles [15-25]) sur les origines, l'itinéraire et les activités du Comité International des Études Créoles ainsi que les problèmes, tant idéologiques que politiques, avec lesquels il a été confronté depuis sa fondation. Chaudenson souligne le souci constant du Comité de tenir compte des réalités locales des divers aires créolophones et son ouverture, plus récente, vers des disciplines voisines comme la géographie, les sciences historiques et l'anthropologie.

La contribution de V. Y. Hookoomsing (So near, yet so far: Bannzil's pan-Creole idealism [27-38]) est consacrée au mouvement Bannzil, fondé en 1981 par une association de linguistes, d'enseignants, de chercheurs, d'artistes et d'écrivains originaires de la Caraïbe et de la zone de l'Océan Indien. L'intention de ses fondateurs était la mise en relief de l'unité pan-créole tout en reconnaissant la nature plurielle et les marques distinctives des diverses sociétés et langues créoles. La portée du mouvement a toutefois été très restreinte. Hookoomsing explique cet échec par le manque d'une approche plus pragmatique des problèmes soulevés par les langues et sociétés créoles, qu'il convient d'aborder d'un point de vue local et régional plutôt que glocal sous l'angle de la créolophonie.

- D. B. Frank (*Political, religious, and economic factors affecting language choice in St. Lucia* [39-56]) met en relief le fait que de nos jours, le créole sainte-lucien est accepté beaucoup plus qu'auparavant comme alternative légitime par rapport à l'anglais, la langue officielle. Il analyse les attitudes, tant anciennes qu'actuelles, envers le créole à l'aide de trois domaines: le discours politique, le discours ecclésiastique et l'emploi du créole à l'école.
- S. Stuart (*Dominican Patwa mother tongue or cultural relic?* [57-72]), par contre, esquisse une image plutôt triste de la situation du créole à la Dominique. La langue semble être à la croisée des chemins étant donné qu'elle est de moins en moins utilisée par les locuteurs jeunes. L'auteur exprime des doutes sur la question de savoir si, malgré différentes tentatives de promotion du créole, le *patwa* survivra comme langue vivante sans intervention du Gouvernement et ne risque pas de constituer sous peu un simple «museum relic».
- Y. Dejean (An overview of the language situation in Haiti [73-83]) rejette le concept fergusonien de diglossie et les expansions de ce concept appliquées à la situation linguistique en Haïti. Après une récapitulation des tentatives d'officialiser le statut du créole et de l'introduire à l'école, il dessine une situation linguistique beaucoup plus complexe qu'elle ne ressort des études sociolinguistiques récentes: au détriment du français, le créole joue un rôle de plus en plus important aussi au sein de la petite bourgeoisie bilingue.

La contribution d'A. Bollée (Language policy in the Seychelles and its consequences [85-99]) présente un aperçu sur la politique linguistique aux Seychelles depuis leur accès à l'indépendance en 1976. Elle aborde ensuite la place du créole dans l'éducation, le développement, quoiqu'encore embryonnaire, d'une littérature écrite, et les activités du Komite Kreol, assumées à partir de 1986 par Lenstiti Kreol. Elle met en évidence le statut de langue officielle du créole seychellois, première langue nationale devant l'anglais et le français, et son rôle d'élément le plus important de l'identité nationale.

- A. Armand (A Kréol/French dictionary: to what purpose? A lexicographic undertaking on Réunion [101-116]) dresse une liste des principaux problèmes surgis lors de la conception de son projet lexicographique (cf. A. Armand, Dictionnaire kréolrénioné-français, Océan Éditions, Saint-André, 1987) et des solutions, tant idéologiques que glottopolitiques, retenues pour offrir à la population créolophone les moyens de mieux comprendre leur réalité sociale.
- E. M. Schnepel (*The Creole mouvement in Guadeloupe* [117-134]) analyse l'interaction des conceptions politiques et linguistiques de l'actuel mouvement créole de la Guadeloupe dont le but est la promotion, le développement et la vulgarisation du créole, symbole de la libération tant individuelle que nationale. En retraçant l'évolution de ce mouvement, elle démontre à quel point la question créole reflète et façonne le milieu sociopolitique qui est soumis à des changements continuels.
- L.-F. Prudent (Political illusions of an intervention in the linguistic domain in Martinique [135-148]) aborde les raisons de l'échec tant des essais puristes du G.E.R.E.C. (Groupe d'Études et de Recherches en Espace Créolophone) visant à normaliser la langue en lien avec une recherche identitaire que de la tentative d'introduire le créole à l'école. Il conclut qu'il est impossible de poursuivre la normali-

sation du créole sans prendre en considération les besoins d'écriture réels des créolophones et leurs demandes communicatives effectives.

Le volume contient en outre un compte rendu par L.-F. Prudent du Dictionnaire créole-français avec un abrégé de grammaire créole et un lexique français-créole, Servédit / Jasor, Paris / Pointe-à-Pitre, 1990, de Ralph Ludwig, Danièle Montbrand, Hector Poullet et Sylviane Telchid [149-151]), et la continuation de la rubrique Small languages and small language communities avec une contribution d'E. Adegbija sur The graphicization of a small-group language: a case study of ókó [153-173]). Il se termine par la liste habituelle des ouvrages et revues reçus.

Daniel SCHLUPP

Biringanine NDAGANO (avec la collaboration de Monique BLÉRALD-NDAGANO, Daniel SCHLUPPP [sic]), Constantin Verderosa. Scènes Créoles. Première Partie: Éloïse, Céphise, La Peau Léon, Paris, L'Harmattan / PUC / GEREC, coll. Espaces guyanais, 1994, 200 pages.

Ce volume appartient à la nouvelle collection Espaces guyanais lancée par le GEREC (Groupe d'Études et de Recherches en Espace Créolophone) de l'Université des Antilles et de la Guyane. Il est l'œuvre de Biringanine Ndagano et de Monique Blérald-Ndagano qui ont disposé d'une première version de notre article Le créole guyanais dans les pièces de théâtre de Constantin Verderosa (1889-1970). Remarques préliminaires sur les manuscrits et quelques particularités linguistiques, paru en 1994 dans les TraLiPhi 32, 149-179. A notre grande surprise nous avons dû constater que nous figurons parmi les collaborateurs de ce volume peu soigné et que nous sommes mêmes cités comme co-auteur de l'introduction [9-15]. De fait, dans notre article, nous avions signalé que des travaux ayant pour but une présentation plus détaillée de l'œuvre de Verderosa étaient en cours (p. 174). Des écarts considérables entre notre propre conception - nous avions en effet l'intention d'établir une édition complète - et celle de nos collègues guyanais ont finalement empêché que ce projet ait pu être mené à terme. Malgré nous, l'éditeur de ce volume a jugé utile de citer certains passages de la version préliminaire de notre article sans toutefois en faire mention dans la bibliographie [199-200].

L'objectif du volume dont nous rendrons compte ici est de présenter le premier volet d'une recherche consacrée à l'œuvre théâtrale de Constantin Verderosa. Cette œuvre comprend onze pièces de longueur variable, tantôt écrites à la main, tantôt dactylographiées, qui furent composées entre 1920 et 1951. L'intérêt particulier de ces pièces de théâtre réside dans le fait qu'elles contiennent de nombreux passages en créole guyanais traduisant ainsi la situation diglossique et sociolinguistique de la Guyane française où le français est la langue dominante alors que le créole, langue minorée, occupe une position inférieure.

Le volume se divise en trois parties. Après un Avant-Propos [7-8] de J. Bernabé, directeur du GEREC Antilles-Guyane, et une Introduction [9-15] suivie de quelques photos, on trouvera une Approche littéraire [21-54], signée B. Ndagano (mais on y relèvera également quelques passages de notre article), qui se lit avec un certain intérêt et comporte les subdivisions Présentation des manuscrits [23-31], L'œuvre dans

son contexte de production [31-38], La langue créole [38-43], L'univers des personnages [43-47], Éloge de la fraternité et du métissage [47-50], La fascination de la France [50-54] et En guise de conclusion provisoire [54].

Vient ensuite l'édition des manuscrits 3, 4 et 10 de l'œuvre théâtrale de Verderosa [155-192]. Il s'agit des pièces Scène créole: Éloïse, Céphise et Lapeau Léon dont la première et la troisième sont suivies d'une traduction française par M. Blérald-Ndagano. Quant à l'édition, les erreurs de transcription et les omissions sont si nombreuses qu'on ne se proposera pas ici d'en établir un relevé exhaustif qui dans une version dactylographiée dépasse en effet neuf pages. On constate même l'omission de la page 15 du manuscrit de Céphise qui est à insérer à la page 135 du présent volume entre les lignes 18 et 19. On regrettera également que n'aient pas été utilisées les études disponibles consacrées au créole guyanais. C'est ainsi qu'aurait pu être évité le grand nombre de remarques linguistiques peu pertinentes faites tout au long du texte et dans la troisième partie, Quelques marques de décréolisation et d'assimilation linguistique chez Verderosa [193-198], rédigée par M. Blérald-Ndagano.

Bornons-nous à quelques remarques et commentaires: p. 14 note 10 les renvois aux ouvrages de Marguerite Fauquenoy / Élie Stephenson, O Mayouri (Théâtre guyanais), Édition bilingue, Paris, L'Harmattan, 1988, et d'Ernestine Bocage, Konpè Tig ké konpè Lapen, Cayenne, Association Rakaba, 1985, sont erronés. L'éditeur a repris notre note 14 (p. 174) sans se rendre compte que nous y citons les articles de Marguerite Fauquenoy, Dimensions de la Guyane ou langue et identité en Guyane, Études Créoles 13/2 (1990), 53-68, et d'Ernestine Bocage, Roun liv tout Gwiyanè li, Rakaba (1990), 6; - p. 63 dans la séquence ou a allé çassé li! «vous irez la chercher!», a (< fr. va) fonctionne comme modalité prédicative à valeur de futur (Schluppp 165). Rien n'autorise donc d'affirmer que la séquence «attendue» serait so compè a pou allé çassé li! où la suite a pou renvoie à un impératif non-exhortatif; - p. 66 minin [mɛ̃nɛ̃] «emmener» est une simple variante graphique de minnin où la nasalisation est rendue plus explicite. Il convient donc de ne pas voir ici une prononciation [mɛ̃ɛ] comme le suggère la note 49 (Schlupp 157); - p. 70 (cf. aussi p. 165 et p. 198) les graphies ouote et ouôte «autre» correspondant probablement à [wst] conviennent tout à fait et, contrairement à ce qu'on lit dans la note 54, ne surprennent guère. St-Quentin(1) par exemple note: «Autre se dit wot [i.e. wot]; un autre se traduit par un' ot [i.e. ot], le w s'élidant» (p. 125). Cette prononciation est ancienne comme le donnent à penser les attestations de wot [wot] et not [not] relevées par Tobler⁽²⁾ dans le créole Karipuna, variante du guyanais parlée par des indiens galibi qui ont été créolisés vers 1830, et celles de Horth⁽³⁾ qui note: «oune nôte = un, une autre, ouôte-

⁽¹⁾ Alfred de St-Quentin, *Introduction à l'histoire de Cayenne*, Suivi d'un recueil de contes, fables & chansons en créole avec une traduction en regard, Notes et commentaires par Alfred de St-Quentin, Étude sur la grammaire créole par Auguste de St-Quentin, Antibes, J. Marchand, Libraire-Éditeur, 1872.

⁽²⁾ S. Joy Tobler, *The Grammar of Karipúna Creole*, Brasília, DF, Publicações do Summer Institute of Linguistics, 1983, 125.

⁽³⁾ Auguste Hort, Le patois guyanais. Essai de systématisation, Cayenne, Imprimerie P. Laporte, 1949.

la = l'autre» (p. 25). Il n'en est pas moins vrai que Parépou⁽⁴⁾, par exemple, emploie constamment la forme *òte* [ɔt] alors que Contout⁽⁵⁾ recourt à la graphie *ôte*. Par ailleurs, on notera en passant que Verderosa utilise comme St-Quentin la suite oune ôte [un ot] (pp. 124, 143); - p. 166 erreur de transcription grave; dans la phrase Si té ké mouri là, mo pas té ké savé li gain soumaqué serré, Si est à corriger en Li, pronom personnel de la troisième personne du singulier. On n'a donc nullement affaire à une ellipse du sujet mo dans une subordonnée conditionnelle, mais à un type de phrase conditionnelle sans conjonction si, déjà signalé par Horth, op. cit. 47, qui est d'ailleurs assez peu répandu. La traduction à la page 183 est à corriger en «Elle mourrait à cet instant, (que) je ne saurais pas qu'elle a/qu'il y a de l'argent caché»; - p. 194 s. il est vrai que Parépou, op. cit., et Verderosa recourent tous les deux à une orthographe étymologisante. Mais la différence fondamentale entre les deux systèmes d'écriture réside dans le fait que l'orthographe adoptée par Parépou est tout à fait systématique alors que celle de Verderosa ne l'est pas (Schlupp 155 s.); p. 196 nous sommes d'accord que Verderosa emploie plusieurs graphies pour représenter le son [o]. Mais dans le terme $s\hat{o}$ «sœur» le graphème \hat{o} ne correspond nullement à [o] mais à [ɔ]. De fait, on sait qu'en créole guyanais, la syllabe -eur du français a été remplacée dans de nombreux mots par [3]; cf. Horth, op. cit. 10, Contout, op. cit. 61, Fauquenoy-Saint-Jacques⁽⁶⁾ et aussi Goodman⁽⁷⁾; - p. 197 Verderosa n'emploie jamais le trait d'union entre les formes verbales fonctionnant comme impératifs et les pronoms personnels complément postposés. Les seules occurrences du trait d'union que l'on peut relever dans les trois pièces sont les suivantes: mo ké ba-ou «je te donnerai», mo ké béni-ou «je te bénirai», yé bien rangé-ou «on t'a bien eu» (Céphise, p. 24 s.). – On reste stupéfait devant l'affirmation que dans la phrase $M\acute{e}$ di l'huile a - mé soumaqué a - mé allumettes a - mé tafia a - mé 2 feuilles a «Voici de l'huile, voici le sucre, voici les allumettes, voici le tafia, voici les deux feuilles de tabac», les termes di l'huile, allumettes et feuilles seraient des «vocables français [...] allègrement introduits» et constitueraient des emprunts obligés puisqu'ils «n'ont pas d'équivalents en créole». Nous avons montré que Verderosa traite des voyelles arrondies d'une manière très inégale et qu'il est permis de postuler une prononciation [dilwil], [alimet] et [fej] (Schlupp 156), formes tout à fait créoles. Quant à [alimet], il est vrai que l'on s'attendrait plutôt à la forme graphique zallumettes [zalimet] présentant une trace de l'article défini ou partitif (Schlupp 159). Mais tout porte à croire qu'il s'agit ici d'une variante ancienne de [zalimɛt] qui par ailleurs est attestée dans le créole Karipuna, cf. Tobler, op. cit. 149; - p. 198 il est évident que le verbe insulté est plus proche du français que son synonyme jouré, déjà attesté par St-Quentin, op. cit. 43. Mais pourquoi le qualifier d'emprunt au français? Horth,

⁽⁴⁾ Alfred Parépou, *Atipa* (roman guyanais), Paris, Auguste Ghio, 1885 (nouvelle édition traduite et annotée par Marguerite Fauquenoy, Paris, L'Harmattan, 1987).

⁽⁵⁾ Auxence Contout, Le patois guyanais, Cayenne, Imprimerie P. Laporte, 1973,

⁽⁶⁾ Marguerite Fauquenoy-Saint-Jacques, Cent ans de l'histoire du créole guyanais: continuité ou divergence?, *La Linguistique* 22/1 (1986), 109-124 (ici 113).

⁽⁷⁾ Morris F. Goodman, *A Comparative Study of Creole French Dialects*, London / The Hague / Paris, Mouton & Co., 1964, 78.

op. cit. 48, et Contout, op. cit. 63, le signalent comme 'créole' et il se relève aussi en créole martiniquais⁽⁸⁾. – Même si les termes *kouyennad* et *kouyonnad* «bêtise» sont plus répandus, je vois mal pourquoi le terme *imbécilité* ayant le même sens serait incongru. Il est en fait attesté par Horth, op. cit. 94, et je l'ai aussi entendu à Iracoubo. Il s'agit d'ailleurs d'un terme qui sous la forme *enbèsilité* se trouve aussi en créole sainte-lucien⁽⁹⁾. En tant qu'attribut on relèvera *enbésil* en martiniquais, en sainte-lucien et, avec une valeur péjorative, aussi en créole haïtien⁽¹⁰⁾.

En somme, en dehors de l'approche littéraire, il s'agit d'un travail d'amateurs qui a plus de défauts que de mérites et ne pourra nullement servir de source de référence. Force nous est d'admettre que les écrits de Verderosa auraient mérité un meileur sort.

Daniel SCHLUPP

Caribbean Writers Between Orality & Writing / Les auteurs caribéens entre l'oralité et l'écriture, Matatu nº 12, edited by Marlies GLASER & Marion PAUSCH, Éditions Rodopi B.V., Amsterdam / Atlanta, 1994, xiv + 236 pages.

Le numéro 12 de *Matatu* intéressera avant tout les spécialistes de la littérature antillaise contemporaine, tant francophone qu'anglophone. Mme Glaser et Mme Pausch, qui sont à l'origine de ce numéro, ont rassemblé plusieurs articles, interviews, essais et poèmes «pour examiner les nouvelles tendances de la production littéraire caribéenne et retracer le chemin des écrivains des différentes îles» [xiii]. Ceux-ci abordent, en dehors des raisons qui jusqu'à présent ont empêché l'émergence d'un discours intracaribéen, le problème de la sauvegarde des traditions orales qui lors du «procès de la 'mise sous écriture', unique possibilité de conserver pour la postériorité les traditions mourantes», perdent «une partie de leur vitalité et remet[ent] ainsi en jeu l'identité à peine gagnée» [xiii-xiv]. Ce volume constitue donc en quelque sorte le pendant de deux ouvrages récents qui abordent les problèmes soulevés par le passage de l'oral à l'écrit d'un point de vue (socio)linguistique: le recueil édité par R. Ludwig, *Les créoles français entre l'oral et l'écrit*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 1989, et l'ouvrage de M.-C. Hazaël-Massieux, *Écrire en créole. Oralité et écriture aux Antilles*, Paris, L'Harmattan, 1993.

Je me bornerai à reproduire ici la table des matières qui est subdivisée en cinq sections. On trouvera après l'introduction [xi-xiv], la section *Articles* qui comprend six contributions: E. J. Rodriguez, *Oral Tradition and Recent Caribbean Poetry* [1-12];

⁽⁸⁾ Cf. Élodie Jourdain Du français aux parlers créoles, Paris, Klincksieck, 1956, 38 s.

⁽⁹⁾ Cf. Dictionary of St. Lucian Creole. Part 1: Kwéyòl-English, Part 2: English-Kwéyòl. Compiled by Jones E. Mondesir. Edited by Lawrence D. Carrington, Berlin / New York, Mouton de Gruyter, 1992, ici Part 2, s.v. imbecile.

⁽¹⁰⁾ Cf. Pierre Pinalie, *Dictionnaire élémentaire français-créole*, Paris, L'Harmattan / Presses Universitaires Créoles, 1992, s.v. *imbécile*; Mondesir, op. cit., Part 1 s.v. *enbésil*; Albert Valdman et al., *Haitian Creole-French-English Dictionary*, 2 vol., Bloomington, In., Indiana University, Creole Institute, 1981, s.v. *enbesil*.

- Ch. A. Bodunde, The Black Writer in the Multicultural Caribbean - The Vision of Africa in Edward Kamau Brathwaite's The Arrivants [17-33]; - M. J. Petithomme, Forty Years Hence - Immigrants and Yardies in Selvon and Headley [35-44]; - A. Jerman, Les traditions créoles dans la littérature contemporaine de la Guadeloupe et de la Martinique [93-110]; - D. Lorenz, Baron Samedi ou la Fleur d'Or? - La culture populaire dans la littérature haïtienne [115-134]; - C. Mokwenye, L'image de l'Afrique dans le théâtre antillais francophone [139-146].

Vient ensuite une série d'interviews avec L. Allen par Chr. Habekost (The message is the most important [47-62]), avec M. Morris par P. Mordecai (The labels pin them down [63-76]), avec O. Senior par M. Glaser (A shared culture [77-84]), avec P. Chamoiseau par M. Pausch (Exprimer la complexité antillaise à l'aide de la tradition orale [151-158]), avec X. Orville par M. Pausch (Le métissage n'est pas une tare mais un enrichissement [161-170]) et avec P. Mordecai par H. G. Ehling (Publishing in the Caribbean [171-177]).

La section *Creative Writing* rassemble des poèmes, en anglais, de P. Mordecai [13-16, 178-184], de G. Escoffery [45-46, 91-92], de J. Hamilton [111-114], d'E. Baugh [135-138], d'E. Savory [147-150], de M. Collins [159-160] et de N. Osundare [201-202] ainsi qu'un récit d'O. Senior [85-90], écrit également en anglais.

La section *Marketplace*, dirigée par G. Collier, contient un essai de W. Rutgers sur la littérature néerlandaise aux Antilles néerlandaises et au Suriname (*Dutch Caribbean Literature* [185-191]), une liste sélective des *Recent Editions of Dutch Caribbean Fiction* [192-196] et deux essais de T. Olafioye, *The Stigma* [197-200], et de N. Osundare, *How Post-Colonial is African Literature?* [203-216].

L'ouvrage se clôt par une dizaine d'utiles comptes rendus [217-236] et une liste des auteurs. Au total un recueil bien présenté où chaque lecteur intéressé par la littérature antillaise trouvera une contribution qui touche ses intérêts personnels.

Daniel SCHLUPP

Lengua y cultura en el Caribe hispánico. Actas de una sección del congreso de la Asociación de Hispanistas Alemanes celebrado en Augsburgo, 4-7 de marzo de 1993, ed. por Jens LÜDTKE y Matthias PERL, Tübingen, Niemeyer (Beihefte zur *Iberoromania*, Bd. 11), 1994, 165 pp.

Este volumen colectivo reúne «los trabajos de la Sección Lengua y cultura en el Caribe hispánico, presentados en el Congreso de la Asociación de Hispanistas Alemanes, celebrado del 4 al 7 de marzo de 1993 en Augsburgo». La intención de los editores es la de «enfocar el tema desde varias regiones en una perspectiva tanto histórica como actual» [V]. Y, en efecto, los enfoques concretos adoptados en los doce estudios son múltiples y muy variados, como vamos a ver. En un primer trabajo, El español de Cuba como parte del español del Caribe, Sergio Valdés Bernal estudia las causas culturales e históricas que dieron lugar a la formación del español caribeño. Delimita la extensión de esta modalidad y define su área de difusión como «homogénea desde el punto de vista fonético-fonológico», para oponerla a las modalidades del interior del continente americano, recordando así la tan debatida contraposición del español atlántico frente al castellano, o el costeño frente al serrano, etc.,

Valdés se adhiere a la opinión (que remonta a Menéndez Pidal y está hoy día prácticamente generalizada) de que las diferencias entre el español caribeño y el del interior americano, y sus rasgos comunes con las hablas meridionales de la Península, se deben al «contacto permanente en lo económico, lo cultural y lo migratorio entre Cádiz, Sevilla y los puertos canarios, de un lado, y los de la Habana, Santo Domingo y Puerto Rico en las Antillas, Maracaibo en Venezuela, Cartagena de Indias en Colombia y Portobelo en Panamá» [5]. Si bien el español caribeño está caracterizado básicamente por este «legado lingüístico-cultural de la España meridional», para Valdés el hecho del «mestizaje biológico y cultural», la transculturación, tuvo como consecuencia un intercambio lingüístico que logró matizar esta modalidad del español. Recuerda las aportaciones aruaca y subsaharana al léxico (y, en fecha más reciente, del inglés americano y aun del ruso), que contrastan con la nula incidencia de la lengua de los inmigrantes asiáticos. Justifica la implantación prácticamente exclusiva del español en Cuba por el hecho de que «la inmensa mayoría de los inmigrantes forzados y voluntarios fue masculina, lo que impidió que proliferaron (sic) matrimonios endogámicos, los cuales hubieran podido preservar con gran celo el legado lingüístico-cultural de sus componentes y una situación de multilingüismo en la isla» [8]. Concluye que «en Cuba el mestizaje biológico conllevó el cultural, en el cual la cultura y la lengua españolas tuvieron una significativa y avasalladora importancia, pero ambas no escaparon al influjo de otros portadores culturales no hispánicos constitutivos de nuestra nación, proceso matizador que dio origen a la modalidad cubana del español» [9]. En Los primeros colonos españoles y sus experiencias con los indios arahuacos, Andreas Wesch estudia y ordena según criterios semánticos el léxico con que los encomenderos de Santo Domingo describieron el comportamiento y las costumbres de los indios en la Información de los Jerónimos de 1517. Jens Lüdtke, en Notas léxicas sobra la transculturación de los taínos, intenta determinar con exactitud el valor de los términos léxicos referentes a la encomienda (repartir, encomendar, repartimiento, (indio de, cédula de) encomienda, encomendero, depositar, allegar) y a las estructuras sociales (indio de paz y de guerra, indio alzado, guatiado, demora, cacique / cacica, nitaíno, behique / bohite, naboría perpetua y de casa, criada), ámbitos en que el proceso de transculturación fue más profundo, estudiando el empleo de este léxico en textos antillanos de las primeras dos décadas del s. XVI; para ello tiene en cuenta en todo momento y muy de cerca los datos que conocemos sobre la realidad histórica (cultural, social, política). Concluye con la observación de que «debemos contar con dos tipos de novedades indianas: un tipo es el de las novedades que los españoles hallan en el Nuevo Mundo, el otro es el de las novedades que crean [...]. Las palabras que configuran la encomienda y la estructura social muestran al mismo tiempo el rápido cambio cultural y lingüístico en el significante, el significado y lo designado». La cuestión de si en casos de este tipo se trata de americanismos es a veces para Lüdtke de difícil solución, pues «siempre hay conexiones entre la colonia y la metrópoli: es también importante el léxico utilizado y reelaborado por los oficiales reales, porque gran parte de este léxico se sanciona en España para el uso americano. De este hecho cabe sacar la conclusión de que no es método sano atenerse únicamente a la documentación escrita en América para hispanoamericanos» [36]. En su contribución El español en Santo Domingo durante el siglo XVII, Francisco J. Zamora, colaborador en el proyecto de Estudio histórico del español de América (concretamente, en el grupo que bajo la dirección de G. de Granda investiga la historia lingüística de Santo Domingo), propone diversas «posibilidades de estudio - a partir de materiales de archivo - de la evolución del español en Santo Domingo durante el siglo XVII» [50], posibilidades que pone de relieve analizando las peculiaridades fónicas, morfosintácticas y léxicas de dos documentos concretos. El interés de este período consiste en que «-a diferencia de lo que sucede en la centuria precedente- los rasgos lingüísticos del español de América durante el segundo siglo de colonización hispánica no han sido, hasta el momento, muy estudiados», y por otra parte en el hecho de que «es, precisamente, a lo largo del siglo XVII cuando se van delineando los trazos que, en la centuria siguiente, configurarán la moderna variedad estándar de la lengua española» [50]. Por su parte, Roland Schmidt-Riese, basándose en el análisis de tres relaciones del siglo XVI, recoge numerosas muestras de variación lingüística, prestando especial atención a las que revelan características de la lengua hablada. Los fenómenos léxicos, morfosintácticos, semánticos y pragmáticos dotados de marcas diatópicas, diastráticas o estilísticas que señala ayudan a reconstruir el uso de las variedades habladas, y así a descubrir «la dinámica interna del castellano de la época» [98]. En el trabajo Sobre la presencia francesa y francocriolla en Cuba, Matthias Perl se acerca al problema de la inmigración de población francesa y de hablantes de créole procedentes de Haití en la isla de Cuba y las consecuencias culturales y lingüísticas de este hecho. Destaca la necesidad urgente de llevar a cabo investigaciones de campo sobre los restos de créole y créole hispanizado que -en situación precaria- perviven en Cuba hasta hoy. Sigue a este trabajo el de Dorothee Kaiser, que analiza desde la perspectiva de la pragmática textual la carta del licenciado Zuazo (de 1521), una de las más tempranas fuentes para el conocimiento del mundo prehispánico. Tras esbozar el contexto histórico, ofrecer datos biográficos del autor y relacionar el texto con otros de historiografía indiana, estudia las condiciones comunicativas de la producción del texto, el género al que pertenece éste y las diversas técnicas narrativas y descriptivas, así como las características de la estructura del texto. Eva Stoll se acerca a las tradiciones discursivas en la historiografía indiana a través de un análisis de los Naufragios de Alvar Núñez Cabeza de Vaca, obra representativa del tipo discursivo de la relación, si bien con ciertas características propias. Un tema de lexicografía es abordado por Reinhold Werner. Este autor compara las sucesivas reelaboraciones del que se considera «el primer diccionario diatópicamente diferencial del español de América»: el Diccionario provincial de voces cubanas de Esteban Pichardo. Tras describir la evolución de aspectos como la selección de entradas, la precisión enciclopédica, la recepción, etc., de la obra entre 1836 y 1875, llega a la conclusión de que «Pichardo, que había comenzado con una lexicografía correspondiente al espíritu de finales del siglo XVIII, termina su último diccionario impregnado del espíritu de la de finales del XIX, que dominaría la lexicografía del español hasta hoy día» [129]. Al papiamento están dedicados los estudios de Eva Martha Eckkrammer y Sabine Kowallik / Johannes Kramer. Para la primera, «el papiamento necesita la presencia del castellano para desarrollar sus posibilidades expresivas [...]. Pero ni la extensión del vocabulario a campos que carecen de expresiones criollas ni la formación de sinónimos de base hispánica representan casos de desacriollamiento», pues «la estructura del papiamento no se ve afectada, siendo en la gran mayoría de los casos los términos castellanos los que se adaptan completamente a la fonología y morfosintaxis del criollo» [145]. Los autores del segundo de estos dos estudios investigan la influencia del neerlandés sobre el papiamento. Para medir el grado de esta influencia rechazan «la simple enumeración

de los neerlandismos existentes en el papiamento, basada en los diccionarios de esta lengua» (procedimiento elegido por autores anteriores), puesto que «o aparecen demasiados términos procedentes del neerlandés, debido a que el vocabulario especializado es tratado de una forma más detallada, o aparecen demasiado pocos, ya que la mayoría de los autores de los diccionarios tienden al purismo al tratar el vocabulario de la vida cotidiana» [165]. Por ello, prefieren partir del análisis de textos concretos. Los cuatro artículos periodísticos y el diálogo en habla coloquial que examinan les permiten apreciar «dos tendencias opuestas. Por un lado, existe una tendencia a conservar la denominación de origen neerlandés para todas aquellas innovaciones que llegan a las Antillas bajo bandera neerlandesa (lo que supondría prácticamente todas las innovaciones)». Por otro lado, documentan la aparición -debida a una creciente identificación nacional- de «una especie de purismo que reprime el uso de términos de origen neerlandés» sustituyéndolos por elementos tomados del español. La segunda de estas tendencias, «apoyada por los intelectuales», sin embargo, predomina sólo en los medios de comunicación, y no en el habla común. Un tanto aislado en el contexto de los demás estudios de la colección se encuentra, finalmente, el tema tratado por Dietrich Briesemeister: estudia uno de los cinco poemas heroicos dedicados a la figura de Cristóbal Colón y la conquista del Nuevo Mundo que forman parte de una curiosa corriente de poesía épica en la literatura francesa del siglo XVIII, concretamente el poema «Cristophe Colomb, ou l'Amérique découverte» (1773), de Nicolas-Louis Bourgeois.

En resumidas cuentas, esta colección de estudios constituye una clarificadora aproximación desde muy diversas perspectivas –la actual y la histórica, la de la lexicología, la dialectología, la lingüística del texto, la lexicografía, el estudio del contacto lingüístico, y aun otras— a un tema tan interesante como hasta hace poco escasamente explorado.

Stefan RUHSTALLER

Estudios en Homenaxe ás Professoras Françoise JOURDAN PONS e Isolina SÁNCHEZ REGUEIRA, coordenadores A. Figueroa et J. Lago, Santiago de Compostela, Universidade, Servicio de Publicaciónes e Intercambio Científico, 1995, 519 pages.

Ce beau volume vient illustrer le dynamisme des études romanes à Saint-Jacques de Compostelle, ce que nous avions déjà pu constater à l'occasion de notre XIX^c Congrès. Vingt contributions émanent de collègues de Saint-Jacques et parmi elles on signalera le répertoire des *Estudios de lingüística francesa realizados en España desde 1950 hasta 1994* de J. Lago [146-219] qui contient beaucoup d'articles alléchants dont beaucoup ont peu circulé au-delà des Pyrénées. Le domaine français est d'ailleurs largement représenté, la langue médiévale aussi bien que celle des textes modernes.

Appel a été fait aussi à quelques spécialistes étrangers qui ont fourni de remarquables contributions qu'il s'agisse de A.-R. Delbart et M. Wilmet, Le temps retourné dans le Voyage d'hiver de Charles Bertin [105-117] ou de S. Mellet, Les conjonctions latines quod et quia sont-elles synonymes? [235-244] où la réponse est bien sûr négative, ce qui conduit l'auteur à se demander «si l'unique occurrence de quia dans l'œuvre de César ne constituerait pas un lapsus de l'écrivain» et l'amène à conclure

avec assurance «ce quia aurait dû être biffé lors d'une relecture attentive». Élève César, un peu d'application dans vos thèmes latins! Il faut surtout signaler le très convaincant et instructif *Ici on ne peut pas utiliser là* de G. Kleiber [133-146] dont la démonstration s'appuie sur *ici on parle l'alsacien* en face de l'impossible inscription *là on parle l'alsacien.

Gilles ROOUES

Juan M. LOPE BLANCH, *Nuevos estudios de lingüística hispánica*, México, Universidad Nacional Autónoma de México, 1993, 207 pp.; *Ensayos sobre el español de América*, México, Universidad Nacional Autónoma de México, 1993, 290 pp.

Se trata de dos colecciones de estudios de J.M. Lope Blanch que comprenden un total de 29 trabajos, escritos todos –a excepción de dos, «La sociolingüística y la dialectología hispánica» y «La defensa de la lengua nacional», que datan de fecha más remota: 1975– en los últimos diez años. Casi todos estos trabajos –salvo cuatro, hasta ahora inéditos– habían aparecido ya con anterioridad (o al menos estaban en prensa en el momento de la edición) en las más diversas publicaciones: principalmente en actas de congresos y simposios celebrados en Méjico, Estados Unidos, Brasil y España, pero también en revistas filológicas hispanoamericanas y españolas, e incluso una noruega, y en los homenajes dedicados a H. Flasche, H. López Morales, A. Llorente y A. Vilanova, así como en el primer volumen del *Atlas de México*.

Abren la primera de estas colecciones de estudios cuatro que versan sobre el tema de los distintos tipos de estructuras sintagmáticas (en la terminología de L.B., cláusula, oración, frase, período -donde se distingue entre períodos sustantivos, adjetivos, adverbiales, circunstanciales, cuantitativos y causativos- y prooración), y, más concretamente, sobre la frecuencia de aparición de cada tipo en diversos géneros de discurso. En uno de estos trabajos, se analizan sintácticamente cinco muestras de discurso oral de hablantes de la ciudad de Buenos Aires [21-30], y en un segundo otras tantas de hablantes bogotanos [31-43]. Los resultados de estos análisis se contrastan con los de estudios similares sobre las hablas urbanas de Méjico, San Juan de Puerto Rico, Madrid, Santiago de Chile y Caracas [cuadros sinópticos en 26-27; 38-39; 49-52], y la conclusión a la que llega L.B. es que las estructuras sintácticas de las hablas cultas de las ciudades hispánicas son esencialmente las mismas: «No se advierten diferencias acusadas entre el español hablado a este y al otro lado del Atlántico, ni entre el español insular y el continental, ni entre el español norte y suramericano. Las diferencias evidentes en el nivel fonético y aun lexicológico existentes entre unos y otros países del mundo hispánico no tienen su correspondencia en el nivel sintáctico. La homogeneidad de las estructuras sintácticas mayores parece ser garantía de la unidad fundamental de la lengua española.» [30] Completan estas comparaciones unos datos relativos al empleo de las estructuras sintácticas en distintas obras literarias [14-18; 55]. En un quinto trabajo [59-70], L.B. estudia los relativos en el habla culta de Madrid, concretamente los conocidos fenómenos del desdoblamiento funcional de los relativos y la elisión de la preposición ante que, así como el empleo de las formas donde, cuando, cual, quien y cuyo. Siguen dos estudios sobre un uso peculiar de la locución conjuntiva desde que «como introductora en la cláusula de oración que expresa acción anterior -por lo general, inmediatamente anterior- a la de la oración principal, cuyo verbo, por su parte, implica una acción perfectiva, puntual» [89], es decir, con un valor similar al de en cuanto, apenas o tan pronto como. L.B. señala la difusión geográfica de este fenómeno -usual en el español dominicano, el canario, el venezolano, el puertorriqueño y el cubano; sin embargo, la afirmación de que este uso se da «también normalmente en las hablas de la Andalucía occidental (Cádiz, Huelva, Málaga)» [90; cf. también 87; más precisas, no obstante, son las indicaciones geográficas en p. 78] no es sostenible, pues, al menos en la provincia de Huelva, si es que realmente existe, debe tratarse de un fenómeno del todo aislado, a juzgar por los datos por mí recogidos, al menos en lo que se refiere a las construcciones que sitúan la acción expresada en el futuro- y su aparición incluso en la obra del canario Pérez Galdós. De la anteposición de en al relativo donde, por otra parte, afirma L.B. que, a pesar de ser un hecho conocido en todas las hablas urbanas hispánicas, se trata de un «mexicanismo sintáctico, dada la elevada frecuencia de su aparición en el habla culta de México» [100]. Las páginas 103-116 recogen un estudio sobre «Polimorfismo y geografía lingüística»; define L.B. el polimorfismo como «la concurrencia de dos o más formas diferentes capaces de desempeñar indistintamente una misma función» [103]. Matiza que se trata de una concurrencia indistinta, indiferente y libre, que puede aparecer lo mismo en el dominio de la fonética que en el de la gramática o el léxico, y destaca la importancia de este concepto para comprender el fenómeno del cambio lingüístico [105-106]. Como factores que determinan una mayor o menor intensidad de polimorfismo menciona el grado de complejidad sociocultural de una comunidad, la estabilidad de cada dialecto, el número de variantes de los elementos inestables, el número de los niveles de habla, así como la diversidad de la distribución proporcional de las variantes concurrentes [108-110]. Del carácter polimórfico de todas las hablas se derivan una serie de consecuencias prácticas para la elaboración de los atlas lingüísticos, a cuya exposición se dedica la segunda parte del texto. En ésta se defiende la necesidad de entrevistar en cada punto geográfico a varios informantes, y no a uno solo, como tradicionalmente han hecho los elaboradores de los atlas. Para mostrar cómo puede resolverse la dificultad que conlleva este nuevo procedimiento para la presentación gráfica en los mapas, L.B. pone de relieve el sistema de los mapas sintéticos, que permiten conocer «no sólo cuántas y cuáles son las variantes que cada fonema presenta en sus diversas posibilidades de uso, sino [...] también [...] en qué proporción se usa cada una de esas variantes en su conjunto dialectal, así como su distribución idiolectal», y así «la complejidad del habla dialectal -su grado de polimorfismo- y sus tendencias o preferencias articulatorias, y deducir de las 'estadísticas de frecuencia' el habla promedio de la comunidad con ciertas garantías de seguridad» [116]. En los dos ensayos siguientes [117-136], L.B. reflexiona sobre la norma lingüística hispánica. Opina que, en vista de que una «norma hispánica ideal -deseada y deseable-» [120] no puede basarse en una solución de compromiso ecléctica -puesto que pocos la aceptarían-, hemos de «renunciar a definir, a delimitar esa ideal norma lingüística hispánica» y pensar más bien «en una amplia diversidad de normas nacionales y aun regionales» [121]. Destaca, finalmente, el importante papel que desempeñan tanto los responsables de los grandes medios de información como los de la política educativa en la conservación de la «integridad y pureza», la «homogeneidad esencial dondequiera que se hable» [124] de la lengua española. Todos estos razonamientos se ilustran con numerosos ejemplos concretos de fenómenos lingüísticos, tanto fonético-fonológicos como gramaticales y léxicos. El denominador común de los cuatro estudios siguientes es el informar sobre la evolución de las investigaciones sobre el español de América en el pasado y sobre las perspectivas para el futuro. Constata, para empezar, que nuestros conocimientos aún son demasiado deficientes como para «hacer descripciones generales sobre el español de América, síntesis totalizadoras de un estado de lengua cuya variedad y complejidad se desconoce en gran medida» [138]. Subraya, no obstante, el avance que han supuesto investigaciones como las de Luis Flórez y sus colaboradores del Instituto Caro y Cuervo, y las de Germán de Granda y Manuel Alvar [143], así como la importancia que poseen empresas científicas colectivas e internacionales, como el «Proyecto de estudio coordinado de la norma lingüística culta de las principales ciudades de Hispanoamérica y de la Península Ibérica», el «Proyecto de estudio histórico del español americano», así como los atlas lingüísticos (el de Colombia, el de México, el del Sur de Chile, y el hispanoamericano general de M. Alvar y A. Quilis). A los autores de investigaciones futuras recomienda L.B. que realicen, además de los atlas lingüísticos, «estudios monográficos sobre hablas locales, homogéneamente concebidos y con atención a los factores sociales básicos», y no trabajos cuyo objetivo principal sea «ensayar métodos de estudio más o menos nuevos u originales», puesto que se corre el riesgo de interesarse mucho más por «el método de estudio que por el objeto mismo del estudio, esto es, la lengua, o en nuestro caso, las diversas hablas hispanoamericanas» [146-147; cf. también 157-158]. En doce páginas expone L.B. los detalles del ya mencionado «Proyecto de estudio histórico del español americano» [167-179], al parecer todavía un tanto estancado, a pesar de haber sido concebido por el mismo L.B. ya en 1967, para pasar a continuación a un artículo homenaje al Instituto Mexicano de Investigaciones Lingüísticas y a su fundador y director, Mariano Silva y Aceves [189]. Concluye el libro Nuevos estudios... con un trabajo de geografía lingüística en el que se determinan las áreas de difusión de distintas denominaciones de insectos (moyote, zancudo, mosquito, mosco, cha[n]quiste) en las hablas mejicanas [191-203, con tres mapas en 201-203].

En el estudio inicial de la segunda colección (Ensayos...), redactado hace ya veinte años, L.B. delimita, partiendo de trabajos teóricos anteriores, los conceptos de sociolingüística y dialectología, para definir los respectivos objetos de estudio y finalidades. En el trabajo siguiente examina la conocida hipótesis, establecida por Henríquez Ureña y reforzada por A. Rosenblat, que opone las hablas americanas de las tierras altas -marcadas por una profunda influencia indígena- a las de las tierras bajas -«que prolongan y extreman las tendencias del castellano meridional» [48]-. Tras someter a análisis todos los datos y argumentos de Rosenblat, L.B. llega a negar toda validez a dicha hipótesis (concordando así con la postura que Menéndez Pidal expresó ya en su célebre estudio Sevilla frente a Madrid), y ello debido (además de a una «simplificación generalizadora en el manejo de los datos», así como a lo arriesgado de «tratar de encontrar una sola causa -unitaria- para explicar fenómenos lingüísticos tan diversos como los que se han producido a través de varios siglos en territorios tan extensos y diferenciados -lingüística, histórica, demográfica, social y culturalmente- como son los del amplio mundo hispanoamericano») a «dos puntos débiles en sus bases mismas: en primer lugar, el de suponer una fuerte interferencia amerindia en el sistema consonántico del español hablado en las altiplanicies de América, cuando ni tal interferencia parece comprobable, ni siquiera probable, en ninguno de los sectores del sistema lingüístico, y cuando el sistema consonántico de esas lenguas -específicamente el náhuatl- carece de la fuerza supuesta y necesaria en cuanto fundamento de la tesis misma. Y, en segundo lugar, la consideración de las hablas andaluzas como una prolongación impersonal o simplemente continuadora de supuestas tendencias inmutables y necesarias del castellano» [93]. Al trabajo «El estudio histórico del español de América», incluido en forma casi idéntica ya en Nuevos estudios..., sigue una caracterización del español de Mesoamérica, que, dada la escasez de estudios significativos sobre las demás zonas de esta región, se reduce a serlo del español mejicano. Tras enumerar las peculiariadades fonéticas del español de Yucatán, la modalidad mejicana más claramente diferenciada, propone una división del español de Méjico en «más de una docena de hablas diversas» [115] (frente a las cinco áreas que había distinguido Henríquez Ureña). L.B. profundiza más en el tema de la caracterización del español mejicano en el ensayo siguiente [119-136]. Rechaza tanto la hipótesis de una importante influencia de las lenguas amerindias sobre el español de Méjico («la interferencia de las lenguas amerindias en la española no pasa de haber proporcionado un leve matiz -muy tenue y desvaído- al sistema lingüístico castellano de México» [122]) como la supuesta homogeneidad del español americano en general y del mejicano en particular. Realiza un nuevo intento de dividir el español mejicano en áreas lingüísticas, esta vez basándose en los datos que ofrecen los materiales del Atlas lingüístico de México acerca de la distribución geográfica de las distintas realizaciones de los fonemas prepalatal africado sordo y velar fricativo sordo [131-133; mapas en 134-135]. A esto siguen dos estudios de orientación normativa; en el primero se analizan tres posibles peligros para la «lengua nacional» (la incorporación de anglicismos innecesarios, la fragmentación dialectal, y, lo que L.B. considera la única amenaza seria, el empobrecimiento debido a indiferencia y descuido de los hablantes), y en el segundo se estudian ciertos fenómenos de «desviación gramatical por parte de la norma mexicana» [155] observados por L.B. (la pluralización del pronombre objetivo en se lo, la personalización del verbo haber en su función impersonal, el uso de hasta y desde sin referencia a límite final o inicial de acción durativa, las falsas concordancias de medio y de un poco, el empleo del presente y del imperfecto de indicativo con todavía no en lugar de los tiempos compuestos correspondientes, así como el fenómeno fonético de la diptongación de hiatos). Llega el autor a la conclusión de que estas desviaciones no son alarmantes, y que «la vinculación o fidelidad de la norma lingüística culta de México respecto de la norma hispánica general parece firme y vigorosa» [156]. Una de estas «desviaciones», de estos mejicanismos morfosintácticos, concretamente el uso de la preposición hasta «como introductora de complemento temporal o locativo de oración afirmativa que, en el español general, iría construida en forma negativa, en casos como Viene hasta las 10 por No viene hasta las 10 o Hasta mañana lo entierran en vez de No lo entierran hasta mañana» [158], es analizada detenidamente en el estudio siguiente. El examen cuantitativo lleva a L.B. a la conclusión de que este fenómeno, hoy día mucho más difundido en el habla popular que en la culta, se encuentra en una fase de expansión que puede hacer que, «con el correr del tiempo, el mexicanismo sintáctico alcance su nivel de normalización (se constituya en norma) del dialecto mexicano, incluso culto». Señala, además, que el fenómeno no es ajeno tampoco a otras hablas americanas, donde se documenta ya desde el siglo pasado. Siguen dos trabajos sobre tema fonético. En el primero [191-197] se estudian las articulaciones africadas del fonema /s/, «relativamente abundantes en el habla mexicana de todo el país, tanto de hombres como de mujeres de las más diversas edades y de

muy distinta condición sociocultural»; el alófono africado «está condicionado por el contorno fonético: los fonemas que -antepuestos- más favorecen su aparición son, en orden decreciente, /n/ y /l/, # (pausa o silencio: posición inicial absoluta) y /r/» [197]. (A este respecto es interesante notar que hemos observado la existencia de dicha articulación también en el habla sevillana; aún no se ha elaborado ningún estudio del fenómeno, pero tenemos la impresión de que en Sevilla, a diferencia de lo constatado para el español de Méjico por L.B., se trata de una característica limitada a un sociolecto concreto). En el segundo de estos trabajos fonéticos, L.B. investiga -impulsado a ello en parte por el estudio de G. Salvador «La labiodental sonora en el español actual»- la aparición esporádica de la [v] en el habla mejicana, para llegar a la conclusión de que en el español de México no perviven desde luego huellas de la labiodental sonora de la lengua medieval, sino sólo «testimonios de la llamada v pedante, ultracorrecta o afectada, que aparece casi exclusivamente en elocuciones formales o en el habla enfática»; si bien dicho sonido puede encontrarse en cualquier posición, «la presencia de una consonante precedente -no sólo nasalfavorece firmemente la articulación labiodental del fonema /b/ cuando está representado por el grafema v y sólo muchísimo más esporádicamente cuando corresponde al grafema b» [217-218]. A continuación se reproduce el texto introductorio al Atlas lingüístico de México, una de las obras más importantes sobre el español de América, concebida en 1965 por el propio L.B. Éste esboza la historia del monumental proyecto [223-229] y describe la metodología seguida por los elaboradores [232-241], para ofrecer finalmente una «bibliografía relacionada directamente con el Atlas» [242-244]. De las experiencias acumuladas en la elaboración del ALMex son fruto -entre otros- las reflexiones que sobre problemas y métodos de la geografía lingüística se exponen bajo el título «La geografía lingüística y el Atlas de México». Aborda L.B. en este estudio los temas del polimorfismo [250-253], de los procedimientos de recopilación de los materiales para confeccionar el atlas (hace referencia a aspectos como la grabación, la determinación del número de informantes, etc.) [254-258], así como ciertos problemas de representación de los datos en forma de mapas [261]. El último tema tratado en esta colección de estudios es el de la influencia de las lenguas amerindias en el español mejicano. Subraya con razón L.B. lo resbaladizo de este terreno; para justificar su postura escéptica recurre a la ilustración mediante ejemplos concretos de intentos fallidos de achacar ciertos fenómenos fonéticos al efecto del sustrato amerindio [261-270]. Recuerda que la lengua española general no ha recibido ninguna influencia de las lenguas indígenas americanas en sus niveles fónico y morfosintáctico; tan sólo en el léxico se detectan huellas de estas lenguas. En el español mejicano, en cambio, «la interferencia indomexicana se deja ya sentir más extensa e intensamente» [272]: señala L.B. la introducción del fonema /š/, que se manifiesta en un número escaso de formas; el sonido dentoalveolar africado sordo /\$/ de origen náhuatl presente casi exclusivamente en formas onomásticas; la peculiar manera de articular la secuencia tl; en el terreno morfosintáctico, el sufijo de ascendencia náhuatl -eco presente en gentilicios; así como un conjunto más amplio de elementos léxicos. Atiende, finalmente, a la situación peculiar del español del estado de Yucatán, variedad en la que más nítidamente se percibe el influjo indígena, ejercido, sin embargo, no como sustrato, sino como adstrato. Manifestaciones de este influjo son los cortes glóticos; la «ocasional neutralización de f- y p-»; la despalatalización del fonema \tilde{n} ; la articulación bilabial de la -n final absoluta; la articulación retrofleja de /r/; la «aparición de sonidos mayas, como el prepalatal fricativo sordo [š] y el dentoalveolar africado sordo [ŝ] en voces precisamente mayas que se incrustan en el español de muchos yucatecos» [274]; también en el dominio léxico se señalan algunos ejemplos, mientras que en el morfosintáctico L.B. no cree que «quepa atribuir a la interferencia maya ninguno de los actuales constituyentes del español normal de Yucatán» [275]. Detenidamente se analiza, por último, el fenómeno de las clausuras glotales, muy características del español yucateco e indudablemente consecuencia del adstrato maya, hecho nada extraño en un área donde el bilingüismo maya-español alcanza un grado tan alto que es «mayor el número de personas que conocen el maya que el de monolingües de español» [279]; avanza aún L.B. la hipótesis de una relación entre este fenómeno y el del alargamiento vocálico, también típico de la modalidad yucateca [284-285].

Las dos colecciones de estudios que acabamos de presentar dan cuenta de manera elocuente del concepto teórico de investigación lingüística y de su aplicación práctica (sobre todo, pero no exclusivamente, a la realidad lingüística mejicana), de las principales líneas de investigación, de reflexiones sobre las perspectivas de la investigación sobre el español de América, así como de ciertas preocupaciones acerca del uso de la lengua que han sido el centro de interés durante la última década para uno de los más destacados lingüistas hispanoamericanos. La heterogeneidad de los temas abordados y el hecho (que puede llegar a cansar al lector) de que algunas ideas se repitan en los diversos estudios compilados (pues éstos, redactados originariamente para aparecer de modo aislado, no han sido adaptados al nuevo marco de la publicación conjunta) no merman el gran valor de estas dos ediciones, que nos evitan trabajosas búsquedas bibliográficas de actas, homenajes y revistas a veces difícilmente accesibles.

Stefan RUHSTALLER

Bollettino dell'Atlante Linguistico Italiano, III Serie-Dispensa N. 17, Università di Torino, 1993, 117 pages.

Outre les informations sur l'état d'avancement de la publication du premier volume de cartes et du volume d'introduction de l'ALI [103-9], ce fascicule contient les actes d'une rencontre qui s'est tenue à Turin le 15 octobre 1993 entre linguistes, responsables de musées de traditions populaires et sociologues ruralistes. Cette journée était consacrée aux problèmes de la collecte et de la valorisation des traditions rurales: comment récupérer des traditions paysannes pratiquement obsolètes désormais, rendre accessibles les nombreuses collectes pratiquées et les valoriser scientifiquement et pratiquement. Les géolinguistes se sont attachés à montrer l'intérêt des données dialectologiques recueillies. G. Ronco [42-6] illustre la richesse ethnographique des matériaux de l'ALI sur l'exemple du casolare isolato per il fieno, par la cartographie des types lexicaux et des modes de construction et quelques photographies prises lors des enquêtes. T. Telmon [47-54] montre l'utilité des données ethnographiques recueillies lors des enquêtes de l'ALEPO par l'étude de tofeia, nom d'un mets piémontais qu'il fait remonter à *EXTUFARE. G. Ruffino [55-8] montre sur l'exemple des pani di pasqua que l'une des finalités de l'ALS est de mettre en évidence certaines caractéristiques de la culture traditionnelle. F. Avolio [61-77] établit une correspondance entre quelques traits unitaires des domaines architectural et alimentaire dans l'Apennin centro-méridional et quelques concordances linguistiques dans la même région. M. T. Greco [79-86] décrit les produits alimentaires de fabrication domestique à base de céréales dans deux communes de la Basilicate à la fin des années cinquante.

Jean-Paul CHAUVEAU

Alfonso SELLA, Bestiario popolare biellese. Nomi dialettali, tradizioni e usi locali. Presentazione di C. Grassi, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 1994, XXXIX + 247 pages.

Avec cette faune populaire de la région de Biella, en Piémont, nous avons le digne pendant de la flore, présentée ici-même (58, 530). Les animaux sont classés par catégories (mammifères, volatiles, etc.) et à l'intérieur de chaque catégorie par ordre alphabétique du nom en italien. Chaque vedette est suivie en principe du nom savant, d'une définition et le cas échéant d'une présentation de son habitat et de sa distribution dans le domaine géographique. On trouve ensuite les dénominations dialectales en transcription phonétique précise, qui sont suivies de rubriques, en nombre variable selon les animaux, mais qui examinent successivement le rôle de l'animal en question dans les blasons populaires, la chasse (ou la pêche), les chansons (et les proverbes ainsi que les devinettes et historiettes), la flore, la gastronomie, les jeux, la médecine, la toponymie, les us et coutumes, l'art vétérinaire, etc. Des index des noms vulgaires des animaux [221-225] et de leurs noms dialectaux [226-246] complètent un ouvrage remarquable qui mérite d'être connu et utilisé par les romanistes.

Gilles ROQUES

VIII Rëscontr Antërnassional dë Studi an sla Lenga e la Literatura Piemontèisa, Alba 4-5 magg 1991, soagnà da Gianrenzo P. CLIVIO e Censin PICH, Famija Albèisa [Alba 1994], 384 pagine.

- 1. Con un ritardo (fenomeno ormai non raro in Italia) di ben tre anni sono apparsi, nel maggio del 1994, gli Atti dell'ottavo *Rëscontr* (ed il sottoscritto ha ricevuto la pubblicazione soltanto nel marzo del 1995). Il volume racchiude i soliti saluti del presidente della Famija Albèisa e del sindaco di Alba, quattordici contributi, la consueta mozione trilingue in favore dell'idioma piemontese, il sommario (*Tàula*) e le norme grafiche. I contributi, di mole assai diversa, sono in piemontese (otto), italiano (tre) e francese (tre). I collaboratori sono italiani e stranieri (tre linguisti residenti in Canada).
- 2. Anche il presente volume si apre con un breve testo di C. Pich (Dëdlà dle ciovende dël savèj ufissial, pp. 9-10, in seg. senza pp) il quale, in nome della Compania dij Brandè, si rivolge a chi si interessa di piemontese soffermandosi sul lessico, sulla carta degli idiomi regionali e/o minoritari e soprattutto sul Centro piemontese a Córdoba (Argentina). S. Girardin ci offre un panorama del «tramonto dei vecchi» e dell'«alba del rinascimento poetico piemontese» nello studio dedicato al poeta regionale Nino Costa e intitolato appunto Nino Costa: Ambrun dij cé, obada dl' arnassensa poética piemontèisa (11-71). N. Costa, autore di sei raccolte di poesie (1922-

1946), era poeta regionale ma anche interregionale. La sua opera poetica, an lenga regional con ëd valor universaj (49), tratta i soliti motivi (famiglia, figli, ricordi, milieu locale, vari personaggi ecc.), ma è impregnata dell'amore per la sua «piccola patria» ed il suo idioma. A Costa a venta dzortut nen avzinesse co 'l méder ëd la poesìa italian-a [' A Costa, soprattutto, non bisogna avvicinarsi col metro della poesia italiana'], conclude l'autore (71). – M. Caragiu Marioteanu firma il contributo La «Romania continua»: un apercu comparatif roumano-piémontais (73-84), nel quale cerca di provare che il concetto di Romania Continua va modificato alla luce dei paralleli romeno-piemontesi. La comparazione si limita però ai fenomeni fonetici e precisamente in una scelta non priva di una certa arbitrarietà. A nostro parere, questo procedimento permetterebbe di stabilire diverse altre «Romànie», per lo meno altrettanto giustificabili. Il breve testo contiene purtroppo molti errori di carattere tecnico. - G. Goria studia Ij trantatrè agn ëd l'arvista piemontèisa «Musicalbrandé» (1959-1991) (85-94), elencando i problemi e i collaboratori (P. Pacot, C. Brero, T. Bodrie, anche il linguista Corrado Grassi). Al centro è sempre il piemontese, per il quale - come per altre lingue secondarie - vale che na lenga che se mostra nen [= non si insegna] a scòla a l'é na lenga condanà (90). Ma l'autore vede anche i lati negativi: un certo disinteresse, collegato con i cambiamenti degli ideali del mondo di oggi (93-94). - M. Cerruti si dedica a L'Arcadia Biedermeier di Agostino Bosco (95-99). Il Bosco sembra un arcade attardato, ma i suoi motivi (casa, giardino, mobili, vita quotidiana in genere) lo avvicinano alla poetica del Biedermeier, e non manca nemmeno la sua critica dell'illuminismo settecentesco. - Breve e succinto è l'articolo di G. Tesio Për n'antologia dij poeta dël Mondvi: da Carlo Baretti a Remigio Bertolino (101-110), che passa in rassegna una diecina di poeti di tre generazioni, con qualche cenno sui rapporti letterari e linguistici tra il centro e la provincia. -Lungo è il contributo di T. Burat El «Gelindo» arvelà da le Spirit Sant (111-197), che studia l'omonimo dramma sacro piemontese, dovuto ad una popolana che affermava di parlare con lo Spirito Santo. La versione esaminata risale al 1878 ma rispecchia lo stato più antico. Il dramma sacro risulta dalla fusione dei misteri, delle egloghe e delle rappresentazioni popolari, con qualche influsso arcadico. All'introduzione (111-113) seguono il testo (115-173) e l'inventario dei fatti lessicali, morfologici e grafici (174-197). Con le parole dell'autore, il «Gelindo» è un document pressios da la mira [= punto di vista] lenghìstica e da cola dle costume popolar [...] rivà a noi sensa gnuna mediassion (113). - G. Gasca Queirazza si dedica anche questa volta ai testi piemontesi degli ultimi due-tre secoli, con i Documenti di piemontese di Casale Monferrato nel primo Ottocento (199-215). Si tratta delle poesie (per lo più dell'arcidiacono Giuseppe De Conti) che descrivono il periodo 1805-1814 (governo francese, ritirata dei Francesi, visita dell'imperatore). L'introduzione (199-206) è seguita dalla riproduzione di alcune poesie (206-211) e dalla rassegna linguistica (211-215). Osservazione: l'ultima frase dello studio dice che il saluto bondissouria [v. subito av.] in uno dei sonetti «non vuole essere un 'addio', ma piuttosto un arvegsi» [= 'arrivederci'] (215). Ora, il sonetto rispettivo scoppia di odio contro i Francesi ed il loro governo ('peste', 'imposture', 'bugie' ecc.), e i due versi in questione suonano: I Franzeis passo gl'Alp: bondissouria / Bon aviagi, mai puv arvegsi ant sti canton (210). È chiaro, dunque, che ci si augura di mai più ridevere i Francesi in queste parti; di conseguenza, appunto il contrario di quanto dice l'autore. -P. Bertinetti ci informa su El «Messaggiere Torinese» d'Àngel Broferi (217-222), illustrando non il Broferi poeta ma critico e giornalista. Spirito democratico e liberale, polemico e critico severo, giornalista i cui testi hanno valore letterario e culturale, A. Broferi l'é stàit la vòs pì s-cëtta e generosa ant ël ciamé ij piemontèis a combate për l'andipendensa e për l'unità d'Italia (222). - Segue l'articolo di K. Gebhardt De A comme alabarda à Z comme zinch: les mots allemands en piémontais (première partie) (223-246) nel quale, dopo l'introduzione sui contatti e i prestiti linguistici, si esaminano diciotto parole del dominio mineralogico e metallurgico. L'autore distingue tre strati lessicali germanici: voci entrate in latino prima delle invasioni; parole gotiche, longobarde, franche ecc.; voci tedesche. Lo stile del contributo sembra un pochino «annacquato», ci sono ripetizioni (infatti, il primo passo della pag. 223 si ripete quasi letteralmente alla pag. seguente), insomma, si ha l'impressione di uno schedario non del tutto connesso né riveduto. - A M. Mair Parry si deve lo studio espressamente linguistico Posizione dei clitici complemento nelle costruzioni verbali perifrastiche del piemontese (247-259), che si dedica alla nota collocazione piemontese tipo a l'han lassane 'ci hanno lasciato' esaminandone la genesi e l'evoluzione (dai Sermoni Subalpini ad oggi) e paragonandola alla corrispondente collocazione francese. Il parallelismo è riassunto nella formula V(x) Cl [= clitico] Inf. [cfr. il francese je veux le voir di fronte all'italiano lo voglio vedere / voglio vederlo]. Ci sembra che oggi, almeno in francese, tale collocazione non sia tanto enclitica del verbo flesso (come si dice) quanto piuttosto proclitica dell'infinito. La collocazione studiata risulta dalla convergenza di due fattori: 1. cambiamento generale SOV > SVO; 2. esigenza di conciliare l'introduzione dell'elemento topicalizzato quanto prima con il collegamento del clitico con l'infinito (da dove ripetizioni ridondanti, suscettibili di eliminazione ulteriore). - Lungo è anche il contributo di B. Villata, dedicato alla Propòsta d'un vocabolari 'd base dla lenga piemontèisa (261-345), che si riduce tuttavia ad un lessico tipo Basic English o Français Fondamental (adoperati infatti dall'autore, assieme al Lessico Italiano di Frequenza), il quale occupa tutte le pagine dalla pag. 270 in seguito. L'autore elenca 2500 lemmi (268), confrontando le voci piemontesi (in ordine alfabetico) con i corrispondenti portoghesi, spagnoli, francesi, italiani e romeni. Osservando giustamente che una sinonimia esuberante è indizio di non-standardizzazione e che ostacola l'apprendimento (261), B. Villata si propone di compilare un vocabolario che contenga anche le varietà piemontesi (262) e alle pagg. 264-265 espone i criteri di scelta. L'ambito della presente recensione non consente di commentare e discutere la scelta, argomento di uno studio speciale in materia. - Il penultimo testo reca il titolo Doe speranse cite: prim rapòrt ëd n'esperiment d'educassion an doe lenghe 'd famija (347-374); l'autore, G. P. Clivio, vi descrive l'educazione bilingue [rectius plurilingue: piemontese, italiano, abruzzese, francese, inglese] nella sua famiglia (in Canada), con materiali da vari livelli d'analisi linguistica e interessanti osservazioni sulla precoce coscienza metalinguistica e metacomunicativa dei due figli. - La Réponse au Reply to Wolf de M. Danesi [si veda il vol. VII] di H. J. Wolf riprende il tema degli elementi romanzi nei Sermoni Subalpini aggiungendo alla propria le severe critiche di certi altri studiosi.

3. Gli errori di carattere tecnico sono nel presente volume in numero alquanto maggiore rispetto ai precedenti. Prescindendo dalla ripetizione nel testo di K. Gebhardt e da sbagli banali, abbiamo notato quanto segue: 1) pag. 15: vocatio ad poesis [= poesim? poesin? poeses?]; 2) pag. 16: Nihil sub solem novum [= sole]; 3) pag. 28, nota 40: princepes [= principes]; 4) pag. 79: il secondo [granu] va corretto in [garnu]; 5) pag. 81: due volte Malberg [= Malmberg]; 6) pag. 106: non de plume [= nom de plume]; 7) pag. 356, nota 51: serf-volant [= cerf-volant]; 8) pag. 357, nota

52: tàte rouge [= tête rouge]; 9) pag. 359: neologjisisms [friulano; = neologjisms?]; 10) pag. 377: gestrost [tedesco; = getrost].

4. In conclusione, anche l'ottavo *Rëscontr Antërnassional*, per larghezza e interesse dei temi e per numero e competenza dei collaboratori, rimane fedele ai precedenti. Ripetiamo il nostro *ceterum censeo*: le traduzioni dei testi piemontesi in italiano o in francese, o anche semplici riassunti, faciliterebbero molto la comprensione e aumenterebbero in tal modo il valore della pubblicazione per la linguistica romanza internazionale.

Pavao TEKAVČIĆ

Günter HOLTUS - Edgar RADTKE (hrsg.), *Sprachprognostik und das 'italiano di domani'*. Prospettive per una linguistica 'prognostica', Tübinger Beiträge zur Linguistik 384, Gunter Narr Verlag, Tübingen 1994, 219 pagine.

- 1. Questo volume accoglie i contributi sul tema proposto dall'omonima sezione alla 22. Giornata dei romanisti tedeschi (settembre 1991) (p. 7; in seg. senza p). L'argomento comprende una serie di discipline: linguistica stricto sensu, sociolinguistica, pragmatica, variazionistica e al primo piano futurologia (ammesso che di scienza si tratti). Nel dominio italiano, con la sua ben nota ricchezza di dialetti (oppure, se si preferisce, italiani regionali, oggi), la prognosi linguistica assume dimensioni particolari. Vi rientra naturalmente anche le diacronia: tant'è vero che la prognosi altro non è se non la continuazione dell'evoluzione precedente. Questo in sintesi il temario del libro, che si apre con un'introduzione di G. Holtus (7-19). Seguono quattro contributi della prima parte (dedicata ai modelli generali, prevalentemente teorici, del cambiamento linguistico in Italia: 21-126) e cinque contributi della seconda parte (sulle tendenze evolutive nella grammatica e nel lessico: 127-216). In calce al volume si trova l'indice dei concetti e/o termini (217-219).
- 2. Il saggio introduttivo di G. Holtus s'intitola Sprachwandel retrospektiv und prospektiv betrachtet. Einführende Bemerkungen zur Sprachprognostik am Beispiel des Italienischen. È una succinta rassegna della problematica e di alcuni quesiti a proposito [il quarto ed ultimo si chiede se la prognosi abbia un senso e se sia legittima, domanda che secondo noi va al primo posto], nonché delle opinioni di certi illustri studiosi in materia (E. Coseriu, H. Lüdtke, B. Müller). I fenomeni non vanno visti unicamente in sincronia, ma come continuazione dell'evoluzione precedente, e sempre in rapporto con i fatti extralinguistici. Il tema della prognosi linguistica ha trovato eco in Italia: infatti, per il convegno della SLI (Lugano 1991) sono stati proposti come temi i cambiamenti in corso, la pragmatica e la sintassi, le variazioni dell'italiano attuale e l'italiano «ai margini» (contatti fra l'italiano e altri idiomi, in Italia e/o all'estero).
- 3. Al contributo di G. Holtus segue quello di Gaetano Berruto sugli Scenari sociolinguistici per l'Italia del Duemila (23-45). L'autore si occupa di Sprachwechsel piuttosto che di Sprachwandel (24); quanto alla prognosi, è alquanto scettico (ib.). In base a ricerche sociolinguistiche prevede per l'italiano dell'anno 2000 quattro scenari: 1) mantenimento dei dialetti (in un certo equilibrio con la lingua); 2) trasfigurazione dei dialetti (assorbiti dagli italiani regionali); 3) morte dei dialetti, per cause sia interne (riduzioni strutturali) che esterne (diminuzione del numero di parlanti),

prevedibile, in dipendenza dai dati sociolinguistici, in un periodo che va da un minimo di 75 anni ad un massimo di 350 anni cca; 4) aumento della differenziazione regionale (in certe regioni il dialetto è minacciato, in altre, ad es. nel Veneto, resiste meglio /39/). Un fattore da non trascurare sono gli adolescenti, che si identificano nel dialetto (38). - Žarko Muljačić, nell'articolo Spostamenti prevedibili nell'area di convergenza italiana (ACI) (47-58) applica la teoria di H. Kloss e la sua propria, la macrodiglossia di J. Trumper ed il modello relativistico (secondo il quale un idioma può funzionare contemporaneamente da lingua alta per le varietà inferiori e da lingua bassa per quelle di maggiore prestigio). Anche Ž. M. è scettico di fronte alla possibilità di prognosi, e intende l'aggettivo prevedibile in un certo qual senso neutro, cioè privo di psicologia e di connnotati magici (47). Gli spostamenti di idiomi non sono soltanto orizzontali [senso geolinguistico], ma anche verticali [spostamenti sulla scala sociolinguistica]. La conversione dialetto → lingua dipende dal numero di regole necessarie (distanza strutturale). Un fattore da tenere sempre presente è anche il numero di parlanti. Dal confronto dell'ACI attuale con quella prevedibile per il 2050 non si ricava tuttavia molto [«la prognosi è riservata», direbbero i medici]: l'italiano di domani sarà quello che sarà il mondo di domani; in conclusione: Chi vivrà vedrà (54). - Il titolo dello studio di Rosanna Sornicola e Pietro Maturi è veramente insolito: Un modello epidemiologico del cambiamento linguistico: dinamica di una micro-variazione fonetica in Campania (59-98). Gli autori affermano che certe variabili non sono connesse con alcun fattore esterno (in senso tradizionale), e ad una di esse è dedicato il contributo. Alla tradizionale concezione dell'evoluzione come unidirezionale e rettilinea R.S. e P.M. oppongono il modello «epidemiologico», il cui centro, cioè, non è il «punto di origine nello spazio» ma la «dinamica del suo . prodursi» (64). [A nostro parere i due punti di vista non si escludono, ma si completano e coesistono.] Il fenomeno esaminato (con metodi sociolinguistici e una minuziosa analisi spettrografica) è la micro-variazione delle realizzazioni di [ɛ] in certi punti della Campania. Più precisamente, si esaminano l'abbassamento, la centralizzazione e la dittongazione di [ɛ]. La continuità o la discontinuità alla superficie nascondono fenomeni di latenza, l'aleatorietà, la variazione costante, che possono trasformare «l'epidemia» in «endemia» (93), mettendo così in dubbio l'evoluzione unidirezionale. In conclusione, anche da questo studio risulta una certa riserva verso la prognosi. Dal canto nostro facciamo osservare che un'evoluzione c'è sempre e che è necessariamente unidirezionale, anche quando avviene per infinitesime tappe successive; se oggi non siamo sempre in grado di stabilire queste tappe, ciò non toglie la validità alla concezione («tradizionale», se si vuole) dell'evoluzione come successione continua di tappe evolutive. - La prima parte del volume termina con il contributo di Emanuele Banfi, che s'intitola L'italiano regionale/popolare come L2 da parte di extracomunitari (99-126). L'autore esamina quella che denomina interlingua, cioè la lingua degli immigrati (problema centrale per loro). Sul corpus (interviste con due Arabi) si studiano tutti i livelli dalla fonetica al lessico, la pragmatica, i vari registri e i fattori diatopici, diastratici, diafasici e diamesici, ma l'autore non formula prognosi esplicite.

4. Il primo studio della seconda parte è firmato da Monica Berretta: *Correlazioni tipologiche fra tratti morfosintattici dell'italiano 'neo-standard'* (129-156). L'atteggiamento dell'autrice di fronte alla prognosi è in sostanza positivo: infatti, essa afferma expressis verbis che il suo «discorso» si basa su «la fiducia nel potere predittivo delle

spiegazioni funzionali in linguistica» (132), anche se ammette che nelle prognosi si ragiona sempre su tendenze solo probabilistiche (ib.). La prognosi è parte della diacronia, nella quale l'accento non è soltanto - come si procede di solito - sulle differenze ma anche sulle somiglianze. Nella realtà linguistica (in opposizione ad un'eccessiva propensione per le unità discrete) ci sono solo i continua (nota 9), constatazione con la quale siamo del tutto d'accordo. Applicando i metodi sociolinguistici e variazionistici al relativo corpus, M.B. esamina le dislocazioni (con interessanti osservazioni pragmatiche), l'ordine SVO (probabile in futuro), due nuovi tipi di negazione di frase (mica posposto al verbo, non è che anteposto, quest'ultimo con delle chances), determinati modificatori del nome (aggettivo, genitivo possessivo) e certi fenomeni morfologici (coniugazione oggettiva, accusativo preposizionale, aumento delle strutture agglutinanti). Conclusione: ci saranno acquisti e perdite, sicché l'italiano di domani non sarà né più povero (come temono i puristi) né più ricco della lingua attuale. - Nel contributo di Edgar Radtke (Variationsbeschränkung oder -ausweitung bei den Interrogativpronomen im Gegenwartsitalienischen; 157-174), dopo un'introduzione su problemi generali e un breve excursus sulla diffusione di senza di te a scapito di senza te, si esaminano gli interrogativi che, che cosa e cosa. Sorprende l'esplicita dichiarazione di trascurare la semantica e la pragmatica (159, 160), tanto più che immediatamente prima (159) si discorre dei tratti del parlato come la partecipazione emotiva dei parlanti e la pregnanza (Nachdrücklichkeit) tra i partners [se questa non è pragmatica, che cosa è?]. L'interrogativo cosa, fino a non molto tempo fa considerato settentrionalismo e proscritto dalle grammatiche, ormai non è più marcato e si diffonde sempre più. La tolleranza aumenta, la norma di domani sarà quella dell'italiano parlato. - Peter Koch si chiede: L'italiano va verso una coniugazione oggettiva? (175-194). Applicando i modelli teorici di Halliday, Lazard e Lehmann, l'autore studia i clitici [argomento addirittura impreteribile nell'ultimo avatar della GGT!], beninteso con fattori di ordine pragmatico e (con)testuale ecc. Le varie possibilità di dislocazione funzionano in alcuni contesti da equivalenti delle particelle di 'sfumature' [virgolette P.K.] tedesche (186), in altri casi permettono di attenuare l'espressione. Certe strutture oggettive verranno probabilmente accolte nella lingua futura (187). Dissentiamo da P.K. nell'interpretazione della frase Carla l'ha LETTO il libro (184): la cosiddetta de-rematizzazione [= perdita parziale della funzione rematica] del sintagma il libro non è «l'effetto tipico della dislocazione [dell'oggetto, P.T.] a destra» bensì, al contrario, è la de-rematizzazione dell'oggetto che determina la dislocazione. L'ordine dei costituenti è condizionato dal messaggio da trasmettere, non viceversa. - Eduardo Blasco Ferrer firma il contributo Io e tu o io e te? Norma e sistema nell'italiano del Duemila (195-204). Dal Cinquecento a Manzoni la norma purista imponeva egli per il soggetto, mentre da Manzoni in poi si diffonde sempre più lui, attualmente anche te per tu. Lui per il soggetto è all'incirca coetaneo di a lui per il dativo, e anche te per il soggetto è in relazione con a te per l'oggetto. I fattori principali sono la funzione deittica nella 3 persona (il cui referente è assente) e l'accusativo come caso estensivo. Per il Duemila l'autore prevede il paradigma io - te - lui [ovviamente, manca ancora me per io e si avrà un paradigma analogo alla serie francese moi - toi - lui]. - Chiude la seconda parte l'articolo di Gerald Bernhard dal titolo Computer vs. computers. Tendenzen im Gebrauch des Plural-s bei neueren Anglizismen im Italienischen (205-216). I plurali in -s (studiati sul corpus costituito da materiali scritti e orali) dipendono dal crescente influsso dell'inglese (scienza, tecnica, sport, cinema ecc.), sempre più studiato a tutti i livelli,

ma anche dalla norma, dalla variazione, dal sentimento linguistico ecc. Poiché i nuovi modelli non vengono accolti in uguale misura da tutti (212), la prognosi è difficile (ib.). La frequenza dei plurali in -s in futuro, soprattutto a livello scritto (interpretabile come una concessione all'internazionalismo), meno a quello parlato, non comprometterà la struttura della lingua italiana.

- 5. La veste tipografica del libro è impeccabile, a parte un errore curioso: in ben 27 pagine (pagine pari 102-126, dispari 73-99) compare una u in corpo minore, talvolta in esponente, altrove sulla relativa lettera del testo, che così diventa poco chiara. Si tratta di un «virus» introdottosi subdolamente nel computer?
- 6. Nei contributi del nostro volume sono rappresentate le fasi attuali della GGT, della pragmatica, sociolinguistica e variazionistica e, come detto, non manca nemmeno l'approccio diacronico (concepito beninteso in modo nuovo, attualizzato). Quanto al tema, la possibilità di prognosi, gli autori non concordano: alcuni di essi sono fiduciosi, la maggioranza rimane però cauta [e a ragione, secondo noi]. Sono tutt'al più possibili previsioni a breve distanza (qualche decennio). Vien fatto di pensare alla «mano invisibile» di H. Lüdtke. Insomma: con G. Berruto «staremo a vedere» (40), con Ž. Muljačić «Chi vivrà vedrà» (54).

Pavao TEKAVČIĆ

PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Wolfgang RAIBLE, Junktion. Eine Dimension der Sprache und ihre Realisierungsformen zwischen Aggregation und Integration. Carl Winter Universitätsverlag, Heidelberg, 1992, 319 pages. Sitzungsberichte der Heidelberger Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Klasse, Jahrgang 1992, Bericht 2.

Le thème traité dans cet ouvrage par W. Raible n'est sans doute pas nouveau: d'une certaine manière, un ouvrage de didactique pratique comme celui de M. Ruquet et J.-L. Quoy-Bodin, Comment dire? Raisonner à la française. Étude des articulations logiques, CLE international, 1988, offre déjà, dans sa présentation systématique des moyens que le français emploie pour bâtir son raisonnement, une palette de procédés de jonction, syntaxiques (conjonctions, prépositions et autres locutions) ou lexicaux (noms, adjectifs..., expressions et proverbes).

Sur le plan théorique, le thème a retenu depuis longtemps l'attention des linguistes, sous des formes diverses: H. Weinrich l'évoque en 1978 dans ses *Studi di Grammatica italiana* (Accademia della Crusca, VII, Florence, pp. 255-279); il est abordé par la bande dans telle ou telle langue, comme en anglais par E. Breckle à propos de la composition nominale (*Generative Satzsemantik und transformationale Syntax im System der englischen Nominalkomposition*, Munich, 1970) alors que l'ouvrage de K. Heger, *Monem, Wort und Satz*, Tübingen, 1976, apporte déjà des éléments de classement. Des modes particuliers de jonction, comme la corrélation, ont aussi été prospectés (Cf. l'esquisse d'H. Bonnard, «De la corrélation», *Au bonheur des mots. Mélanges en l'honneur de Gérald Antoine*, Presses Universitaires de Nancy,

1984, pp. 51-59; et surtout la synthèse élaborée par S. Allaire, qui dépasse les analyses traditionnelles pour étudier les systèmes corrélatifs «ayant pour rôle de lier deux séquences pour les associer au sein d'un ensemble unitaire», Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs. Étude en français moderne, Rennes II, 1977, Service de reproduction des thèses, Lille III, 1982, p. 23). L'on peut dire que le thème a connu, ces derniers temps, un regain d'intérêt avec, en particulier, les études de C. Lehmann, dont au premier chef «Toward a typology of clause linkage», (in J. Haiman et S. Thomson éds., Clause combining in Grammar and Discourse, 1988), et il ne cesse de préoccuper les syntacticiens (Ainsi, B. Combettes, dans son récent article: «Subordination, formes verbales et opposition des plans», Verbum, 1/1994, Les aspects dans le discours narratif, p. 7: «Puisqu'il s'agit, dans le cas précis qui nous intéresse, d'observer la succession (ou la simultanéité) des procès traduits par des formes linguistiques, il semble indispensable de ne pas se limiter au cas des subordonnées conjonctives et relatives, qui présentent un verbe conjugué, mais de prendre aussi en considération des formes telles que le participe et l'infinitif, qu'elles correspondent ou non aux «propositions infinitives» ou aux «propositions participiales» traditionnelles. Le passage de la juxtaposition: Il montait chez lui; il s'aperçut que... à la subordination: Comme il montait, il s'aperçut, peut aussi se réaliser sous la forme: (en) montant, il s'aperçut.»).

Mais les réflexions sur la *Jonction* ont habité W. Raible depuis longtemps et, dans le sixième et dernier chapitre de l'ouvrage, une précieuse *Historische Notiz. Zur Entstehung der Dimension, 'Junktion'*, il retrace le parcours qui l'a mené des linéaments de sa réflexion au présent ouvrage, parcours jalonné en particulier par une constellation de monographies réalisées dans la dynamique université de Fribourg-en-Brisgau. Cette longue maturation nous vaut un travail d'une grande portée qui doit intéresser les romanistes soucieux de mettre en perspective des phénomènes linguistiques fondamentaux.

Le mérite de W. Raible est en effet de constituer la jonction comme une dimension de la langue, au sens où l'entend la recherche sur les universaux de l'École de Cologne, animée par J. Seiler. A ce titre, définie comme toute relation établie entre deux éléments propositionnels ou deux représentations de procès, la jonction est située dans ses deux composantes, illustrées par un tableau final élaboré à Siegen en 1977, lors d'une université d'été, et dont le présent travail constitue comme un commentaire multiforme:

- verticalement, elle peut se réaliser selon un ensemble de **techniques**, diversement exploitées selon les langues, s'étageant entre deux principes qui constituent deux pôles opposés:
- le pôle de l'**agrégation**, celui de la juxtaposition paratactique à verbe fini, à ordre variable, où les propositions sont assertées sans lien («Pierre ne va pas à l'école. Il est malade» vs. «Pierre est malade. Il ne va pas à l'école»);
- le pôle de l'**intégration**, celui des unités intégrées dans le syntagme nominal, où la relation est exprimée par des prépositions, des cas («Vu sa maladie, Pierre ne va pas à l'école») ou dans des rôles actanciels (comme le bénéfactif).

Du pôle agrégatif au pôle intégratif, l'on passe donc du plan +verbal – celui des relateurs verbaux – au plan –verbal, celui des relateurs nominaux, la zone de transition (ou point de bascule) étant celle des modes non finis ou nominaux du verbe,

comme l'infinitif – bifrons par excellence –, les formes du gérondif et du participe. Les éléments pleinement intégrés peuvent constituer un nouveau point de départ pour une nouvelle agrégation, selon un processus en spirale.

– horizontalement: les techniques de jonction expriment un ensemble de **relations** servant, grossièrement, soit à la caractérisation d'un événement, soit à l'insertion d'un événement dans son contexte: W. Raible distingue ainsi 18 relations, allant de la condition à l'origine (en passant par le motif, le moyen, l'instrument, la cause, la concession, le but, la conséquence, le rapport...), étant entendu que, pour reprendre le cadre noématique de K. Heger, toute relation exprime fondamentalement le rapport interne entre deux contenus propositionnels. Une même relation peut évidemment être rendue par des techniques de jonction différentes.

Cela dit, W. Raible se livre à une prospection systématique des paramètres entrant en jeu dans la jonction, en faisant appel à une large palette de langues, tant anciennes que modernes, tant indo-européennes qu'«exotiques», qui lui permettent d'illustrer des phénomènes majeurs, tel celui de la sérialisation, caractérisée comme une sous-dimension, qui soude dans une même unité, deux procès aux sens étroitement apparentés (ainsi de wè ze awa: 'aller + chercher + eau', dans le créole à base portugaise de Príncipe (golfe de Guinée), par exemple; cf. en allemand er geht und er holt Wasser --> er geht Wasser holen).

Le second chapitre, explorant le vaste éventail des techniques, dégage en particulier deux composantes importantes du champ:

- celui de la **coalescence**, qui met en jeu, en particulier, les relations entre les actants, dans la corrélation, par exemple, déjà évoquée ci-dessus (cf. la coalescence par corrélation réciproque dans les proverbes, bimembres, du type *wer... der* en allemand / qui... si en ancien français);
- celui de l'échelle de finitude du verbe dont la réduction est un indice d'intégration; certaines langues offrent en ce domaine des degrés d'une extrême finesse, comme le finnois pour l'infinitif, qui va de l'infinitif le plus fortement verbal à l'infinitif offrant le maximum de propriétés nominales (cf. aussi l'infinitif personnel en portugais, avec ses possibilités de marques nominales).

Le troisième chapitre explore le champ complexe des relations qui jouent un rôle dans la jonction, en accordant une attention particulière au système noématique de K. Heger, dont l'application à la jonction est éclairante.

Le paramètre diachronique ensuite. Si, selon la célèbre formule de H. Paul, les syntagmes d'aujourd'hui représentent les morphèmes de demain, la jonction offre un terrain privilégié du processus de grammaticalisation, les techniques plus agrégatives constituant par principe le point de départ diachronique des techniques plus intégratives. Illustré par les exemples d'évolutions majeures se développant, entre autres, dans les langues romanes, le chapitre se signale par un éclairage particulier de la para-hypotaxe, qui représente un degré intermédiaire dans un continuum allant de la parataxe à l'hypotaxe (d'aucuns parlent aussi de coordination – co-subordination - subordination): l'ancien français, dont la souplesse de systèmes se manifeste aussi dans les degrés du style direct/indirect, en offre des témoignages intéressants (Qui plus i met et plus i pert. Qui m'aime et mon chien).

Dans le paramètre diastratique/diaphasique, la jonction est étudiée dans ses réalisations écrites et orales, non pas selon une simple opposition binaire, sommaire et réductrice, mais selon deux aspects mis en relief par les travaux de P. Koch et W. Oesterreicher:

- le **medium** du code phonique / graphique;
- les **degrés de distance** dans les conditions de communication, s'échelonnant entre deux pôles (dans le code phonique, ainsi, le pôle +proximité est illustré par la conversation familière, le pôle +éloignement par l'exposé «préconçu»).

Les techniques de jonction se modulent en fonction de ces aspects, où interviennent les éléments pragmatiques: les créoles – langues de proximité ayant en commun avec les langues romanes vulgaires qui commencent à s'écrire de représenter le «basilecte» au regard de l'«acrolecte», dans une situation de diglossie – offrent ainsi des techniques de jonction intégratives élémentaires mais ayant tendance à devenir plus élaborées par emprunts aux acrolectes (le créole mauricien se modèle ainsi volontiers sur le français chez les intellectuels; cf., entre autres, «La situation linguistique à l'Île Maurice», dans le cadre de la série *Tire ta langue*, émission de France Culture du 2.11.94, rediffusée le 2.8.95, où J. Maunick parle d'un «créole de salon»). Le phénomène est comparable à la relatinisation relative de la syntaxe dans les premiers textes romans, la scripturalité favorisant le développement des techniques intégratives.

Remarquable aussi est, dans ce chapitre comme dans le précédent, l'attention accordée à l'ontogénèse, où les techniques d'intégration ne s'acquièrent que progressivement.

Couronné par un panorama dégageant de nouvelles perspectives sur les paramètres étudiés (échelle de finitude - coalescence - éventail des techniques - aspects typologiques - verbes grammaticalisés de manière privilégiée), ce travail, fortement documenté, est accompagné d'une importante bibliographie et d'un index fourni.

L'ensemble fournira une riche provende au romaniste, qui y trouvera, au-delà des exemplifications des langues romanes, dont les créoles, entre autres, matière à méditer et à élargir son champ de vision. L'étude de la jonction témoigne en particulier que les dimensions universelles, les processus fondamentaux du langage, fonctionnent en continua, en échelles, en degrés, dont seules des représentations scalaires peuvent rendre compte: c'est un point que nous avions souligné ailleurs (cf. le compte rendu de Romanistik, Sprachtypologie und Universalienforschung. Beiträge zum Freiburger Romanistentag, 1987, W. Raible éd., Gunter Narr, Tübingen, dans la Revue de Linguistique Romane, 53, 1989, p. 491).

Appelé à devenir un ouvrage de référence, cette étude est aussi porteuse de promesses, et l'on conçoit ses applications à l'examen de techniques de jonction et de leurs relations dans des langues particulières, en diachronie comme en synchronie. Elle a déjà des prolongements dans le récent travail de J. Müller-Lancé, que nous recensons ici-même, auquel il fournit une des composantes majeures d'analyse (Absolute Konstruktionen vom Altlatein bis zum Neufranzösischen, Gunter Narr, Tübingen, 1994. ScriptOralia, 64).

Claude BURIDANT

Johannes MÜLLER-LANCÉ, Absolute Konstruktionen vom Altlatein bis zum Neufranzösischen, Gunter Narr Verlag, Tübingen (ScriptOralia, 64), 1994, 390 pages.

Les constructions absolues du français contemporain ont bénéficié, ces dernières années, d'un intérêt renouvelé chez les linguistes, et certaines d'entre elles en particulier, que des grammairiens enregistrent comme «compléments de manière propositionnels», constituant un nexus nominal.

De ce dernier type de construction, S. Hanon s'est fait une spécialité dans une série de travaux couronnés par sa thèse, publiée en 1989 (Les constructions absolues en français moderne, Peeters, Louvain-Paris, Bibliothèque de l'Information Grammaticale, 18). I. Choi-Jonin reprend la question dans sa thèse de 1991: elle se livre à un très long examen des critères de classement et d'identification retenus par S. Hanon, en particulier de la notion de possession inaliénable, subsumée par la relation entité-partie, pour élaborer, de ce nexus nominal, une analyse reposant sur l'approche pronominale mise au point par C. Blanche-Benveniste et K. Van den Eynde: elle dégage ainsi, en renversant la perspective adoptée par S. Hanon, les traits syntactico-sémantiques de la construction du type «les yeux fermés» commutable dans tous les cas avec comme ça (Étude des compléments de manière non prépositionnels du type «les yeux fermés», Thèse dactylographiée, Université de Provence (Aix-Marseille I)). Un des mérites de la thèse d'I. Choi-Jonin est de montrer, entre autres, in fine, que l'emploi de la préposition avec dans ce type est loin d'être une variante purement stylistique du nexus absolu, mais qu'il lui permet de fonctionner comme un élément régi par le verbe sans avoir recours au rapport entité-partie.

Des études plus larges ont situé les constructions absolues du français contemporain, et en particulier les constructions à participe, dont les formes en -ant, dans une perspective évolutive; il tend à s'en dégager une communis opinio selon laquelle ces constructions, bien connues du latin, où elles ont été abondamment étudiées (cf. la mise au point de G. Serbat sur l'ablatif absolu dans la Revue des Études latines, 57, 1979, pp. 340-354) se seraient étiolées, devenant archaïques, pour être confinées dans un registre littéraire soutenu. Telle est l'opinion de R. Coleman, qui parle de leur «grandeur et décadence» («The Rise and Fall of Absolute Constructions. A Latin Case History», Subordination and other Topics in Latin. Proceedings of the Third Colloquium on Latin Linguistics, Bologne, 1-5 April 1985, Benjamins, Amsterdam/Philadelphie, 1989, G. Calboli éd. (Studies in Language Companion Series (SLCS), 17, pp. 353-374)). P. Lyer voyait déjà dans les constructions au gérondif dans les langues romanes en général des vestiges en voie de disparition (Syntaxe du gérondif et du participe présent dans les langues romanes, Droz, Paris, 1934).

Le présent ouvrage, issu d'une thèse de l'Université Albert Ludwig de Fribourgen-Brisgau, dépasse par son ampleur les monographies existantes, qu'elles soient résolument synchroniques ou largement diachroniques: comme son titre l'indique, il tente de donner un vaste panorama de l'histoire des constructions absolues du latin au français contemporain en traitant en particulier, conformément à la thématique privilégiée de la collection ScriptOralia, de l'emploi et de la diffusion du phénomène à l'écrit et à l'oral. Après une mise au point définitoire, J. M.-L. se propose ainsi d'étudier ces constructions (désormais abrégées CA) selon leurs types, leurs fonctions syntaxiques et textuelles, leurs traits sémantiques (dans les relations qu'elles expriment et dans leur rôle thématique/rhématique). Il s'appuie, pour ce faire, sur un large corpus de textes allant du latin archaïque au français contemporain, et sur une enquête menée auprès de locuteurs francophones appelés à juger du registre de telles constructions dans un questionnaire qui en présente une sélection représentative.

- J. M.-L. ne pouvait manquer de se heurter aux problèmes de définition de la construction: à l'issue d'un bilan critique des travaux dans ce domaine, reflétant au fond les grandes étapes de la linguistique, romane en particulier, et dégageant les points de controverse, il retient une définition générale en six points. La CA est:
 - une prédication enchâssée comportant un sujet et un prédicat, la cohésion des deux membres étant souvent marquée par l'accord en genre et en nombre, en cas dans les langues à flexion;
 - elle a un sujet propre, qui doit être différent de la proposition matrice;
 - le prédicat ne doit pas être une forme pleine du verbe, et pas un infinitif;
 - le prédicat ne peut être supprimé (construction-nexus selon Jespersen (cf. supra), ou exocentrique selon Bloomfield), l'ensemble de la construction ayant un autre rôle syntaxique que chacun de ses éléments);
 - la construction a un statut de circonstant, et est donc facultative par rapport à la proposition matrice;
 - elle ne doit pas dépendre d'une préposition (et se distingue donc de la construction *ab urbe condita*).

Est couvert par cette définition un large ensemble de types de constructions à prédicat verbal – participes sous toutes leurs formes – ou nominal.

Après les traits spécifiques internes de la CA, J. M.-L. établit son statut syntaxique, à commencer par le statut par rapport à la proposition matrice, objet de débats indéfiniment renouvelés (proposition véritable/«complément de manière»). Il s'inspire largement, pour ce faire, de la thèse fondamentale de W. Raible sur la jonction (cf. supra p. 526). Dans ce cadre, où les techniques de jonction - dimension universelle - s'échelonnent scalairement du pôle le plus agrégatif (juxtaposition de propositions en parataxe) au pôle le plus intégratif (compléments régis par des prépositions, rôles actanciels), les CA représentent une technique de jonction entre coordination et subordination, technique elle-même graduée depuis les formes ayant le maximum de traits qui en font des propositions jusqu'aux formes les plus adverbiales (de l'exemple Garande ouvrant la marque d'un tir lobé à l'exemple les mains dans les poches, dans le Tableau de la p. 76. Sur le type les mains dans les poches, cf. infra cependant). L'intérêt de cette approche, encore affinée par J. M.-L., qui fait intervenir de plus le phénomène de la coalescence de l'agent parmi les marques d'intégration, est de comprendre aussi la dimension diachronique du processus de grammaticalisation: les CA peuvent devenir, au fil du temps, par intégration de plus en plus poussée, des mots de relation en perdant leur statut de prédication enchâssée (cf. compte tenu, eu égard).

Statut syntaxique par rapport au niveau du texte en second lieu: à ce niveau, les CA sont à compter parmi les phénomènes de contact qui interviennent dans la cohé-

rence textuelle en marquant, par exemple, les étapes de la progression (cf., chez César, his rebus cognitis).

Sont dégagées ensuite les caractéristiques générales des CA sur le plan sémantique. Les CA sont sémantiquement neutres, i.e. polysémiques, cette polysémie en condensé étant à la fois un avantage pour l'émetteur, et un inconvénient pour le récepteur, qui doit les décoder (cf. en particulier les constructions absolues du latin, langue à encodage facile, mais à décodage difficile selon H. Geisler, Studien zur typologischen Entwicklung. Lateinisch – Altfranzösisch – Neufranzösisch, W. Fink, Munich, 1982). Modales au premier chef – et J. M.-L. distingue ici la modalité se rapportant à la personne et la modalité instrumentale –, elles expriment préférentiellement une palette de relations logiques, déductibles d'éléments contextuels sémantiques et pragmatiques, parmi les relations inventoriées par W. Raible (temps, condition, cause et cause contraire = concession).

Les CA jouent enfin un rôle dans l'économie du texte: elles peuvent être thématiques, c'est le cas le plus fréquent, comprenant des éléments déductibles du contexte immédiat, et ce d'une manière marquée ou non par un anaphorique (cf. en latin his rebus gestis), ou rhématiques, apportant par exemple des compléments d'information en fin de proposition.

C'est à l'aide de ces éléments, constituant une solide armature théorique, que J. M.-L. explore le champ des CA du latin jusqu'à nos jours, en découpant des tranches chronologiques: latin ancien - latin classique - latin tardif et latin médiéval (précoce) - ancien français - moyen français - français moderne. Pour chaque époque est établi un échantillon de textes étalonnés selon une page normée de 35 lignes de 10 mots: l'ensemble représente 50 textes de 3.000 pages normées, comprenant 900 exemples dont on peut mesurer tous les paramètres.

A chaque échantillon par époque est en effet appliquée une grille inspirée du cadre théorique. Sont ainsi examinés dans chaque tranche:

- la distribution des CA: fréquence selon les textes retenus, dans le discours direct ou non; importance des séries (les CA en chaînes); répartition selon les types de prédicats (participe présent, passé - adjectif - substantif);
- l'ordre des mots: position des CA par rapport à la proposition matrice; position respective des membres de la CA;
- la valeur propositionnelle de la CA, où jouent les phénomènes de coalescence de l'agent; jonction et expansion de la CA, indice de son niveau d'intégration (espèces et degrés d'expansion et expansions les plus fréquentes selon les types);
- les relations exprimées par les CA: dans les textes, selon les types, lexèmes privilégiés dans les CA comme sujets ou prédicats, indices de figement (opposition entre type et token); phénomènes de lexicalisation et de grammaticalisation; valeur fonctionnelle, i. e. thématique ou rhématique, de la CA.

Le dernier chapitre étudie les CA dans les productions écrites ou orales en les situant sur l'échelle des degrés de distance de la communication établie par P. Koch et W. Oesterreicher. On rappellera que, dans cette échelle, les degrés de distance s'échelonnent entre deux pôles: le pôle + proximité (illustré par la conversation familière, par exemple, dans le code phonique) et le pôle + éloignement (illustré par l'ex-

posé élaboré, dans le même code). Pour ce faire, J. M.-L. exploite, non sans des difficultés de classement, les données fournies par son large corpus de textes, tant écrits qu'oraux, tant du registre soutenu que du registre familier spontané, mais aussi, *in fine*, les résultats d'un questionnaire complémentaire proposant à des francophones un pannel de CA soumis à leur appréciation quant à leur aspect stylistique et leur domaine d'application.

De cette étude méthodique, qui rassemble des conclusions partielles à l'issue de chaque chapitre, se déduit un fort ensemble d'observations qui donne de l'évolution des CA du latin au français contemporain, jalonnée par des coupes successives, une image nuancée, rectifiant des aperçus schématiques et sommaires ou confirmant des aperçus partiels ici subsumés.

Dans son cours, cette évolution est loin d'être linéaire: elle prend plutôt l'aspect d'une sinusoïde, avec des périodes d'emploi abondant, comme en latin tardif, en latin médiéval et en moyen français, et des périodes d'emploi restreint, comme en ancien français. Les concaténations de CA, en revanche, sont particulièrement fréquentes en ancien français, témoignant d'un style formulaire fortement empreint d'une oralité qui favorise la mnémotechnie. Les types n'ont pas tous la même vitalité: du latin au français contemporain s'observe une réduction des prédicats nominaux au profit des CA à forme verbale. La position par rapport à la proposition matrice n'accorde qu'exceptionnellement l'avantage à l'antéposition; signifiante apparaît la postposition, en complément rhématique. Quant aux membres de la CA ellemême, ils se fixent progressivement dans la séquence sujet-prédicat. Dans l'échelle de jonction, les techniques de l'ancien et du moyen français sont particulièrement intégratives. Pour le degré d'expansion, le latin classique offre sans doute le plus haut degré au regard du français contemporain, à l'autre bout, où les CA peuvent être particulièrement complexes pour former de véritables propositions. Les relations exprimées varient des relations modales personnelles aux relations temporelles causales, en un mouvement ondulatoire. Les rapports type/token suivent un mouvement analogue, les CA figées étant cependant variables selon les époques (cf. les calques du latin en moyen français). Enfin, la part des CA rhématiques augmente toujours plus du latin au français.

Au total, en résumant schématiquement, on peut dire que les CA, après la période de floraison du latin et de régression en ancien français, ont sans doute connu une reprise en moyen français, mais sans réel renouvellement, pour prendre un nouvel essor en français moderne, où elles apparaissent variées et acquièrent une valeur propositionnelle.

Le regroupement condensé de ces éléments pour une période donnée permet d'établir une sorte de photographie caractéristique des CA à cette période. Ainsi, pour l'ancien français, les CA sont de fréquence réduite, souvent concaténées, fortement intégrées, peu expansées; elles expriment surtout des relations modales personnelles se fixant dans des types: elles sont, pour l'essentiel, des éléments du style formulaire.

Quant à la position des CA dans l'échele de Koch-Oesterreicher, l'analyse du corpus permet d'induire qu'en dehors des textes contemporains du français spontané de la conversation familière, les CA peuvent se trouver à tous les degrés, et en latin comme en français elles ne pourraient être tenues comme spécifiques de l'écrit sou-

tenu, registre d'une langue distanciée. Le caractère proche/distancié des textes influerait moins sur la fréquence des CA que sur leur forme et leur contenu. En gros, dans les textes distanciés, la tendance serait à l'emploi des CA plus expansées, plus variées dans leurs relations et leurs lexèmes que dans les textes de proximité. Cette tendance, qui contrevient au principe énoncé par W. Raible selon lequel les techniques plus intégratives seraient principalement dévolues à l'écrit distancié et les techniques plus agrégatives à l'oral proche, est cependant à nuancer pour le français moderne et contemporain, où les traditions liées aux genres pourraient jouer un rôle dans la forme et le contenu des CA: les textes de presse offrent ainsi de façon significative des CA plus étoffées que les textes littéraires, même si ces textes se trouvent, à l'occasion, plus proches du pôle de la langue distanciée.

Ces conclusions, touchant le caractère oral / écrit des CA, se trouvent confortées par les résultats de l'enquête.

Pour approfondie et accomplie qu'elle soit, cette thèse peut appeler quelques réserves, que provoque en partie son ampleur même.

Si l'on admet volontiers que soient exclus de la CA les constructions introduites par une préposition rectrice (cf. supra la remarque sur avec), on conçoit plus difficilement que soit éliminé le nexus à préposition interne du type les mains dans les poches, considéré comme CA à la limite la plus intégrative dans le tableau de la p. 76. Cette restriction, qui aurait dû être signalée dans la définition générale de la CA, résumée p. 36, et qui l'est seulement à propos du corpus, p. 129, est justifiée par l'absence de correspondant en latin, n'offrant apparemment que le seul exemple crines usque ad pedes (Passio Bartholomaei, VII, 148, 5). Mais J. M.-L. semble ici victime d'une conception étroite de la comparaison. Éliminer ces constructions, c'est en fait soustraire de l'évolution tout un pan de constructions qui ont pris une extension considérable en français, comme le souligne J. M.-L. lui-même. («Diese Prädikatstyp ist im Lateinischen noch extrem selten, er wird aber dann im Französischen recht geläufig», p. 33). J. M.-L. est ainsi amené à l'éliminer au milieu d'une série, dans un exemple du Roland: Halbercs vestuz, alquanz brunies dublees, / Healmes lacez e ceintes lur espees, / Escuz as cols et lances adubees (710-12, ex. 153 et note 594). Dès cette époque, ce sous-type est répandu, qui concerne le rapport entité-partie dans les modalités descriptives; on le trouve donc avec tout ce qui peut être possession inaliénable (comme l'entend M. Herslund dans son étude sur Problèmes de syntaxe de l'ancien français. Compléments datifs et génitifs, Études romanes de l'Université de Copenhague, 1980, Revue Romane, numéro spécial, nº 21). Il apparaît ainsi artificiel de ne pas mettre en parallèle les exemples que l'on peut rencontrer:

- avec espee ou brant: les espees tretes (Mort Artu, 182, 21); l'espee trete (ibidem, 90, 64; 94, 50; 125, 113, etc.); l'espee levee contremont (ibidem, 112, 65) / les espees as poinz (e des haubers armés) (Wace, Becket, 5468); el pog destre l'espee (Ogier le Danois, 5109); el poing le branc levé (Aymeri de Narbonne, 924),
- avec lance: lances dreites (e fers levez) (Wace, Rou, II, 9080) / lance sor (le) fautre (Erec, 4415); (l'escu au col) la lance el poing (Erec, 141).

Il est aussi artificiel d'exclure les CA à préposition interne mettant en jeu l'une des parties du corps, comme poing ou main: sor (en) son poing un ostor mué (Yvain, 197), un faucon sor son poing molt grant (Fergus, 441); une grant maçue en sa main (Yvain, 291), etc.

D'importants écarts quantitatifs s'observent dans le corpus, selon les époques, dont l'auteur s'explique à propos, la sélection la plus fournie étant celle du français contemporain. L'on ne peut s'empêcher, cependant, de regretter la minceur du corpus pour certaines tranches, et même de s'interroger sur l'intérêt de certains échantillons: pour la période latin tardif - latin médiéval, le seul texte exploité dans cette seconde section est celui de la Vita sancti Alexii, rédaction latine de la vie du saint composée vers 1100. Faut-il considérer ce texte comme un chaînon-témoin de l'évolution? Ce seul échantillon peut-il être représentatif du latin médiéval précoce. Dans le seul genre des vitae, il gagnerait à être confronté aux vitae mérovingiennes, qui présentent sans conteste des emplois plus fréquents de CA que le latin classique, mais qui sont loin de se cantonner à des emplois monotones de lexèmes; à côté de CA stéréotypées, elles peuvent présenter une syntaxe très élaborée, comme en témoigne cet exemple parmi d'autres emprunté à l'une des vitae retenues par Michel Banniard dans la problématique de sa Communication écrite et communication orale du IVe au IXe siècle en Occident latin (Paris, Études augustiniennes, 1992. Cf. le tableau p. 276 et note 53, p. 277): Sicque episcopus, convocata agmina plurimorum monachorum, vel omni ecclesiae clero seu populo suburbano vel illius provintiae civitatis ob eius amorem undique advenientibus, totam noctem vigiliarum festa celebrantes, finitis matutinis laudibus, ipsum sanctum corpus cum magno tremore de loco, ubi sepultus fuerat, mutaverunt et in loco, ubi supra dictum est, transtulerunt die ascensionis Domini (Monumenta Germaniae Historica, SRM, V, p. 556).

Pour l'ancien français, le corpus peut apparaître également limité. Indépendamment du problème posé par le seul texte en prose retenu, la Conqueste de Constantinople de Villehardouin dans l'édition Faral, dont le manuscrit de base n'est pas le plus ancien, et qui présente une tradition manuscrite mêlée (H. Naïs observe ainsi qu'il est assez difficile d'accéder à un français en prose (non traduit) avant 1300 (Études de syntaxe de moyen français, Klincksieck, 1978, Recherches linguistiques publiées par le Centre d'Analyse Syntaxique de l'Université de Metz, IV). Discussion à la suite de l'exposé de W. Zwanenburg, p. 170), on peut regretter que certains genres soient absents, le genre didactique et le genre moral, qui auraient pu apporter des matériaux supplémentaires à l'analyse. Les concordanciers de textes médiévaux, qui ont proliféré ces dernières années, auraient pu aussi fournir de précieux auxiliaires de relevés. Il est curieux que ne soient pas signalées dans le corpus de cette époque les CA stéréotypées, (les types, donc, par rapport aux token) descriptives certes, mais symptomatiques, celles qui expriment la douleur, l'abattement, comme le chief enclin, le chief embrunc, auxquelles on pourrait ajouter, en acceptant les CA prépositionnelles: la main a la maissele, la main a la joe. Elles ont attiré l'attention de plusieurs médiévistes (Cf. entre autres, après E. Lommatzsch (Zeitschrift für Romanische Philologie, 43, 1923-24, p. 20 sqq.), Ph. Ménard: «Tenir le chief embronc, crosler le chief, tenir la main a la maissele: trois attitudes de l'ennui dans les chansons de geste du XIIe siècle», Actes du IVe Congrès de la Société Rencesvals, Heidelberg, 1967, pp. 147-155).

Des échantillons plus variés et plus nombreux auraient permis sans doute de rectifier (pour le latin médiéval) ou d'affiner (pour l'ancien français) les conclusions de J. M.-L.

Dans l'analyse de l'ordre des mots, i.e. de la position de la CA par rapport à la proposition matrice, il n'était sans doute pas inutile de faire intervenir un facteur mis

en relief par S. Hanon, dont les travaux sont quelque peu négligés. S. Hanon distingue en effet dans les CA, contrairement à J. M.-L., des CA à fonction essentielle, exprimant un rapport interne de relation tout-partie, ayant la fonction d'attribut du sujet et de complément d'objet direct, et les CA à fonction non essentielle, exprimant les relations de temps, cause, condition, etc., les deux constructions se distinguant par des tests syntaxiques: Pierre arrive les mains dans les poches → Pierre a les mains dans les poches / Le chat parti, les souris dansent → *Les souris ont le chat parti. «Quand elles expriment une fonction essentielle de la proposition, les CA occupent une place fixe: la place à droite du verbe. Quand elles remplissent une fonction non essentielle, elles peuvent être antéposées, interposées ou postposées au noyau verbal SV/VS.» («Les constructions absolues et l'ordre des mots», L'ordre des mots. Travaux de Linguistique, Gand, 14-15, 1987, pp. 237-247). On opposera ainsi les CA modales descriptives mettant en jeu la relation tout-partie, nécessairement postposées au référent, aux CA logiques mobiles par rapport au noyau verbal.

Certaines analyses ne sont pas toujours convaincantes: la distinction entre les CA thématiques et les CA rhématiques apparaît ainsi, à l'occasion, artificielle. C'est le cas pour l'exemple 162, p. 231: Descent a piet, a la terre se culchet, / Durement en halt si reclaime sa culpe, / Cuntre le ciel ambedous ses mains jointes (Roland, 2013-2015). Pour J. M.-L., la CA serait ici rhématique, le contexte immédiatement précédent ne livrant aucun repère quant à la manière dont Olivier récite la prière des morts. Il faut cependant faire ici la part du savoir partagé, le «Weltwissen» que J. M.-L. évoque dans la note 629, mais qu'il se refuse à prendre en compte pour ne pas laisser la porte ouverte à l'arbitraire des interprétations. Ce geste de prière fait partie des gestes stéréotypés de soumission et de demande de pardon, c'est un type déclenché par le contexte de la prière, comme d'autres gestes accompagnent l'expression de la douleur (cf. supra), la gestuelle symbolique ayant une importance considérable chez les médiévaux.

Ponctuellement, d'autres exemples sont mal interprétés, abusivement, comme des CA. C'est le cas de l'exemple 160: Les resnes de fin or estoient / De la u du frain departoient. / Trestout ensi apareillé / L'a li rois a Flore baillié (Floire et Blancheflor, 1209-12). Trestout ensi apareillié est ici analysé comme une CA thématique avec trestout comme sujet (!) et ensi déictique. Apareillié est en réalité apposé au pronom l' (= le cheval qui vient d'être décrit), trestout étant un adverbe renforcé. La Mort Artu offre un exemple de même facture: Et quand li rois entent que c'est Lancelos, il n'atent mie tant que il soit issuz hors del champ, einz saut avant et cort a Lancelot et l'acole tout ensi armé com il estoit (85, 10-14).

L'ablatif absolu en cascade serait également à éliminer de l'exemple 163, extrait du Pantagruel de Rabelais: Les herbes estoient sans verdure, les rivières taries, les fontaines à sec; les pauvres poissons, délaissez de leurs propres élémens, vagans et crians par la terre horriblement; les oiseaux tombans en l'air par faulte de rosée; (éd. Demerson, Paris, Seuil, 1973, p. 61. J. M.-L. ajoute de son chef un point-virgule après rosée, éliminant le reste de la phrase). Si J. M.-L. fait bien des rivières taries et des fontaines à sec des attributs, il refuse de le faire pour la suite, en s'appuyant sur la ponctuation de l'édition de référence. Cette interprétation semble erronée: il s'agit bien ici d'une suite d'attributs inscrits dans la description d'une «terre gaste» rappelant la sécheresse annoncée par le prophète Hélie, ce qui est plus conforme à l'édition de M. Huchon, qui a enregistré la bonne ponctuation de Rabelais, dont elle est spécia-

liste (Cf. son Rabelais grammairien, Droz, 1981, où elle traite particulièrement de cette question et des problèmes d'édition, en prolégomène à son édition). Il faut donc rétablir: ...Les herbes estoient sans verdure, les rivieres taries, les fontaines a sec, les pauvres poissons delaissez de leurs propres elemens, vagans et crians par la terre horriblement, les oyseaux tumbans de l'air par faulte de rosée... (Rabelais, Oeuvres complètes, NRF, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1994, p. 22).

Étant donné le caractère exceptionnel de ces interprétations douteuses, on peut penser que l'identification des CA dans l'ensemble du corpus est très largement fiable.

Comme on le constatera donc, en dehors du point d'interrogation que pose le latin médiéval, ces quelques restrictions ou annotations ne remettent pas en cause les lignes de force d'un travail de grande envergure qui donne, à coup sûr, le panorama le plus complet que l'on ait jusqu'à présent sur l'évolution des CA du latin au français contemporain.

Claude BURIDANT

DOMAINE ITALO-ROMAN

Aldo MENICHETTI, Metrica italiana: fondamenti metrici, prosodia, rima, Padova, Antenore (Medioevo e Umanesimo, 83), 1993, XXIX + 675 pages.

Metrica italiana se donne pour une description méthodique et circonstanciée des caractères prosodiques de la poésie italienne des origines à nos jours. Pour cela, l'A. tient soigneusement compte des différents états de langue contemporains pour évaluer et la conformité et les écarts des pratiques poétiques, ainsi que la fonction stylistique éventuelle de ces derniers. Bien que ces thèmes ne fassent pas l'objet de l'ouvrage, M. consacre deux chapitres aux structures rimiques et aux rimes «techniques».

L'ouvrage fait place à de nombreux commentaires, à des notes étymologiques sur l'origine des mètres et des formes, des notes relatives à la terminologie. Pour les textes anciens, l'A. distingue avec bonheur les faits propres aux manuscrits de ceux qui sont propres aux éditeurs, tâchant de retrouver dans la mesure du possible les intentions du poète. Il est souvent fait référence à des métriques étrangères, en particulier à la métrique accentuelle latine et à son évolution vers les vers rythmiques médiévaux, à la métrique des troubadours, aux métriques française et espagnole. Les conceptions des traités de poétique sont à l'occasion mentionnées. Le lecteur a donc affaire à une mine d'informations d'une grande richesse, et l'ouvrage est certainement appelé à faire autorité. On appréciera au passage la présence d'utiles mises en garde contre le mésemploi de certains termes, tels que le couple synérèse/diérèse que même certains métriciens manient inconsidérément. Que de telles préoccupations pédagogiques viennent s'ajouter aux compétences linguistiques et philologiques de l'auteur donne à cet ouvrage une place de choix dans la littérature critique. L'ouvrage de M. rassemble pour la première fois une masse d'informations qui rendront de grands services à ses utilisateurs. L'œil critique de l'auteur en fait enfin bien autre chose qu'une compilation: c'est le travail d'un métricien méticuleux qui a vécu de nombreuses années dans l'intimité des textes, ce qui rend sa réflexion d'autant plus précieuse.

Un premier chap. consacré aux notions générales (88 p.) fourmille en fait d'informations et de remarques de tout ordre, portant aussi bien sur le problème de la démarcation poésie/prose que sur le vers libre, l'exécution des vers, les rapports entre mètre et langue, mètre et musique, la notion de modèle, que sur les problèmes posés par la philologie textuelle du point de vue de la métrique. Dans les six chap. qui suivent, l'A. organise son livre de la manière suivante:

- 2. le compte syllabique et la dénomination des vers (74 p.)
- 3. syllabation au sein des unités lexicales (140 p.)
- 4. syllabation entre les mots (47 p.)
- 5. les accents (87 p.)
- 6. les pauses, la césure, enjambement, rejet et notions annexes (59 p.)
- 7. la rime (85 p.)

Un long sommaire détaille le contenu de l'ouvrage qui se clôt sur une bibliographie abondante de 64 p., et un glossaire des termes techniques (18 p.), qui servent également d'index⁽¹⁾. Ces listes facilitent considérablement la consultation de ce volumineux travail.

Dans les développements suivants, nous discuterons d'un certain nombre de problèmes que suscite la lecture de l'ouvrage, et que l'auteur évoque à l'occasion, dans la mesure où ces problèmes se retrouvent constamment dans les travaux de métrique et la production universitaire (pédagogique notamment) qui y puise ses outils théoriques d'analyse.

1. La notion de pied

Conformément aux habitudes, M. [31, 53] justifie le recours à la notion de «pied», sur des bases, naturellement, «syllabico-accentuelles», comme pouvant rendre service sur le plan descriptif. Il y a là à notre avis toute une problématique que l'on ne peut éluder. M. entend constater, en remontant des exemples de vers (réalisations) aux modèles des vers traditionnels italiens, la constitution de suites itératives de iambes ou de trochées pour lesquelles il use du néologisme d'«archimodèle» construit sur archiphonème, défini comme une structure très élémentaire, facile à percevoir et à mémoriser, qui remplit les fonctions en synchronie de «canone-guida latente» et auquel on peut ramener par abstraction les modèles éventuels, et à travers eux les réalisations multiples des exemples de vers [54]. Cet archimodèle serait constitué de la répétition régulière de «noyaux syllabico-rythmiques très simples», appelés pieds. La notion est intéressante et rejoint le troisième niveau rythmique que Dinu (1982a, 1982b) a identifié dans sa description du vers classique roumain, à ceci près que le corpus traité par Dinu relève strictement d'une métrique syllabico-accentuelle, ce qui n'est pas le cas, globalement, du vers italien, ce qui rend la notion plus ou moins praticable selon le sous-corpus envisagé: sa pertinence pour les mètres simplement syllabiques est en effet a priori discutable tant qu'une étude statistique n'a pas mis en évidence de tels schèmes directifs, comme Bertinetto a pu le faire pour l'endecasillabo dans la Divine Comédie.

⁽¹⁾ Le glossaire de Beltrami (1994) complètera utilement celui de M.

La notion de pied des métriciens grecs et latins n'est fondée que parce que le vers repose sur une structure particulière constituée de modules définis sur des critères quantitatifs, avec des positions marquées, et d'autres non marquées. Ainsi, dans le cadre de l'hexamètre dactylique, la détermination d'un dactyle ou d'un spondée ne se fait pas uniquement sur la base de l'identification d'une succession d'une longue plus deux brèves ou de celle de deux longues: elle se fait avant tout dans le cadre d'un module déterminé qui assigne des frontières sans lesquelles aucun pied ne peut être identifié: c'est du reste l'absence d'une telle structure qui permet à M. de n'évoquer que «par scrupule documentaire» l'hypothèse accentuelle de Camilli sur la métrique prélittéraire [97]. Maintenant, il peut arriver que la structure métrique n'accepte pas de variation, rendant impossible l'identification assurée de modules quantitatifs: on assiste alors chez les métriciens à des polémiques interminables, chacun proposant un découpage différent d'une séquence de longues et de brèves au sein de laquelle aucune frontière ne peut être argumentée d'une manière décisive [cf. 31-2]. Or, une structure modulaire telle que celle de l'hexamètre dit dactylique est inexistante pour la plupart des vers italiens traditionnels. On ne la rencontre que dans les mètres dits «à accents fixes». Dans de tels cas, et dans ces cas seulement, l'utilisation de la notion de pied, sur des bases cette fois-ci accentuelles, peut être fondée. Tel est le cas des endecasillabi dactyliques de l'Esercizio di metrica d'Ungaretti [55]: ٤~~٤~~٤~; à ceci près que tout le problème réside dans le placement des frontières; toutes les 3 syllabes certainement, du fait de la périodicité de l'accentuation, mais en commençant par où? La répartition des accents suggère que la séquence est divisible en unités de 3 éléments, mais on obtient dans tous les cas un résidu à l'une ou/et l'autre extrémité: 1°) /2~~/2~~/2~ qui peut se justifier ainsi: la séquence étant orientée, on considère son début comme coïncidant avec une frontière; 2°) 4/~~4/~~4/~ qui peut se justifier en invoquant l'idée que la posttonique finale a un statut différent (extramétrique) des atones succédant aux accents au sein de la séquence, et que la tonique de fin de vers constitue la fin d'un module rythmique; 3°) $\angle \sqrt{-2} - \sqrt{-2} - \sqrt{-2} - \sqrt{-2} = 0$, en considérant que la fin du module est constituée par la fin matérielle du vers: la séquence se construit alors à partir de la fin qui donne sa «tonalité» rythmique au vers. Si l'on se heurte déjà à de telles difficultés, comment justifier le recours à la notion de pied dans l'analyse du vers libre et de la prose rythmée, à moins de prendre pour frontières des frontières de mots (ou de mots phonologiques), ce qui implique un nouveau glissement de sens. C'est aller en effet bien au-delà du fait de substituer le paramètre accentuel à celui de la quantité. C'est ce glissement de sens que l'on observe dans le fait de caractériser bello comme un trochée, pallida comme un dactyle, volontà comme anapeste, etc. [31], là où il s'agit de mots dis- ou trisyllabiques paroxytons pour les deux premiers et d'un trisyllabe oxyton pour le troisième: on en arrive ici à confondre la structure accentuelle des mots avec les structures rythmiques qui ressortissent des énoncés ou des vers effectivement rythmés.

2. La dénomination des vers

Le second chap. s'appuie sur la tradition italienne qui caractérise les vers sur la base de la variante usuelle, à savoir paroxytonique, parce que cette variante est la plus «naturelle» du fait des structures accentuelles de l'italien, situation qui est également celle de la versification espagnole [100]. M. estime ainsi utopique le vœu de Rajna qui estimait bien nécessaire l'adoption d'un système unique pour tout le

domaine roman. Le fait que plus d'un siècle après que ce vœu eût été formulé la situation n'ait plus changé montre suffisamment ce qu'il avait d'utopique. Cette tradition choque, on le sait, l'usage français qui procède différemment. Parce que ce n'est pas là une simple affaire de traditions, il me paraît utile de réfléchir sur les fondements du problème, l'enjeu théorique me semblant fondamental. M. n'aborde pas le problème de savoir si l'usage italien (et espagnol: désormais IE) ou l'usage français (occitan, portugais et catalan: désormais FOC) trouve une quelconque légitimité théorique qui soit métriquement, et non pas seulement linguistiquement fondée.

- Si l'on reconnaît quelque pertinence à la notion d'isosyllabisme qui régit le vers italien comme les autres vers romans, force est de reconnaître que l'équivalence des différentes variantes n'est concevable que si l'identité numérique se fonde sur le nombre de syllabes allant du début à la dernière syllabe accentuée (Cornulier parle de syllabe «conclusive» du vers), ce que reconnaît bien sûr M., et non le nombre compris entre ce qu'il appelle les «marges réelles» du vers.
- 2.2. Du point de vue syllabo-accentuel: à s'en tenir aux cadences de ces différentes variantes, on a, pour les dernières positions, la situation suivante, avec, pour IE, la représentation symbolique qu'en donne M. [XVIII]; nous donnons à la suite les données correspondantes pour le décasyllabe:

	10	11	12	
endecasillabo piano	2	~		«11»
- sdrucciolo	2	~	~	«11'»
- tronco	~			«'11»
décasyllabe masculin	~			«10»
- féminin	~	~		«10'»

Cette analyse montre de manière immédiate ce qui, au-delà de l'allotropie, fonde l'identité du vers; le dernier accent tombe en effet uniformément sur la dixième position. Dans FOC, c'est cette position même qui donne son nom au vers, alors que dans EI, c'est la suivante, qui n'existe pas pour la variante tronca. Il serait évidemment capital de disposer de statistiques fiables sur la proportion de mots oxytoniques, paroxytoniques et proparoxytoniques susceptibles d'être promus à la rime en italien (limitées par conséquent aux mots «pleins», les autres formes n'y étant appelées qu'à titre exceptionnel). L'hypothèse selon laquelle le traitement de la rime en italien reflèterait un état naturel de la langue doit en tout cas être nuancé, car la

pratique de nombreux poètes italiens tend en fait à systématiser une tendance naturelle de la langue en interdisant ou, du moins, en restreignant à la finale des vers l'emploi de formes non paroxytoniques (ou assimilables). L'attitude d'un Dante montre par ailleurs que ce sentiment d'une propriété naturelle de la langue tend à perdre de sa pertinence en s'autonomisant, devenant ainsi le fondement d'une conception générale du mètre abstraite des conditions linguistiques particulières qui l'illustrent. Menichetti [100] cite ainsi tel passage du *De vulgari eloquentia* où, commentant un vers «masculin» de Giraut de Bornelh, le poète affirme que si l'on peut y reconnaître un décasyllabe, il n'en s'agit pas moins d'un endécasyllabe «secundum rei veritatem».

Ce n'en est pas moins la 10e position qui est métriquement pertinente dans l'endecasillabo, puisqu'elle fonde seule l'équivalence entre les 3 variantes: si la onzième syllabe a une signification quelconque, c'est par conséquent sur un tout autre plan que métrique: sur celui du linguistique. Ce sont en effet les structures linguistiques de la langue qui veulent que l'on ait ici 3 variantes, et là seulement 2; ce sont les mêmes structures qui veulent que la variante paroxytonique soit de fréquence très élevée ici, relativement minoritaire là. Ces syllabes post-toniques ne sont du reste pas soumises aux contraintes métriques telles que la synérèse systématique dans les mots du genre de via, lui, etc., ou l'application circonstancielle de la diérèse, de la synalèphe, de l'élision ou de la dialèphe; elles sortent ainsi du domaine proprement métrique où ces règles s'exercent, ce qui justifie le terme d'«extramétrique» dont on a pu user pour les qualifier, et celui de «surnuméraire» qui en découle. La systématisation éventuelle de la variante piana n'est métrique qu'au même titre que la règle de l'alternance des genres dans la versification française classique: il s'agit d'une règle de second ordre, non essentielle du point de vue de la nature du mètre au sens strict.

Un autre aspect important est le traitement de la rime qui prend précisément pour base la dernière syllabe tonique, ce qui peut très bien nous amener à voir dans la «position» finale du mètre, à savoir la 10^e , tant pour l'*endecasillabo* que pour le décasyllabe, non pas une syllabe au sens strict, mais une cadence «conclusive» du vers, entendue comme une syllabe tonique suivie ou non de post-tonique(s) selon le matériau linguistique utilisé, conformément à l'analyse de Beltrami (1981: 151 et 153). Plénat (1984: 173) a proposé, dans un cadre strictement phonologique, de concevoir le groupe tonique + post-tonique en français comme «hypersyllabe», ce qui me paraît donner un éclairage nouveau sur le problème.

2.3. La notion d'«endecasillabi sovrabbondanti in cesura» [169-71](2), classée parmi les cas d'apparente hypermétrie, n'est pas sans contradiction avec les principes généraux retenus par M. et hérités de la tradition. Le commentaire donné à l'exemple d'un vers de Monte Andrea: ed èm' ascoso – l'amoroso valore, est à cet égard significatif. Selon M., si les syllabes sont matériellement douze, le vers «reste un endecasillabo pour autant que le -o final d'ascoso n'est pas pris en compte». Or, dans un tel système apparenté au décasyllabe «épique» français, le traitement du premier hémistiche est structurellement identique à celui de la fin de vers: pourquoi la dernière post-tonique compterait-elle ici et pas là? Il n'y a en effet aucune différence

⁽²⁾ V. aussi pp. 546-8 pour de tels cas avec *rimalmezzo*, redevables ou non à l'auteur.

structurelle entre ce type de vers et la structure de la plupart de ce que M. appelle des *versi composti* dont il est du reste rapproché, tout en étant démarqué, p. 140-1. Ce qui semble avoir retenu M. est probablement l'autorité qu'exercent les principes fondateurs de la terminologie française pour laquelle un décasyllabe épique reçoit la même désignation nominale qu'un décasyllabe non épique, les éléments extramétriques étant systématiquement exclus du dénombrement, que ce soit en fin de vers ou en fin d'hémistiche: parler d'*endecasillabo* ici et de *dodecasillabo* là eût évidemment rompu cet attelage nominal. Le choix de M. a du moins l'avantage de refléter la référence culturelle qui fonde l'utilisation de cette structure chez les Italiens

Un fait me paraît enfin digne d'être noté, car il me semble révélateur de la nature du problème d'un point de vue épistémologique: M. désigne de temps à autre des vers français ou occitans en adoptant les critères terminologiques italiens. Ainsi, des heptasyllabes masculins sont désignés comme *ottonari tronchi*, les monosyllabes et dissyllabes d'Amédée Pommier de *bisillabi* et *trisillabi*, respectivement, etc. [cf. 108, 113, 130, 140...]. Le vers «Toujours aimer, toujours souffrir, toujours mourir» de Corneille est ainsi analysé '5+'5+'5 ou '7+'7 au lieu des transparents 4+4+4 et 6+6 [463]. Par ailleurs, si les étiquettes en usage (décasyllabe, etc. pour le français, *endecasillabo*, etc. pour l'italien) rendaient effectivement compte d'une propriété réelle des différents systèmes métriques, alors ces emplois particuliers seraient dénués de toute pertinence. Que M. passe ainsi de l'une à l'autre tend à montrer le caractère purement formel de ces étiquettes qui se coupent ainsi des fondements théoriques que la tradition leur reconnaît.

2.4. Le rejet par M. [110-1] du modèle génératif de Di Girolamo adapté de celui de Halle et Keyser: # P1 P2 P3 P4 P5 P6 P7 P8 P9 P10 # (s(ss)), montre plus précisément sur quoi se fonde la défense de l'analyse traditionnelle du vers italien. Le fait de devoir considérer la première post-tonique en fin de vers comme optionnelle lui semble en effet choquant, car la seconde «limite du vers» ne tombe pas normalement après la dixième position, mais après la onzième. Tout le problème est précisément ici: ce que la tradition italienne a en vue, ce sont les limites du vers (défini par ses «marges réelles»), qui a effectivement le plus souvent onze syllabes, ce que Halle et Keyser ou Di Girolamo ont par contre en vue, ce sont les limites du mètre. Si l'on tient néanmoins pour légitime d'identifier le «modèle de vers» à la variante la plus fréquente, on peut se demander comment serait traité le cas d'une langue répartissant équitablement ses variantes, par exemple, avec 50 % de terminaisons oxytones et autant de paroxytones, ce qui est du reste le cas pour une grande partie de la production versifiée classique (rimes plates en particulier) du fait de la règle d'alternance des genres. Si les frontières du mètre se situaient là où la tradition descriptive italienne les place, il faudrait considérer les variantes à cadence oxytone comme des cas d'hypométrie, ce que cette tradition se garde bien de faire.

Ceci étant dit, nous ne défendons pas pour autant le modèle génératif qui repose en fait sur une double visée: il entend rendre compte à la fois de la contrainte métrique (accent sur la 10^e syllabe) et des trois variantes terminales que celui-ci autorise: il se situe ainsi à la fois au niveau du modèle de vers et à celui des exemples de vers envisagés à un certain degré d'abstraction (ce sont des *types* prosodiques qui sont ainsi pris en compte). Si l'on ne dissocie pas ces deux visées, le

modèle s'avère peu satisfaisant. Il implique en effet que, par exemple, le *settenario* et l'hexasyllabe ont une structure différente⁽³⁾:

settenario # P₁ P₂ P₃ P₄ P₅ P₆ # (s(s)) hexasyllabe # P₁ P₂ P₃ P₄ P₅ P₆ # (s)

Pourtant, du point de vue strictement métrique, les deux types de vers reposent, mutatis mutandis, exactement sur les mêmes contraintes, les divergences étant simplement imputables à l'utilisation de langues dont diffèrent les structures accentuelles. Ce sont précisément ces spécificités linguistiques qui poussent M. à juger pire encore un schéma faisant abstraction des éléments «optionnels». A vrai dire, la notion d'optionnel est effectivement malheureuse, et on ne peut prétendre ignorer la réalité de ces spécificités linguistiques qui peuvent, j'y reviendrai, avoir des conséquences déterminantes sur la structure métrique elle-même dans son organisation interne. Le cas des estremi sillabici me paraît à cet égard éclairant: les sonnets de monosyllabes italiens tels que celui de Giuseppe Mezzofanti [130] s'inscrivent dans un tout autre système que les sonnets français de veine semblable; là où les Français ne cherchent pas à s'abstraire de la contrainte de l'alternance des genres (bien au contraire), les Italiens recherchent délibérément les monosyllabes tronchi, l'exploit consistant non seulement dans la recherche du vers le plus bref, mais aussi dans la variante rare offerte par la langue. On retrouve ici un souci étroitement lié, quoiqu'inverse, à celui de Dante qui proscrivait les oxytons à la rime.

2.4. De l'ensemble de ces considérations, il résulte que l'usage italien et espagnol n'est pas fondé du point de vue métrique. Il s'ancre dans des traditions où des considérations d'ordre linguistique ont pris le pas sur le point de vue métrique qui s'impose pourtant dans un tel cadre théorique: le modèle de vers s'identifie ainsi à la forme la plus fréquente. Le problème n'est au demeurant pas tant celui de la désignation que les traditions ont tellement confirmées qu'il serait vain de vouloir la remettre en cause. Il me semble plutôt résider dans la représentation symbolique des vers qui croit devoir s'y plier, jusque dans les répertoires métriques, et qui constitue sans aucun doute une difficulté dans le travail comparatif auquel on doit procéder avec les poésies française, occitane et catalane en particulier: l'hétérogénéité des normes descriptives oblige à de véritables opérations de traduction. L'utilisation systématique du système FOC me semble devoir s'imposer, autant pour ces raisons pratiques que pour les raisons théoriques exposées supra. Les sdruccioli peuvent être efficacement désignés par la notation «x'"». On aurait ainsi, pour l'endecasillabo, les notations 10', 10'' et 10 pour, respectivement, les 11, 11' et '11 de Menichetti.

Le principe du numérisme à l'italienne a pour conséquence que les vers qualifiés de pairs et d'impairs dans FOC voient leurs équivalents qualifiés d'impairs et de pairs respectivement dans IE [cf. 127]. Si l'on attribue à la notion de parité ellemême des propriétés particulières, ne va-t-on pas déceler des propriétés contraires dans des mètres équivalents? Il me semble intéressant, en ce qui concerne la pertinence de l'opposition dans la versification française, de renvoyer à l'article de B. de Cornulier (1989), dont les analyses et les conclusions mériteraient sans doute d'être étendues à IE. On aimerait connaître la raison éventuelle qui favorise l'homogénéité des mélanges de mètres sur la base d'une même parité [18].

⁽³⁾ Nous revenons ici à la notation de Halle & Keyser.

3. Paritas syllabarum et allotropie

3.1. Au moyen âge, le vers français et occitan, comme le vers galégo-portugais, pouvait se fonder sur deux systèmes d'équivalence fondamentalement différents, l'un étant l'isosyllabisme accentuel auquel obéit le vers italien, l'autre, beaucoup plus rare, étant ce que Mölk & Wolfzettel ont baptisé isosyllabisme arythmique⁽⁴⁾, fondé sur la parité des syllabes, sans aucune considération d'accent; prenons le cas de l'octosyllabe:

isosyll. accent.	isosyll. arythm.					
~~~~~ (8)	~~~~~~ (8)					
~~~~~~~~ (8')	~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~					

On sait que c'est ce dernier principe qui régit la «césure lyrique». Appliqué à l'italien, un tel système fonderait, pour un mètre du même genre, l'équivalence suivante:

Un tel système est rarissime, et l'absence à l'index des termes d'isosyllabisme arythmique et de césure lyrique est à cet égard significative. M. parle néanmoins, dans le chap. consacré au compte syllabique et à la dénomination des vers, de l'équivalence fondée sur la parité des syllabes [111-3]. Les deux ex. cités sont cependant typologiquement distincts. On a en effet affaire dans le premier cas à un traitement accidentel ne faisant par conséquent pas référence au système que j'évoquais; il s'agit de settenari (la syllabe conclusive du point de vue métrique figure en gras)⁽⁶⁾:

1	2	3	4	5	6	7
lo	qual	io	scris-	si^e	man-	do
a	lei	che	me'l	CO-	man-	dò

Dans l'isosyllabisme arythmique, l'appariement rimique ne s'accompagne en effet d'aucune altération prosodique: les paroxytons riment entre eux, indépendamment des oxytons qui riment en une série homogène. Dans le cas présent, on a en effet affaire à la systole dont M. expose ailleurs le principe [512 et 516]. Ce type de traitement, où le syllabisme l'emporte sur l'accentuation, est généralement considéré comme une rétraction d'accent, mais il existe des formulations plus prudentes⁽⁷⁾. Dans le second cas, Garzo fait rimer *paraclito:abito:placito*, avec *i* sous l'«accent métrique» (septième syllabe). Ici, le déplacement d'accent concerne l'ensemble des mots rimants, et non l'un (ou quelques-uns) d'entre eux. Il peut donc ici s'agir effec-

⁽⁴⁾ Cf. U. Mölk & Fr. Wolfzettel (1972: 28-9).

⁽⁵⁾ Une notation plus satisfaisante du point de vue théorique pourrait être quelque chose comme 8, 8' et 8" pour, respectivement, les octosyllabes oxytons, paroxytons et proparoxytons.

⁽⁶⁾ Le circonflexe est un symbole de synérèse chez M.

⁽⁷⁾ Pour le problème des monosyllabes du type ce, je, etc., cf. p. 566, où M. voit des formes toniques au contraire de Buzzetti Gallarati.

tivement d'isosyllabisme arythmique, ces vers ayant le même nombre de syllabes que les *ottonari piani* environnants⁽⁸⁾.

Ce phénomène de la *paritas* se trouve parfois mis en œuvre dans la contrafacture. Tel serait le cas, selon Schulze [113], dans une *canzone* dont Giacomo da Lentini aurait emprunté la forme à Raimbaut de Vaqueiras:

M. estime que *paritas* et allotropie coexisteraient ici. Il faut entendre par là, m'explique l'auteur, que l'heptasyllabe masculin constituerait au niveau de la rime 'c' à la fois l'équivalent allotropique de 7' chez Raimbaut et l'équivalent de 6' selon la parité des syllabes chez Giacomo. Au demeurant, nous pensons l'un et l'autre que le rapprochement est abusif.

3.2. Au-delà de leur équivalence d'un point de vue général, il est un fait que les variantes allotropiques peuvent avoir une distribution discriminatoire, lorsque certaines conditions externes interviennent dans la structuration des textes (la «composition»): on songe d'une part à la poésie lyrique où le retour de la même mélodie contraint une distribution rigoureuse des différentes variantes, plus simplement aux contraintes imposées par la rime qui apparie nécessairement des vers homotones, et en ce qui concerne plus spécialement la poésie française, à la règle de l'alternance des genres de rimes qui revient en pratique à égaliser les proportions de vers féminins et de vers masculins. Dans la poésie italienne, la discrimination des variantes peut être pertinente dans le cadre de séquences périodiques de vers (strophes [cf. 539-40], couplets au sens strict) – ce qui peut même amener, pour contourner les difficultés offertes par les structures accentuelles de la langue, à user de formes apocopées [102] –, ainsi que dans certaines expériences techniques tels que le sonnet de monosyllabes, ou la généralisation de la variante sdrucciola.

L'«hétérogonie», c'est-à-dire la répartition libre des variantes allotropiques là où se présentent des récurrences mélodiques qui imposeraient une stricte homotonie, se rencontre, dans la poésie lyrique française et occitane médiévale, dans un certain nombre de pièces qui appartiennent à des cercles de production particuliers (paraliturgiques semble-t-il pour les textes français) qu'il conviendrait de circonscrire précisément. M. en donne pour exemple le fameux descort plurilingue de Raimbaut de Vaqueiras, mais il s'agit là précisément d'un descort, et, bien que la mélodie n'en ait pas été conservée, rien ne nous permet de douter de Raimbaut qui non seulement désigne ainsi sa pièce, mais explicite ce qui est l'une des caractéristiques du genre, l'hétérostrophie, entendant bien varier et les langages et les sons, l'isomorphie de surface n'étant qu'un artifice esthétique visant manifestement à créer une unité formelle au sein d'une formule où l'hétéromorphie est de règle.

4. Vers partis ou composés et césure

4.1. M. distingue entre versi doppi et versi composti [134 sq.], termes qui sont présents à l'adjectif dans l'index terminologique. La notion de versi composti se base

⁽⁸⁾ On notera l'absence de la variété tronca.

sur l'exclusion des premiers qui sont définis comme la combinaison de deux vers de structure identique ou la réduplication de vers simples [464]. M. les définit comme des vers résultant de l'appariement de deux vers simples de mesure différente [138] ou de deux membres autonomes et dissemblables [465], ce qui laisse à penser qu'il a en vue des segments prosodiquement autonomes (absence de «césure enjambante» et de synalèphe), ce que tendent à corroborer des passages tels que, p. 243, l'affirmation que les nœuds vocaliques descendants sont traités à la fin des premiers hémistiches des *versi doppi* et des *versi composti* comme à la fin des vers. Mais on trouve ailleurs des remarques ou des emplois contradictoires: ainsi la description comme *versi composti* coupés «7 + 5» de tels vers – en fait libres – de Montale [151], avec l'alternance 6' [4' = 6 + 5'(9):

1 2 3 4 5 6 7 1 2 3 4 5 ma le ver- me- ne,
$$^{\uparrow}$$
 l san- gue dei ci- mi- te- ri che fun- ghi- sce su sé... $^{\downarrow}$ ll ven- to del gior- no

C'est ainsi que la synalèphe est prise en considération pour reconnaître, non sans prudence au demeurant, dans quatre segments rimés d'un *discordo* de Giacomo da Lentini deux *ottonari doppi* [145-6]⁽¹⁰⁾. La nature de la dépendance qu'entretiennent les deux hémistiches de ces vers composés (au sens générique) est par conséquent des plus incertaines. En fait, on trouve dans le § 6, 4 du chap. 2 des exemples des trois grands types de dépendance que l'on rencontre dans la poésie médiévale française et occitane, types qui ont rarement fait l'objet d'une description correcte, et que nous proposons de décrire dans les termes suivants:

- indépendance, comme dans l'alexandrin ancien, qui admet la «césure épique»;
- dépendance à droite, comme dans l'hendécasyllabe français 7+4, qui connaît la césure enjambante, mais aucune des césures précédentes: c'est le premier segment qui est stable, les post-toniques éventuelles empiétant sur le second segment;
- dépendance à gauche, comme dans le décasyllabe lyrique, qui admet la «césure lyrique», mais pas la césure épique⁽¹¹⁾: le second segment est stable (c'est-à-dire sans empiétement du premier) contrairement au premier dont l'accent est anticipé d'autant de places qu'il est suivi de post-toniques.

Les exemples mentionnés par M. se laissent en effet facilement ranger dans ces trois classes: dans la première, on a le 7'+7'(12) accentuel d'Enrico Thovez [136] ou le 6' + 10' de Bernardino Baldi [138], et c'est à celle-ci qu'il convient de rattacher

⁽⁹⁾ Le second vers est donné comme *endecasillabo* p. XVIII. Je noterai dorénavant, dans les formules, «]» pour la synalèphe (ou l'élision), «[» pour la dialèphe.

⁽¹⁰⁾ Voir aussi l'acceptation de l'enclise à la frontière des hémistiches, critère dont Contini se sert pour envisager l'existence de *versi doppi* (145 à propos du *Ritmo laurenziano*).

⁽¹¹⁾ Il peut y avoir des cas plus complexes, où deux systèmes interfèrent, trahissant une interdépendance assez étroite.

⁽¹²⁾ Pour ne pas bouleverser totalement les usages, nous donnons la variante *piana* comme modèle.

les imitations du décasyllabe épique français présentées pp. 140-141; dans la seconde le dodécasyllabe du même, que M., suivant le système IE, qualifie de *versi di quattordici sillabe*, coupé de rimes internes (italiques)⁽¹³⁾:

```
10
                                                                   11
                                                                                13
                                                                                       14
                                                                         12
Ol-
                                                                         le
                                 lo
                                              no^ad i-
                                                            gno- bi-
      trag- gio
                    fa-
                          ce
                                        ver-
                                                                                fo-
                                                                                       glia,
E
      spo-
             glia
                    del-
                          la
                                 ric-
                                        chez- za,
                                                     che
                                                            gli
                                                                   diè
                                                                         10
                                                                                mag- gio
```

On a ici l'équivalence 7']6' = 7'[5'. Ce que j'appellerai, pour éviter toute ambiguïté, la fracture métrique, se situe entre les positions 7/8. Dans la troisième classe enfin se range le vers de *diciassette sillabe* de Prati [139]; la fin du premier segment figure en italiques:

```
2
          3
1
                                                10
                                                     11
                                                           12
                                                                 13
                                                                      14
                                                                           15
                                                                                 16
Tor- bi-
          da
                sui
                     mi-
                          se-
                                ri
                                      gi-
                                           ra
                                                sem- pre
                                                           la
                                                                 nu-
                                                                     be
                                                                           fa-
                                                                                 ta
                                                                                      le
                                     di
                                           quel-l'a- ria
                det- te
                          no-
                                                           not- tur- na
```

On voit tout de suite la singularité de ce type de vers où l'intégrité du second segment impose, en surface, un recul de l'accent sur le premier segment (5"[9' = 6'[9'), ce qu'il convient de comprendre comme une absence de marquage sur ce premier segment. A côté de ces grands types, on rencontre d'autres formes qui échappent à l'allotropie pour des raisons structurales, comme les imitations barbares telles que le 4"+3" du *Scoglio di Quarto* de Carducci, ou le 6+4" de Chiabrera, pour s'en tenir aux formes isosyllabiques.

Le cas des «versi doppi con rimalmezzo» soulève la même difficulté, car à côté de ce qui semble être un vers alternant de 8'+7' = 7'+8' [137; cf. 145] dans le *Ritmo laurenziano*, du 6+6 de Jacopone et de quelques autres, M. cite quelques vers brefs, en fait des heptasyllabes, qui se dédoubleraient, présentant pourtant une certaine hétéronomie; ainsi, dans l'*Estate* de Metastasio, à *l'affannato mietitor* (3'[3) correspond dalla fronte il suo sudor avec synalèphe (3']4)⁽¹⁴⁾.

L'analyse que donne M. du *tredecasillabo* de Govoni [132-3] me paraît intéressante. Bien que tous les exemples cités aient la forme 8'+3' = 8'+3" = 8'+3", M. nous dit que la quasi totalité des vers comptent dans la variante *piana* 13 syllabes, «senza beninteso esser riconducibili a versi 'composti'». Tels quels, il semblerait en effet que l'on ait affaire à des segments autonomes: on peut dès lors se demander ce qui fait la différence, car le problème général de la césure est probablement lié à ce genre d'analyse. On peut supposer que, ici, la coupe prosodique majeure du vers n'a pas tendance à être associée à l'accent fixe.

4.2. Le problème de la composition se pose également entre unités stichiques: il arrive en effet que des segments rimés, identifiés comme vers en raison de la rime, entretiennent des relations comparables à des vers composés où la solidarité des segments se traduit par des configurations prosodiques interdépendantes, avec des phénomènes de compensation ou de synalèphe interstichiques. Tel est le cas pour une pièce française que M. cite en la donnant erronément pour un cas de «synaphie» [108]. Cette notion, nous rappelle M., désigne dans le vocabulaire musical la conjonc-

⁽¹³⁾ La présentation analytique des exemples est nôtre.

⁽¹⁴⁾ Les rimalmezzo sont soulignées.

tion de deux tétracordes, ce qui a pour conséquence que la séquence résultante est composée de sept notes au lieu de huit. M. pense retrouver un tel phénomène dans le tournoiement des dames d'Huon d'Oisy. Son analyse peut être ramenée à ceci:

Selon M., le *e* d'*Espaigne* compterait double, comme fin du premier segment et début du suivant. Nous avons montré ailleurs (1989: 36) qu'il s'agissait en fait d'une structure reposant sur un décasyllabe sous-jacent césuré 7+3 (la «rime interne» fait du reste quelquefois défaut); comparer (les vers pairs figurent en italiques):

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
En	l'an	que	che-	va-	lier	sont	a-	bau-	bi	I 1-2: 7+ 3
La	com-	tes-	se	de	Can-	pa-	igne	brié-	ment	IV 1-2: 7'[2
vint	sur	un	che-	val	d'Es-	pa-	igne	bau-	chent	IV 3-4: 7'[2
ne	fist	paz	lon-	gue	bar-	ga-	igne a	a lor	gent	IV 5-6: 7']3

La forme dissylabique de briément est bien attestée (cf. Tobler-Lommatzsch).

4.3. M. reconnaît plusieurs sens au mot «césure», sur la base de l'usage qui en est fait, dont celui de pause linguistique vraie ou «syntagmatique» au sens générique, sans valeur technique ou pertinence métrique, appliqué par commodité à des vers singuliers [462 sq.]. Au sens «prosodique strict» (en fait «métrique»), M. la définit comme la frontière («stacco») qui coupe en un point précis et fixe le modèle de certains vers, déterminant deux hémistiches ou sous-unités stichiques. Il attribue à ce phénomène diverses qualités: 1°) il peut ne pas s'agir d'une pause; 2°) elle doit occuper une place métrique constante; 3°) elle est en principe incompatible avec l'attaque vocalique du second hémistiche (en fait, il s'agit plus précisément de la proscription de la synalèphe en cette position⁽¹⁵⁾). Les deux derniers points montrent que ce que M. a en vue est la césure des vers composés de deux segments autonomes, c'est-àdire dont les frontières réelles sont intangibles (absence de «césure enjambante») et dont la cadence est par conséquent sujette à l'allotropie. Entre ces deux sens extrêmes, M. mentionne d'autres acceptions qu'il considère non seulement comme légitimes, mais aussi comme utiles, à savoir dans des cas où les membres constitutifs n'ont pas cette autonomie, comme dans le décasyllabe de la Carmagnola, ou même des cas tels que l'ottonario du Magnifique où la «césure» n'est plus que «tendancielle».

⁽¹⁵⁾ Cf. pp. 136-7.

sur la base d'une des variantes (variante piana sans synalèphe: 3'+5'), nonobstant les allomorphes du type la cagione^esecranda qual' è? (3']6), dall'ignobile campo a strappar (3''[4]) ou Oh terror! Del conflitto esecrando (3+6'), etc. où la césure tombe non entre les 4º et 5º positions, mais au sein de la 4º (-ne^e-), ou entre la 5º et la 6º, ou entre la 3º et la 4º si elle ne sépare pas un clitique de sa base (Del / conflitto). Il semble donc qu'au sens «prosodique strict» (i. e. métrique), la place occupée par la césure est en principe constante (point 2), d'autre part, qu'elle se définit sur la base de la variante piana. Prenons l'exemple de l'alessandrino mentionné par M. [464] où l'on a, d'après l'échantillon fourni, l'alternance 6+6' ~ 6'+6' ~ 6''+6' (en haut, la numération à l'italienne, au-dessous, la française):

1	2	3	4	5	6	7	,	8	9	10	11	12	13	14
1	2	3	4	5	6	,	,	7	8	9	10	11	12	,
Et	en	Ie-	ru-	sa-	lem,			sí	con'	la is-	to-	ria	di-	se
la	ra-	í-	na^I-	- ta-	lí-	a		li	soi	pro-	pin-	qui au	- ci-	se
cui	pri-	mo	ser-	ví^a	fe-	me-	na,	a	mal'	ar-	te-	se	me-	se

Dans le système IE, ces vers compteraient uniformément 14 positions métriques, dont certaines pourraient être vides, plus une surnuméraire pour le troisième. Faut-il dire que la césure est entre 7/8, ou qu'elle est entre 6/8 lorsque 7 est vide, entre 7' et 8 dans le troisième vers, etc.? Dans ce cas, le principe 2 est violé (césure mobile). Ce qu'il y a de fixe, c'est l'accent en 6e position (comme en 12e). On retrouve ici les difficultés posées par la conception italienne du vers. On sait que Beltrami a pu apporter une réponse partielle à ce problème en considérant que la position métrique finale de l'endecasillabo peut être actualisée par une syllabe tonique suivie d'une ou deux syllabes (de fait, presque toujours des atones post-toniques)(16), ou, plus exactement d'une séquence «s(s(s))», ce qui peut être généralisé et signifierait que, dans le cas présent, -lía et femena occupent la 6e position, dise, -cise et mese, la 12e. D'un point de vue théorique, il y a cependant une impropriété à dire que la césure qui se définit sur des critères prosodiques, en relation, certes, avec une contrainte métrique, se situe entre la 6e position ainsi définie et la septième: il y a là en effet une confusion de niveaux, entre un niveau strictement métrique, constitué d'une séquence de positions, et un niveau prosodique (superficiel) où se situe effectivement la césure qui sépare du reste, plutôt que deux syllabes, deux groupes prosodiques ou, du moins, accentuels, problème qui revient ailleurs dans l'ouvrage.

4.4. Comme pour d'autres types de vers césurés, M. tend à assimiler plus ou moins la césure à une rupture prosodique d'une certaine force, telle qu'une pause. M. refuse certes en principe cette assimilation, s'opposant ainsi à un Di Girolamo par exemple, parlant de perceptibilité seulement virtuelle [468], et fait à juste titre un parallélisme avec la fin de vers où l'absence de pause n'a jamais occulté aux yeux des métriciens le terme métrique qu'il constitue. D'une manière plus précise, la césure se situe selon lui avant tout au niveau de la scansion, définie semble-t-il comme une sorte d'interface entre le modèle et l'exemple de vers [cf. 57-8]. On trouve cependant quelques expressions équivoques, telles que des *endecasillabi* «césurés nettement» ou «césurables» [473], où il semble être moins question de la scansion que de l'exécution des vers. Au-delà de ce problème général apparaît un autre, plus propre à l'*endecasillabo*. M. décrit ainsi la structure bipartite de ce mètre, recon-

⁽¹⁶⁾ Cf. supra, § 2.2, fin.

naissant la fonction secondaire, ou si l'on préfère, l'hétéronomie du second hémistiche: on a une première partie quinaria ou settenaria(17), la seconde partie contenant le nombre de syllabes nécessaire pour combler la mesure [397]: il aurait ainsi de 6 à 4 syllabes métriques, ou de 4 à 2 selon la variante en cause. M. se garde donc de parler de senario ou quaternario pour cet hémistiche, ce que la logique du système IE devrait pourtant suggérer. De fait, la césure peut tout aussi bien «tomber» au sein d'une position métrique; c'est le cas lorsqu'il y a synalèphe(18), sur les positions 5 ou 6, ou 7 ou 8: la notion d'hémistiche peut par conséquent ne pas coïncider avec le contenu total de positions métriques déterminées; dans ce cas de synalèphe, la césure «tomberait» par conséquent au sein d'une position (entre sempre et è dans le vers cité dans la note précédente). L'endecasillabo connaît donc une dizaine de césures, et cette mobilité a déjà pu faire obstacle à une description de type générativiste (19). Cette situation montre à l'évidence que la césure, définie telle quelle, n'a strictement rien de métrique, et qu'elle ne sert à désigner que des coupes particulières dont l'apparition est liée à une contrainte structurelle: elle ne sert à désigner que diverses manifestations prosodiques (en surface, donc) de cette contrainte qui relève quant à elle précisément de la métrique, et dont la manifestation la plus stable en surface est l'émergence d'un accent sur la 4e ou la 6e position. C'est une telle contrainte qui explique les particularités de l'alexandrin symboliste français dont la sixième position oppose longtemps une certaine résistance à l'affaiblissement corrélatif à un changement de structure qui admet progressivement ce que Cornulier (1982) appelle une «mesure de substitution», avec des accents sur les 4e ou/et 8e position, évolution longuement préparée par l'alexandrin romantique et son célèbre ternaire. C'est pour identifier précisément ces deux aspects que nous avons pu réserver le terme de «césure» à la contrainte en question, parlant de «coupes césurales» pour la coupe réelle qu'elle produit en surface (1992). M. Dominicy (1992: 163) préfère parler de ce que l'on peut traduire en «fracture» ou «brisure» (break) et de «césure» respectivement, et nous nous rangerions volontiers de son côté. Il introduit également une distinction corrélative qui n'est pas sans importance entre «sous-vers» (subline) et «hémistiche», le premier étant défini par la fracture métrique, le second par la césure. On ne fait par là qu'étendre à de nouvelles catégories la distinction que M. lui-même a été amené à faire pour la syllabe et pour l'accent (cf. infra, § 6). Il est intéressant de constater que les problèmes posés par la conception classique de la césure se sont trouvés occultés chez les métriciens français en raison de l'hégémonie exercée par l'alexandrin qui a sans doute davantage dominé la scène critique que le corpus poétique, ce qui n'est pas peu dire: la césure y «tombe» régulièrement entre la 6e et la 7e position, nonobstant les problèmes locaux posés par la liaison, l'élision et l'enchaînement(20).

⁽¹⁷⁾ M. parle ailleurs de césure *quinaria* ou *settenaria* pour des exemples de vers [472, 477], même dans les cas de synalèphe (*lagrimar sempre è 'I mio sommo diletto* où la 5° position est occupée par *-pre è 'I*).

⁽¹⁸⁾ On pourrait ajouter: liaison, élision ou simplement enchaînement.

⁽¹⁹⁾ Cf. Beltrami (1981: 157).

⁽²⁰⁾ Si l'on parle en termes de syllabes, la césure tombe en effet au sein de la 7e dans de tels cas (Oui j'irai dans son temple / adorer l'Eternel). Il suffit de renoncer à cette notion de syllabes, comme le fait Milner (1974), pour que le

L'analyse de M. a par ailleurs l'inconvénient d'occulter la raison qui peut fonder la singularité de l'endecasillabo: la mobilité apparente de la césure, non pas au niveau de l'allotropie elle-même qui ne fait que fonder des variantes d'un même type (l'endecasillabo a minori par exemple), mais au niveau des variantes fondamentales de ce vers: a minori et a maiori. Si l'on prend pour base l'élément stable associé à la césure (comme à la fin de vers), à savoir la présence d'une syllabe accentuée soit en 4e soit 6e position (comme en 10e), soit les «sedi portanti» dont M. parle dans son glossaire [672], on obtient deux segments de 4 et 6 syllabes dont la combinaison est à peu près constante, fondant une équivalence dans laquelle l'ordre des segments n'est pas pertinente à l'encontre de ce qui se passe pour la plupart des autres vers césurés, particularité qu'il conviendrait évidemment d'expliquer, ce que nous tenterons de faire en d'autres lieux.

5. Vers partis ou composés et vers à accents fixes

- 5.1. Le problème des pauses au sens large est certainement au cœur de la distinction entre vers césurés et vers à accent(s) fixe(s): c'est certainement la répartition des pauses qui peut nous renseigner sur le statut accordé aux accents fixes du vers, la césure elle-même étant en général associée à l'émergence d'un accent fixe. M. distingue justement entre différents degrés de frontière prosodique: pause au sens strict, suspension et joncture syntagmatique. A noter que si les deux premières semblent correspondre à des traits prosodiques fluctuants mais observables, la troisième correspond essentiellement à une catégorie plus abstraite dépourvue de fondement phonétique.
- 5.2. Ceci dit, il y a une caractéristique propre aux vers à accents fixes: c'est le caractère relatif de leur fixité. Ce fait est important pour l'interprétation qu'il convient d'accorder à cette structure accentuelle. Prenons le cas des settenari du chœur d'Ermengarda. M. nous indique [461] que les vers sont en majorité - 99 sur 120 - accentués sur la 4e, mais que 21 le sont sur la 2e. Ce qui est remarquable, c'est bien sûr l'absence d'accent sur la 3e pos., une distribution aléatoire ne pouvant aboutir à une telle situation. Cette absence est bien sûr à mettre en relation avec l'émergence d'un accent sur l'une des positions adjacentes. Il me paraît douteux que les 21 vers marginaux aient une quelconque fonction prosodico-stylistique telle que de «rompre la cadence». La structure de la langue est telle que des groupes accentuels de 2 syllabes sont nécessairement rares, aussi peut-on voir dans l'alternance de schèmes 4+2 et 2+4, soit une sorte de structure basculante, soit l'actualisation d'un rythme sous-jacent 2+2+2 (un «archimodèle» donc) impossible à réaliser systématiquement en surface sans renoncer à une partie considérable des ressources lexicales et syntaxiques de la langue, si l'on attend de l'exécution qu'elle se conforme aux ressources accentuelles de la langue, et non à une accentuation arbitraire qui rendrait tout possible. La prééminence du type 4+2 est peut-être quant à elle à relier à des tendances prosodiques générales de la langue, ce qui resterait évidemment à vérifier.

problème disparaisse, ce qui est assigné aux positions étant fondamentalement la voyelle à laquelle s'associent d'une manière plus ou moins étroite les autres unités phoniques.

6. Catégorie linguistique et catégorie métrique

Conformément à Di Girolamo (1973: 273), M. distingue à juste titre syllabe, au sens linguistique, et syllabe métrique, accent linguistique et accent métrique qu'il appelle *ictus* [110, 364...]. La première distinction est fondée sur le fait que la syllabation ne repose pas dans la versification sur les mêmes règles que dans la langue (ou tout au moins dans la description linguistique). La seconde distinction se fonde sur l'observation selon laquelle la contrainte posée par le mètre ne se traduit pas systématiquement par un accent au sens strict.

6.1. La «syllabe métrique» ne coïncide avec la syllabe linguistique(21) qu'au sein des mots, encore que la synérèse et la diérèse assouplissent, comme dans les autres langues romanes, le fonctionnement normal de la langue, phénomènes que M. étudie scrupuleusement. C'est à la frontière des mots que la «syllabe métrique» se démarque vraiment, la synalèphe (symbole: ^) produisant des combinaisons vocaliques qui ne ressemblent en rien aux propriétés phonétiques des diphtongues. Ainsi dans les vers ou syntagmes suivants: uno^ardore [141], so'^un bel puto [153], vera ^unzione [156], ch'egli^ha^in qua ^in là [161], per lungo ^e per traversa [170], La gola ^e 'l somno ^et l'otïose piume [174], dí ^et notte [175], etc. Par ailleurs, des coupures, voire même des pauses peuvent s'interposer au sein de ces grappes vocaliques comme dans ma le vermene, ^il sangue dei cimiteri ou Avanti, ^avanti, ^o sauro destrier de la canzone! [136], sangue salir la febbre sacra, ^il morbo / divino, ^ardore immedicabile, ^odio [140], De le tue smorfie, ^o ^a la grand'arte pura [358], ou mieux encore: che funghisce su sé... - ^II vento del giorno [151] ou Ma te non rivedo nel fiore, o amica di Nonna! *Ove sei, / o sola, etc. [138]. Si l'on admet que les sons en contact sont articulés «d'une manière toute naturelle» et qu'une pause peut s'interposer [173-4, 313], voire en faciliter l'exécution [319], force est de reconnaître dans le fondement de la «syllabe métrique» une structure qui s'articule à un tout autre niveau qui relève de la représentation mentale: les phonèmes en contact «vengano percepite mentalmente come costituenti un'unica sillaba metrica» [174]; c'est ainsi que M. fait relever la synalèphe de la psychologie et de la convention littéraire [313]. La notion de «syllabe métrique» ne repose par conséquent pas simplement sur un autre mode de syllabation que celui que la langue non versifiée peut induire, et le terme de «syllabe» peut à cet égard être trompeur.

M. [184] établit une distinction intéressante entre semi-consonne (élément phonologique ou morphologique quelconque réalisé comme [j] ou [w]) vs. semi-voyelle (même chose, réalisé de deux façons différentes, soit comme voyelles, soit comme consonne: [i] ~ [j], [u] ~ [w]). En pratique, M. [186] propose de réserver les symboles [j/w] pour les «semi-consonnes», et [j/w] pour les «semi-voyelles», projetant ainsi au niveau phonétique ce qui relève d'une distinction d'ordre fonctionnel qui gagnerait à figurer entre barres penchées. Il semble qu'une réalisation diphtongoïde ne tienne aucune place dans cette conception. Pourtant, ce n'est pas parce qu'un phénomène n'a pas le trait [+ syllabique] qu'il est pour autant de nature consonantique, comme c'est le cas dans les réalisations synérétiques de paura, etc. [cf. 207] ou le groupe èu [263 sq.]. Le e de Beatrice, celui des groupes eo (ex. geometra), ea (creature), oe, le

⁽²¹⁾ Dont la définition ne va du reste pas sans poser problème [cf. 176-7]. Elle n'est par exemple pas observable sur un oscillogramme et ne l'est que partiellement sur un spectrogramme.

o de oa (soave, Noarese) ou ao (Anfiarao), etc. ne peuvent par contre pas être interprétés comme des semi-consonnes lorsque le groupe occupe une unique et même position métrique [cf. 268-70]. Les semi-voyelles de M. se prêtent plus vraisemblablement à trois types de réalisations, avec la consonne, la voyelle simple et ce qu'on peut appeler un second élément de diphtongue, bien que divers stades de transition entre la voyelle et la consonne soient envisageables⁽²²⁾. Le fait que l'italien fasse rimer piede avec sede (ou vede), nuoce avec coce (ou voce) comme le français fait rimer fière avec frère contrairement à l'occitan qui ne fait pas rimer auzelh avec suelh [509] tend à indiquer que ce qui est en cause dans de tels cas n'est pas des diphtongues au sens strict, mais des groupes semi-consonnes plus voyelle.

Ce qui est évidemment pertinent au-delà de la syllabe, c'est la notion de position (M. préfère «sede») dont Bertinetto (1978: 11-2) pense sans doute, à tort me semble-t-il, qu'elle n'est pas telle quelle extensible aux versifications de type accentuel. C'est en effet à son niveau que la notion d'isométrie peut se fonder, et il est à cet égard incorrect de refuser cette notion à des vers tels que les pentamètres barbares de Carducci [465], où le premier hémistiche a, comme le second, 5 positions métriques dont les positions impaires sont toujours occupées par une longue, mais les positions paires peuvent y être occupées par une longue ou par deux brèves, alors que cette seconde réalisation seule est possible dans le second hémistiche. En d'autres termes, isométrie et isosyllabisme sont deux notions distinctes. Pour en revenir aux mètres traditionnels de l'italien, le fait que les positions métriques sont le plus souvent occupées par une syllabe linguistique justifie au moins partiellement la dénomination de M. Si elle n'est pas tout à fait satisfaisante, il paraît bien difficile dans l'état actuel de la réflexion métrique de proposer mieux.

6.2. M. reconnaît les incertitudes liées au problème de l'accentuation qui ne repose pas sur des bases objectives et univoques, et retient le principe d'une démarche empirique guidée par la reconnaissance des tendances rythmiques principales de la langue. D'une manière plus précise, M. juge peu correct de s'appuyer sur une conception fixiste de l'accent qui en ferait une propriété du mot pour préférer une approche subordonnant l'accent à la structuration prosodique des énoncés. Ce n'est pas là s'abandonner à une aveugle subjectivité: M. est attentif aux caractéristiques du matériau linguistique qui conditionnent l'émergence éventuelle d'un accent sur les monosyllabes et, consécutivement, l'effectuation ou non de la synalèphe, plus facile après voyelle accentuée [cf. 334]. M. prend ainsi en compte les paramètres suivants: ralentissement du débit, intraposition d'incises, inversions, succession de particules («parolette aggregabili»), longueur des mots, ou plutôt, des groupes accentuels.

M. distingue l'«ictus métrique» de l'accent proprement dit, définissant le premier comme, nous traduisons, «appui suggéré ou requis par l'allure rythmique du modèle de vers» [364-5]. Pour M., le rythme obéirait à des principes d'inertie horizontale (tendance à l'itération et décomposition des modules rythmiques longs en segments identiques (01000100 → 01010101), ou verticale (entre vers, le profil rythmique dominant tend à s'imposer à son entourage), cette inertie tirant partie d'éléments non accentués en langue ou incertains (mots grammaticaux), pouvant même entraîner une dévaluation d'accents «linguistiques» [364]. Il y a évidemment là une problématique sous-jacente qui est la part de l'exécution et celle du mètre. M. retient comme

⁽²²⁾ Cf. par ex. Straka (1979: 159-65).

modèle de l'ottonario de la «canzona di Bacco» de Lorenzo de Medici la formule ~~~~ à deux «ictus métriques», en vertu du fait que les accents en position 3 et 7 ont une fréquence élevée et ne seraient pas sujets à «glissement», contrairement aux accents qui peuvent apparaître sur les première et cinquième positions par «décomposition». Mais l'application des concepts d'«inversion de battue» et de «glissement» d'accent présuppose l'existence d'une sorte de modèle plus profond qui serait constitué de l'alternance position accentogène/non accentogène (archimodèle). Rien ne prouve en effet que la répartition des accents en dehors des positions 3 et 7 ne correspond pas à ce que donnerait une répartition aléatoire compte tenu des propriétés accentuelles du matériau linguistique utilisé. La longueur moyenne des groupes accentuels laisse en effet prévoir que l'on n'aura pas une grande proportion d'accents sur les positions 1 et 5 (on obtient alors des GA brefs de 1 ou 2 syllabes), et encore moins sur les positions 2 et 6 en raison des juxtapositions d'accents que cela implique. Il paraîtrait par ailleurs normal que les ictus métriques soient mieux protégés de ce genre de contact que des accents libres, mais ce point reste à prouver. L'existence de juxtapositions d'accent peut de toute façon être considérée comme une simple conséquence de propriétés prosodiques générales, et non comme le résultat de l'inversion d'une structure rythmique attendue, en vertu, semble-t-il, de ce que recouvre le concept d'inertie rythmique. Ceci implique que les accents qui apparaissent sur des positions neutres du modèle métrique sont en concurrence libre, compte tenu notamment de la fréquence des groupes accentuels de différentes longueurs. Il est par conséquent trompeur de parler d'accents «métriquement facultatifs ou 'optionnels'» sur les positions 1 et 5, et trompeur de définir les accents sur 2 et 6 comme le résultat d'une inversion de battue ou d'un déplacement d'accent [cf. 367](23).

7. La rime

C'est ici que se manifeste pour l'essentiel la diversité dialectale de l'italien, et M. accorde une grande attention aux latitudes que pouvaient prendre les poètes en s'appuyant sur cette diversité qui donne tout aussi bien naissance à des rimes imparfaites au gré des aléas de la tradition manuscrite. L'une des particularités les plus remarquables de la rime italienne est sans doute la neutralisation de l'aperture des voyelles et du voisement des consonnes de graphie identique, sur le modèle sicilien: cette neutralisation affecte en effet les phonèmes [e/ɛ], [o/ɔ], [s/z] et [ts/dz] qui correspondent aux graphèmes ambigus bien connus de l'italien, «e», «o», «s» et «z», et constitue par conséquent des sortes de rimes «archiphonémiques» remontant aux origines, si l'on excepte le traitement discriminateur ancien de «z», mis en évidence, à la fin du siècle dernier, par d'Ovidio [510].

Contrairement aux apparences, ce qui fonde la typologie de trois types de cadence – tronca, piana, sdrucciola – n'est pas exactement le nombre de syllabes, position que défend M. [242-3], mais un critère plus complexe où peut intervenir un élément de longueur: si la rime tronca se termine sur une voyelle accentuée, voire en consonne (dialectes gallo-italiens, formes artificielles de Chiabrera...), à l'exclusion

⁽²³⁾ M. parle d'«accento ribattuto» sur la 6e, «provocato qui da un'inversione di battuta».

du premier élément de diphtongue dans les diphtongues descendantes (qui se prêtent au demeurant à des traitements hétérogènes: comparer *lui* à *lei* ou *lai*), la rime *piana* se termine sur une voyelle post-tonique ou sur une semi-consonne, ou sur une diphtongue ascendante, et l'on sait que ce type de diphtongue est traité comme n'occupant qu'une seule position métrique au sein du vers: la notion de rime bisyllabique pour rime *piana* nous paraît par conséquent inappropriée, à moins de s'inscrire dans un cadre lyrique. La rime *sdrucciola* se termine sur une voyelle post-post-tonique, et est bien de nature trisyllabique, même si le cas, au demeurant hétérogène, des *semisdruccioli* complique encore la grille. Le statut des diphtongues à la rime est par conséquent pour le moins problématique, et nous rejoindrions volontiers sur ce point le scepticisme, ou du moins le questionnement d'un Beltrami (1994: 150).

Il serait intéressant de voir dans quelle mesure les accentuations contre nature ne visent pas essentiellement à un assouplissement du système en affectant des unités qui, traitées normalement, eussent appartenu à des paradigmes rimiques restreints ou d'un intérêt stylistique limité: avec quoi peut-on en effet faire rimer colloca, replico et autres simile sinon avec des mots de même famille? Le déplacement de l'accent élargit tout de suite les possibilités. Dans le cas pièta, podèsta, etc. formés sur le nominatif, il ne peut être question de rétraction d'accent, et l'on peut se demander dans quelle mesure leur emploi ne vise pas à éviter des rimes pauvres ou morphologiques. Il n'y a pas plus de rétraction d'accent dans campàgna ou bàglia qui sont tous deux des gallicismes, comme l'indique M. pour le premier [515]: c'est évidemment pour cette raison que ces mots ne créent pas de difficulté du point de vue prosodique. Il n'en s'agit pas moins d'une violation du code linguistique, qui substitue aux formes vernaculaires des formes inspirées d'une langue étrangère (nous dirons des formes françaises italianisées). Quant au ginéccio de Rustico Filippi, il n'y a pas seulement rétraction d'accent, le e pénultième ayant disparu.

Si la paréchèse de l'Affò qui utilise une série de rimes -anto, -ento, -into, -onto est à rapprocher de procédés semblables chez les troubadours, ce n'est pas à leur héritier, Raimon de Cornet, qu'il convient de se référer, en tout cas pas à son tan ten tin ton qui relève d'un autre artifice que l'on retrouve chez les Catalans Joan Berenguer de Masdovelles, Lleonard de Sors et Francí de Castellví⁽²⁴⁾, mais à telles cansos de Bernart de Pradas ou de Daude de Pradas⁽²⁵⁾. Le jeu grammatical de Guittone (porta, porto, porti) est à rapprocher de telle autre canso de Raimon de Cornet⁽²⁶⁾.

Le problème de la synalèphe interstichique est sans conséquence sur la rime, mais il en a une du point de vue métrique, une même position métrique voyant la coexistence de l'ultime syllabe rimante et de la syllabe initiale du vers suivant. Nous

⁽²⁴⁾ Cf. Parramon nº [257]: 1-3 (le premier numéro est omis), 263: 1-2, 265: 1 (qui s'inspirent plus directement de la *canso* de Cornet) et 277: 2 (couplets pairs); cet auteur la décrit sous le nom de «rim al·literat». Il s'agit donc de formes monosyllabiques (ou une agglutination équivalente) dont le support consonantique s'étend à la consonne d'appui.

⁽²⁵⁾ Respectivement *Ab cor leyal, fin e certa* et *El temps d'estiu, quan s'alegron l'auzel*; cf. Billy (1989: 173-4). Les Catalans en hériteront; v. par ex. Parramon, nº 219: 252.

^{(26) [...]} ay plazer, quar mos cors se conorta; cf. Billy (1989: 175-6).

n'userons pas de cet artifice qui consisterait à remettre en cause la notion de vers, même si nous ne doutons pas que des vers ainsi liés peuvent constituer, au moins dans certains cas, une entité métrique supérieure: c'est plutôt un problème terminologique qui retiendra notre attention. Alors que Beltrami (1991: 350), qui suit l'usage commun, parle d'«episinalefe»(27), Menichetti parle de «sinalefe interversale regressiva», rappelant le terme d'«anasinalefe» dont usait Calboli & Moroni (575) [163]:

in mezzo^a quel pieno di cose ^e di silenzio, dove^il verbasco

Le terme adopté lui permet d'opposer le phénomène à un cas de figure particulier: l'«episinalefe» ou «sinalefe interversale progressiva» [106] lorsqu'une syllabe excédentaire d'une «rima eccedente» [529] est intégrée dans la position métrique suivante:

È l'alba: si chiudono ^i peta- [rimant avec segreta] li^un poco gualciti; si cova etc.

Ce qui est pertinent ici est néanmoins ce que l'on entend par «rime hypermètre» ou, selon la préférence de M., «excédente», qui n'est jamais qu'une variante de rime «tronquée» au sens des *Leys d'Amors*, comme l'a bien vu Beltrami (1994: 194), la synalèphe en question n'étant qu'un phénomène.

8. Conclusion

Si l'on revient aux déclarations programmatiques de 1982, où M. (1986) jetait les linéaments de ce que devait être un nouveau manuel de métrique italienne – en évoquant les défauts du manuel d'Elwert: conception normative de l'endecasillabo, le peu de cas fait du vers libre, l'imprécision du vocabulaire technique –, on peut constater que M. a plus que largement débordé son contrat moral. Encore qu'il ait limité son ambition, renonçant à un second volume qui aurait traité des formes métriques, abordées aussi bien sous l'angle historique que synchronique. Grâce à son travail, ainsi du reste qu'à celui de Beltrami, la métrique italienne est aujourd'hui bien mieux servie que la métrique française, par exemple, qui dispose d'une foule de manuels aussi ambitieux qu'étroits, ajoutant aux compilations précédentes des couches nouvelles de compilation assaisonnées à l'occasion de vues personnelles: faire un traité de métrique digne de ce nom est de nos jours une gageure pour un chercheur isolé, et l'on ne peut que saluer avec envie et admiration la parution de ce précieux travail.

Dominique BILLY

BIBLIOGRAPHIE

Abruzzese, Corradino. 1992. «'Si lavora e si fatica...': 'Des guillemets et des points de suspension qui changent le climat poétique'». *Scritti per Roberto Antonelli...*, Rome, pp. 136-77.

⁽²⁷⁾ Abruzzese (170 et 176, n. 68) précisait «episinalefe retrógrada». Sur l'étymologie du mot, cf. M. [107].

- Beltrami, Pietro. 1978. «Prosodia e distribuzioni lessicali nella 'Divina commedia'», *Metrica* I (1978), pp. 187-201; repris dans *Metrica*, *poetica*... («Ipotesi sul ritmo: prosodia etc.»), pp. 129-46.
- 1977. c.r. de Di Girolamo, *Teoria e prassi della versificazione*. In *Studi mediolatini e volgari* 25 (1977), pp. 243-58; constitue le chap. 6 de *Metrica*, *poetica*...
- 1981. Metrica, poetica, metrica dantesca. Pise.
- 1994. La Metrica italiana. Bologne. 3e édition.
- Bertinetto, Marco. 1978. «Strutture soprasegmentali e sistema metrico: ipotesi, verifiche, risposte». *Metrica* I, pp. 1-54.
- Billy, Dominique. 1989. L'Architecture lyrique médiévale. Montpellier.
- 1992. «L'analyse distributionnelle des vers césurés dans la poésie lyrique médiévale occitane et française», in Contacts de langues, de civilisations et intertextualité, IIIº Congrès International de l'Association Internationale d'Études Occitanes (Montpellier, 20-26 septembre 1990), Université de Montpellier, pp. 805-828.
- Calboli, Gualtiero & Moroni, Giuseppe. 1982 Grammatica italiana... Bologne.
- Cornulier, Benoît de. 1982. Théorie du vers. Paris.
- 1989. «Mètre 'impair', métrique 'insaisissable'? Sur les 'derniers vers' de Rimbaud». Le Souci des apparences, neuf études de poétique et de métrique rassemblées par M. Dominicy, Bruxelles, pp. 75-91.
- Di Girolamo, Costanzo. 1973. «Teoria e prassi della versificazione», *Strumenti critici* 21/22, pp. 269-82.
- Dinu, Mihai. 1982a. «Rythme et 'macrorythme' dans la versification roumaine», Revue Roumaine de Linguistique 27: 3, pp. 255-63.
- 1982b. «Moule et schémas rythmiques dans le vers roumain classique», id., 27 = Cahiers de linguistique théorique et appliquée 19: 1, pp. 51-61.
- Dominicy, Marc. 1992. «On the Meter and Prosody of French 12-syllable Verse». *Empirical Studies of the Arts* 10/2, pp. 157-81.
- Gavazzeni, Franco. 1984. «Approssimazioni metriche sulla terza rima», *Studi Dante-schi* 56, pp. 1-82.
- Parramon i Blasco, Jordi. 1992. Repertori mètric de la poesia catalana medieval. Barcelona
- Menichetti, Aldo. 1986 «Per un nuovo manuale di metrica italiana». *Metrica* IV, pp. 7-19 [présenté à Messine en oct. 1982].
- Milner, Jean-Claude. 1974. «Réflexions sur le fonctionnement du vers français», dans *Ordres et raisons de langue*, Paris, pp. 283-301.
- Mölk, Ulrich & Friedrich Wolfzettel. 1972. Répertoire métrique de la poésie lyrique française des origines à 1350. Munich.
- Plénat, Marc. 1984. «Toto, Fanfa, Totor et même Guiguitte sont des *anars*», in *Forme sonore du langage: structure des représentations en phonologie*, dir. F. Dell, D. Hirst, J.-R. Vergnaud, Paris, pp. 161-81.
- Straka, Georges. 1979. Les Sons et les mots. Paris.

DOMAINE IBÉRO-ROMAN

Diccionario para la enseñanza de la lengua española, Barcelona-Alcalá de Henares, Biblograf-Universidad de Alcalá de Henares, 1995, XXXII + 1248 pp.

Reseñamos aquí uno de esos trabajos lexicográficos de los que no anda sobrada la lexicografía del español. El *Diccionario para la enseñanza de la lengua española* (DELE) constituye en el terreno de la lexicografía práctica -digámoslo desde el principio-, una réplica de primer orden a los deseos expresados en múltiples propuestas de índole teórica⁽¹⁾, y se sitúa a la altura de las conocidas y meritorias obras de objetivos similares, aparecidas, sobre todo, en el ámbito anglosajón. En otras palabras, el DELE se ha confeccionado desde la base, en tanto que proyecto autónomo, y en función de unos criterios y directrices, respetados con escrúpulo en cada artículo y verificados, en su caso, mediante procedimientos informáticos.

A nuestro modo de ver, son cuatro los pilares básicos sobre los que se asienta la novedad y solidez del DELE. Primero, el público seleccionado como destinatario preferente de la obra -los estudiantes de español como segunda lengua de nivel intermedio-, carente, hasta ahora, de un instrumento lexicográfico específico. En segundo lugar, la acertada selección del núcleo léxico del idioma, que si bien no está basada por completo en un corpus filológico de datos escritos y orales, viene avalada por la solvencia lingüística y experiencia investigadora del equipo responsable del diccionario. Después, la redacción del conjunto de las definiciones exclusivamente en forma perifrástica, con un acervo limitado de palabras, persiguiendo su adecuación a la prueba de sustituibilidad, al rehuir la tentación de la sinonimia y de la metalengua del signo como recursos definidores, aunque, por otro lado, se haya renunciadio a la marcación del contorno en el interior de la definición. Y en cuarto lugar los ejemplos, que acompañan a la gran mayoría de las acepciones. Éstos, en buena parte obtenidos del Corpus VOX-Biblograf pero adaptados a los fines del DELE (p. XVI), se conforman siempre como una secuencia actualizada e identificable en el discurso -no hemos localizado muestras de los discutidos ejemplos neutralizados o «de diccionario»-, y cumplen, además de su finalidad mostrativa, funciones informativas complementarias, sobre las que volveremos más abajo.

Pero debemos repasar con más detalle las opciones lexicográficas de carácter general, y las informaciones concretas por las que el DELE se ha decantado, para que, en contraste con aquellas que ha desestimado, valoremos con mayor justeza la posición de esta obra en el actual panorama de los diccionarios del español. En cuanto a los planteamientos de partida, cabe decir que el diseño de un diccionario monolingüe para fines específicos supone, en sí mismo, un notable avance en un mercado lexicográfico, el español, que, señalando casi siempre el norte académico, gusta del diccionario passe-partout.

⁽¹⁾ Véanse, por ejemplo, para el español, los trabajos de H. Hernández, «Hacia un modelo de diccionario monolingüe del español para usuarios extranjeros», Actas del Primer Congreso Nacional de ASELE, Granada, ASELE, 1990, pp. 159-166; y C. Garriga, «El diccionario monolingüe de E./L.E.: análisis y propuestas», Universitas Tarraconensis. Filología. XIV, 1992-93, pp. 151-173.

Respecto de la selección del corpus léxico caben algunes reflexiones. Conocemos tanto las dimensiones de éste (unas 22.000 entradas, p. XI), cantidad compensada con un amplio desarrollo microestructural, como la variedad de fuentes del español contemporáneo que han nutrido el diccionario (intuición de los lexicógrafos, corpus filológico, estudios y diccionarios de frecuencia, léxicos de enseñanza, etc.). Sin embargo, en contraste con las aclaraciones sobre la preferencia de una transcripción fonética que refleja un uso diatópicamente minoritario (pp. XII-XIII), se omiten indicaciones sobre la extracción geográfica del corpus. Y no nos referimos con ello a que no formen parte del plan de la obra los términos o acepciones restringidos geográficamente, cuya ausencia en el DELE ni siquiera merece la pena justificar, sino a la consideración en que se haya tenido, sobre todo, al español de América al escoger el núcleo léxico de la lengua. En este sentido, parece claro que el DELE no rompe el cordón umbilical que sigue uniendo, en exclusiva, la lexicografía monolingüe del español a la variedad lingüística peninsular. Avalan esta interpretación las marcas geográficas sobre usos americanos que se deslizan esporádicamente en el DELE, aunque, su proyecto no las prevea. Estas indicaciones, sin espacio específico en la microestructura, dotan, implícita y automáticamente, a los términos así marcados con el estatuto semiótico de regionalismos. Por ejemplo, en el lugar destinado a informaciónes diversas (modelo de conjugación, aclaraciones gramaticales, recomendaciones de la R.A.E.), distinguido con el símbolo , se comentan los valores hispanoamericanos de plata, papa, vos o computador, pero no, en cambio, los de pollera, vereda o colectivo, muy difundidos. Incluso, estas noticias, en ocasiones, se refugian en los ejemplos: «ca-rro [...]. 3 [...] los hispanoamericanos llaman ~ a lo que los españoles llaman coche [...]».

Bien es verdad -ésta es una ocasión para recordarlo-, que todavía nadie ha abordado la ingente labor de evaluar, concretar y estratificar el acervo léxico que, por su frecuencia y distribución, forma parte del patrimonio lingüístico común de todos los hispanohablantes. Por ello nos adherimos a la propuesta, manifestada por J. Gutiérrez⁽²⁾, de impulsar una red de diccionarios nacionales en los países de habla hispana, una parte de la cual se viene tejiendo desde hace años en México, gracias a L. F. Lara y su equipo en El Colegio de México.

Otro planteamiento de partida, deducible en el DELE de la selección y ordenación de las unidades, y de la microestructura, es aquel que privilegia las informaciones sintácticas sobre las morfológicas. La novedad de las primeras se concreta en la indicación del tipo semántico de sustantivo que selecciona el adjetivo: «lu-ce-ro [...] 1 adj. (animal) Que tiene una mancha blanca en la frente [...]», y, entre corchetes ([]), del régimen preposicional y los tipos de complementos de los verbos: «un-tar [...] 1 tr. [algo; con/de algo] Cubrir con materia grasa [...]». Por el contrario, se han desechado, al menos, dos posibilidades de potenciar sustancialmente la idoneidad morfológica del DELE, en beneficio, creemos, de su manejabilidad. En primer lugar, en la nomenclatura no se introducen unidades afijas, ni siglas, u otros elementos, que dieran cuenta de muchos procesos lexicogenéticos del español. Y, en

⁽²⁾ J. Gutiérrez, «¿Qué puede esperar un hispanista de un diccionario nacional?», II Encuentro de lingüistas y filólogos de España y México, Salamanca, Universidad de Salamanca-Junta de Castilla y León, 1994, pp. 133-152.

segundo lugar, las entradas se disponen de modo rigurosamente alfabético, en detrimento de otras opciones de agrupación en un mismo artículo de formas morfológicamente relacionadas, solución menos «conservadora», de mayor dificultad técnica y, también, más discutida, como en los casos del *D.U.E.* de M. Moliner, en España, y del *Dictionnaire du français contemporain* o del *Robert méthodique*, en Francia.

Decíamos más arriba que nada cabía objetar a la exclusión de los regionalimos. Tampoco la etimología o los arcaísmos resultaban pertinentes, y así lo han entendido los responsables del DELE. Por el contrario, aparecen informaciones en consonancia con los objetivos de la obra, como son la transcripcion fonética y la división silábica de la entrada, sobrecargada de datos, en determinados casos (con-mo-ve-rdor, rdo-ra; his-pa-nó-fi- rlo, rla).

El sistema de marcas de uso se atiene a los hábitos tradicionales, basados, en buena parte, en la intuición del lexicógrafo, aunque existe un esfuerzo notable de actualización. Aparecen las etiquetas de sentidos figurados (fig.), y metonímicos, (p. ext.); se estratifican los niveles de uso: formal (form.), informal y familiar (infor.; fam.) –duplicidad que no se aclara-, y vulgar (vulg.). También se advierte de usos en situaciones de ironía (hum.) o de desprecio (desp.). Los términos de especialidad se han adoptado con mesura para no abultar la nomenclatura artificialmente. Especialmente meritoria entendemos la introducción de cuantas palabras tabú tenían cabida en el corpus elegido, las cuales se definen además sin «censura» alguna.

La microestructura contiene algunos apartados que acumulan buena cantidad de noticias diferentes sirviéndose del mismo recurso tipográfico o simbólico, circunstancia que pudiera plantear algunos problemas al lector. Por un lado se encuentra el lugar dedicado a las aclaraciones subsidiarias, mencionado más arriba (()). Con el símbolo (()) se practican remisiones a variantes formales (mejicano/mexicano), a sinónimos (branquia/agalla), a hiperónimos o palabras afines, sin que se diga en cada caso ante qué posibilidad nos encontramos. Para deshacer equívocos, se nos garantiza una misma definición en el caso de remisión a un sinónimo (p. XVI). Pero no se previene de que este recurso colisiona ahora con las ocasiones en que se envía a una variante formal que no se localiza en el lugar inmediatamente anterior o posterior al otro lema. Es decir, sólo hay una definición en los pares parqué/parquet; penalti/penalty, pero se duplican de manera redundante en güisqui/whisky; nemotecnia/mnemotecnia; psicoanálisis/ sicoanálisis, dado que, además, se notifica la forma preferida por la Real Academia Española.

Y, por último, los ejemplos son el vehículo de informaciones heterogéneas, aunque esta práctica lexicográfica no resulta perturbadora semióticamente, sino al contrario, al aceptarse generalmente el carácter polivalente de aquéllos. Así pues, además de servir de modelo de uso o encerrar datos geolingüísticos (vid. supra), podemos distinguir ejemplos de indole enciclopédica: «con-fe-de-ra-ción [...] la Confederación Helvética está integrada por todos los cantones suizos»; ejemplos que muestran el régimen preposicional cuando no aparece en el lugar previsto: «a-rre-pen-tir-se [...] dice que se arrepiente de no haberlo dicho antes»; «re-si-dir [...] los reyes residen en la capital»; «a-te-ner-se [..] si tu comportamiento sigue siendo tan malo, deberás atenerte a las consecuencias». Incluso algunos ejemplos parecen emplearse como sustitutos de acepciones. Así, las voces antibiótico o anticonceptivo pueden funcionar como adjetivos o sustantivos, pero sólo se aporta una definición

relacional, sustituible únicamente por la forma adjetiva. Este déficit se compensa con la introducción de dos ejemplos, que muestran respectivamente el uso adjetivo y el sustantivo. Finalmente, hallamos ejemplos curiosos que ayudan al uso del propio diccionario: «**la-to** [...] cuando en este diccionario aparece una palabra con significado ~, utilizamos la abreviatura p. ext.».

El perfil del DELE se completa con una excelente guía para la interpretación de la transcripción fonética, un apéndice gramatical que incluye todos los modelos de conjugación verbal, y el listado de las aproximadamente 2.000 palabras utilizadas como definidores.

En definitiva, la publicación del *Diccionario para la enseñanza de la lengua española* contribuye a la renovación de la lexicografía del español, y la aproxima a los niveles de adecuación técnico-científica deseables y exigibles en el entorno europeo. Todo ello de la mano de un equipo experimentado, dirigido y coordinado por dos lingüistas de la competencia de M. Alvar Ezquerra y F. Moreno Fernández.

José Luis ALIAGA JIMÉNEZ

Manuel ALVAR EZQUERRA (dir.), *Diccionario de voces de uso actual*, Madrid, Arco Libros, 1994, **xxIII** + 632 pp.

El panorama lexicográfico español se ha enriquecido en estos últimos años de una manera significativa. A la edición de los primeros tomos del *Nuevo diccionario de americanismos*, de Günther Haensch y Reinhold Werner, descritos por sus autores como «sincrónicos, descriptivos y diferenciales», y a la edición del *Diccionario fraseológico del español moderno*, de Fernando Varela y Hugo Kubarth, con registros que proceden «de la moderna lengua hablada del español de España», se suma ahora este nuevo trabajo dirigido por el profesor Alvar Ezquerra, cuyo interés se centra en la recopilación en la prensa periódica, desde 1988 hasta 1993, de los neologismos no incluidos en el diccionario académico.

La lexicografía castellana no presenta, sin embargo, una larga tradición en este tipo de diccionarios sincrónicos, frente a lenguas que, como la francesa, la italiana o incluso la rumana, han contado desde hace años con obras cuya finalidad ha sido simplemente el registro de todos aquellos términos, préstamos o neologismos que se iban incorporando al uso, esporádico o definitivo, de la lengua. Así, desde que Alfred Delvau realizara su Dictionnaire de la langue verte, en 1867, verdadero testimonio irremplazable del habla popular de aquella época, se han publicado numerosas monografías sobre el léxico neológico francés, como -entre otras- la obra de P. Gilbert, Dictionnaire des mots nouveaux (1971), la de J. Cellard y M. Sommant, 500 mots nouveaux définis et expliqués (1979), el fascículo dedicado a Néologismes du français actuel (1984) -dentro de la serie Datations et Documents lexicographiques dirigida por B. Quemada-, el Dictionnaire du français parlé (1989) de Bernet y Rézeau, la obra de Caradec, N'ayons pas peur des mots (1988), o el Dictionnaire du français non conventionnel (19912), de J. Cellard y Alain Rey. Para el italiano contamos con el Dizionario di Parole Nuove (1964-1984), de M. Cortelazzo y U. Cardinale -publicado en 1986-, el Dizionario del nuovo italiano. 8000 neologismi della nostra lingua e del nostro parlare quotidiano, de Cl. Quarantotto -editado en 1987-, o la obra de O. Lurati, 3000 parole nuove. La neologia negli anni 1980-1990, que vio la

luz el mismo año 1990. Y para el rumano, en 1978 F. Marcu y C. Maneca publicaban su Dicționarul de neologismos, al que seguiría en 1982 la edición del Dicționar de cuvinte recente, de F. Dimitrescu (puede consultarse para estos y otros datos el texto de Wolfgang Schweickard, «Deonomastik». Ableitungen auf der Basis von Eigennamen im Französischen. Unter vergleichender Berücksichtigung des Italienischen, Romänischen und Spanischen, Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, Band 241, Tübingen, Niemeyer, 1992). El Diccionario de voces de uso actual viene, por tanto, a cubrir ese vacío de la lexicografía castellana, teniendo en cuenta solamente los lemas que no están documentados en la última edición del Diccionario de la Real Academia Española (DRAE-92) y aportando los registros que confirman en la prensa escrita el uso real y efectivo de todas y cada una de las palabras que incluye.

R. Menéndez Pidal, en el «Prólogo» de las ediciones del Diccionario General ilustrado de la Lengua Española. Vox apuntaba que «El diccionario total [...] debe registrar los neologismos personales de los autores modernos, sobre todo de los autores muy leídos, como Unamuno, que están siempre en potencia de propagarse. Con más razón debe incluir los muchos neologismos ya propagados que la vida moderna arrastra en su curso, aunque no sepamos si durarán o no, si están o no autorizados» y se lamentaba de la «aversión, o mejor dicho, de la inatención hacia el neologismo» en los diccionarios y de la falta de criterios fijos para incorporar unos términos y no otros. Obras de este tipo, como la que ahora comentamos, resultan en este sentido imprescindibles como investigaciones de campo que demuestran el registro y el grado de adaptación de esas nuevas voces. Se comprueba, además, que el uso periodístico es un ámbito singular en el que la lengua se muestra muy proclive para la inserción de nuevos términos, quizá por su mismo dinamismo y su ansia de novedad -o esnobismo-, o por la misma necesidad de una comunicación más directa y fluida, evitándose gracias a esos préstamos giros y construcciones densos (contamos con algunos trabajos anteriores que también habían tenido como base el análisis de la prensa, como el de E. Náñez Fernández, La lengua que hablamos. Creación y sistema, Santander, 1973; J. Gil Fernández, La creación léxica en la prensa marginal, Madrid, 1986; F. Rodríguez González, «Los cruces léxicos en el ámbito político-periodístico», en Verba, 16, 1989, pp. 357-386, o, de este mismo autor, «La composición por siglas», en Beiträge zur Romanischen Philologie, 29, 1990, pp. 105-116). El neologismo juega en este ámbito con un doble papel, a nivel connotativo, como término que intencionadamente marca cierta diferenciación en el registro escrito, y a nivel denotativo, como creación necesaria para designar nuevas pautas o nuevos planteamientos culturales o, simplemente, como adaptación terminológica para designar nuevas tecnologías o los últimos avances científicos. Los medios de comunicación han sido, en cierto sentido, los que han hecho que voces como realidad virtual, correo electrónico, autoedición, código genético, parque eólico, energía renovable, o préstamos como conselleiro, consellería, ertzaina, ertzantza, ikastola o lehendakary formen parte ya del léxico común de gran parte de los españoles, como ejemplos de adaptación a las nuevas realidades de finales de este siglo XX y a los planteamientos políticos de estos veinte últimos años. Y si esta riqueza es importante en la prensa escrita, los estudios sobre otros medios de comunicación orales, por su gran incidencia en la población, pueden resultar muy significativos en futuros análisis, tanto por su efecto homogeneizador, como por su rol como difusor de términos hasta hace pocos años desconocidos.

Tal como indica M. Alvar Ezquerra en el «Prólogo», junto al simple registro de esas voces, el diccionario es también en sí mismo fuente de nuevas investigaciones que se pueden centrar en «el conocimiento de las tendencias en la evolución del vocabulario» y en «la vigencia de los procedimientos de la formación de palabras» (p.v). La vigencia de algunos procedimientos léxico-genésicos de ampliación del léxico (composición, derivación, abreviación, préstamo, calco, etc.), o de procedimientos terminológicos específicos (abreviaturas, siglas, acrónimos, derivados de nombres propios), o la utilización de otros medios lexicológicos (incremento de las posibilidades del sistema con nuevos sufijos o prefijos) pueden comprobarse a través de sus páginas. Aunque la acuñación de estas voces no permite en la mayoría de los casos asegurar su aceptación y normalización (responden muchas de ellas a necesidades ad hoc y no tendrán una fijación definitiva más allá de las fronteras o tópicos temporales de los elementos que representan), sí permite deducir, no obstante, las pautas de formación y de incrementación léxica propias del español. Recoge no sólo compuestos léxicos (apartotel, autovía, barriobajero), sino también compuestos sintagmáticos nominales o adjetivales (años luz, buque insignia, cabeza de serie), permite la identificación de los morfemas prefijales y sufijales operativos en el español moderno (vid., por ejemplo, las frecuencias de los elementos de composición euro-, macro-, tecno-, o de los sufijos -ata, -al, -ble, -aje, -azo, -í) y es un registro de gran parte de ese léxico internacional que, sin fronteras, circula por toda Europa.

Al analizar la selección de voces incorporadas a este diccionario comprobamos, efectivamente, una afirmación que realiza M. Alvar Ezquerra en el «Prólogo»: «Los anglicismos nos invaden y aquí se encuentran sin dificultad (por ejemplo, airbag, dataglove -y también su calco guante cibernético-, enfatizar, ferry, ranking, etc.), pero su presencia no es tan alarmante, pienso, como nos habían hecho creer. Y lo que de verdad resulta sorprendente es la aparición de no pocos galicismos, algunos de ellos bien aclimatados, como lo demuestra glamour y, sobre todo, glamouroso y glamuroso -con las dos grafías- que podrían hacer las delicias de los afrancesados» (p. VII). Voces como hid parade, holding, footing, joystick, duty free, disc-jockey, play-off o handicap (escrito en algunas citas hándicap) forman, sin duda, parte no ya del castellano, sino de ese léxico paneuropeo al que aludíamos. Pero también los términos franceses, a veces con mayor adaptación gráfica, se incorporan todavía con relativa frecuencia al castellano. Gonzalo Sobejano señalaba hace unos años en relación con epatante, uno de los términos gabachos recogidos ahora por el Diccionario de voces de uso actual, que había oído «epatar» y también «epatante» y «con cierta frecuencia y hasta alguna vez hemos usado del infinitivo, no por vanidad, sino por sentir que ninguna de las equivalencias castellanas reflejaba fielmente el matiz artificioso de la acción denotada por aquel infinitivo: la volutad deliberada y rebuscada de sorprender al hombre común con algún dicho o hecho que salgan de la norma; con alguna enormidad» (en Forma literaria y sensibilidad social, Madrid, Gredos, 1967, citado por Albert Belot en su Lexique français-espagnol de la langue actuelle). Algunos de esos galicismos son calcos completos de la voz francesa correspondiente (vid. amateurismo marrón, con total coincidencia del sentido francés 'professionalisme non avoué') o han sido creados a partir de la realidad francófona (duvalierista, mitterrandiano, mitterrandismo, gaullista, neogaullista, lefebvrismo, lefebrista).

La microestructura del diccionario ofrece para cada entrada el significado deducido de las citas que siguen a continuación. Sólo en determinados casos se aporta

alguna indicación etimológica, como en los derivados de nombres propios (aboterado, damboronear) o de algunas marcas registradas (turmix, zodiac, pero no en dodotis, kleenex o ketchup) o en la derivación de siglas y acrónimos (peneuvista, pepe, ugetero, ugetista, aunque faltan, curiosamente, otras derivaciones muy comunes en la vida política de los últimos años como ucedista). Se incluyen algunas locuciones y frases hechas, generalmente siguiendo el orden establecido por la Academia (deben corregirse algunos casos como calentar motores, que debería ir alfabetizado en la «m», o índice de siniestrabilidad -por siniestralidad-, que debe colocarse en la «i»). La atención que se presta también al significado hace que se incorporen voces que, registradas o no en el Diccionario académico, presentan algún tipo de cambio, bien por ampliación o por reducción, bien por especialización (cfr. escáner, esnob, reciclar, caldo de cultivo, vertiginoso, cheque en blanco), aunque en algunos ejemplos hubiera sido deseable ampliar el contexto en el que figura la palabra (cfr. après-ski que posee en francés un significado bastante restringido que apenas guarda relación con el que se ofrece en el corpus: «Bottillon souple, chaud que l'on chausse aux sports d'hiver lorsqu'on ne skie pas»).

La publicación en 1992 de la vigésima primera edición del Diccionario de la lengua española tuvo como atención especial «la incorporación de neologismos puestos en curso por los hallazgos de la ciencia y los progresos de la técnica. El DICCIONA-RIO que presentamos -se indica en el «Preámbulo»- no pretende ser una enciclopedia abreviada, pero sí registrar y definir adecuadamente los términos cuyo empleo rebasa los límites de la especialidad y se atestigua diariamente en la prensa o en la conversación culta». Y, por otro lado, registra por primera vez como lemas independientes los «sufijos, prefijos y elementos compositivos en el cuerpo del DICCIONARIO». Por este último motivo, muchos de los términos compuestos incorporados en el Diccionario de voces de uso actual no figuran en el repertorio académico, lo que no impide que su inclusión en los diccionarios de neologismos sea significativa de la vitalidad a nivel cuantitativo de cada uno de estos elementos generadores de la mayor parte de las novedades registradas. Pero, en los préstamos y en las nuevas acepciones, quizá habría que señalar o eliminar algunos términos que han sido aceptados va en el índice oficial después de haber estado durante años en el Diccionario Manual (cfr., entre otros, badminton, bermudas, best-séller, búnker, cacidada, cabreo, caja negra, calenturiento, campus, chárter, comatoso, dossier, fax, playera, prensa amarilla, quinqui, saco de dormir, tanga, telefax), o indicar la grafía académica frente al registro periodístico (estrés/stress, eslogan/slogan, esnob/snob, escáner/scanner, tur/tour, afer/affaire, (la) crema/ (la) crème, yudoca/judoca, camicace/kamikaze, quiosquero/kioskero, debú/debut, derbi/derby, extraditar/extradir, fovismo/fauvismo, colage/collage, disco compacto/compact disc, chiíta/chií-shií, azerí/acerí, autostop/ autoestop, voleibol/boleyball, etc.), o señalar la ampliación diatópica del término (marchoso, por ejemplo, citado por la Academia sólo para Andalucía; o chequear, registrado en América).

De la importancia social del lenguaje usado en los medios de comunicación son conscientes los mismos periodistas (ejemplo de ello es la proliferación de manuales de estilo en los últimos años como *El País. Libro de estilo* –Madrid, 1990⁵–, el *Manual de español urgente* de la Agencia EFE –Cátedra, Madrid, 1985–, o el *Libro de estilo de ABC* –Ariel, Barcelona, 1993–), quienes tienen en sus manos no sólo la posibilidad de utilizar todos los recursos del idioma sino también de potenciar su

riqueza léxica tradicional. El *Diccionario de voces de uso actual* será un complemento esencial, en las futuras investigaciones léxicas, de los diccionarios oficiales y, por otro lado, es un ejemplo inequívoco del registro de ese lenguaje periodístico de estos últimos años, de un léxico que refleja –en gran medida– las tendencias evolutivas del castellano actual.

Dolores CORBELLA y Ana Ma REAL

Günther HAENSCH y Reinhold WERNER (dirs.), Nuevo Diccionario de Americanismos. Tomo I, Nuevo Diccionario de Colombianismos, y Tomo II, Nuevo Diccionario de Argentinismos, Instituto Caro y Cuervo, Santafé de Bogotá, 1993. T.I, LV + 496 pp.; T. II, LXVII + 708 pp.

Con presentación de José Joaquín Montes Giraldo el primer tomo, y de Manuel Seco, el segundo, y como resultado de una empresa iniciada ya hace años en la Cátedra de Lingüística Aplicada (Lenguas Románicas) de la Universidad de Augsburgo, se han publicado los dos primeros logros de una investigación panamericana cuyo fin último es el conocimiento total del léxico del español a ese otro lado del Atlántico, trabajo que tendrá en el *Nuevo Diccionario de Uruguayismos*, en prensa, y en el *Nuevo Diccionario de Bolivianismos* y en el *Nuevo Diccionario de Cubanismos*, ambos en curso de preparación, sus próximos resultados.

Desde que Petrus Martyr de Angleria incluyó noticias sobre el léxico americano en su Opera Legatio Babylonica De orbe novo decades octo, en 1530, Fray Pedro Simón escribió, en el primer cuarto del siglo XVII, su «Tabla para la inteligencia de algunos vocablos» (dentro de sus Noticias historiales de las conquistas de Tierra Firme en las Indias occidentales -edición de L.C. Mantilla Ruiz, Instituto Caro y Cuervo, Bogotá, 1986-) y Antonio Alcedo en 1786-1789 recogió en el t. V del Diccionario geográfico-histórico de las Indias occidentales o América su Vocabulario de voces provinciales de la América usado en el Diccionario geográfico-histórico de ella y de los nombres propios de plantas, aves y animales (edición de C. Pérez Bustamante, Madrid, 1967), muchos han sido los diccionarios que se han encargado de recoger y especificar las características léxicas del español en América. Nombres como los de Augusto Malaret (con su Diccionario de americanismos, Buenos Aires, 19463, editado por primera vez en 1925), Francisco J. Santamaría (con su Diccionario general de americanismos, publicado en México en 1942), Marcos A. Morínigo (Diccionario de americanismos, Buenos Aires, 1966, publicado posteriormente en 1985 y, con el título Diccionario del español de América, recientemente en Madrid, 1993) o Alfredo M. Neves (Diccionario de americanismos, Buenos Aires, 19752, editado ya en 1973) figuran entre los que han marcado las pautas del desarrollo y la historia de la lexicografía panamericana y sus obras han sido la base de la investigación posterior y punto de referencia obligado de cualquier análisis del léxico, tanto en la verificación del uso de términos patrimoniales cuyo empleo ya estaba anticuado en Castilla, como en la pervivencia de los indoamericanismos, como en la constatación de los neologismos y préstamos que marcan cierta diferencia con el llamado español peninsular.

No hemos de olvidar tampoco obras más recientes como las de A. Arias de la Cruz, Diccionario temático de Americanismos (León, 1980), la de H. Ueda y T. Tagagaki, Varilex. Variación léxica del español del mundo: Mapas y estadísticas (Tokio, 1993), la de B. Steel, Diccionario de Americanismos. ABC of Latin American Spanish (Madrid, 1990), el Diccionario ilustrado Sopena de Americanismos (Barcelona, 1982) y, sobre todo, los trabajos dedicados a áreas concretas del amplio territorio americano, algunos de ellos verdaderamente modélicos, como los recientes de F. Morales Pettorino, O. Quiroz Mejías y J. Peña Álvarez, Diccionario ejemplificado de chilenismos y de otros usos diferenciales del español de Chile (Valparaíso, 1984-1987, cuatro tomos), o el Diccionario de venezolanismos de M.J. Tejera (publicado el primer tomo en Caracas en 1983 y posteriormente, los tres volúmenes de que consta la obra, en 1993).

A pesar de contar con esta amplia bibliografía, tal como afirmaba J.M. Lope Blanch en 1992, «la filología hispanoamericana no ha proporcionado todavía información seria y precisa sobre las hablas de muchos y muy variados territorios de Hispanoamérica. Y sobre otros, ya estudiados, proporciona a veces informaciones parciales, cuando no superficiales y aun erróneas. [...] Es imprescindible, pues, seguir estudiando rigurosa y sistemáticamente la realidad lingüística de América, con objeto de poder llegar algún día a contar con los elementos de juicio necesarios para hacer una evaluación precisa y realista» (en «La falsa imagen del español americano», Revista de Filología Española, LXXII, pp. 318-319). Esta tarea es la que emprendió Günther Haensch y a la que se sumó Reinhold Werner, como directores de un grupo de lingüistas alemanes, americanos y españoles que han elaborado y redactado cada una de las definiciones de este nuevo diccionario. Y lo que empezó siendo un proyecto de análisis general del español americano, de esa «inmensa y multiforme América hispánica», se ha convertido en una investigación homogénea y sistemática -como sugería Lope Blanch- de cada uno de los países, como paso previo para en un futuro llegar a establecer las voces características de Hispanoamérica. Éste es quizá el fundamento básico que distingue estos dos diccionarios y los próximos que se publicarán, la unificación de objetivos y de criterios para establecer para cada país un vocabulario sincrónico, descriptivo y diferencial: sincrónico porque se trata de establecer el léxico usual de esta segunda mitad del siglo XX; descriptivo porque han tenido cabida todas las voces realmente documentadas y sin atender a criterios normativos se han registrado, si su uso era habitual, los neologismos, los barbarimos y los préstamos; diferencial porque se ha intentado, comparando con la norma castella, establecer aquellos elementos que efectivamente definen las variedades americanas («La razón de que la nueva lexicografía contrastiva del español de América -señala M. Seco, t. II, p. XI- siga tomando como referencia el español de España radica, sencillamente, en que este estándar es el único, dentro de la comunidad hispanohablante, que -mejor o peor- cuenta con una descripción extensa; y es, por añadidura, el único subsistema que puede servir de referencia externa a la vez para todos los estándares americanos»). Queda así definido claramente el concepto de americanismo (de colombianismo y de argentinismo), no con criterios genésicos ni enciclopédicos, sino atendiendo a un criterio diferencial (Introducción, p. XXIII).

En la búsqueda de los datos se han tenido en cuenta las fuentes escritas (recogidas en los apartados bibliográficos de cada uno de los volúmenes), pero los regis-

tros se han comparado con la competencia lingüística de los asesores americanos y peninsulares, por lo que otra de las características del *Nuevo Diccionario de Americanismos* es el ser un «diccionario de uso», cuyos lemas evidencian un empleo real y efectivo de cada una de las acepciones recogidas en esa variedad en la actualidad. La inclusión de un índice de voces científicas, tanto de la fitonimia como de la zoonimia, con sus correspondencias populares resulta también novedosa dentro del panorama lexicográfico tradicional y, al registrar los sinónimos más corrientes, tanto en comparación con el castellano peninsular como con el de la propia variedad analizada, estamos también ante un verdadero diccionario onomasiológico, pionero en la lexicografía dialectal y ejemplo para futuras obras lexicográficas.

En la introducción de ambas obras se ofrece una descripción detallada de las normas seguidas en la elaboración del diccionario y en la definición de cada uno de los artículos, en las que se han incluido marcas gramaticales, temporales, diatópicas y de uso socio-cultural y de estilo de lengua, así como las observaciones que se han creído oportunas para completar la definición o la pronunciación de determinadas entradas. Las pautas que se siguen tanto en la macroestructura como en la microestructura de ambos diccionarios se han ido adaptando paulatinamente, tanto a las necesidades y a los nuevos planteamientos que de la búsqueda lexicográfica se iban deduciendo, como a los avances técnicos que se han incorporado, como advierten los autores, ya en la elaboración del segundo tomo. Así, la ordenación de los lemas con ch y ll varía en los argentinismos, adaptándose a las últimas recomendaciones académicas; mientras que en el tomo I tienen cabida las formas hipocorísticas (Chago, Chano), éstas se han eliminado totalmente, como es lógico en un diccionario de lengua, en la redacción del tomo II; en la definición de cada lema, las distintas acepciones adoptan un número consecutivo que les sirve de entrada, mientras que en el Nuevo Diccionario de Colombianismos solamente tenían numeración diferente aquellas definiciones en las que cambiaba la categoría gramatical (vid. abusador, alborotoso, automotor, etc.); las unidades pluriverbales se ordenaban, en el caso de que hubiera dos elementos de la misma categoría, por orden alfabético (así, la exclamación ¡Virgen del agarradero! se registra en el lema agarradero, sin referencia alguna en la «v»), mientras que, tal como hace la Academia, en el segundo tomo la entrada en estas perífrasis léxicas se incorpora en el lema correspondiente a la primera palabra. Quizá hubiera sido deseable introducir los elementos compositivos más frecuentes (sufijos y prefijos), tal como ha hecho la Academia en la última edición de su diccionario y, siguiendo también el criterio académico -que es, al fin y al cabo, el que se ha usado para establecer el diccionario diferencial-, indicar el cambio de categoría gramatical en las acepciones (cfr. el empleo pronominal de muchos verbos cuyo lema de entrada figura como transitivo), en las locuciones y en las frases hechas. No se ha explicado cuál es la pauta adoptada en el orden de las acepciones y, en la determinación de las variantes e invariantes, si ha primado un criterio etimológico o de frecuencias (cfr. artemisa, registrada como variante de altamisa, quizá por ser la forma más frecuente -es la única que figura recogida, por ejemplo, en el Glosario lexicográfico del Atlas lingüístico-Etnográfico de Colombia, de J.J. Montes G. y otros, Bogotá, 1986-, frente a tarrayar, en la que se envía a atarrayar, que es la variante etimológica). Y no se incluyen las etimologías atendiendo a que es un diccionario sincrónico: aunque efectivamente es así, en las indagaciones de interferencias léxicas -ya que se ha trabajado con todos los materiales disponibles y no hubiera supuesto en realidad mucho esfuerzo añadido— contar con la referencia etimológica hubiese hecho de estos diccionarios una fuente de investigación también para los estudios de la vigencia y la adopción tanto de indoamericanismos como de préstamos modernos en las distintas zonas. A pesar de ello, que no son más que puntos de vista diferentes que podemos observar y contrastar, como advierte M. Seco estamos ante «un modelo lexicográfico que no podrá por menos de dejar huella en toda la lexicografía futura del español americano [...]. La introducción y el cuerpo mismo del diccionario son, para quien sepa estudiarlos, todo un curso de técnica lexicográfica».

La elaboración de un diccionario es una tarea ardua y difícil que requiere un gran rigor y una labor continuada. En este caso el esfuerzo se multiplica porque cada tomo contribuye al gran diccionario, pero es también una obra completa en sí misma. Sólo esperamos contar pronto con el trabajo restante y que a estas dos excelentes publicaciones se sucedan en un tiempo no demasiado largo el resto de las contempladas en el proyecto.

Dolores CORBELLA

CATALAN

Joan AMADES, Petite cosmogonie catalane: I L'origine des bêtes, II Des étoiles aux plantes, traduction et présentation de Marlène ALBERT-LLORCA, Carcassonne (91, rue Jules Sauzède), Garae / Hesiode, 2 vol., 1988 et 1994, 364 et 317 pages.

Le grand folkloriste catalan, J. Amades, avait réuni un grand nombre de récits étiologiques dans son ouvrage intitulé Folklore de Catalunya - Rondallística, édité en 1950. Ce sont ces Tradicions Explicatives qui sont ici traduites, après que leur classement a été réorganisé. On y trouve, pour les oiseaux, de nombreux mimologismes et d'une façon générale les animaux y parlent: en effet ils ont reçu le don de la parole la nuit de Noël. Quand le coq chante Jesús és nat, le bœuf interroge A uuun? A uuun? («Où? Où?»), le mouton lui répond A Betleeeem et l'âne admire le nouveau-né en criant Aaaaaaaaaah! Tout y trouve une explication: pourquoi les chiens lèvent la patte pour uriner, pourquoi le visage de Notre-Seigneur est gravé sur la langouste, d'où la morue (bacallà) tire son nom (de va callar «elle s'est tue») etc. On lira aussi dans les propriétés du vin (II, 463) l'évocation de l'ivresse du lion, du mouton, du porc et du singe (qui nous rappellent les médiévaux vin de singe, vin de lion, vin de truie) avec les légendes étiologiques afférentes (qu'on retrouve dans de nombreux autres pays d'Europe).

Des index [II, 219-289] permettent d'accéder aux informations, qu'il s'agisse des notions abordées ou des animaux, des plantes ou des divers thèmes.

Gilles ROQUES

DOMAINE GALLO-ROMAN

Christiane MARCHELLO-NIZIA, L'Évolution du français. Ordre des mots, démonstratifs, accent tonique, Paris, Armand Colin (coll. «Linguistique»), 1995, 213 pages.

C'est un plaisir de lire le nouveau livre de Christiane Marchello-Nizia. Elle présente ses vastes lectures dans la littérature linguistique d'une façon claire, élégante et instructive. Elle connaît parfaitement bien la langue française dans toutes les périodes. Elle a des idées intéressantes qu'elle expose avec un enthousiasme entraînant. Ces qualités ne sont pas pour surprendre: elle en avait déjà fait preuve dans ses ouvrages antérieurs, notamment Histoire de la langue française aux XIVe et XVe siècles (1979, réimp. 1992), Dire le vrai: l'adverbe «si» en français médiéval (1985), et Histoire de la langue française (en collaboration avec Jacqueline Picoche, 1989, nouvelles éditions, 1991 et 1994).

L'Évolution du français étudie trois grands sujets, comme l'indique le sous-titre. Le premier est la place de l'objet dans les principales déclaratives. CM-N montre que c'est vers 1200 que baisse la fréquence relative de l'objet placé dans la zone préverbale par rapport à sa place dans la zone postverbale. Les objets qui continuent pendant quelque temps à se placer parfois dans la zone préverbale appartiennent à un nombre restreint de types, que CM-N établit avec précision.

Ce changement est contemporain de deux autres: les pronoms régimes placés dans la zone verbale cessent de pouvoir suivre le verbe sauf dans les jussives (ou volitives), et la zone préverbale cesse de pouvoir être vide dans les déclaratives (ou énonciatives). Pendant la période de transition, il y a donc une concurrence entre une règle ancienne et une règle nouvelle sur ces trois points et peut-être sur d'autres encore (voir mes *Premières zones de la proposition en ancien français*, 1975, p. 360, où il faut ajouter la place de l'objet).

CM-N semble mettre la généralisation de l'antéposition des pronoms régimes en rapport avec la généralisation de la postposition des objets nominaux (pp. 42, 107 et 109). Je vois mal ce rapport, et je vois dans le premier de ces changements plutôt une conséquence du troisième changement, que CM-N ne rappelle qu'en passant. Lorsque la zone préverbale n'est pas vide et qu'il n'y a pas de ne, les pronoms précèdent le verbe déjà selon la règle ancienne. Moins souvent la zone préverbale est vide, et plus souvent les pronoms précèdent le verbe. De fréquente, cette place devient la règle. Ce changement ne se laisse pas observer dans les déclaratives, puisque la zone préverbale cesse d'y être vide: dans une phrase comme bien le pooit len veoir, la place de le peut suivre la règle ancienne ou la règle nouvelle. Ce n'est que dans les interrogatives, où la zone préverbale continue à être vide, que le changement de règle se laisse observer. C'est sans doute pourquoi, à la p. 48, où CM-N parle de la position du pronom clitique objet dans les déclaratives, c'est une interrogative qui sert d'illustration: «à partir de quand a-t-on cessé de pouvoir dire Ai le je bien fait?».

Cette partie du livre montre sa fécondité en posant trois questions à une recherche à faire, l'une sur la zone préverbale des déclaratives, les deux autres sur l'objet. (1) Si la zone préverbale cesse en même temps, vers 1200, de pouvoir être

vide dans les déclaratives et de pouvoir contenir un objet, est-ce qu'elle présente d'autres changements, de fréquence absolue ou relative, à cette époque? (2) CM-N a choisi de n'étudier la place de l'objet nominal que dans les principales déclaratives: quelle est l'histoire de sa place dans les autres types de propositions, notamment dans les subordonnées? (3) Une règle importante du français moderne dit qu'un verbe n'a pas normalement deux membres valenciels sans préposition (un sujet et un autre) placés dans sa zone postverbale. Dans les dérogations à cette règle, le sujet suit l'autre: Payeront une amende tous les professeurs qui..., phrase que CM-N cite à plusieurs reprises. Quelle est l'histoire de ces règles modernes, qui impliquent la disparition du type Si apele li rois un escuier, courant en ancien français? – En disant que ce dernier type, représenté par le schéma CVSnOn, est devenu impossible en français moderne, CM-N ajoute que le schéma CVSpOn: Si apele il un escuier l'est aussi (p. 84). Pourtant la phrase moderne Aussi lit-il son journal (où le sujet est placé dans la zone verbale) a été citée aux pp. 42 et 59.

Les deux autres sujets du livre sont les démonstratifs et l'accent tonique. On fera peut-être bien de lire le chapitre assez bref sur l'accent avant les chapitres sur les démonstratifs. Sans connaître l'hypothèse proposée par CM-N sur l'accentuation, on ne comprendra pas ses classifications des démonstratifs. A son avis, le français moderne possède un accent de groupe de mots, et non de mot, lequel n'est pas distinctif mais démarcatif. Par contre, «le latin avait un accent tonique de mot, et cet accent était distinctif». Je ne suis pas sûr d'avoir bien compris cet énoncé double sur le latin. La première moitié semble vouloir dire qu'en latin, deux mots successifs ne formaient pas un seul mot phonétique (à l'exception de quelques clitiques). Mais j'ignore avec quel sens la seconde moitié sur le rôle distinctif de l'accent peut être vraie. Quoi qu'il en soit, l'ancien français, situé entre le latin et le français moderne, aurait les deux systèmes accentuels. Ainsi, dans icelui roi, cel roi et ce roi, roi porterait un accent selon les deux systèmes. Dans icelui roi, -lui porterait un autre accent selon le système hérité du latin. Dans cel roi, cel porterait un accent du type latin ou non. Dans ce roi, ce ne porterait pas d'accent, tout comme en français moderne.

Je n'ai pas bien compris pourquoi CM-N ne pense pas que l'ancien français avait déjà le même système accentuel que le français moderne. Elle pourrait conserver l'essentiel de son idée sur l'accent des démonstratifs en disant que *icelui roi* constituait deux mots phonétiques, alors que *ce roi* en constituait un seul, et *cel roi* un ou deux. Si, comme CM-N le rappelle à la p. 171, j'avais supposé que les articles (ou déterminants) démonstratifs avaient l'accent prétonique de même que les autres articles, c'est de cette façon-là que je le pensais; je supposais, à tort ou à raison, qu'ils formaient un seul mot phonétique avec un ou plusieurs mots suivants appartenant au même syntagme.

A côté des deux systèmes accentuels cités, CM-N semble en supposer un troisième. Elle pense que l'ancien français avait un accent «expressif» qui, semble-t-il, ne pouvait se placer que sur le premier mot d'un syntagme, et qui ne pouvait pas se placer sur les déterminants ce et ces. Ces deux restrictions n'existent pas pour l'accent d'insistance du français moderne (dont CM-N ne parle pas) et ne me paraissent pas évidentes pour l'ancien français. Le rapport entre l'accent «expressif» et l'accent de mot hérité du latin n'apparaît pas clairement: lequel des deux peut bien porter cel dans cel roi? Les deux accents sont peut-être un seul pour CM-N, et

cet accent aurait disparu vers 1400. En effet, pour le moyen français, les arguments de CM-N supposent que l'accent «expressif» se plaçait toujours sur la dernière syllabe d'un groupe de mots, en coïncidant donc avec l'accent de groupe de mots du français moderne. C'est par la disparition d'un accent, qui doit être l'accent «expressif», que CM-N explique le remplacement de *icestui chevalier, icele table* par *ce chevalier-ci, cette table-là*, où l'élément distinctif est placé à la fin du syntagme (p. 171). Mais quel est dans cette hypothèse le rapport entre l'accent «expressif» de l'ancien français et l'accent d'insistance du français moderne?

En décrivant les démonstratifs, CM-N distingue entre deux emplois, comme pronoms et comme déterminants. Elle refuse de distinguer un emploi à part là où le démonstratif est suivi d'une relative ou de de... avec valeur distinctive avant le moyen français (p. 135). Si on l'avait proposé, c'est qu'on pensait que la fréquence relative de cel par rapport à celui, et de cez ou ces par rapport à cels > ceus, était plus élevée dans cet emploi que dans l'emploi comme pronoms non suivis d'une relative ni de de... (ainsi dans ma Morphologie synchronique de l'ancien français, 1994, 84-86). Dommage que CM-N, qui a fait beaucoup d'autres comptages, n'ait pas montré par des chiffres que cette idée était fausse. Le tableau qui donne les formes de démonstratifs dans 16 textes d'ancien français et les nombres de leurs occurrences comme déterminants et comme pronoms (p. 150 s.) est très utile (il m'a appris que les formes celui et cestui sont plus fréquentes comme déterminants que je ne le croyais, sinon au XIIe siècle au moins au XIIIe). Il l'aurait été encore davantage s'il avait opéré la distinction rejetée par CM-N, même en supposant qu'il eût donné tort à ceux qui avaient supposé des fréquences relatives différentes dans les cas cités plus haut.

CM-N distingue entre deux séries, CIST et CIL, mais en ajoutant une troisième série, qui comprend d'abord ces, puis également ce. Cette troisième série, dont les membres sont employés uniquement comme déterminants, se distinguerait des deux autres par trois faits: (1) neutralisation «du point de vue de l'opposition sémantique, quelle qu'elle soit, entre les deux séries», (2) neutralisation «au pluriel également du point de vue du genre», (3) «atone toujours» (p. 124, cf. p. 145). Les neutralisations ne me paraissent pas justifier une troisième série; aussi n'est-ce pas là mais dans la série CIST que CM-N (p. 125) range la forme cez qui représente à la fois le masc. plur. cas régime et le fém. plur. (à côté de cestes). La vraie justification pour CM-N est sans doute que ce et ces sont toujours «atones» (c.-à-d. prétoniques), alors que les formes des deux autres séries seraient toujours ou du moins parfois toniques.

Cela me paraît toutefois trop hypothétique pour permettre d'y fonder une classification. Ainsi l'hypothèse d'une différence accentuelle entre ce et cel ou cest, déterminants, semble n'être basée que sur une seule observation. Dans La Mort le roi Artu (éd. Frappier), ce jor apparaît à l'intérieur de la phrase mais non au début, où l'on rencontre cel jor, celui jor ou icelui jor (p. 142 s.). Mais dans ce texte, ce peut fort bien être le premier mot d'une zone préverbale: Ce chastel sei ge moult bien (104.42). A cela s'ajoute que dans le même texte, ce (+ subst.) a presque toujours la valeur de cest, rarement celle de cel. S'il est vrai qu'on n'y relève pas ce jor au début de la phrase, il est vrai également qu'on n'y relève pas non plus cest jor. Ces deux absences peuvent être dues au même facteur, qui peut être le hasard, non l'accent. Ces observations, faites par CM-N ou par moi-même, sont à vérifier sur le manuscrit, puisque May Plouzeau a montré récemment que l'édition de Frappier n'est pas

fiable («A propos de *La Mort Artu* de Jean Frappier», dans *TraLiPhi* XXXII, 1994, 207-221).

Ce équivalant à cest mais non à cel ne devrait exister ni selon le premier des trois critères, cités ci-dessus, par lesquels CM-N définit la série de ce et de ces, ni selon l'hypothèse qu'elle adopte sur l'origine de ce, à savoir les:le = ces:x. Ce fait existe pourtant dans ce texte-là (avec quelques exceptions) et également dans le ms. A de la Chanson des Saisnes (éd. A. Brasseur), voir Skårup 1994, 93. Une autre difficulté de cette hypothèse sur l'origine est le fait que la langue n'a pas créé *ç'homme, *ça femme sur le modèle les:le:l':la = ces:ce:y:z.

Une objection d'ordre pratique contre l'idée de séparer ce de cel et de cest est que cela risque de dissimuler le fait que ceux-ci sont concurrencés et finiront par être évincés par ce devant une consonne. De fait, cette concurrence n'a pas été étudiée dans le livre de CM-N, et l'hypothèse que j'ai tentée sur ses principales étapes (Skårup 1994, 94) ne s'y trouve ni confirmée ni infirmée, ce qui aurait été intéressant, étant donnée la riche documentation dont dispose CM-N.

Un des grands mérites de cette partie du livre est d'étudier l'emploi des formes en *i-* (*icist, icest, icil, icel,* etc.). Selon CM-N, elles s'emploient surtout (1) en tête de phrase ou de vers, (2) comme déterminants, (3) comme déterminants d'un substantif complément d'objet direct placé en tête de phrase (p. 141 s.). Pour vérifier cela, il n'est pas pertinent d'étudier la fréquence relative des formes en *i-* dans ces positions et fonctions par rapport à d'autres positions et fonctions. Il faut étudier la fréquence relative des formes en *i-* par rapport aux formes correspondantes sans *i-* dans chaque position et dans chaque fonction. Ainsi, les chiffres donnés dans le tableau cité montrent que la deuxième caractéristique n'est valable qu'au cas régime. Il doit être possible de déterminer le rapport entre les trois caractéristiques pour mieux identifier le ou les facteurs pertinents. – CM-N conclut que les formes en *i-* étaient toujours toniques, même comme déterminants (pp. 144, 146 et 168). Elle ne dit pas si cela vaut également pour *ice* et *ices*, même à la p. 145, où elle souligne l'«absence [dans la série *ce, ces*] de forme de cas-sujet masculin en *i-*, et, donc absence d'accent tonique». Je n'ai pas trouvé le commentaire sur *ice* annoncé à la p. 154.

CM-N se sert du terme «formes longues» pour désigner à la fois les formes sans *i*- du cas régime 2: *celui*, *cestui*, *celi*, *cesti* et les formes en *i*- du cas sujet et du cas régime 1, alors que les formes en *i*- du cas régime 2 sont des «formes très longues». Les «formes longues» ont-elles autre chose en commun que leur longueur? Il n'est pas démontré par des chiffres que la fréquence relative des formes sans *i*- du cas régime 2 par rapport au cas régime 1: *cel*, *cest*, *cele*, *ceste* soit particulièrement élevée dans les mêmes contextes que la fréquence relative des formes en *i*- par rapport aux formes correspondantes sans *i*-. Les chiffres donnés dans le tableau cité montrent au contraire que leur fréquence relative est moins élevée comme déterminants que comme pronoms, à l'opposé des formes en *i*- du cas régime. L'important pour CM-N semble être encore l'accent: de même que les formes en *i*-, les formes *celui*, *cestui*, *celi*, *cesti* seraient toujours toniques, même comme déterminants.

CM-N ne se contente pas de décrire les changements des démonstratifs de l'ancien français au français moderne. Elle se propose d'en chercher les causes. Elle en trouve trois, ou plutôt deux modèles et un changement. Le changement est la perte de l'accent du mot hérité du latin et/ou de l'accent «expressif», survenue vers 1400

selon son hypothèse, voir plus haut. L'un des modèles est le pronom personnel placé hors de la zone verbale, qui aurait influencé les démonstratifs pronoms. L'autre est «un véritable macro-système des déterminants, réunissant plusieurs sous-systèmes de déterminants atones à trois termes: deux formes au singulier, et au pluriel une seule neutralisée en genre» (p. 173, formule à préciser: deux formes au singulier devant une consonne, mais une seule neutralisée en genre au singulier devant une voyelle aussi bien qu'au pluriel: m'amie est remplacé par mon amie; la différence entre cet et cette devant voyelle en français moderne n'est qu'orthographique); ce modèle aurait influencé les démonstratifs déterminants. Il faut ajouter la flexion nominale, puisque le masc. sing. cas sujet cilz/chils, employé par Machaut et Froissart, ne s'explique ni par le modèle du pronom personnel ni par celui des déterminants.

CM-N montre d'une façon admirable plusieurs faits que les modèles ont pu déterminer. Ils n'expliquent pourtant pas tout. Ainsi, le modèle des autres déterminants explique peut-être le fait que le français moderne n'a pas conservé à la fois cet homme, cette femme et *cel homme, *celle femme (p. 173, réponse à une question posée à la p. 165), mais non pourquoi c'est cet, cette plutôt que cel, celle qu'il a conservés dans cette fonction (question qui ne semble pas avoir été posée).

CM-N présente ses idées avec un enthousiasme et une conviction qui ne peuvent laisser froid le lecteur même le plus sceptique. C'est une excellente contribution à l'étude de l'histoire de la langue française.

Povl SKÅRUP

TOBLER-LOMMATZSCH, Altfranzösisches Wörterbuch..., weitergeführt von Hans Helmut CHRISTMANN, 91. Lieferung. *vistece - vonjement* (t. XI), Wiesbaden/Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 1995, col. 577-768.

Le TL paraît à un rythme soutenu (v. en dernier lieu ici 58, 207). Ce nouveau fascicule, l'avant-dernier, est digne du travail mené sur l'ancien français par plus d'un siècle de philologues en langue allemande⁽¹⁾. Au moment où le flambeau passe du TL au DEAF, alors que l'AND, achevé, prépare une refonte, il restera à s'interroger sur les raisons profondes de l'absence de l'Université française dans le domaine. Sans doute le DMF fournira-t-il la meilleure des réponses à l'attente légitime du public.

Ce fascicule se caractérise par une innovation bien venue, la prise en compte, affirmée de façon croissante au fil des pages, de l'AND auquel des renvois sont fait de plus en plus systématiquement. A l'occasion il n'eût pas été mauvais de renvoyer à certaines notices du TLF, qui permettent de mieux replacer le mot dans son évolution historique; inversement je ne vois vraiment pas l'utilité de renvois systéma-

⁽¹⁾ La mort tragique de notre confrère H.H. Christmann – qui a su mener à bien la fin du dictionnaire rédigé, entièrement seul, jusqu'au début de la lettre u, de 1915 à 1975, par son maître E. Lommatzsch – est survenue après qu'il eut terminé son travail sur le dernier fascicule. Souhaitons que celui-ci paraisse sans tarder et soit accompagné de la liste complète des sigles utilisés. La solidarité de tous les romanistes est acquise, en ces circonstances difficiles, à cette admirable entreprise.

tiques à MatoréVocabulaire. Je me contenterai d'apporter ma contribution à cette œuvre par quelques ajouts, précisions ou rectifications mineures: ajouter viteline adj. f. [FEW 14, 550b] «semblable au jaune d'œuf» AldL; fleume vitelline PhMezSacr-MarW; - ajouter vitré adj. [AND 875b] «couvert de verre» et vitrin adj. [AND 875b] «fait de verre»; - ajouter vivableté f. [Gdf 8, 272b; FEW 14, 579a] «état de ce qui vit» QSignesK 204 var (déb. 14e s.); - vivaire, l'ex. de Gdf se lit dans ChevCygne-NaissT 2135; - ajouter vivente f. [AND 876a] «durée de vie»; - vochier 607,48: il me semble que le dictionnaire aurait dû refuser d'entériner le sens donné au glossaire de BibleParQ s.v. vouchier; il me paraît plus vraisemblable d'y voir vouchier ou vonchier «avoir des nausées (propr. vomir)»; - ajouter s.v. vochier, estre vouchié «porter le nom de» RègleSBenNicH 3451 et vochié «déclaré (en parlant d'un enfant)» RègleSBenNicH 110; - en 608, 3-4 voisiez est un subj. prés. 5 du verbe aller; - en 608, 18-20 on se reportera à ChansArtB 3, 68 n. pour lire Qu'ent au lieu de Quant et traduire soi voukier de par «en appeler de»; - voe, le premier exemple cité (Eracl. 6281 en 608,5) appartient au verbe voer où il est placé à juste titre (en 614,18); voement est un peu mieux attesté qu'il n'apparaît ici (ajouter CommPsIAG, SBern-CantG, SAgnèsDécD); - voerie a une forte coloration régionale, ce qui explique sa présence ds Bevans et Morlet, mais on pouvait ajouter aux deux attestations ds DocHMarneG, deux attestations ds DocAubeC et deux autres ds CalendreM; voiage en 618,29 on lira El le au lieu de Elle (cf. R 56, 597); - voisdise, l'ex. de Gdf se lit ds FolTristOxfL et un renvoi à voisdie ne serait pas inutile; - voie, en 622,24 il est clair qu'il s'agit dans n'en troverent voie n'assens d'une variation à partir de ne trover ne vent ne voie (traité ici en 631,48 - 632,26, sans renvoi à TraLiLi 25, 1, 182-183): l'introduction d'assens s'explique par les sens relevés dans FEW 25, 518b (on y a précisément cité ce passage). On notera que Girart d'Amiens emploie aussi n'en savoir ne champ ne voie ChevFustS 13025, autre façon de redonner vie à l'expression en éliminant un vent peu compréhensible; - en 628,31 on regrette la présence d'un laier dont H. Stimm a montré dans les MélLommatzsch 371-383 qu'il devait être manié avec circonspection; - à propos des sens médicaux relevés ici en 632, 28-36, il eût été bon de les compléter par AldL; - l'article voiier 642, 32-643,37 doit être sérieusement élagué: les trois premiers exemples (Ren.FHS 2376 et 12266; Rutebeuf Faral AV 164) illustrent le tour (se) Dieux me voie, qui contient le subj. prés. 3 de veoir. Les deux suivants (RutebeufFaral AV 246 et AV 539) contiennent le même tour à la seule différence qu'il est négatif et que le sujet en est le diable. Le sixième exemple (Jouglet) présente un voier qui n'est qu'une forme de veoir. Le septième (Prise am.) se comprend plutôt comme un subj. prés. 3 de veoir a au sens de «veiller à» et le huitième (Liber Fortunae) contient un se Dieu me voie. Ainsi les 8 exemples du premier paragraphe de voier «führen, lenken» sont à retirer. Les trois exemples du second paragraphe au sens de «schicken» me paraissent valables; on corrigera seulement qu'il (643, 11) en quil. Le troisième paragraphe mérite par contre quelque élagage. Les deux derniers exemples (Jehan de Lanson et Meliador) contiennent un voie qui n'est qu'une forme du subj. prés. 3 d'aler cf. FouchéVerbe 427. Dans le premier, vient est certes conforme à la lettre du ms. (Cf. ChGuillW 515) mais il faut y voir une forme pour vienent, comme l'ont interprété, ou même le plus souvent corrigé, les éditeurs de la Chanson (cf. en dernier lieu ChGuillSu 515), à l'exception de celui de l'édition citée par le TL, qui est de loin la moins recommandable de toutes. Il ne reste donc plus dans ce paragraphe que l'exemple de BibleMalkS. Je vais profiter aussi de l'occasion pour rectifier l'article revoier de TL 10, 1245, 28: l'inf. subst. au sens de «Umkehr» est une forme de reveoir cf. Li reveoirs ds CoucyChansL 25,9. De même l'article voier⁵ de Gdf 8, 281b doit être amputé de ses deux premiers exemples où se lisent des tours du type se Dieu me voie; le troisième exemple (= MirNDChartrK 17, 61) contient un voier, forme de veoir. Dans le deuxième paragraphe du même article, le premier exemple contient voie f. «chemin» et se lit a bien voie a .III. jours aussi bien dans GautArrIllC 1049 que dans GautArrIllF 1735 et GautArrIllLe 1735 et le deuxième exemple contient un veions qui est un impft 4 de veoir. Le troisième et dernier exemple du même paragraphe présente un voier qui pourrait bien aussi être une forme d'un veoir a «examiner avec attention (qch)» dont TL donne deux exemples 11,224,2 et 229,37, à en juger par le texte édité dans Pères25L 13396 (baer et tendre). Le FEW 14,373b apporte aussi sa contribution à l'inflation des voier en ajoutant à l'afr. mfr. voier v.a. «conduire, diriger» de Gdf, qualifié de «rare», un renfort, dû à A. Långfors (R 44, 557), qui se révèle contenir l'expression se Diex me vaie et en reprenant un afr. v.r. «diriger ses pas» SThib (tiré du gloss. de l'éd. H..E. Manning) qui se lit sein Marc ou il s'estoit voiez <: covrés, alez, oiez (= oëz) > et n'est qu'une forme de soi voer «se vouer» cf. SThibAlH 595 et glossaire. Enfin on ne retiendra pas le voient ind. prés. 6 «se dirigent» qu'on lit dans le glossaire de La Chevalerie de Judas Macchabee de Gautier de Belleperche, éd. J. R. Smeets; il s'agit là encore d'une forme de veoir. Par contre, on pourrait ajouter un voier «entreprendre (une action)» Pères3L 861 (= trayner ds Pères3K p. 12), qui manque curieusement dans le glossaire de F. Lecoy, mais là encore une forme de veoir au sens de «connaître, éprouver» n'est pas à écarter (v. en ce sens ici 59, 628); - voille s.f. est très incertain: le second exemple contient probablement une forme de voile «voile (de navire)» dans une expression n'atendre que voille et vent «attendre les vents favorables» et le premier est dans un passage où le texte est très altéré; – en 656,37 dans l'exemple de RutebeufFaral AK 9, a est vraisemblablement le verbe avoir (non a = «il n'en est rien» reprend avoir de avoir pendu: mot à mot: «on devait l'avoir pendu, à ce que j'avais entendu dire, mais il ne l'a pas (été pendu) en vérité»); - voirjuré, voir des ex. ds RuelleChirographesTournai; - voiseor adj., l'attestation de Gdf 8,288b se lit noisierres ds Arthur, éd. Sommer, t. 7, 145, 25 (au gloss. «querelleur»), édition fondée sur le même ms. BN fr. 337 et dont la leçon paraît préférable. J'ai relevé dans FlorOctL 5550 une forme voisseür au sens de «trompeur, traître»; mais les deux autres mss ont un boiseour qui paraît préférable au vu aussi des boisseour qui sont enregistrés au gloss. de l'édition; - voisos, en 682,47 il s'agit de voisiés qui nourrirait bien la vedette de renvoi «voisié adj. s. vezié»; - voiturage, lire Godefroy X, 865a; - voiz, noter des graphies normandes, non relevées dans les dictionnaires: vouiz SGregJeanS, vouiez DialGregEvrS; - en 694,33 ajouter cette expression avoir la vois de sun puiple «être suivi par son peuple» BibleEntS qui rappelle acquerir la voix du peuple (15e s.) et quelques autres tournures sur lesquelles v. RLiR 56,322; - volage adj., pour feu volage (700,38) compléter par DocFlandrM et ajouter pous volage «pouls irrégulier» AnticlC (qui offre aussi goute volage). Ajouter aussi l'adv. volagement JeuxPartL 67,26 (cf. la concordance de Lavis/Stasse, ici 59,632); - volage s.m., l'exemple d'Athis ds Gdf au sens de «Flug» est douteux; ce pourrait être une faute pour folage (cf. AthisH 1061); - volage s.f., lire Matsumura en 701, 23 et 25; - vole adj., je ne comprends pas pourquoi on a négligé jusqu'à présent vouilz adj. m. «veules, lâches» ClefD 1451; - on pouvait enregistrer une vedette voleiz adj., appuyée par volaiz «abattu par le vent» (1320 ds TLF 16, 1305b); – volentos, dans l'exemple de Perceforest la forme voulentieux se rangera s.v. volentif;

- volentrin, l'adv. volenterins cité d'après Gdf (en 727, 38) est plus probablement une forme de l'adj. volent(e)rin (= BibleMacéP 14103); - volete, l'hapax volette (13e s.) de FEW 14, 602a vient de GdfC s.v. voilette et l'erreur de GdfC a été maintenue par TLF 16,1247a, qui a retenu à tort cette attestation dans l'historique de voilette; volier s.m., on trouvera le passage cité par Gdf ds CoincyII9Kr 2700 var et on pourra en rapprocher voloier m. «volonté» WauchierMoinesS; - voloir, pour la conjugaison du verbe (741, 34sqq) on pourra consulter ActesMfr⁴, 227-268; - voloper en 760,4, il faudrait corriger le texte et lire: An lor cuer an ont moult grant ire; Devoleper ceste ranson (= raison «parole») Quant ne sevent, li cuers lor font «quand ils ne savent pas expliquer cette énigme...»; - en 762,52, ajouter l'adv. voluptueusement ds TLF 16, 1320a (OvMorB 11, 2510); - volvirer, hapax extrait Gdf 8, 304a, a toutes les apparences du fantôme à en juger par PercefL2 XIV,3 où l'on voit que le seul ms. à contenir le texte présente un excellent est vo livree au lieu du est volviree qu'a lu ou cru lire Gdf dans l'imprimé de 1528; - vomisseure on pouvait au moins utiliser l'exemple que FEW a puisé dans le glossaire de BestAmOctT; - ajouter vometure f. [Gdf 8, 305a] «vomissure», appuyé par voumeture OvMorB 10,535.

Gilles ROQUES

Datations et documents lexicographiques publiés sous la direction de B. Quemada. Deuxième série, 44. Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français réunis par Pierre RÉZEAU, avec la participation de Ch. BERNET, Chr. BUZON, Ch. GIRARDIN et E. SCHNEIDER, Paris 1995, C.N.R.S. et C. Klincksieck éd., in 8°, XXIV + 190 pages.

Ce qui frappe d'entrée, dans cette nouvelle livraison, c'est d'une part le nombre d'attestations nouvelles tirées du *Journal* de J. Héroard, de l'autre la quantité de termes et de tours familiers ou argotiques, qui parfois bravent l'honnêteté, mais qui n'en sont pas moins français. Il s'y ajoute quelques mots pris à des récits de voyages (lettres de J.-F. Champollion, journal anonyme d'un flibustier publié par M. J.-P. Moreau), des vocables concernant la cuisine, empruntés surtout, mais non uniquement au *Manuel des Amphitryons* de Grimod de La Reynière, des termes qui reflètent les événements contemporains, tirés de livres de souvenirs (ouvrages de R. Fallet, J. Galtier-Boissière, R. Queneau).

Du journal d'Héroard proviennent un lot de mots toujours en usage, qu'on ne croyait pas si anciens: doigt de gant, 1605; guides 'rênes', 1607; lisières pour bébés, 1602; moine pour chauffer le lit, 1604, et autres objets usuels, des plats (jarret de veau, 1605; œufs brouillés, 1607; ris au laict, 1608), des danses (bergamasque, 1605; bourée, 1604; sarabande, 1604), des animaux (cacatoua 'cacatoès' 1606; gryphon, chien, 1608; sapageou, 1606); on y ajoutera le terme médical de toussoter, 1606, le pot pourry de chansons, 1605, et l'expression tirer les Roys, 1615. Nous laisserions volontiers de côté les onomatopées propres au futur Louis XIII, chaq chaq, poutou et pss, ainsi que l'étrange hypocoristique califaliboture, sans lendemain. Le journal d'un flibustier, antérieur à 1627, présente le premier des mots qui feront fortune dans les récits de voyages aux Antilles, par exemple bécune, lamantin, lit de coton 'hamac', pirogue (forme moderne). Parmi les locutions familières les plus intéressantes pour l'histoire de la langue, on trouve: aller plus vite que les violons, 1828;

engueuler comme du poisson pourri, 1888; jouer avec le feu, 1828; se payer la tête de quelqu'un, 1887; du tac au tac, 1897. Le risque était de faire un sort à des locutions qui témoignent de l'invention et de l'humour d'un auteur, mais qui ne paraissent pas être passées dans la langue; ainsi chez Courteline avoir une punaise dans le bois de lit 'être toqué', 1899; dévisager comme un canard qui a trouvé un hautbois, 1888; myope comme une chaufferette, 1886. La table est représentée par le populaire beefteack aux pommes, 1849; l'œufmelete au lard, 1609; la sardine à l'huile, 1810; des nourritures plus élaborées sont évoquées par à la Sainte-Mennehoud, 1747; gâteaux de mille-feuilles, 1806; petits fours, 1864. On a daté enfin, pour caractériser notre époque, des vocables variés, dont nous présenterons un choix, dans leur ordre chronologique: jour J, 1917; tomate, apéritif, 1938; zone nono, 1943, 1944; hebdo, 1947; dame pipi, 1952.

En conclusion, bon fascicule, riche en termes usuels et en locutions familières et argotiques, particulièrement précieux pour l'époque 1600-1620 et la période qui va de 1820 à nous jours.

Quelques remarques, doutes et ajouts. Les abréviations sont celles du FEW. BAKCHICH (persan: pourboire en Orient), bakschisch, 1828. On trouve d'abord Bacciche et var., 1727, Bakchisch et var., 1743, au sens de 'don de joyeux avènement du sultan à ses troupes', puis, au sens de 'pourboire', Baksisch et var., 1755. V. les Mélanges Jeanne Wathelet-Willem, Liège 1978, 5-6. - BARBE DE CAPUCIN (bot.: chicorée sauvage), 1805. 1803: «La chicorée [sauvage] qu'on recueille de cette manière s'appelle à Paris barbe de capucin», L.A.G. Bosc, NDHN V, 340. - BAVER DES RONDS DE CHAPEAUX (pop., fam.: faire preuve d'une admiration béate). Nous comprenons, avec le Robert, 'être ahuri, stupéfait'. - BÉBÉ (t. d'adresse hypocoristique d'un adulte à un autre adulte), 1875. On en trouvera, entre autres, deux exemples du 27 févr. 1793, dans une lettre de Sophie Arnould, V. L. Larchey, Dictionnaire historique d'argot, 10e éd., Paris 1888, s. v. – BI (LE – DU BOUT DU...), (fam., assonance renforçant le mot bout). On pourrait préciser: allitération. – BOÎTE À OUVRAGE (arg., sexe de la femme), 1901. L'expression est relevée par G. Delesalle, Dictionnaire Argot-Français et Français-Argot, Paris 1896, 40b. - BOUDIN (arg.: estomac), 1901. 1859: «Ça te regardait, sans te regarder. Puisque tu en avais [sc. de la boisson] plein le boudin», Ch. Monselet, Le Musée secret de Paris, Paris, 79. Selon l'auteur l'expression signifie 'être gris'. Boudin 'estomac' est repris par Larchey, Dictionnaire cité, s. v. - CALMIR (du vent, de la mer, devenir calme), av. 1627. Var., dans JalN: «le vent carmyt», chez J. Cartier. - CANGE (barque sur le Nil), 1828. La forme mod. se lit à la date de 1821, chez G. B. Depping, traducteur de l'anglais; v. notre étude, ZrP 97, 1981, 296-298. - CANNE (sorte de bigoudi?). Il s'agit très probablement d'un petit bâton, autour duquel on enroule les cheveux, pour former des boucles. Nous avons vu faire cela naguère encore. - CATICHE (pop.: fille de mœurs légères), FEW: rég. Dôle, 1896, *1897. C'est sans doute trop peu dire: donné par Delesalle, en 1896, comme synonyme de 'prostituée', op. cit., 407b. -CHIER (FAIRE) (vulg., pop., très fam.: obséder, importuner), 1901. 1896: «Faire chier = Emmerder, etc. Tu me fais chier, tu m'ennuies, tu me donnes la colique par tes raisonnements», id., ib., 68a. - CHIER DANS LES BOTTES DE QQN (vulg., pop.: faire du tort, jouer un mauvais tour), 1907. 1896: «Il a chié dans mon panier, dans mes bottes, il m'a fait une sottise, je ne veux plus entendre parler de lui», id., ib. – CORBILLARD (AVOIR / FAIRE UNE TÊTE / GUEULE... A CALER LES ROUES DE -), (pop., fam.: visage sinistre), 1901. 1896: «Un caillou à caler les roues

de corbillard, figure triste et renfrognée», id., ib., 77a. Caillou = tête. - COUCOU (bot.: primevère ou oseille sauvage?). Le contexte montre que l'enfant fait un bouquet qu'il veut offrir à Mme de Montglat. Les inflorescences de l'oseille sont vraiment sans charme: on opte pour la primevère ou pour le narcisse des bois, deux fleurs encore appelées coucou. - CURE-DENTS (VENIR EN -), (être invité à une soirée ou à un bal, sans avoir été invité au dîner qui précède), 1907. 1883: «Pastilles de Vichy (Venir en). Venir à une soirée sans avoir été invité au dîner qui a précédé. [...] Autrefois on disait: Venir en cure-dents», G. Fustier, auteur d'un Supplément à A. Delvau, Dictionnaire de la langue verte, Paris, 538b. – DÉGEL (arg.: mort), FEW: 'mortalité', 1929. C'est le sens de 'mortalité' que donnent L. Larchey, Les Excentricités de la langue française, Paris 1865, 108, et Delesalle, op. cit., 1896, 89b. -DÉGUEULATOIRE (pop.: repoussant), 1907. 1883: «Dégueulatoire. Repoussant, dégoûtant, qui donne envie de dégueuler», Fustier, op. cit., 513a. - DJERME (ar.: bateau sur le Nil), 1828. Cette forme se lit à partir de 1798; v. notre étude, ZrP 92, 1976, 102-104. - FEIGNASSE adj. (pop.: fainéant). Ce mot est un nom dans les exemples cités. - FLIBOT (néerl.: mar.), 1660, Oudin, navire phelibot, av. 1627. 1610: «dix autres moyens vaisseaux du pays bas nommez Flibots», Histoire de la navigation de Iean Hugues de Linscot Hollandois, Amsterdam, 246. Traduction anonyme de la version latine du récit (1599), elle-même traduite du néerlandais de J.H. van Linschoten (1596). Le texte latin porte *Vliebotas*, acc. pl. 1618: «vn Flibot eschoüa», «vn autre Flibot», I. Haije, traducteur du néerlandais d'E. de Meteren, L'Histoire des Pays-Bas, La Haye, 76 vo b; les gens de Flessingue «se servoyent pour la plus part en mer de certaines navires nommees Flibots», 86 vº a. - FOURCHETTE (anat.: os fourchu, placé en avant de l'estomac des oiseaux) et LUNETTE (même définition). N'est-ce pas le bréchet? - GANDINISME (état, manière, allure de gandin), 1860. 1860 également: «chacun sait, que le royaume du Gandinisme et de la Bicherie, d'une grande étendue d'ailleurs, comprend diverses catégories», Mémoires de Rigolboche, in J.R. Klein, Le Vocabulaire des mœurs de la «vie parisienne» sous le second Empire, Louvain 1976, 45; suivent d'autres exemples. – GOULOT (SE RINCER LE-), (pop.: boire), 1901. Delesalle, 1896, relève en ce sens jouer du goulot, 141b, et se rincer l'avaloir, le bec, le bocal, etc., 252b. - GRAPHOMANE (péj.: écrivain sans talent), av. 1907. Le texte cité parle de «la manie d'écrire»; les DDL 25 ont relevé un exemple de 1791-1798, glosé «pris de la manie d'écrire». - HAKIM (t. ar.: médecin, en Égypte), 1829. F. Nasser a relevé les var. Echim, 1568; Haquin, 1617; Hakiem-Bachi, 1671; Aquim, 1704; Hekim Packi, 1769; Akim, 1840, Termes d'origine arabe dans les récits des voyageurs, thèse complémentaire de Paris, dactylographiée, 1967, 60. - HUIR (crier), 1721, Trév. Noter que dans ce dictionnaire c'est un terme de fauconnerie qui s'applique au cri du milan. Dans le texte d'avant 1627, il s'applique, semble-t-il, au bruit que font les gens qui vomissent. - IMPEC (abrév. fam.: impeccable), 1952. Nous l'avons souvent entendu en 1937-1939; v. RLiR 59, 1995, 291. – KHAMSIN (ar.: vent brûlant, en Égypte), 1829. Texte intéressant: il présente déjà la forme qui sera recueillie par AcC 1840, à l'accent circonflexe près. Mais le mot apparaît bien avant, sous diverses formes, dans les récits des voyageurs. Nasser relève campsin, 1665; camsin, 1667; camshin, 1755; Hamseen, 1772; Kamsin, 1767, op. cit., 147-148. Nous avons relevé aussi, avant 1829, les formes Chamsîn, C. Niebuhr, 1773; Kamsîn, C.F. Volney, 1787; kamsin, V. Denon, 1802, D.J. Larrey, 1803; camsin, R. Desgenettes, 1802; Khramsin, A. Galland, 1802-1803; khramsi, G.A. Olivier, 1804; khamsyn, A. de Forbin, 1819; camsihn, G.B. Depping, 1821; khamsyn, F. Cailliaud et E.-F. Jomard, 1826. - LIURE (mar.: cordage), av. 1627. JalN signale le mot à Rouen en 1386: «Item de pieces de grossez cordes appelléez lieures», fasc. L, à paraître. -MOUCHARABIEH (ar., archit.: balcon), moucharabié, TLF, DHR, 1847, Moucharabiéh, 1828. E. de Salles, en 1840, emploie régulièrement une var.: «ces alcôves en treillis qu'on appelle moucharabiè», Pérégrinations en Orient, Paris, I, 73; etc. -MOUSSER (SE FAIRE - LE CRÉATEUR). La glose paraît trop générale, vu la définition d'A. Bruant, qui suit. - NEZ (AVOIR LE - SALE), (pop.: être ivre), 1897. Fustier, en 1883, relève: «Salir le nez (Se). Se griser», op. cit., 550a. - OKEL (t. ar.: en Égypte, ensemble de magasins disposés autour d'une cour...), 1828. Nasser a relevé Oquel, Hoquel, 1665; Okelle, 1686; Hockal, an VII [1798-1799]; Okel, 1826, op. cit., 154-155. - PISSER À LA RAIE DE QQN (vulg., pop., pour signifier son plus profond mépris à l'égard d'une personne), 1933. Var. d'un plus ancien pisser au cul de quelqu'un, relevé par Delesalle en 1896, op. cit., 219a. - POISSON VOLANT, av. 1627. 1524-1550: «Et quand ces troys sortes de poissons trouvent dedans l'eau aulcuns de ces poissons vollans, incontinent ilz les font sortir hors de l'eau et vollent plus d'un trect d'arbalestre», Pigafetta. Relation du premier voyage autour du monde..., éd. J. Denucé, Anvers-Paris 1923, 73. Date du ms. - RÉPUBLIQUE (SE FICHE / SE FOUTRE DE LA -), (pop.: se moquer du monde), 1901. 1896: «Se ficher, se fiche, se foutre du monde, du peuple, du public, de la République», donnés au sens de 'se moquer', Delesalle, op. cit., 392b. - RÉVOLIN (rég. Ouest: tourbillon de vent), av. 1627. 1612: «nous entrames dedans [= dans le port] avec le flot, qui ne fut pas sans beaucoup de difficultez pour ce que nous avions le vent opposé et des revolins entre les montagnes qui nous penserent porter sur les rochers», M. Lescarbot, Histoire de la Nouvelle France, éd. E. Tross, Paris 1866, II, 518-519. -RHUME (arg.: blennorragie), attraper un -, 1947; rhume de chat, av. 1907. 1866: «Rhume, s. m. Maladie sœur du Quinte-et-Quatorze», Delv 1866. - ROGNES (CHERCHER DES -), (pop., fam.: chercher querelle), 1901. Var. 1896: «Chercher rogne à quelqu'un, lui chercher querelle», Delesalle, op. cit., 253b. - ROULANTE (arg.: prostituée), 1907. 1883: «Roulante. Fille publique. On dit plus communément rouleuse», Fustier, op. cit., 549a. - SAC D'OS (pop., fam.: pers. très maigre), cit. 1948, var. sac-à-os, 1878; sac à os, 1897. 1883: «Ventre d'osier. Homme maigre. On dit aussi sac d'os», Fustier, op. cit., 559a. En 1896, Delesalle indique: «Sac à os = Sacdos, individu maigre, décharné», op. cit., 260a. - SAKIÈH (ar.: noria), 1829. Var. an XI [1802-1803]: à Alexandrie, «Ces sakkyéhs, suivant le langage du pays, sont en assez grand nombre», A. Galland, Tableau de l'Egypte pendant le séjour de l'armée française, Paris, I, 53. Var. 1826: «De même qu'en Egypte, on fait usage ici [sc. en Nubie] du sakyeh, machine hydrolique pour élever l'eau sur les terres», F. Cailliaud et E.-F. Jomard, Voyage à Méroé, au Fleuve Blanc..., Paris, I, 326. - SUISSESSE (arg.: verre d'absinthe), 1878. Relevé par Delv 1867. On peut préciser: il s'agit d'une absinthe adoucie par l'adjonction d'un liquide moins fort, comme le montre, outre la définition citée de Rigaud, l'explication de Larchey: «Mélange d'absinthe et d'orgeat. Il est plus doux, plus féminin, que l'absinthe dite suisse», Dictionnaire cité, s. v. - TAM-PONNER (S'EN - LE COQUARD), (pop., fam.: s'en moquer), 1897. 1896: «Se tamponner le coquillard, le coquard = S'en battre l'æil, se moquer, se fiche», Delesalle, op. cit., 279ab. - TAQUINER l'éléphant, l'ivoire 'jouer du piano', 1897. Fustier dit en ce sens en 1883: taquiner les dents d'éléphant, op. cit., 553a.

Complément (lettre O). ŒIL DE CORNEILLE 'petit agaric noir', FEW VII, 316a: 1818. 1791: «C'est celui [sc. le champignon] qu'on appelle œil-de-corneille, &

qui sert à empoisonner les rats», J.-J. Paulet, Traité des champignons, Paris 1791-1793, I, 241. - ŒILLET DE MER 'caryophyllie, sorte de madrépore', TLF: 1768. 1736: «Deux Oeillets de Mer», E.F. Gersaint, Catalogue raisonné de coquilles, et autres curiosités naturelles, Paris, 160; «Six autres Morceaux, sçavoir: [...] Un amas de Tulipes de Mer, Un grand Oeillet de Mer», 162. - ŒNANTHE 'genre de plante ombellifère', TLF: 1545, G. Guéroult, d'après Delboulle; à rectifier en: 1550. 1545: «Symphiton, cenanthe, centaurion, doibuent estre broyez grossement», M. Grégoire, traducteur du grec, Les troys premiers Liures de Claude Galien de la composition des medicamens en general, Tours, 65. - ŒSOPHAGE, forme actuelle, TLF: 1538, 1537: «Et ainsi les medicamens gros & espes se coagulent & font concretion es parties de la gueule ou œsophage», Le quatrieme Liure de la Therapeutique ou methode curatiue de Claude Galien... translaté par Philiatros, Lyon, 30 vº. - ŒSTRIDÉES. FEW VII, 329b: æstridés m. pl. 'famille d'insectes dont l'æstre est le type', depuis Boiste 1829. Rectification. Boiste 1829 ne relève pas le mot dans le lexique proprement dit, mais on lit dans le supplément intitulé «Nomenclature complète d'histoire naturelle»: «Estridées, subst. f. pl. insectes œstrides» et «Estrides, s. m. pl. diptères athéricères». Source assurée: deux articles de P.A. Latreille dans le NDHN² XXIII, 1818, 274: «ŒSTRIDÉES, Œstridea. M. Léach [W.E. Leach] désigne ainsi une petite famille d'insectes de l'ordre des diptères, formée du genre æstrus de Linnaeus, et qui répond à notre tribu des ŒSTRIDES [...]. Ce savant divise les œstridées en deux genres», et «ŒSTRIDES, Æstrides, Latr. Tribu d'insectes de l'ordre des diptères, famille des athéricères». - OGRESSE, TLF: ogresse 'fille d'ogre', 1697, Ch. Perrault, Le Petit Poucet. Même date pour ogresse 'femme d'ogre': «L'Ogresse fut fort étonnée de la bonté de son mari», Contes de Perrault, éd. G. Rouger, Paris 1967, 194. - OINTEUX 'graisseux', FEW XIV, 29a: 1567. XVe s.: «Faba grassa, c'est feve grasse; c'est une herbe qui a grosses feulles, et grasses, et ointeuses», Le Grant Herbier en Francovs. éd. G. Camus, Modena 1886, nº 185. - OLÉAGINÉITÉ 'qualité de ce qui est oléagineux', FEW VII, 344b: 1577. 1557: l'huile «se sublime, iusques à ce qu'il soit sequestré ou priué de son oleagineité», J. Girart, traducteur du latin de R. Bacon, De l'admirable pouvoir et puissance de l'art, & de nature, Lyon, 67. - OLÉEUX 'huileux', FEW ib.: 1611; Hu: Paré, sans date. 1542: «Mais touts ceulx, qui sont oleeux, sont touts aqueux, & aerés», J. Canappe, Deux Livres des Simples de Galien... Nouuellement traduicts de Latin en Francoys, Lyon, 85. Var. 1597: «Cela ont de commun les figues auec toutes choses grasses & olieuses, de se rancir, chansir & moisir», A. Constantin, Brief Traicté de la pharmacie provinciale et familiere, Lyon, 172-173. - OLÉINE 'ester de l'acide oléique', TLF: 1825. 1823: «Dès que j'ai eu étudié les acides margarique et oléique, j'ai recherché si ces graisses ne seraient pas formées de deux espèces de principes immédiats non acides et différant l'un de l'autre par la fusibilité. C'est ce qui m'a conduit à découvrir les stéarines et l'oléine», M. Chevreul, Recherches chimiques sur les corps gras d'origine animale, Paris, 393. Création. - OLIGOPHORE 'qui a un faible degré d'alcool', FEW VII, 346a: 1611. 1583: «Autres [vins] sont imbecilles, & pour ceste cause appellez oligophores & aqueux», Mrust 347 vº. - OLIVAIRE 'en forme de noyau d'olive'. Le FEW VII, 348a relève cautere olivaire (Paré, Cotgr 1611), glosé par erreur 'cautère fait avec de l'huile d'olive'; Hu: 'en forme d'olive', Paré, sans date. 1540: «on applicque cauteres en la similitude d'ung noyau d'oliue [dictz oliuaires] et on brusle le cuyr iusques a l'oz», P. Tolet, traducteur du latin, La chirurgie de Paulus Ægineta, Lyon, 35. Cf. 1611: «Cautere olivaire. The oliue cauter; tearmed so, because made like an oliue stone»,

Cotgr. - OLIVE 'coquille', FEW VII, 347a: 'donax truncutus', 1742. 1736: «Neuf jolies Coquilles, sçavoir: [...] Une Olive à bandes. Une autre Olive à figures triangulaires», Gersaint, op. cit., 156. - OMBELLE, TLF: umbelle, 1558; ombelle, 1690. 1548: des côtes de la joubarbe «sort ombelle ornee troys foys lan de fleurs iaunes si est masle, mays candides si est femele», E. Fayard, Galen sur la faculté dez simples medicamans, Limoges, VI, 6; même forme en VI, 19. Var. 1549: l'aneth a «Les houppes & vmbelles ou esmouchettes, comme le Fenoil, auquel il est quasi du tout semblable», Fousch 9A. - OMBILICAIRE n. f. 'genre de lichen', FEW XIV, 21a: 1828. Var. 1804: «UMBILICAIRE, Umbilicaria, genre établi par Hoffmann aux dépens des lichens de Linnaeus», L.A.G. Bosc, NDHN XXII, 506. 1805: «OMBILICAIRE. UMBILICARIA. Umbilicaria. Hoffm. Ach.», J.-B. de Lamarck et A. de Candolle, Flore française, Paris 1805-1815, II, 408. Adaptations du latin de G.F. Hoffmann Umbilicaria, v. Deutschlands Flora, Erlangen 1791-1795, II, 109. - OMBRELLE 'mollusque gastéropode', FEW XIV, 17b: 1842. 1819: «OMBRELLE. (Umbrella). Corps fort épais, ovalaire, muni d'une coquille dorsale», J.-B. de Lamarck, Histoire naturelle des animaux sans vertèbres, Paris 1815-1822, VI/1, 339. Création. - OMPHACIN (HUILE) 'huile obtenue par pression d'olives vertes', FEW VII, 354b: 1570. 1543: «On peut assez cognoistre par le nom que des Oliues vertes, que les Grecz appellent Omphaces, l'huylle Omphacin est faict & composé», A. Pierre, traducteur du latin de H. Hagenbut dit J. Cornarius, Les XX livres de Constantin Cesar, Poictiers, 43 vo. Var. 1545: «Et si tu n'auoys d'huille Omfacin, ne d'oliues vertes pour en faire, tu prendras du germe de l'oliue», Grégoire, op. cit., 39. Var. 1548: «Huile onfacin selon qu'est estreinctif froedit», Fayard, op. cit., VI, 87. - OMPHACITE n. f. 'esp. de noix de galle', manque FEW. Var. 1548: «Dez galles fruict de chesne la petite massisse, & sans trous est nommee onfacite», Fayard, op. cit., VI, 83; «onfacite galle», VII, 75. Var. 1549: «Galle c'est le fruict du Chesne, et y en ha de plusieurs sortes: l'vne est nomme [sic] Omphacitis», Fousch 84B; «La noix de galle nommee Omphacitis», 84D. Var. et forme mod. 1560: «Le Chesne produit la Noix de Galle: dont y en a deux especes. La premiere est appellée Omphacyte», «L'Omphacite est la meilleure», Pin Diosc 92b; date de l'achevé d'imprimer. - OMPHACIUM 'verjus', manque FEW. 1560: «L'Omphacium est le Verius des Aigraz des vignes Thascennes, ou Amineennes», Pin Diosc 422a. 1572: «Omphacium, uerius, c'est le suc des aigras des uignes Thastennes ou Aminees», J. des Moulins, traducteur du latin de P.A. Mattioli, Commentaires, Lyon, 691. - ONAGRE, var. onagra 'osier fleuri, Epilobium angustifolium L.', FEW, TLF: 1615. 1553: «De l'Onagra», «L'Onagra, ou l'Onothera, ou l'Onura est vne plante moult grande, semblable à vn arbre», M. Mathée, traducteur du latin, Les six Livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de la Matiere medicinale, Lyon, 290a. 1560: «Onagra, qu'aucuns appellent Onothera, ou Onuris, est vne plante branchuë & fort grande, & haulte comme vn arbre», Pin Diosc 375a; «l'Onagra», «la vraye Onagra», 375b. Plante différente de l'onagre commune, Œnothera biennis L., d'origine américaine, onagra dans Fur 1701. Cf. FEW VII, 355a, n. 1. - ONDULÉ 'qui forme de petits plis arrondis', TLF: 'dont la surface présente des ondulations', 1767. 1753: «Mica ondulé. Mica particulis fluctuantibus. Mica fluctuans», P.-H. d'Holbach, traducteur d'une version allemande de l'ouvrage latin de J.G. Wallerius, Minéralogie, Paris, I, 244. - ONGLE 'tache à la base des pétales des roses', FEW XIV, 39a: 1562. 1548: «suc de fleurs de roses (coupé le blanc qu'on dit ongle) espoessé a l'ombre conseruerez pour linir inflammation d'yeux», Fayard, op. cit., VIII, 35. 1549: «On appelle l'ongle en la Rose ce qui est blanc en la feuille d'icelle», Fousch 255C.

- ONGLE MARIN 'solen', FEW XIV, 37b: 1768. 1759: «ONGLE MARIN, ou DAC-TYLE, en Latin Unguis, ou Dactylus [...]. Ce Coquillage est ce que nous nommons en François Solen & Couteau», DRUA III, 277b. - ONGUENT, var. unguent, FEW XIV, 35b: 1611. XIIIe s.: «Dunc les bulli ensemble et fu cum unguent et uinst», L'Ornement des dames, texte anglo-normand, éd. P. Ruelle, Bruxelles 1967, 38. Signalé par l'éditeur comme attestation intéressante, note 114, 78. - ONGUENTAIRE adj. 'où l'on a placé un onguent, que l'on a arrosé d'onguent', FEW XIV, 35b: 'dont on tire un onguent', 1556. 1543: «De la uigne Vnguentere», «Si vous voulez remplir de bonne odeur le lieu ou est la vigne, quand vous planterez le serment il le fault fendre, & mettre dedans d'onguent de bonne senteur», «Toutesfois il est meilleur que les sermens estans moytes soyent arrousez de l'onguent, & en ceste maniere les enter ou les planter», Pierre, op. cit., 19 vº. 1550: «De la vigne Vnguentaire», id., éd. de Lyon, 129. Texte latin traduit (1538): «De unguentaria uite». - ONIROCRI-TIQUE n. m. 'celui qui explique les songes', FEW VII, 355b: 1690. 1614: «La perle aux Onirocritiques ou Interpreteurs de songes signifie les larmes, ainsi mesme que dit Suidas», P. Dinet, Cinq Livres des hieroglyphiques, Paris, 44-45. - ONITIDE 'esp. d'origan, Origanum onites L.', FEW VII, 356a: 'marjolaine', 1611. Var. 1549: «L'Origan dict Onitis, ha pareille vertu que l'Heracleotique», Fousch 209D. Var. 1550: «l'Origan surnommé Onitis, ha toute telle faculté que le precedent», Guéroult, op. cit., 387a. - ONOGYRE 'bois puant, Anagyris fœtida L.', FEW VII, 356a: 'sorte de plante', 1611. Var. 1568: «Et quant est de l'Onogire que Nicandre dict auoir ceste force, ie n'en puis rien asseurer», J. Grevin, Deux Livres des venins, Anvers 1568, I, 55. Le mot adapte le grec onoguros, variante connue d'anaguros, anaguris (Bailly, Liddell-Scott), lequel a donné le français anagyris, relevé par le FEW XXIV, 516a. -ONONIS 'arrête-bœuf, Ononis spinosa L.', TLF: 1545, G. Guéroult, d'après Delboulle; à rectifier en: 1550. Var. et forme mod. 1549: «Elle a esté appellee Anonis, parce qu'elle n'ayde a rien», «On la nomme aussi Ononis, parce qu'elle faict grand bien aux asnes», «Anonis ha les rameaux d'vne paulme de hault, ou plus grands», Fousch 18A. - OPERCULÉ adj. et n. m. '(coquillage) muni d'un opercule', TLF: adj. 1767. 1757: «Je range le genre de la Nérite à la fin des coquillages Operculés», «c'est par ces endroits que je me crois assez fondé à laisser ce coquillage parmi les Operculés, mais parmi les Operculés qui touchent, pour ainsi dire, aux Bivalves», M. Adanson, Histoire naturelle du Sénégal. Coquillages, Paris, II, 188. - OPERCU-LITE 'opercule fossile', FEW VII, 371a: 1776. 1763: «Sont-ce des couvercles de cochlites ou de limaçons de mer & de cornes d'Ammon? [...] dans ce cas on auroit dû appeller ces pierres OPERCULITES, lapidea cochlearum opercula», Bertrand, éd. d'Avignon, 403a. - OPHIOCTONE 'esp. de scolopendre', FEW VII, 371a: ophioctene, 1605. 1553: «Quand celle Scolopendre, qui se nomme, Ophioctone mord quelcun, le lieu deuient à l'entour de la morsure terny, & en se pourrissant, il s'vlcere», Mathée, op. cit., 387b. Même forme en 1560 dans Pin Diosc 529a et en 1572 chez J. des Moulins, op. cit., 807. Vu que l'étymon est le grec ophioktonê (Dioscoride), on peut se demander si la forme ophioctene n'est pas, au départ, une coquille. - OPHI-SURE 'genre de poisson physostome', FEW VII, 371b: 1823. An VIII [1799-1800]: «nous avons cru devoir donner au grouppe qu'elles [sc. ces espèces] vont composer, le nom d'ophisure, qui veut dire queue de serpent», B. de Lacépède, Histoire naturelle des Poissons, Paris an VI-an XI, II, 196. Création. - OPHRYS 'genre d'orchidée, Ophris L.', FEW VII, 371b: var. ophris, 1549. Var. 1548: «Ofris. Perfoliata. Vulgayre. Ofris», Fayard, op. cit., VIII, 137. - OPHTALMIQUE adj. et n. m., FEW VII,

371b: adj. 'propre à guérir les affections de l'œil', 1690. Var. 1542: les médecins «paruiennent aux operations encores plus particulieres, quand ilz appellent les unes facultés hepaticques, qui ont regard au foye, [...] ophthalmicques aux yeux», Canappe, op. cit., 13-14; «Item cnicus, id est, carthamus, & thus, et touts aultres ophthalmicques», 80. - OPIAT 'électuaire dans la préparation duquel entre de l'opium', var. opiate, FEW VII, 374b: 1336. Fin XIIIe s.: «Donez aucune opiate ovec la decoction d'ermoise», LivrSimpl 94. - OPPUGNATION 'assaut', FEW VII, 378a; cette forme, 1530. 1525: J. de Bourbon, L'Oppugnation de la noble et chevaleureuse cité de Rhodes, Paris. - ORBICULE 'genre de mollusque acéphale', FEW VII, 387b: 1803. 1801: «ORBICULE. Orbicula. Coq. orbiculaire, applatie, fixée et composée de deux valves», J.-B. de Lamarck, Système des animaux sans vertèbres, Paris, 140. Création. - ORBICULÉ 'circulaire', FEW ib.: hap. XVIe s. Ca 1500: «le boys qui est entre les dactes est tirant sur le long, et nest pas rond ne orbicule comme es oliuiers», Ortus sanitatis, traduction anonyme du latin de J. de Cuba (?), Paris, I, 83 vº a. Ouvrage d'écriture gothique. - OREILLE DE MER 'haliotide', TLF: 1611. Var. et forme mod. 1558: «De l'Oreille marine», «Ell' est nommée Oreille de mer parce que de façon resemble à nostre oreille», L. Joubert, traducteur du latin de G. Rondelet, L'Histoire entiere des poissons, Lyon, II, 3. - ORIGAN DE MARAIS 'eupatoire commune, Eupatorium cannabinum L.', FEW VII, 414b: 1845. 1818: «ORIGAN DE MARAIS (Origanum palustre, P. Amman). C'est l'EUPATOIRE COMMUNE», S. Léman, NDHN2 XXIV, 54. - ORMEAU 'haliotide', forme mod., TLF: 1795. 1742: «On l'apelle en François l'Oreille de mer [...]; il y a des endroits où on l'apelle Ormeau», Argenv 245. - ORTHOCÉRATITE 'coquille fossile', FEW VII, 423a: 1764. 1753: «Orthocératites ou tuyau cloisonné. [...] Orthoceratiti, Tabuli concamerati», «Les orthocératites droites», D'Holbach, op. cit., II, 100-101. - ORTHOCÈRE 'genre de mollusque céphalopode', FEW ib.: 1803. 1801: «ORTHOCÈRE. Orthocera. Coq. droite ou arquée, un peu conique», Lamarck, Système cité, 103. Création. -ORTHOPNÉE 'difficulté à respirer en position couchée', TLF: 1611. Var. 1548: «racine de draconce rostie, ou boulie lechee auec miel profite contre ortofnee», Fayard, op. cit., VI, 82. Etc. 1549: le calament est bon «pour gens surpris de conuulsion, d'orthopnee, trenchees...», Fousch 165C. - ORTHOPNOÏQUE 'celui qui est atteint d'orthopnée', TLF: 1550. Var. 1548: la semence d'abrotonum «profite aux rompus, ischiadics, spasmez, difficilement pissans, & ortofnics», Fayard, op. cit., VI, 1. Etc. Var. et forme mod. 1549: l'arum a été mêlé à la farine «pour ayder aux tousseux, asthmaticques, orthopnoicques», Fousch 22H; le botrys «donne allegeance aux orthopnoiques», 64C.

Raymond ARVEILLER

Georges J. COSTA, Répertoire-Atlas Patronymique des Pyrénées-Orientales au XIX^e siècle, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 1994, 703 pages, 2 vol.

L'auteur, bien connu par ses travaux dialectologiques et onomastiques sur le Roussillon, nous offre ici le premier atlas de noms de famille (NF) dont nous disposions pour une région française. L'ouvrage, fort bien présenté en format in-4°, est composé de deux volumes, l'un répertoire, l'autre atlas.

Dans son avant-propos, l'auteur présente son R.A.P.P.O. 1 comme la première étape qui, après de semblables dépouillements et répertoires – d'où la numérotation du présent – sur les siècles précédents, pourra aboutir à un Dictionnaire étymologique des noms de familles des Pyrénées-Orientales [p. 7]. La méthode est sage pour aboutir à un projet ambitieux: disposer de toute (ou presque toute) la matière afin de comparer les NF avant de les expliquer, contrairement aux autres méthodes toujours en vigueur en anthroponymie. Il conviendrait que le dépouillement de l'important fonds Alart et des nombreux focatges soit le fondement historique de l'œuvre si l'auteur veut éviter les dérapages étymologiques auxquels il n'a su échapper.

Le répertoire est constitué sur la base des listes nominatives du département des Pyrénées-Orientales en 1841 dont l'auteur a comblé les quelques lacunes à l'aide d'autres documents et éliminé les populations dites «étrangères» (militaires, agents et ouvriers des chemins de fer): le répertoire fourmillant de noms d'«émigrés» (= non catalans), pourquoi en exclure ces deux catégories socioprofessionnelles? Cette exclusion d'ordre social dans un répertoire dont les seules limites sont d'ordre géographique et chronologique et difficilement admissible parce que l'argument linguistique avancé – en tant que géographiquement étrangers à la région, ils portent des NF linguistiquement étrangers – est battu en brèche par la présence de nombreux autres noms linguistiquement non catalans portés par d'autres émigrés ou descendants d'émigrés.

Le répertoire (t. I) comprend cinq listes: liste alphabétique des NF par village avec effectif réel; liste alphabétique globale pour le département avec effectif réel, relatif, mention du village et de son code; liste alphabétique globale avec effectif réel et nombre de villages où les noms sont attestés – ce que l'auteur appelle «étendue» –; liste par ordre décroissant des 300 NF les plus portés dans le département, avec effectif réel et nombre de villages d'attestation; liste par ordre décroissant des 300 NF les plus répandus dans le département, avec nombre de villages d'attestation et effectif réel.

L'auteur a soigneusement tenu compte des différentes graphies rencontrées, ce qui accroît l'intérêt de son relevé. Pour 173.000 personnes recensées en 1841, l'auteur a recueilli 11.176 formes et noms différents. Quelques statistiques eussent pu être réalisées pour quantifier le stock des noms, etc. à l'instar de celles présentées dans le travail de Gwennolé Le Menn pour la Bretagne (cf. Nouvelle Revue d'Onomastique 21-22, 1993, 214-216).

Le répertoire n'appelle pas de remarque particulière. Le relevé considérable a été très bien fait et c'est tout à l'honneur de G. Costa de l'avoir pensé, effectué et mené à bien, montrant ainsi aux «passionnés» d'onomastique le chemin et la marche à suivre: répertorier avant d'étymologiser.

L'atlas (t. II) est constitué de 303 cartes dont le titre est toujours un étymon et qui regroupe tous ses résultats, simples, dérivés et composés. Chaque carte est en fait composée de deux cartes, une dressée en fonction des effectifs réels, l'autre en fonction des effectifs relatifs (pourcentage du nombre de porteurs du nom par rapport au nombre de personnes du village considéré). Cette distinction est fort utile qui permet de relativiser des chiffres auxquels on voudrait faire dire ce qu'ils taisent. Du point de vue linguistique, le plus important réside en la distinction que l'auteur effectue entre les traitements catalans (symboles noirs) et les traitements autres, occitans ou français (symboles blancs).

L'auteur, dans son introduction, est parfaitement conscient de la faiblesse de son *Atlas*. En fait, il convient de parler de faiblesses, au pluriel, et nous en analyserons quelques-unes, surtout d'ordre méthodologique, afin que l'auteur, dans sa grande sagesse, en tienne compte dans ses prochains travaux et que d'autres auteurs ou groupes de recherche ne négligent plus ces aspects.

Au niveau métalinguistique d'abord, l'auteur ne traite pas, quoiqu'il en dise, de patronymes (noms hérités du père), mais de noms de famille. Rappelons en effet que si Fabresse [carte 108] est à l'origine un nom de femme désignant l'épouse d'un fabre «forgeron» ou d'un dénommé Fabre – c'est alors un gynéconyme (= «nom de femme») –, une femme l'a transmis à son fils – c'est alors un matronyme (= «nom de la mère») –, qui l'a transmis à son tour à ses enfants – c'est un patronyme (= «nom du père»). Au XIX° s., tous les NF sont désormais formés, même si non fixés, sauf ceux des enfants trouvés à l'époque; mais le nom que reçoivent les enfants naturels, non reconnus par leur père, est celui de leur mère, donc un matronyme. L'on observe trop souvent, encore, cette erreur terminologique qui parsème les publications onomastiques et généalogiques et il serait bon qu'elle en disparût définitivement.

Au niveau cartographique ensuite, l'Atlas traite du département: le fond de carte devrait donc représenter les limites départementales. Las! Au Sud, certes, elles sont en effet représentées, mais au Nord figure seule la limite linguistique actuelle. Deux inconvénients: le lecteur ignore où se trouve la limite Nord du département; appliquer une limite linguistique actuelle à des noms dont la formation est médiévale et la répartition représentée du XIXe s. est un anachronisme grossier et violent que nous avions déjà clairement dénoncé (NRO 19-20, 1992, 3-20). Ce n'est malheureusement pas la seule erreur méthodologique que l'auteur ait reprise au projet anthroponymique européen qui inspire fortement le contenu onomastique de ses cartes.

Au niveau étymologique enfin, il est à regretter fortement l'etimologia remota dont s'est aussi inspiré l'auteur: ainsi, les NF comme Domenech ne seraient pas issus de NP Dominicus, mais directement de dominicu «du seigneur» [carte 100], Jorda non de NP Jordanus mais de l'adj. jordanu «du Jourdain» [c. 146], Taurinya non de NL Taurinya (commune) mais dér. de Tauriniu [c. 270]. En outre, les étymons, quand ils ne sont pas sujets à caution, sont parfois formellement erronés, comme celui de NF Coromines dont l'étymon est l'appellatif médiéval coromina issu de condamina «terre indominicale» (NRO 11-12, 1988, 80) et non de condominium «la terre affranchie de redevance» [c. 89].

Pour certains NF, l'auteur indique en tête de carte jusqu'à trois étymons [c. 78 par ex.]: n'eût-il pas mieux fait de s'abstenir de publier ces cartes aux étymons incertains (pour lui) et s'en tenir aux seuls noms dont les étymons lui paraissaient assurés? Un atlas est-il un dictionnaire?

Le danger de l'etimologia remota se trouve parfaitement illustré par l'entrée «PONTIUS + der. (pontus = la mer)» [c. 226] qui risque de gêner certains lecteurs: l'entrée NP PONTIUS eût évité tout errement tant de l'auteur que du lecteur. Et que dire de l'entrée «arabe QALAT + ANU (= le château)» [c. 231] > NF Cathala à côté de «CERETANU (= de Cerdagne)» [c. 79] > NF Cerda?

Les groupements de résultats anthroponymiques sous un seul étymon sont particulièrement remarquables; non seulement l'auteur peut grouper, en une seule carte, simples, dérivés et composés, ainsi que les formes agglutinées avec article ou préposition, mais le mélange d'étymons réels est partout: s.v. ADALBERHT, on trouve NF Albert issu du NP, mais aussi NF Auberthie issu d'un NL formé sur le NP Aubert [c. 2]; s.v. BONU, des NF issus de NP composés, mais aussi de NL composés [c. 40]; s.v. BOSC, des NF issus de NL simples (Bosc), de NL dérivés (Bosquet), des NF composés à partir de NL (Delbosc) et des NF issus de noms de métier (Bucheron) [c. 43]; s.v. CABALLU, des NF issus de trois appellatifs différents (caballus, caballarius, caballaria celui-ci pouvant avoir transité par un NL avant de devenir NF) [c. 56]. Dans le cas de APRILE [c. 12] et de CLARU [c. 80], traités comme appellatifs, il n'est fait aucune allusion à l'étymon NP qui en est issu et qui donne au Moyen Age les noms de baptême Aprilis, Clarus ou Claramund, hybride latino-germanique. Voir aussi, s.v. MONTE [c. 191], pas moins de quatorze étymons toponymiques différents.

De ces doux et joyeux mélanges, le lecteur pourra croire que NF *Auriol* est issu d'un adjectif et non d'un nom de baptême [c. 16], que NF *Camo* est issu d'un appellatif *camba* «jambe» et non du NL *Camo* [c. 60], que NF *Fillols* est issu de FOLIU + -OLU (= la feuille) et non de NL *Fillols* (commune) [c. 116], etc.

Signalons encore d'autres erreurs étymologiques comme: Autet s.v. ALTARIU [c. 6] (< ALTITTU); Alberny s.v. ARVERNIA [c. 15] (< ALVERNIUS); Quer (<QUADRUM) et Alquier (NP germ. Alcharius) s.v. HARRI [c. 137]; Isarn s.v. ISARDI [c. 147] (< NP germ. Isarnus); Paris s.v. PARIS (top.) [c. 207] (< NP Patricius, cf. NP Paris en 1385 à Thuir); Peyret, Peyronet s.v. PETRA [c. 214] (< NP Petrus); Sicre s.v. ital. SICURO [c. 260] et Xiffre s.v. arab. ŞIFR [c. 261] (tous deux < NP Sicfredus), etc.

L'auteur rapporte aussi l'étymologie de NF catalans à des NP celtiques, DUNIA-CUS [c. 101] et GALIA [c. 125], à des mots basques EDERRA [c. 104], EGITARI [c. 105] et IBARGALIU [c. 144]. Il fait remonter NF Dougnac et var. à celt. Duniacus (NP) ou d'Ougnat (NL): mais si NP Duniac[us] est attesté, en Bourgogne, dans l'Antiquité, on a peine à croire qu'il se soit perpétué - personne n'est jamais parvenu à prouver scientifiquement qu'un NP gaulois se fût perpétué jusque dans l'anthroponymie actuelle, sinon par le truchement d'un NL - et personne ne connaît de NL Ougnat; il paraît préférable de songer à NL Dougnac dont deux exemplaires se trouvent dans le département de l'Ariège. Quant à NP GALIA, ce serait l'étymon de NF Gaillard: le véritable étymon en est l'appellatif galhart, mais un NP germ. *Walihardus ne saurait être exclu. S.v. EDERRA, l'auteur range les NF Erra et Erre; il s'agit là d'un acte de foi en la basquitude du Roussillon qui ne repose sur aucun élément sérieux d'autant qu'un mot actuel comme l'est ederra ne saurait être à la base de NF, sauf d'enfants trouvés. De même, basque egitari est requis pour expliquer NF Guiter, nom du fameux bascologue récemment décédé: mais NP germ. Guitarius, bien attesté en Catalogne autour de l'an mil, suffit largement pour expliquer NF Guiter en toute rigueur scientifique. Quant à basque ibargaliu sollicité pour rendre compte de NF Margall, rappelons que le regretté Hubschmid a expliqué margall, appellatif éponyme, par préroman *MARGALIO- (FEW VI, 323b). Ces exemples illustrent encore le caractère pernicieux de l'etimologia remota et sa vanité scientifique.

Quelques remarques peuvent être tirées des cartes représentant des NF dont les traitements sont quasiment tous non catalans. *Brial* [c. 12] est un nom du Sud-Ouest du Massif Central et sa fréquence ne nous paraît guère favorable à un étymon appel-

latif qui ne rendrait pas compte de la distorsion fréquentielle, au Moyen Age, avec les rarissimes résultats anthroponymiques des autres noms de mois. Bertrand et Bertrant [c. 30] sont les formes occitane et gasconne du NP, de même que Guiraud et Guiraut [c. 131], alors que Rolland est occitan [c. 141]. Ranger les NF Cassoli/y, Cassouly, Cassuly sous CASSUS «chêne» [c. 72] nous paraît d'autant plus impossible que le véritable étymon de casse est *CASSANO- d'où casnus; quant à Cassignac, c'est un NF issu d'un NL. Les nombreux NF classés s.v. VALLE [c. 286] sont tous issus de NL de la zone occitane parfois lointaine, révélateurs des migrations vers le Roussillon.

Sur les cartes qui ne montrent que des traitements non catalans, l'auteur a classé s.v. BYZANTIU [c. 55] des NF manifestement issus du NL Buzan, commune de l'Ariège. S.v. GABATA ou GOZA [c. 124], la plupart des NF sont issus du cognomen lat. Gaudius. S.v. PETRA [c. 215], il classe comme occitans des NF issus de NL pourtant bien attestés en Roussillon catalan, comme Payre et Perrie; les autres sont issus de NL occitans. S.v. QUADRUM [c. 232], les NF sont issus de NL circonvoisins du Roussillon. S.v. RASPAU [c. 236], l'étymon véritable des NF est le village de Raspaud en Ariège. S.v. SEDERE [c. 256], Assezat, Acezat et Sazat sont issus de accensatus. S.v. SENIOR [c. 257], NF Sire est manifestement une variante régionale de Sicre et Sifre, tous issus de NP germ. Sicfredus.

Quand l'auteur distingue entre traitement linguistique catalan et non catalan, sur quel critère se fonde-t-il pour distinguer Bucho qu'il affirme non catalan et issu de BUSCA [c. 51], de Bucho qu'il affirme catalan et issu de BUXU [c. 53]? Ou Castelnau non catalan s.v. CASTELLU [c. 74] et Castelnau catalan s.v. NOVU [c. 198]? Ou Peguilhem...? Les deux NF (Bucho) peuvent provenir de NL différents, euxmêmes d'étymologie différente, mais pour distinguer ces deux NF il faudrait savoir d'abord de quel endroit proviennent les familles porteuses de ces noms, puis connaître les formes anciennes des NL éponymes de ces NF. Quel peut être l'intérêt de déterminer l'étymon (BUSCA ou BUXU) de l'étymon lexical (busco) de l'étymon toponymique (Bucho) du NF Bucho? Il y a là confusion entre l'étymologie des NF et celle des NL: nous ne pouvons que rappeler qu'un dictionnaire étymologique de NF n'est pas un dictionnaire étymologique de NL et que ce dernier n'est pas non plus un dictionnaire étymologique de lexique: et c'est encore plus vrai quand il s'agit d'un atlas! Car il est quatre étapes dans le processus qui aboutit à un NF issu d'un NL: l'étymon (latin ou autre), l'appellatif qui en est issu (bas Moyen Age), le NL qui est issu de l'appellatif (idem), le NP qui est issu du NL (bas Moyen Age ou Ancien Régime). La rigueur scientifique exige le respect du processus historico-linguistique.

L'intérêt d'opposer traitement linguistique catalan à traitement linguistique non catalan, en matière d'anthroponymie, nous paraît vain: les NF se déplaçant avec leurs porteurs, on est fondé à trouver des noms linguistiquement non-catalans en zone catalane: d'autre part, toujours en synchronie, bien des traitements linguistiques catalans se retrouvent en occitan et en gascon et l'on ne saurait donc péremptoirement les affirmer catalans; enfin, en diachronie, il est des graphies qui ont varié du Moyen Age à nos jours, des noms historiquement bien catalans que leur graphie actuelle fait croire à l'auteur non catalans alors qu'elle est anciennement attestée dans les sources catalanes (Bertrand, Pascal au XIIIe s.; Guiraud, Seguin au XIVe s.; Bosom au XVe s...); l'auteur est-il pour autant fondé à les traiter de non catalans? Ajoutons à

cela la pratique de l'auteur qui traite de catalans des noms d'émigrés (tel *Martinez* [c. 177]), de non catalans des noms qui le sont à date ancienne (tel *Aymerich* [c. 136]), et qualifie certains noms alternativement de catalans et de non catalans, cf. *supra*. Cela devrait amener nombre de chercheurs à s'interroger non seulement sur les critères d'appartenance linguistique – est catalan un nom formé en Catalogne, ou possédant un phonétisme catalan, ou une graphie catalane, ou attesté en Catalogne? –, mais aussi sur le principe même de vouloir attribuer à tout prix à un nom de famille une appartenance linguistique.

Concernant la comparaison des aires de répartition des NF et des NL éponymes, nous observons ici les mêmes schémas qu'ailleurs, où les NF ne sont pas nécessairement, au milieu du XIX^e s., répartis autour des NL éponymes. D'autre part, prenant pour exemple NF *Coromines* et *Colomines*, nous constatons d'une part que l'aire des rares porteurs de ces noms ne recoupe pas celle des nombreux NL virtuellement éponymes, d'autre part, que certains NL présentent une graphie plus évoluée (*Couloumines*) que les NF: la fixation de ces noms de personne est donc bien ancienne et leur forme conservatrice.

Chaque tome est accompagné d'une feuille cartonnée détachée comportant la liste des villages par ordre alphabétique, suivi du n° du code (celui de l'*Atlas linguistique des Pyrénées-Orientales* du défunt Guiter) et une liste des villages par ordre numérique de ces codes. Le tome II se termine, en outre, par un index des NF cartographiés [pp. 691-700] et un index des entrées de carte [pp. 701-703].

En doublant son répertoire d'un atlas étymologique, G. Costa a pris le risque d'essuyer les plâtres d'une initiative pourtant excellente qu'on ne peut que louer et qui contribuera à sa renommée. Le seul reproche que nous ferons à l'auteur est d'avoir trop suivi certains de ses prédécesseurs pour le choix des étymons et le Comité de Rédaction du projet PATROM pour la méthode. Un des travers principaux de cette méthode consiste à traiter les noms propres comme des noms communs, ce qui est aberrant en soi parce que tout les différencie, mais aussi les noms de personne comme des noms de lieu alors que ceux-là se déplacent au gré des migrations, disparaissent au gré des familles, se réforment graphiquement au gré des scribes. Nous incitons vivement l'auteur, pour ses prochains atlas, à prendre pour entrée de carte un NP médiéval de sa région, un NL, ou un appellatif médiéval et à ne reporter sur la carte que les résultats actuels, variantes comprises, de ce nom. Les NF ne peuvent se cartographier comme les NL ni comme les appellatifs.

Il n'y a aucune avancée à attendre d'une telle méthode par rapport à celle de Dauzat reprise par sa disciple M.-Th. Morlet: ce n'est que le changement dans la continuité. L'onomastique ne peut devenir scientifique que par une révolution méthodologique.

Saluons l'œuvre considérable accomplie par G. Costa. Son *Répertoire* est une œuvre immuable appelée à rendre les plus grands services; son *Atlas* est une œuvre étymologique perfectible, dont les cartes de répartition sont très riches et utiles mais la partie étymologique peu digne de créance. Souhaitons qu'il poursuive son œuvre sur sa lancée, mais en tenant désormais compte des données historiques et d'un certain nombre de principes scientifiques, et que sa sagesse l'éloigne d'un certain intégrisme linguistique pour le rapprocher du pragmatisme onomastique.

Pierre-Henri BILLY

René LEPELLEY, Dictionnaire étymologique des noms des communes de Normandie, Caen, Presses Universitaires de Caen, 1993, 278 pages.

Gérard TAVERDET, Noms de lieux de Bourgogne, Introduction à la toponymie, Paris, Éditions Bonneton, 1994, 232 pages.

Ces deux dialectologues bien connus, spécialistes confirmés l'un et l'autre, depuis plus de trente ans, des patois (et aussi, plus récemment, et dans la foulée, du français régional) de leur province qu'ils ont longuement explorée, se sont penchés également sur la toponymie de ladite province. Le résultat en est ces deux ouvrages.

Le Dictionnaire de Lepelley concerne les 3228 communes de la Normandie d'aujourd'hui. Une courte introduction décrit l'ouvrage et dresse une typologie de la structure des noms de commune [15-18]. Viennent ensuite les noms de la province, des régions, des départements (on sait que l'auteur a consacré une belle étude au nom du Calvados⁽¹⁾);-des «pays» et des rivières (mais celles-ci sans étymologie) [19-39]. Bibliographie bien informée [41-42]. La présentation du dictionnaire est claire: nom de la commune, code postal (faisant apparaître le nom du canton), le cas échéant prononciation locale (en écriture française et en écriture phonétique), sens supposé du toponyme et étymologie probable. On ne trouvera par contre aucune notation d'ordre historique (formes anciennes, datations), sauf pour les quelques attestations antérieures à l'an mille.

L'ouvrage de Taverdet n'a pas la forme d'un dictionnaire, mais un index [209-226] contient plus de 1500 noms de communes et aussi de quartiers de villes, de régions et de rivières. Ces noms sont examinés par thèmes dans le corps de l'ouvrage, accompagnés à l'occasion de microtoponymes, voire de noms de rues qui ne sont pas relevés dans l'index.

Curieusement les auteurs ont renoncé à donner les prononciations patoises des toponymes, ce qui aurait pu constituer un apport scientifique intéressant. Nous avons là deux ouvrages de vulgarisation honorable, s'adressant surtout au grand public.

Gilles ROQUES

Maurice LEBÈGUE, Les noms des communes du département de l'Oise, Amiens, Musée de Picardie (Collection de la Société de linguistique Picarde, tome XXVIII), 1994, 235 pages (avec préface de J. Chaurand).

L'auteur qui a publié en 1982 le Dictionnaire topographique du département de l'Oise, préparé par E. Lambert, nous en donne ici un complément qui avait été aussi ébauché par E. Lambert. L'ouvrage se recommande par un grand sérieux. Il donne avec leurs dates les premières formes attestées et propose une ou plusieurs étymo-

⁽¹⁾ R. Lepelley, *Calvados, qui es-tu? D'où viens-tu?*, Éd. Corlet, Condé-sur-Noireau, 1990, 65 pages.

logies avec une discussion claire et bien menée. Il n'omet pas les homonymes d'autres départements. Quand c'est nécessaire la prononciation locale⁽¹⁾ est indiquée.

L'ouvrage met à la disposition de tous une science bien informée. On aurait pu souhaiter qu'il se terminât par quelques essais de synthèses, organisant les divers types et se substituant au *Tableau des principaux éléments* [19-20], qui ne tire pas parti de la richesse de l'information fournie dans cette étude et renvoie aussi à des typonymes qui n'y figurent pas.

Gilles ROQUES

Claus-Detlef HAGENBERG, *Der unbekannte Malherbe. Untersuchungen zur Übersetzung des 33. Buches des Titus Livius*, Bonn, Romanistischer Verlag (Abhandlungen zur Sprache und Literatur 69), 1994, X + 331 pages.

Si tout le monde connaît Malherbe comme législateur en matière de langue française, c'est en général grâce à son commentaire sur les poésies de Philippe Desportes, son prédécesseur comme poète de cour⁽¹⁾. Malherbe est considéré par ses contemporains et par la postérité comme celui qui «réduisit la Muse aux règles du devoir»⁽²⁾ et ceci malgré la diffusion très limitée du commentaire dans sa forme écrite (ce qui prouve, si besoin en était, l'importance des conversations littéraires (et linguistiques) dans les salons de l'époque). Cependant, ce ne sont pas toutes les muses, bien entendu, qui étaient rappelées à l'ordre par Malherbe. La critique de Malherbe concernait une œuvre poétique; mais les règles qui en résultent étaient-elles valables aussi pour le domaine de la prose littéraire? A lire les *Remarques* de Vaugelas, on dirait que oui, parce que là où Vaugelas met en jeu (d'une façon explicite ou implicite) l'autorité de Malherbe, il ne fait pas, en général, de distinction entre la prose et la poésie.

Mais on connaît aussi ce lieu commun du discours sur la langue de la période classique, qui dit que Malherbe donnait les règles pour la poésie et que Guez de Balzac était le modèle pour la prose littéraire de l'honnête homme⁽³⁾. Sorel raconte que Malherbe lui-même, à la demande de ses amis, qui le pressaient d'écrire une grammaire, répondait qu'«on n'avoit qu'à lire sa traduction du XXXIII° Livre de Tite-Live, et que c'estoit de cette sorte qu'il falloit écrire» [57].

Le texte latin du 33° livre du *Ab urbe condita* de Tite-Live fut longtemps considéré comme perdu et ce n'est qu'en 1615 qu'on retrouva dans la Dombibliothek de Bamberg un manuscrit contenant le texte complet de ce 33° livre (incluant les 16½ chapitres du commencement, qui étaient jusqu'alors restés inconnus). Peu de temps après, Malherbe avait déjà terminé une traduction des 16½ chapitres «nouveaux», qui fut insérée dans l'édition de 1616 de la traduction du *Ab urbe condita*,

⁽¹⁾ P. 172 nº 2944 lire cui qu'en poist (et non poïst).

⁽¹⁾ V. Ferdinand Brunot, La doctrine de Malherbe d'après son commentaire sur Desportes, Paris (Colin) 1969 (1891).

⁽²⁾ Boileau, L'art poétique, I, 134.

⁽³⁾ Voir les exemples donnés par H. aux pages 1 et 4, n. 2.

faite par Blaise de Vigenère. Dans les années suivantes, Malherbe prépara la traduction des autres chapitres de ce livre. En 1621, il publia sa traduction de la totalité du 33° livre, en y intégrant – avec des modifications considérables – les chapitres déjà publiés en 1616.

C.-D. Hagenberg, auteur de la présente thèse de doctorat (dirigée par R. Baum, à l'Université d'Aix-la-Chapelle), se base sur cette traduction pour nous présenter, sinon la grammaire complète de la prose de Malherbe, du moins – en suivant les travaux méritoires de Raymond Lebègue – les grandes lignes de ses idées linguistiques, stylistiques et «traductologiques». Après des chapitres d'introduction sur la «fortune» de Malherbe au cours des siècles, sur l'histoire des manuscrits et des éditions de l'original latin et de ses traductions françaises⁽⁴⁾, l'auteur poursuit son but en quatre étapes successives:

- Présentation de quelques réflexions de Malherbe à propos de son propre travail de traducteur, contenues dans l'Advertissement à la traduction de 1621;
- comparaison critique des traductions de 1616 et de 1621;
- analyse de la technique de traduction de Malherbe;
- comparaison critique (sous les aspects de la modernité linguistique et des ornements rhétoriques) des chapitres traduits par Vigenère et par Malherbe (1621).

L'examen de l'Advertissement, dont Malherbe a fait suivre sa traduction de 1621, rend compte de son travail philologique et en même temps de son refus de se présenter au public comme érudit et philologue. Digne représentant de l'idéal de «l'honnête homme» (ou au moins voulant être considéré comme tel), il déclare: «Je scay bien le goust du college, mais ie m'arreste à celuy du Louvre» [78].

Comparer deux ou plusieurs traductions d'un même texte peut servir à des buts différents⁽⁵⁾: on peut, de cette façon, caractériser deux ou plusieurs langues⁽⁶⁾ ou bien des étapes successives dans la diachronie d'une même langue⁽⁷⁾, on peut combiner les deux buts⁽⁸⁾, ou bien, s'il s'agit de deux versions de la main du même traducteur, on peut analyser les théories du traducteur à propos de ce qu'il considère comme une traduction idéale, l'évolution de ces théories et même les changements de la langue survenus au cours de la période d'activité de ce traducteur⁽⁹⁾. C'est sous ce dernier type que se range l'analyse critique donnée par H. dans le chapitre le plus étendu de son ouvrage [82-192]: la comparaison des deux versions de la traduction de Malherbe, celle de 1616 et celle de 1621. La base matérielle de cette comparaison est

⁽⁴⁾ Pour l'histoire des traductions françaises et romanes de Tite-Live cf. Peter Stein, *Untersuchungen zur Verbalsyntax der Liviusübersetzungen in den romanischen Sprachen*, à paraître.

⁽⁵⁾ Cf. récemment W. Schweickard, «Teleologie und Methodik des Vergleichens in der Sprachwissenschaft», dans W. Dahmen et al. (édd.), Konvergenz und Divergenz in den romanischen Sprachen, Tübingen (G. Narr) 1995, 22-46.

⁽⁶⁾ Cf. nombreux travaux de M. Wandruszka.

⁽⁷⁾ Cf. G. Ernst, Der Wortschatz der französischen Übersetzungen von Plutarchs «Vies parallèles» (1559-1694), Tübingen (Niemeyer) 1977.

⁽⁸⁾ Cf. P. Stein, l'ouvrage cité sous n. 4.

⁽⁹⁾ Cf. R. Sturel, Jacques Amyot, traducteur des «Vies parallèles» de Plutarque, Paris (Champion) 1908; R. Aulotte, Amyot et Plutarque, Genève (Droz) 1965.

constituée par un corpus de 193 passages (allant de syntagmes de 3 mots jusqu'à des morceaux de 8 lignes) qui contiennent des solutions différentes dans les deux versions.

L'analyse comparée de ces passages devrait servir, dans l'intention de son auteur, à faire voir que le Commentaire sur Desportes et la traduction du 33° livre de Tite-Live constituent une unité fondamentale, où se fondent la théorie et la pratique d'une «régularisation méthodique» du français (en poésie et en prose!) [152]. De cette façon, l'influence de Malherbe sur la formation de la prose classique serait égale, sinon supérieure à celle de G. de Balzac [1-3; 180 et autres endroits]. Cette prise de position est probablement très proche de la vérité, mais elle ressemble quelquefois à un parti pris, qui peut amener notre auteur à des interprétations forcées ou arbitraires.

Les remarques lexicales [105 ss.] soulignent l'effort consacré par Malherbe à la «pureté» et à la «netteté» (on aurait aimé une définition, du point de vue de la linguistique de notre siècle, de ces deux termes) du vocabulaire; de l'autre côté, s'il se trouve, dans notre texte, quelques mots sortis de l'usage au cours du siècle (ceux critiqués plus tard par Vaugelas 1647, par Richelet 1680 ou par l'Académie Française 1694), notre auteur s'en sert pour polémiquer contre une publication de 1897 (!) qui répand le cliché de Malherbe, «docteur en négative», qui aurait soumis la langue à une «tyrannie de castes» [110]. Mais où est le mérite (ou la faute) à se servir de mots qui seront démodés 25 ou 60 ou 75 ans plus tard?

Parmi les interprétations trop subjectives je compte la catégorie des «mots plus expressifs qui remplacent des mots usés» («ausdrucksstärkere Begriffe für durch häufigen Gebrauch abgeschliffene Wörter»); qu'on juge par les exemples suivants (le premier mot – plus expressif? – remplace, en 1621, le mot entre parenthèses): discontinuer (cesser), séjourner (demeurer), appartenir (être à), le surplus (le reste), iniurieusement (iniustement) [115]. Que estonnement soit moins marqué du point de vue affectif que merveille [115] n'est pas vrai pour le 17e siècle⁽¹⁰⁾.

On observe les mêmes tendances dans les chapitres consacrés à la grammaire [122 ss.] et à la stylistique [168 ss.]: les changements contenus dans la traduction de 1621 vont, en général, dans le sens de la clarté syntaxique et de la cohérence textuelle. C'est sans doute vrai pour la majorité des cas donnés. Mais là où H. juge que la cohérence textuelle est accrue, soit par «l'addition de déterminations supplémentaires» soit par «l'élimination d'informations inutiles du texte de 1616», on pourrait aussi soutenir le contraire.

Pour ce qui est de la technique de traduction, Malherbe, qui favorisait un «enchaînement des idées» qui devait faciliter aux lecteurs l'accès au texte [210, d'après R. Lebègue], est placé justement, par H., entre les traducteurs du 16° siècle et les «belles infidèles», qui suivront au cours de son siècle. Cela est vrai, même si l'on ne peut pas suivre l'auteur dans tous les détails de son argumentation⁽¹¹⁾. Significative à cet égard l'«acclimatation culturelle» [225] des terminologies romaines, qui

⁽¹⁰⁾ Cf. P. Dumonceaux, Langue et sensibilité au XVIIe siècle, Genève (Droz) 1975, p. 457.

⁽¹¹⁾ La remarque sur *République* [224] présuppose un contenu sémantique 'républicain, démocratique', que ce mot n'avait pas encore au temps de Malherbe; cf. Ernst 1977 (note 7), 173ff. et F.-J. Meissner, *Demokratie. Entstehung und*

sont rendues par leurs équivalents (ou presque) français du temps: dates, unités de mesure, monnaies, titres dans la hiérarchie administrative, noms de lieux et de personnes (ces derniers avec certaines inconséquences, comme c'est le cas pour la majorité des traducteurs du 17e siècle [231]); dans le même ordre d'idées, on remarque l'usage du *vous* français au lieu du *tu* latin, pour mieux s'adapter au «ton des conversations de l'aristocratie de Paris» [228]⁽¹²⁾.

Dans le chapitre suivant, où il confronte la traduction de Malherbe à celle de Vigenère, H. poursuit son argumentation, qui vise à démontrer la modernité de l'usage linguistique de Malherbe («daß der Malherbetext <après Montaigne et Vigenère>, historisch gesehen, den entscheidenden Durchbruch hin zur Ausprägung des modernen <usage> darstellt» [242]). En principe, on peut être d'accord avec l'auteur. Mais il faut voir que la modernité de Malherbe - face à Vigenère - peut avoir, au moins, trois raisons: a) la traduction de Malherbe est postérieure à celle de Vigenère(13); b) parmi plusieurs formes linguistiques qui se concurrençaient, Malherbe a rejeté celle qui était plutôt archaïsante pour choisir la plus <moderne> ou celle qui était plus en usage (ce qui n'est pas tout à fait la même chose); c) en d'autres cas, c'est précisément le choix fait par Malherbe qui peut avoir causé le déclin d'une forme linguistique et favorisé la forme concurrente. H. ne fait pas ces distinctions, ce qui est la cause de ce ton moralisateur dont il se sert pour juger du travail de Vigenère (et pour rehausser celui de Malherbe). Comment pourrait-on reprocher à un auteur (ou traducteur) de la fin du 16e siècle de s'éloigner de la norme grammaticale, si celle-ci devait encore être fondée au cours du siècle suivant? Si Vigenère, dans certains cas, ne met pas d'article (ou bien, s'il omet pas, point après ne ou s'il ne répète pas des mots de fonction), ce n'est pas par oubli ou par une négligence qui minerait la langue littéraire («Solche Nachlässigkeiten unterminieren die Literatursprache» [263]), c'est plutôt parce que la norme était encore loin d'être fixée(14).

Verbreitung eines Hochwertwortes mit besonderer Berücksichtigung der Romania, Stuttgart (Steiner) 1990, 3 et 153.

⁽¹²⁾ Le problème du tu et du vous dans les traductions des textes anciens était beaucoup discuté au cours du 17e siècle; je voudrais mentionner ici une prise de position plus différenciée de la fin du siècle ou du commencement du siècle suivant: «aprés avoir veu par experience qu'il y avoit des endroits où Tu choquoit beaucoup de personnes, qu'en d'autres il faisoit un meilleur effect que Vous, j'ay trouvé qu'en cela mesme nostre Langue nous fournissoit une richesse, dont les Anciens estoient privés»: Plutarchus, Les vies des hommes illustres de Plutarque, revues sur les Mss. et traduites en françois. Par M. Dacier. 9 voll., Paris (Clousier-Gosselin-Coustelier), 1721-1734, Préface, p. XXVIII s. La distinction entre tu et vous était fondamentalement la même dans la première édition de 1694.

⁽¹³⁾ Blaise de Vigenère mourut en 1596. Pour la datation de sa traduction on peut se servir de la remarque suivante, qui suit la 4º Décade dans l'édition de 1606: «Blaise de Vigenère... acheva de transcrire de sa propre main et mettre au nect pour la 3º fois ceste 4º Décade de Tite Live, par luy mise en langue françoise, le 22º jour d'octobre 1589» (je cite le Catalogue des livres imprimés de la Bibliothèque Nationale).

⁽¹⁴⁾ Pour l'usage flottant dans certains domaines de la grammaire encore au cours du 17e siècle – et même après – cf. le beau livre de L.C. Harmer, *Uncertainties in French Grammar*, Cambridge (C.U.P.) 1979.

De toute façon, le pauvre Vigenère ne pouvait prévoir ni l'influence de Malherbe ni les efforts normatifs de ses successeurs.

Plus convaincant est le chapitre consacré aux ornements rhétoriques contenus dans la traduction malherbienne de Tite-Live [275 ss.]⁽¹⁵⁾. Malherbe se servit des ornements rhétoriques avec modération, sans dépayser ses lecteurs, ce qui correspond, à peu près, à l'idéal stylistique de Tive-Live.

Les pages concernant la fortune de cette traduction [298 ss.] et les conclusions du livre [305 ss.] sont constituées, pour l'essentiel, par des passages cités, qui servent à la <défense et illustration> de Malherbe et à relever ses mérites pour la prose classique, tout en rabaissant ceux de Balzac. Malherbe, avec «son orgueil viril et une inébranlable confiance en lui-même» («mit männlichem Stolz und unerschütterlichem Selbstbewußtsein») contraste ainsi positivement avec Balzac, auteur efféminé, ambitieux, qui se lamente toujours de son sort [309]. Reste à savoir quelles pourraient être les conséquences de ces traits de caractère pour la prose des auteurs.

Le but du présent ouvrage était de vérifier ou de démentir les lieux communs qui existent à propos de la prose de Malherbe et de son influence sur le français du siècle classique. En général, je suis d'accord avec les thèses essentielles du livre: travail patient et méticuleux de Malherbe pour limer sa prose, identité ou, au moins, cohérence des idées de Malherbe à propos de la langue poétique et de la langue de la prose, influence de ce travail sur les idées linguistiques de la période suivante. Mais, à vrai dire, l'auteur se bat quelquefois contre des moulins à vent (contre des ouvrages linguistiques vieux d'un siècle; contre Vigenère, qui est un auteur/traducteur du 16° siècle et ne saurait être jugé sur le fond d'une norme qui ne fut constituée qu'au cours du siècle suivant). S'y ajoutent quelques jugements inexacts à propos de l'état du français dans les premières décennies du 17° siècle.

On remarque avec regret l'absence d'index lexicaux et grammaticaux, qui auraient été utiles pour toute recherche de linguistique historique se fixant pour but de dépasser l'état de nos connaissances sur la formation du français classique telle qu'elle est présentée par F. Brunot⁽¹⁶⁾.

Gerhard ERNST

⁽¹⁵⁾ Le célèbre dicton de Mlle de Gournay, qui accuse Malherbe d'offrir à ses hôtes littéraires un «boüillon d'eau claire» n'est pas dit à propos de sa traduction de Tive-Live, comme l'affirme H. [275]. Cf. L'Ombre de la Damoiselle de Gournay. Oeuvre composé de mélanges, Paris (J. Libert) 1626, p. 192. H. cite d'après Baillet 1685/86, qui contient déjà cette erreur.

⁽¹⁶⁾ Pour les lecteurs de langue allemande: le style de l'auteur n'est pas un modèle de correction grammaticale et de clarté malherbienne. S'y ajoute, dans une partie du livre, une terminologie germanisante démodée (Geschlechtswort <article>, Nennwort <substantif, nom>, Stellvertreter von Substantiven cpronom>, Bindewort à côté de Konjunktion, Schaltung <accord> [tous aux pages 130-141]; Hangglieder <syntagmes intercalés (?)> [157]).

Dominique DEFFAIN, Un voyageur français en Nouvelle-France au XVII^e siècle, Étude littéraire des relations du père Paul Le Jeune (1632-1641), Coll. Canadiana Romanica, Niemeyer, Tübingen, 1995, 157 pages.

Après une présentation qui dit l'essentiel sur la vie et les œuvres, surtout pieuses, de ce jésuite [3-25], l'auteur étudie les relations annuelles qu'il rédigea, lors de sa mission au Canada, à l'intention de ses supérieurs conformément à la tradition de la Compagnie. Comme l'indique le sous-titre, l'étude est conduite dans une perspective littéraire: le genre littéraire des Relations des jésuites [27-32], les thèmes de la colonisation [49-68], du pays et de la nature [69-83], de l'Indien [85-107], de la femme (essentiellement les religieuses) [109-120], des missions [121-135], la composition et le style [137-146]. Sur le plan linguistique, le père Le Jeune s'est surtout intéressé au montagnais [89-91], et ne nous apporte aucun renseignement sur le français du Québec [60-62].

Jean-Paul CHAUVEAU

Claude MICHEL, Étude de la vitalité de quelques régionalismes du français parlé dans la région de Nancy, effectuée dans deux classes des Lycées H. Loritz (Nancy) et A. Varoquiaux (Tomblaine), ds Mélanges sur les variétés du français de France, d'hier et d'aujourd'hui, Nancy, INaLF (TGLPF, Matériaux pour l'étude des régionalismes du français, publiés par P. Rézeau, 8), 1994, pp. 69-114.

Les régionalismes de Nancy ont connu des fortunes diverses. On a eu d'abord quelques travaux anecdotiques avec A. Lanly, Le français régional de Lorraine ds Ethnologie française, n.s., 3 (1973), 305-308 et J. Lanher, Le parler régional ds Lorraine (Coll. Encyclopédies régionales), Le Puy-en-Velay, Chr. Bonneton, 1978, 165-168. J'ai publié un relevé très attentif avec Ch. et G. Roques, Un vocabulaire régional de Nancy, ds TraLiLi 17, 1 (1979), 179-185, complété par un appendice ds G. Roques, Commentaires philologiques sur quelques régionalismes de Nancy, ds Variété et Variantes du français des villes (états de l'Est de la France) p.p. G.-L. Salmon, Paris-Genève, Champion-Slatkine, 1991, 159-169. Ces derniers travaux⁽¹⁾ se lisent en filigrane dans quelques aspects du présent article; naturellement, ils ne sont pas cités. Comme ne sont pas cités deux contributions majeures de G. Straka, Deux régionalismes nancéiens: cheulard et haltata, ds Festschrift für J. Hubschmid, Berne, Francke

⁽¹⁾ Quelques ajouts à mes précédents inventaires du français régional de Nancy. CANETTE, de quinze en – «très épisodiquement (= tous les trente-six du mois)»; – CUISANT m. «brûlures d'estomac» avoir le cuisant; – FLAMBES f. pl. «tous petits flocons de neige» il tombe des flambes; – FRÂLER v.a. «casser» (cf. Lanher/Litaize; Michel); – GOURDIFLOTE, avoir l'air d'une – «avoir l'air d'une sotte»; – GRIGNER v.n. «faire des faux plis» ça grigne sous le col; – MINE, avoir une belle – au ventre «avoir très faim» (expression connue des parents de mon témoin principal); – PELONS pl. «sous» avoir des pelons; – SARALAGOUTE f. «(syn. de charpagnate)» être peignée/habillée comme une saralagoute.

Verlag, 1982, 715-729 et *Problèmes des français régionaux*, ds *Bulletin de la classe des Lettres et Sciences morales et politiques*, Bruxelles, 5e série, 69 (1983), 27-66. On regrettera aussi que la langue de G. Chepfer (anthologie de textes, publiée en 1983, par J.-M. Bonnet et J. Lanher, avec un glossaire insuffisant) n'ait pas encore reçu la soigneuse étude lexicale que mériterait son vocabulaire, qui contient beaucoup d'éléments fondés sur une très fine observation du parler nancéien.

En 1990, J. Lanher et A. Litaize ont publié un répertoire peu critique, intitulé *Dictionnaire du français régional de Lorraine*, Chr. Bonneton. Au terme de mon CR (ici 56, 299), je souhaitais voir adopter «un point de vue historique, géographique et sociologique». Le présent article ne s'occupe pas d'histoire mais tente d'approfondir les aspects géographique (il se centre sur Nancy et ses environs) et sociologique (son enquête s'intéresse au parler de jeunes lycéens).

Son principal intérêt est de donner une liste des mots connus ou employés par son auteur, «lorrain de souche et habitant Nancy depuis [s]a naissance» [69] et puisés dans le Dictionnaire de Lanher/Litaize. Il fournit quelques ajouts; plusieurs mériteraient un examen attentif: cheule «alcool», chnits «couteau», chouille «fête entre étudiants», chtôsse «bagarre» (ds il y a de la chtôsse), c'est d'à moi «c'est à moi» (tour que je peux confirmer), liche «boisson alcoolisée», patin «chausson» et patinette «morceau d'étoffe qu'on place sous ses pieds pour avancer sur un parquet ciré sans le salir» (mots relevés déjà ds TraLiLi 17, 1, 183), racoin «recoin» (forme que je peux confirmer), rétrillonner (mot relevé ds l'appendice de Variétés et Variantes... p. 169), tambotte «panier de pêcheur destiné à conserver les poissons dans l'eau» (mot patois attesté assez largement au sens de «baratte» cf. FEW 17, 219a et dans le sens en question autour de la Colline inspirée cf. Tronquart TroisPatois). Il y a des ajouts malheureux comme frite «coup frôlant donné de haut en bas avec le dos de la main» (que je connaissais à Paris dès 1952) ou marmouset «enfant sale ou terme d'affection» (mais sale ne serait-il pas dû à marmouser (se) «se barbouiller», en face de marmouset «jeune homme; enfant» TLF 11, 415b?). Il reste encore des manques étonnants comme bassotter «ne rien faire avec constance» (cf. TraLiLi 17, 1, 179 et aussi Lanher/Litaize qui le donnent faussement comme transitif).

Assez souvent les bévues de Lanher/Litaize ont été corrigées mais la rigueur lexicographique reste hésitante. Limitons-nous aux 17 mots de la lettre A: Accoupler «assortir», la vedette devait être accouplé (dans bien/mal-) et on lit dans Littré, dont je ne sais pas s'il est venu à Nancy (!), ces deux personnes sont mal accouplées; - aise «content», mais l'exemple donne bien aise et ce tour n'a rien de lorrain; - allant adj. est aussi dans bien allant et le subst., ds avoir de l'allant, n'a rien de lorrain; - amuser «retarder qu dans son travail» n'a rien de lorrain et on signalera la discrète standardisation des exemples à laquelle se livre l'auteur: Allez, je m'en retourne, je vous ai amusé assez de Lanher/Litaize devient Allez, je m'en vais, je vous ai assez amusé; - sur apprendre¹ «donner un enseignement à qn» v. BonUsage 742d n. 1; apprendre² c'est apprendre bien qui signifie «être doué pour les études»: TLF 3, 319a le signale dans l'Académie; - appris (être -), il faut être pris pour être appris se lit ds J. Renard cf. BonUsage 742d; - article (être a son -), on en relativisera le caractère lorrain à l'aide de FEW 25, 379a; - sur assez en fin de phrase, BonUsage 937a dit «tour archaïque resté vivant dans certaines régions» et v. supra la remarque à propos d'amuser.

Quelques remarques ponctuelles: la comparaison de begnet «beignet» et de beûgne «coup, bosse» (fr. beigne «claque») appelle plusieurs remarques. Pour begnet quelle est la prononciation? Celle du fr. mod. ou bien beugnet ou bien beûgnet? Les lycéens interrogés sont-ils vraiment capables de donner l'orthographe et la prononciation du mot en français et donc de comprendre la subtilité de la graphie begnet? Pour beûgne les exemples donnés par Lanher/Litaize et Michel correspondent à des emplois du français beigne mais beûgne désigne aussi la «marque résultant d'un coup», ce que n'exprime pas le français beigne; - Bodatte, boudatte pose la question du suffixe qui peut avoir les formes -atte, -otte, -ette. On ne sait si on a prêté attention à de telles variantes, qui sont reflétées s.v. chânette (chânatte), calougeatte (calougette, calougeotte), goulette (goulotte), passotte (passette), pouillotte (pouillatte), tossotte (tossatte) en face de chanotte (notons que Lanher/Litaize l'attribuent au Toulois; est-ce vérifié?), braillote, (mais braillatte, braillotte dans Lanher/Litaize), coriatte, goyotte, meurotte, tambotte, trayatte, trissette; - calougeatte ne signifie pas «taudis» même s'il peut se charger de cette nuance comme le fr. cabane; - change à replacer à son ordre alphabétique; - chèvre (faire venir -) le seul fait régional est l'emploi de venir pour devenir signalé plus bas [100]; - chier dans les bottes est français comme chique cf. chique3 ds TLF; - chmaquer est donné comme trans. (ce qui était valable dans Lanher/Litaize) alors que l'emploi retenu ici est proche de schmecter «sentir mauvais» Cellard/Rey; - danse «correction» n'a rien de régional; NPRob le donne comme «vieilli, fam.»; - debout (se mettre -) le caractère régional de se mettre debout est pour le moins incertain; - décacher n'est pas pronominal dans l'exemple cité; - effronté s'efforce de remodeler l'article confus de Lanher/Litaize. Malheureusement le premier emploi est du français le plus ordinaire; le second, qui s'inspire de Lanher/Litaize selon le procédé habituel, donne une définition assez curieuse («entreprenant») pour un sens qui dérive assez facilement de «mal élevé» (ici «qui se montre d'une familiarité choquante»); - épinette comme mirabelle, minette, schlitte, hautfer, Gérômé, schnaps, tous mots dont la place peut se comprendre dans un dictionnaire commercial et censé représenter tout le lorrain tel que celui de Lanher/Litaize, sont véritablement déplacés ici; - notre illustre un fait de prononciation à mettre en rapport avec ces traits si caractéristiques que sont les prononciations de moto, auto, vélo avec o ouvert à la finale et de café, télé, ciné avec e ouvert à la finale; - ouvrier l'indication adj. (qui vient de Lanher/Litaize) est fantaisiste et la définition correspond à sacré ouvrier (dans Lanher/Litaize rude ouvrier); - parler est donné comme transitif, comme dans Lanher/Litaize; dans les cas comparables où je l'ai corrigé expressément dans mon CR, Michel a eu la sagesse de dire tr. ind.; partir au train s'inspire de Lanher/Litaize mais le fait d'ajouter de cinq heures transforme un régional (?) partir au train en un français banal; il faudrait dire au moins elle est partie au train à cinq heures; - pince-cul, l'indication de Lanher/Litaize «Plaine-sous-vosgienne, Massif montagneux» est-elle confirmée? - râpé, je me demande si le mot n'est pas senti comme râpée fém. en français régional; - ravoir, encore une réfection malheureuse de Lanher/Litaize: l'ex. 1 se glose par «avoir de nouveau», dans un emploi qui est normal en français; au contraire dans Lanher/Litaize le verbe a le sens lorrain de «avoir».

Quant aux exemples donnés pour illustrer les mots, il faudra s'en méfier: on a souvent l'impression qu'il s'agit de phrases inventées (mais le plus souvent plausibles) à partir des exemples donnés dans Lanher/Litaize.

Il faut, pour terminer, dire un mot de l'étude de vitalité qui donne son titre à l'article. On se bornera à la définir comme un sondage fait sur un échantillon aléatoire dont la fiabilité me paraît assez faible. On aurait préféré un choix de témoins répondant à des critères déterminés et dont les réponses auraient été analysées. Je dénie tout caractère scientifique à un type d'enquête, fondé sur un questionnaire où les réponses sont données d'avance. L'auteur qualifie son enquête de «dirigiste» [111]; il a fait sur ce point preuve de lucidité.

Gilles ROOUES

Ulysse DUBOIS, Jacques DUGUET, Jean-François MIGAUD, Michel RENAUD, Glossaire des parlers populaires de Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois, Saint-Jean d'Angély (Société d'Études Folkloriques du Centre-Ouest), 1992-1993-1994, 253-269-293 pages.

Voici l'achèvement d'une entreprise déjà ancienne, dont un fascicule d'essai, limité à lettre A, avait paru déjà en 1978. Il a fallu restreindre les ambitions, faire passer par-dessus bord l'étymologie pour aboutir à cet inventaire solide. Ainsi le domaine du sud-ouest d'oïl dispose d'un glossaire des parlers populaires, d'un dictionnaire des régionalismes par P. Rézeau et de trois volumes d'un Atlas linguistique (l'ALO de G. Massignon et B. Horiot). Il bénéficie aussi d'une grande thèse avec J. Pignon, L'évolution phonétique des parlers du Poitou (Vienne et Deux-Sèvres), 1960. Comme les autres régions, il a fourni de nombreux glossaires patois depuis la seconde moitié du 19e s., parmi lesquels il faut citer le remarquable Glossaire des patois et des parlers de l'Aunis et de la Saintonge de G. Musset, 5 vol., 1929-1948.

On peut donc recommander chaudement l'acquisition de cet ouvrage qui fournira une riche documentation et permettra de fructueuses comparaisons avec les autres outils dont on dispose pour cette région privilégiée. On pourrait souhaiter aussi disposer d'un index onomasiologique des mots contenus dans ce glossaire.

Cependant je conseillerai aux utilisateurs de se donner la peine de parcourir l'ensemble du dictionnaire. Ce faisant, ils pourront enrichir les articles, voire même la nomenclature du dictionnaire, à l'aide des sens et des mots qu'ils auront relevés sous d'autres vedettes. Ainsi s.v. chercher: chercher daus nics de virounê «chercher des détours, des prétextes» (79) (86) - s.v. virounês: chercher daus nics de virounês «ergoter, chercher des complications, des arguments douteux pour retarder une échéance» (79) (85) - s.v. nic: chercher daus nics de virounès (79) «compliquer ridiculement les choses» (16) (17) (79) (85) (86); - s.v. chebre: faire l'euil de chebre «tomber en syncope» (16) (79) (86) - s.v. euil-de-chebre (faire l'-) «s'évanouir, tomber en syncope, aussi mourir». On lit s.v. chaveche «chouette»: l'érouille les euils come une chaveche couraïsse «il écarquille les yeux comme une chouette qui couve» (16) (79) (85) et s.v. érouiller; érouillâ les euils queme un feurmi çhi pund (79). S.v. ajheter «acheter»: ajheter à bout de bras (17), à l'œil, en travers ou à travers (16) «acheter sans mesurer, sans peser», sont des expressions intéressantes qui manquent sous bout, bras, euil et travers. On pourrait multiplier à l'infini les remarques de ce genre qui doivent inviter le lecteur à partir à la chasse des richesses cachées dans les colonnes de ce bon témoignage.

La littérature patoise a donné lieu à deux excellents travaux: La Gente Poitevinrie (Poitou, 16° s.), éd. par J. Pignon, 1960 et Le manuscrit de Pons (Saintonge, 18° s.), éd. par J. Duguet, 1970. La langue médiévale du domaine, pourtant bien représentée, est moins bien traitée mais il faut citer l'étude précieuse de M. Nezirović, Le vocabulaire du Roman de Thèbes (Poitou, 12° s.), 1980. Comme dans beaucoup d'autres régions, un progrès dans la connaissance des parlers locaux repose sur le défrichage de la période médiévale. Outre les textes littéraires dont il faudrait dresser l'inventaire (pour une première ébauche v. Complément bibliographique 1993 du DEAF col. 455), les documents édités ne manquent pas: LaDuCh (à utiliser avec prudence cf. aussi MerisaloEtude v. ici 59,311); CoutOleronW (v. ici 59,637); CoutPoitF; Lettres de rémission éditées par Guérin ds les Archives historiques du Poitou, autres documents dans Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. Un véritable travail scientifique consisterait à publier un Dictionnaire du vocabulaire des textes du sud-ouest d'oïl au Moyen Age. Je souhaite vivement qu'il se trouve de jeunes passionnés pour l'entreprendre!

Le présent ouvrage est une très honorable description synchronique des parlers de cette région; l'essentiel consiste en patois mais on y trouve aussi du français régional. Remercions, avec un brin de nostalgie, les auteurs pour cette ultime récolte. La tâche qu'ils nous proposent est double. Utiliser ces matériaux pour des études savantes, nécessairement historiques; mettre à la disposition des auteurs français, la richesse culturelle et affective d'un vocabulaire ancestral, à charge pour eux de le revivifier.

Gilles ROQUES

Le Robert junior illustré, édition nord-américaine, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1994, XVI + 1164 pages.

Parmi la gamme des produits dictionnairiques disponibles sur le marché pour les enfants de 8 à 12 ans, les principaux éditeurs européens proposent également des versions adaptées à l'environnement nord-américain. Au cours des années 1980, les maisons Hachette, Larousse et Bordas ont tour à tour publié des dictionnaires canadianisés. Jusqu'à la sortie du *Petit Robert des enfants* (1988), «le premier Robert à l'école» – devenu en 1991 le *Robert des jeunes*, «dictionnaire d'éveil à la langue française» –, les Dictionnaires Le Robert demeuraient la seule entreprise lexicographique majeure à ne pas occuper le créneau du primaire. En 1993, le *Robert junior illustré* (*RJI*), «du CE à la 6e», comblait cette lacune. L'adaptation nord-américaine suivait en 1994.

Au milieu de la décennie 1980, le ministère de l'Éducation du Québec (MÉQ) a élaboré une politique sévère en ce qui regarde certains aspects de la présentation des manuels utilisés dans les écoles québécoises. Sans intervenir sur la matière proprement dite, le MÉQ analyse le contenu de tous les ouvrages scolaires apparaissant sur les listes officielles des établissements d'enseignement et il exige que ce contenu réponde à des critères linguistiques et sociaux qui respectent le milieu de vie nord-américain dans lequel grandissent les élèves. Sur le plan linguistique, les manuels doivent tenir compte de la norme du français au Québec, tandis que sur le plan social, les stéréotypes ethniques, sexistes, religieux, etc., doivent être éliminés. C'est principalement du domaine de la norme que surgissent les difficultés, car le ministère n'a

⁽¹⁾ Le Robert junior illustré, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1993, XII + 1156 p.

jamais défini clairement ce qu'est ou devrait être cet étalon de référence dans la belle province. En ce qui a trait aux œuvres dictionnairiques, bien des jugements sont uniquement fondés sur la seule subjectivité des fonctionnaires responsables des évaluations, d'autant que fort peu d'entre eux ont une formation approfondie en lexicographie.

C'est dans ce contexte dominé par la concurrence commerciale et par les exigences du MÉQ que les éditions Le Robert ont mis à la disposition du public une adaptation du RJI pour l'Amérique francophone. La version nord-américaine (RJINA) s'inscrit également dans la foulée du Dictionnaire québécois d'aujourd'hui (DQA) paru en 1992. Ce dictionnaire qui s'adresse aux étudiants du secondaire et du collégial a provoqué une forte controverse dans les médias en raison de son option normative axée sur le seul standard québécois qu'il a été le premier à circonscrire concrètement et dans toute son envergure.

Le RJINA est prioritairement destiné aux élèves du deuxième cycle de l'école primaire, c'est-à-dire de la troisième à la sixième année dans le système scolaire québécois. Son objectif est d'amener l'enfant à une meilleure maîtrise de la langue francaise et à une meilleure connaissance de l'univers dans lequel il vit. Le contenu nomenclaturel s'élève à environ 20000 entrées tandis que l'architecture macrostructurelle est double. De ce point de vue quantitatif et méthodologique, le dictionnaire est du même type que tous les autres répertoires de sa catégorie. Le classement morphosémantique des entrées, bien qu'il ne soit pas sans failles (ex.: bec-de-lièvre et bécasse rangés sous 2. bec «baiser» au lieu de 1. bec «bouche»), remplit pleinement son programme didactique en favorisant l'apprentissage et l'enrichissement du vocabulaire. Le regroupement par famille permet à l'enfant d'identifier aisément les dérivés par suffixation et les composés. Ainsi, à l'entrée peuple, sont adjointes dans l'ordre les sous-entrées peuplade, peupler, peuplé, peuplement, alors que l'entrée patte propose la sous-entrée patte-d'oie. Chaque sous-entrée est placée à l'alinéa par rapport au mot chef d'article et elle est facilement repérable à l'aide du signe ▶. Quant aux préfixés, ils sont l'objet d'articles indépendants insérés à leur rang dans l'ordre alphabétique. Cependant, ils sont cités dans une rubrique spéciale située à la fin de l'article où se trouve le mot de base (sous peuple, la rubrique-renvoi énumère les dérivés suivants: ⊳ dépeupler, repeupler, surpeuplé, surpeuplement). Le triangle éclairé [>] introduit la rubrique morphologique.

La suite du compte rendu analysera quelques phénomènes qui relèvent plus particulièrement de la démarche d'adaptation comme la féminisation, la définition, le traitement des québécismes et des francismes, etc. Au besoin, des comparaisons avec l'édition française seront faites.

La question des féminins requiert deux types de commentaires.

En premier lieu, il est difficile de saisir la politique observée par les rédacteurs à l'égard de l'inscription de la forme féminine des noms et des adjectifs. Tantôt le féminin apparaît – la forme est alors donnée en entier, ce qui s'avère un progrès par rapport à la seule mention du morphème variable –, tantôt on ne l'indique pas: hérissé, héritier/héritière, héron (quelques dictionnaires donnent héronne pour le nom de la femelle), héros/héroïne, hésitant, hétérosexuel/hétérosexuelle (adresse absente de l'édition française), heureux. A l'occasion, le féminin est noté dans une remarque en fin d'article: furtif (Au fém. furtive), présomptueux (Au fém. présomptueuse), alors

que pour des formations sur le même modèle, les rubriques idoines demeurent muettes (v. natif, portatif, somptueux, tumultueux où n'apparaît aucune indication). Pourtant le texte introductif annonce que «les féminins des noms et des adjectifs» (p. XII) est mentionné. Les désinences du féminin n'étant pas récursives, il est ardu de s'y retrouver, et on se demande comment l'enfant pourra se repérer dans ce labyrinthe? La méthode semble aléatoire: pourquoi blessé/blessée d'une part et noyé de l'autre? Le fait que les exemples d'emploi présentent souvent la flexion du féminin ne résout pas l'absence de logique. Pourtant les autres dictionnaires Robert sont très rigoureux dans le domaine de la morphologie. – Incidemment, l'indication de certains pluriels paraît tout aussi arbitraire (cp. fluvial, nuptial, spécial, total, où le pluriel est présent, avec banal, bancal, matrimonial, spatial, sans balise). Ici encore, l'introduction précise que «les pluriels difficiles» (p. XII) sont signalés. – A la consultation des articles, il est d'autant plus surprenant de constater que le programme relatif à l'inscription des marques du féminin et du pluriel n'a pas été intégralement respecté.

En deuxième lieu, conformément à la réalité langagière et aux exigences du MÉQ, les féminins des noms d'appellation d'emplois, de métiers et de professions sont régulièrement consignés. Ils figurent en entrée et ils sont inscrits au long à la suite de la forme masculine. L'indicatif du genre accompagne l'une et l'autre formes: chauffeur/chauffeuse, docteur/docteure, 2. facteur/factrice, procureur/procureure, pompier/pompière (sapeur-pompier/sapeur-pompière, inusités au Québec, pourraient être éliminés sans inconvénient, d'autant que le féminin indiqué est lui-même sans résonance en France), sergent/sergente. L'édition hexagonale du dictionnaire ne recueille aucun des féminins précédents. Par ailleurs, dans le RJINA, des unités comme banquier, laboureur, scaphandrier restent sans féminin en entrée. Les épicènes sont quant à eux bien marqués et accompagnés de la catégorisation n.m. ou f.: jockey, judoka, juge, médecin, notaire, peintre, poète. Dans le RJI, seul judoka possède les deux genres, les autres mots étant cantonnés au genre masculin.

«En opposition avec l'habitude actuelle qui consiste à définir un mot par un exemple, le Robert Junior illustré a choisi de donner pour chaque mot, chaque sens, une vraie définition ou de faire suivre l'exemple d'une phrase expliquant son sens. Aucun exemple-définition ne permet d'accéder au sens exact d'un mot, car il particularise son emploi, alors que la définition, qui généralise, est le seul moyen de comprendre tous les sens d'un mot ou d'employer ce mot dans toutes les phrases possibles» (p. XI). Une telle profession de foi est dangereuse puisqu'il est facile de démontrer que les rédacteurs ont parfois dérogé à leurs principes. C'est le cas ici alors que des mots comme abonnement, frottement, gaspillage, sevrage ne comportent pas de définition. En l'absence des suffixes -age et -ement dans la nomenclature, seuls les exemples fournissent les éléments sémantiques nécessaires au décodage.

Dans les dictionnaires pour enfants, les définitions empruntent souvent le modèle généralisant, à savoir qu'elles recourent seulement à l'incluant ou au genre prochain (cascade «Chute d'eau», trompe «Cor de chasse»). Le modèle synonymique est aussi fréquent (blé d'Inde «Maïs», sauvegarde «Protection», saveur «Goût»). Les traits spécifiques sont réduits au minimum de manière à fournir une idée très générale du sens des mots (cataracte «Très grande chute d'eau», caucus «Réunion politique»). Il est donc normal que les définitions prennent une physionomie très généralisante, qu'elles manquent de précision conceptuelle par comparaison avec celles que l'on trouve dans un dictionnaire pour adultes. Les objectifs d'apprentissage des méca-

nismes fondamentaux de la langue et d'enrichissement du vocabulaire justifient cette approche que l'on pourrait qualifier d'«ensembliste». Quelques emplois ne reçoivent pas d'explications sémantiques. Ils peuvent laisser l'utilisateur perplexe ou l'induire en erreur. Ainsi, le verbe *plonger*, au sens 4, est défini «mettre qqn dans l'embarras»; le sous-sens qui suit présente l'exemple «Elle s'est plongée dans la lecture du journal». L'omission de la définition porte à confondre ce sous-emploi avec le sens 4 luimême.

Par ailleurs, certaines définitions sont vraiment modernisées et leur caractère didactique prend appui sur les nouvelles conditions de vie comme l'environnement, la santé, la sécurité routière, etc. (drogue «Produit qui agit sur le cerveau en procurant des sensations bizarres et qui est extrêmement mauvais pour la santé», nicotine «Produit dangereux qui se trouve dans le tabac»). Parfois, l'exemple prend la relève en ce domaine (alcool «Le conducteur d'une voiture ne doit pas boire d'alcool», environnement «De nos jours, on s'efforce de protéger l'environnement»).

Dans la perspective nord-américaine, la plus grande lacune que l'on puisse imputer aux définitions est relative au décalage dans l'équation langue expliquée (les entrées), langue expliquante (les discours articulaires sur les adresses). Il arrive malheureusement trop souvent que les définitions ne répercutent que la réalité ou le vocabulaire gallofrançais. Cela vient du fait qu'elles sont souvent des reprises intégrales du RJI: biscuit «Gâteau sec», blatte «Insecte marron au corps aplati», 2. débardeur «Maillot de corps sans manches ni col, très échancré», dollar «Monnaie du Canada et de quelques autres pays (États-Unis d'Amérique, Australie, etc.)» (ici, les mots Canada et États-Unis d'Amérique ont été permutés; en outre, en Amérique seule l'unité États-Unis est usuelle), espadrille «Chaussure légère de toile à semelle de corde», galette «Gâteau plat et rond fait de farine, de beurre et d'œufs», orignal «Élan du Canada et de l'Alaska» (le mot est absent de la nomenclature européenne; dans le RJINA, la définition de élan «Grand cerf des pays du nord de l'Europe [...]» a de quoi décontenancer l'élève - d'autant plus que la définition proposée dans le RJI ne parle que du Nord, ce qui est plus adéquat! -; au surplus, l'exemple à caractère synonymique «L'élan du Canada s'appelle orignal» met en opposition deux idéologies normatives, celle de Paris et celle du Québec), pizza «Galette salée italienne faite de pâte à pain et recouverte de tomates, de jambon, de fromage, etc.» (dans le RJI, l'incluant est tarte). Certaines définitions ne sont pas en adéquation avec la vision du monde de l'écolier: fleuve «Cours d'eau qui se jette dans la mer» (l'exemple rétablit les faits: «Le fleuve Saint-Laurent se jette dans l'océan Atlantique»), réveillon «Repas de fête que l'on fait la nuit de Noël et la nuit du 31 décembre» (l'exemple est quant à lui doublement contradictoire avec la tradition québécoise: «Il y avait de la dinde pour le réveillon du jour de l'An»). Les définitions et les exemples non reconfigurés créent ou perpétuent le sentiment d'insécurité linguistique qui prévaut chez les Québécois depuis deux cents ans et qui les maintient toujours dans une situation de dépendance normative à l'égard de la France.

La référence française européenne est aussi repérable dans les prononciations de certains mots, surtout les emprunts. Par exemple: blaser [blazer] au lieu de [blezœr], club [klœb] au lieu de [klyb], taon [tã] au lieu de [tɔ̃], volley-ball [vɔlɛbol] au lieu de [vɔlɛbal], yogourt [jɔgurt] au lieu de [jɔgur].

Le marquage diatopique est une convention lexicographique: soit on identifie les régionalismes, ici les québécismes, soit on identifie les francismes. Dans le RJINA,

aucune notation géographique n'apparaît. Le fait de ne pas distinguer les québécismes répond au souhait de la majorité des lexicographes d'ici. Il faut donc se réjouir de l'option retenue par les rédacteurs. Là où ils s'écartent de la tradition, c'est en ne marquant pas les unités lexicales propres à la France ou dont l'usage au Québec est restreint à la connaissance passive. Des formes comme arrondissement, batelier, blatte, cageot, galopin, gamin, marmot, marron, yankee auraient dû être accompagnées de marques topolectales. Il ne s'agit pas d'ostraciser les francismes, mais d'identifier ceux dont la présence est justifiable afin de permettre à l'enfant d'avoir accès à d'autres réalités francophones et de les comparer à ses propres habitudes de vie. Ainsi, le mot arrondissement serait mieux compris si un tel indice figurait quelque part dans l'article. L'exemple et le segment définitionnel sont ici spécifiquement destinés à un locuteur français: «Certaines grandes villes sont divisées en arrondissements, en divisions administratives». Aucune ville nord-américaine n'utilise le système d'organisation urbain par arrondissement! Par ailleurs, il est étonnant que des francismes qu'il est utile de connaître au Québec n'aient pas été repris du RJI (par exemple autocar, cartable, classeur, département, lycée, lycéen, TGV).

L'enregistrement des québécismes est marqué au coin de l'extrême prudence. Quoique des éléments essentiels du patrimoine linguistique laurentien soient recueillis, et il faut féliciter les auteurs de leur sélection, les absences inexplicables demeurent trop nombreuses et elles retiennent davantage l'attention que l'effort d'intégration qui a été réalisé. Que chum, fun, party et quelques autres anglicismes fréquents soient écartés, on peut l'expliquer et l'admettre en raison du caractère pédagogique du dictionnaire et du public-cible. Que soient laissés pour compte des mots tels arrêt (qui figure pourtant dans le tableau de la signalisation routière pp. 930-931), avoye, BS, brocher, brocheuse, cartable, char, chicaner, corde (corder est consigné), DEC, DES, efface, maganer, magasineur, pantoute, pogner, taponnage, taponneur, tétage, téteux, et combien d'autres, demeure par trop inexplicable et inconcevable dans un contexte normal d'élaboration d'un dictionnaire qui veut refléter le vrai visage du français québécois. On aimerait aussi savoir pourquoi tous les noms désignant les groupes amérindiens ont été omis? En effet, si amérindien est bien catalogué, mais dans le seul emploi d'adjectif, on chercherait en vain les unités abénaquis, algonquin, cri, iroquois, mohawk, montagnais, etc.; même indien est absent. L'impression qui subsiste est que l'on a procédé à l'écrémage du Dictionnaire québécois d'aujourd'hui pour n'en retenir que les mots qui font l'unanimité et que personne n'osera contester. Le spectre du ministère de l'Éducation se profile évidemment, et plus que jamais, derrière cette économie et cette retenue.

Le traitement des sens suit le même patron. Il est fréquent que les sens européens aient préséance sur les sens communs et les sens québécois: 1. glace: le sens de «miroir», très rare au Québec, précède le sens partagé «vitre d'une voiture». Sur un autre plan, on remarque l'absence de nombreux sens québécois (v. broche, magasinage, magasiner, patinage, patiner, patineur, serrer, tantôt, téter).

Il est également regrettable que certains exemples, qui plus est «choisis avec soin et avec un grand souci pédagogique, de manière à montrer clairement la place, la forme et les emplois du mot dans la phrase» (p. XI), n'illustrent pas l'utilisation réelle du français au Québec. Par exemple, la distribution de *casser* et de *briser* est manifestement différente au Québec et en France. L'exemple «Yves a cassé sa montre» n'est pas une construction québécoise spontanée. On dira plus facilement

«Yves a brisé sa montre». Sous *chance*, «Anne a gagné le concours, elle a de la chance» est une tournure européenne. En contexte québécois, on dirait mieux «Anne a gagné le concours, elle est chanceuse».

Dans l'ensemble du dictionnaire, on observe donc une tendance à préférer les mots, les sens, les tournures, les expressions propres au français hexagonal même lorsqu'ils entrent en concurrence avec un québécisme. Prudence ou défiance à la suite de la tumultueuse aventure du *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, mal reçu en certains milieux? Il ressort néanmoins de cet examen de surface que le *RJINA* privilégie nettement la norme parisienne et non l'usage réel et normatif du Québec. L'ouvrage marque un recul sensible par rapport au DQA, en tout cas il est beaucoup plus conservateur. On est revenu au principe du décalage entre la langue expliquée et la langue expliquante. Certes, le québécisme possède le statut d'entrée, mais il n'est jamais réemployé dans la métalangue descriptive.

La version nord-américaine du RJI est pour le moins prudente, pour ne pas dire timorée. On pourrait la qualifier de mi-figue, mi-raisin. Mais on serait mal venu de faire porter le blâme sur les «adaptateurs». Cette frilosité excessive semble être le résultat d'un choix éditorial très fortement influencé par la pression directe ou indirecte qu'exerce la ministère de l'Éducation du Québec sur les éditeurs. La non-adéquation totale du RJINA à l'environnement linguistique québécois trouve sa réponse dans la grille d'évaluation un peu trop redevable à la rectitude sociale imposée par le ministère, ce que l'on nomme souvent le politiquement correct. Le RJINA n'en est qu'une illustration parmi tant d'autres, attitude qui a pour effet de vouloir réajuster les choses, mais qui ne constitue en fait qu'un trompe-l'œil. Il est dommage que les dictionnaires soient parmi les victimes privilégiées de ces contraintes ministérielles. Gauchir la mémoire collective ne sert de rien, sinon à voir émerger lentement le spectre du révisionnisme. Et s'il y a révisionnisme linguistique, qu'il faut bien se garder de confondre avec les efforts d'aménagement de la norme, c'est qu'il y a quelque part une plus grande peur collective entretenue par ceux et celles qui ont ou qui s'attribuent la prérogative du pouvoir sur les mots.

Le RJINA laisse l'impression d'un travail inachevé et/ou réalisé à la hâte. Son consultorat aura de la difficulté à faire correspondre la description dictionnairique avec la vision du monde que lui dessine l'écologie de vie nord-américaine. La position mitigée défendue dans l'ouvrage nuira à sa promotion et le condamnera à l'anonymat ou, comme on le dirait au Québec, au tablettage rapide. Mais comme ce mot est lui-même absent du dictionnaire... Le ministère sera sans doute satisfait de ce quasi-statu quo et il accordera sans difficulté son sceau d'agrément des manuels scolaires. Quant aux usagers et aux enseignants, il faudra patienter un peu avant de connaître leurs réactions.

Les écarts méthodologiques constatés dans ce compte rendu ne peuvent évidemment tous être mis au compte des responsables de l'édition nord-américaine du dictionnaire. Ainsi, les problèmes évoqués pour les morphèmes du féminin, pour le pluriel et pour la définition sont exactement les mêmes dans l'édition européenne du dictionnaire. Cela se comprend aisément puisque plus de 90 % du contenu des deux répertoires sont partagés par les deux communautés linguistiques.

Julie DE BLOIS Jean-Claude BOULANGER Annegret BOLLÉE / Marcel ROSALIE (éds.), *Parol ek memwar*, Récits de vie des Seychelles, Hamburg, Buske (Kreolische Bibliothek, 13), 1994, 277 pages.

On peut féliciter, dès l'abord, les deux éditeurs d'avoir entrepris la publication de ces Récits de vie des Seychelles. En effet, il s'agit ici d'un genre de texte qui comme d'ailleurs les transcriptions des émissions radiophoniques haïtiennes récemment publiées par Howe(1) a jusqu'à présent complètement échappé à l'attention de la recherche en créolistique. Le volume contient sept récits de vie de longueur variable (6 à 32 pages) [13-271] qui ont été choisis dans un vaste corpus enregistré entre 1980 et 1983 dans le cadre d'une enquête du Département de l'Héritage National des Seychelles dirigée par le Ministère de la Culture. L'intérêt particulier de ce genre de texte est évident si l'on tient compte du fait que des textes autres que des contes créoles ont jusqu'à maintenant été d'accès très difficile. De fait, contrairement aux contes créoles qui relèvent de la littérature orale et, dans la plupart des cas, représentent de façon symbolique la réalité sociale de la société servile, puis coloniale, ces récits permettent de se faire une image tout à fait vive et réelle du vécu aux Seychelles. Les témoins interviewés, âgés de 63 à 88 ans à l'époque et originaires de divers lieux de l'archipel, «relatent les événements de leur vie privée et les activités de leur vie professionnelle, leurs expériences et leurs opinions sur les changements qu'ils ont vu se produire au cours du temps». Mais on découvrira aussi «un témoignage de l'histoire telle qu'elle a été transmise par la tradition orale - par exemple sur l'époque de l'esclavage» et des données concernant «le savoir populaire sur l'agriculture et la pêche, les plantes médicinales et la médecine, [...] la préparation du sel et du sucre, des boissons et des mets traditionnels» [9].

Les récits ont été transcrits le plus fidèlement possible selon le système graphique proposé par D'Offay/Lionnet (1982)(2) et Flavienne Payette, de Lenstiti Kreol (1991). Tous les signes traditionnels de ponctuation qui permettent de décoder les contours des intonations énonciative, interrogative et exclamative ont été retenus. On notera toutefois que s'agissant du texte 4, la qualité de l'enregistrement n'a pas été bonne, si bien que «la transcription n'est donc pas tout à fait exacte» [135]. Quant à la transcription du texte 5, elle «n'est pas très exacte» et comporte quelques omissions [149] alors que celle du texte 7 n'est que «relativement exacte» [233]. Comme il s'agit de discours spontanés, les pauses ont été notées avec un «point précédé d'un espace pour une courte pause et deux points pour une cause plus longue» - ces derniers ont été également utilisés pour signaler des phrases non terminées à la fin d'une réplique - alors que les ruptures syntaxiques ont été marquées avec une barre oblique. Entre crochets, on trouvera les graphies françaises ou anglaises de noms de famille, de noms de lieux et lieux-dits, des phénomènes paralinguistiques, des variantes plus courantes de certaines formes créoles ainsi que des intercalations qui ont pour but de faciliter la compréhension du texte [11].

⁽¹⁾ Kate Howe, *Haitian Creole Newspaper Reader*, Wheaton, Dunwoody Press, 1990; cf. aussi mon compte rendu dans RJb 44 (1993), 241 ss.

⁽²⁾ Danielle D'Offay / Guy Lionnet, Diksyonner kreol-franse. Dictionnaire créole seychellois-français, Hamburg, Buske, 1982.

Une difficulté du travail reposait dans le choix du niveau de langage à adopter pour la traduction française, placée à la droite du texte créole. Comme les entretiens ont été «menés dans un style moyen» et que les éditeurs ont voulu éviter l'impression que les témoignages recueillis appartiennent à un niveau très bas du langage, ils ont opté pour une traduction «à mi-chemin entre l'oral et l'écrit» [12]. Sauf dans les textes 2, 3, 6 et 7, celle-ci garde tous les signaux de contact et, dans la plupart des cas, respecte l'ordre des mots propre à l'oral [12].

Les notes qui accompagnent le texte créole et la traduction française contiennent des informations – en partie en créole – sur des variantes et erreurs de prononciation, quelques modifications du texte original, quelques phénomènes d'intonation et d'interrogation, des termes d'origine anglaise, des explications relevant du domaine de la flore, de l'histoire, de la vie socioculturelle, etc. Mais il fournissent aussi des ajouts qui facilitent la compréhension de certains passages.

On mentionnera aussi plusieurs dessins de Gabriel Essack illustrant des objets usuels, des oiseaux, différentes espèces de maisons, etc. [6, 13, 64, 65, etc.].

Le petit glossaire [273-277], qui aurait pu être plus large, regroupe et explique 89 mots typiques des créoles de l'Océan Indien, notés en italique dans la version française des *récits*, sous l'entrée de la forme créole. Sur ce point, on regrettera que toutes les formes en italique ne figurent pas dans le glossaire, par exemple p. 105 *tête-de-mort* [latet-de-mor], *batte-lames* [batlam], p. 107 *geule* [lagel], p. 141 *kaiser* [kezer], p. 199 *caisse douze* [kez douze], p. 202 *carré* [kare], p. 217 *border* [borde], p. 221 *touque* [touk], p. 223 requin *matomblé* [(reken) matonble], alors que d'autres, anglicismes, noms de lieu, noms d'espèces de corail ainsi que termes sans intérêt particulier (par exemple p. 125 *gravy* [grevi], p. 173 *waste pipe* [wespay], p. 171 *Gun site* [Genmsay], p. 225 *Barre-de-l'est* [Bar-d-les], requin *marteau* [marto], p. 221 *cuit* [kwi] etc.) y figurent apparemment par mégarde.

Terminons par quelques remarques en vue du récent *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'Océan Indien* (= DECOI)⁽³⁾. On est surpris que du point de vue étymologique, les données aient été présentées parfois d'une manière assez inégale et même contradictoire. Sous l'entrée *poban* «flacon, bocal», par exemple, les éditeurs renvoient au français dialectal *pot ban* «grand vase à anses» (cf. FEW 9, 263b et RChLex⁽⁴⁾ 837 s.), mais en même temps ils passent complètement sous silence que le terme *ma* «terme de respect ou d'affection, toujours suivi d'un prénom, utilisé surtout pour les femmes de couleur» se rattache sans aucun doute également à un emploi populaire ou dialectal (cf. FEW 6, 134b et RChLex 796); – *baka* «vin de canne à sucre < Hindi *bakhar*», le DECOI par contre fait précéder cet étymon d'un point d'interrogation renvoyant à une étymologie douteuse; – *barwa* «espèce de poisson (non identifié)» apparaît sans indication d'étymon, mais dans le DECOI on lit: «? Bantu, cf. swahili *mbawawa* fish sp. (unid.)» (Ingrams 1931); ? dérivé du fr. *bar* (PBr)»; – *mazavao* «sauce pimentée» n'a pas été relevé par le DECOI, s.v. *maza- varu*, qui ne fournit non plus l'étymologie malgache *romazava* proposée ici; – *moutya* «danse d'origine africaine, au tam-tam (mot d'origine inconnue)», le DECOI, s.v.

⁽³⁾ Annegret Bollée, Dictionnaire étymologique des créoles français de l'Océan Indien, Deuxième partie: Mots d'origine non-française ou inconnue, Hamburg, Buske, 1993.

⁽⁴⁾ Robert Chaudenson, Le lexique du parler créole de la Réunion, 2 vol., Paris, Champion, 1974.

mutya, précise cependant: «Bantu: makua mutcire «dança» (Valente de Matos), mutcira «name of a dance in Nampula province» (MKa)»; – varvara/varavara «gros poisson de la famille des lutjanidae, Lutianus bohar < malgache varavara», mais d'après le DECOI l'étymon malgache serait váravarána; – zanponn «spathe de palmier ou de bananier; base membraneuse des feuilles de palmier < malgache amprondra», le DECOI donne comme forme correcte de l'étymon ampondra; – senbou «simbou, toile de jute enroulée autour des reins pour protéger le short du travailleur» est noté comme mot d'origine tamoul, mais le DECOI, s.v. sēbu, signale que cette étymologie (cimpuli) est douteuse comme d'ailleurs le deuxième étymon malgache proposé (sembo); – boulko «jeu d'enfant qui consiste à lancer une balle sur l'adversaire (mot d'origine inconnue)» n'a pas été relevé par le DECOI. Ces quelques remarques ne mettent cependant nullement en cause cet ouvrage très soigneusement édité.

En conclusion, on a là un instrument de travail qui outre son intérêt anthropologique, ethnologique, sociologique ou autre, s'avèrera très utile pour de futures recherches linguistiques. Il devrait absolument figurer dans la bibliothèque de tous ceux qui s'intéressent aux créoles de l'Océan Indien.

Daniel SCHLUPP

Marie-Christine HAZAËL-MASSIEUX, Écrire en créole. Oralité et écriture aux Antilles, Paris, L'Harmattan, 1993, 316 pages.

Cet ouvrage reprend et développe sous une forme différente plusieurs articles et travaux du même auteur parus entre 1983 et 1992 et vise à donner une synthèse des divers problèmes qui surgissent lors du passage d'une langue essentiellement orale à l'écriture. Dans son introduction, Oralité et écriture. Peut-on et doit-on écrire les créoles? [11-23], H.-M. part de l'idée que l'accès à l'écriture d'une langue n'est possible qu'après un processus dont le développement est lent et qui présuppose quatre étapes successives: la langue orale parlée, la langue orale graphiée - stade où se situent certains créoles antillais à l'heure actuelle -, la langue écrite graphiée et la langue écrite parlée [18-23]. Après une brève esquisse des témoignages écrits en créole depuis la fin du XVIIe siècle et des aspects techniques, anthropologiques et politiques que comporte l'écriture d'une langue, elle aborde, dans le premier chapitre, les Principes généraux pour l'écriture d'une langue [25-38]. S'inspirant des thèses du Cercle Linguistique de Prague et plus particulièrement des travaux de Havranek / Weingart(1) et Mathesius(2), H.-M. souligne l'importance de ramener le débat sur l'orthographe du créole au problème plus général de l'écriture d'une langue et met en relief que l'écriture du créole «n'est pas la simple transcription de l'oral» [33]. En fait, on sait que les créoles n'ont pas d'orthographe fixée et que la plupart des systèmes avancés pour son écriture sont des systèmes de notation plus

⁽¹⁾ Bohuslav Havranek / Milos Weingart, *Thèses générales du Cercle linguistique de Prague: Principes pour la culture de la langue*, in: Édith Bédard / Jacques Maurais (éds.), *La norme linguistique*, Québec, Conseil de la langue française / Paris, Le Robert, 1983, 799-807.

⁽²⁾ Vilem Mathesius, Sur la nécessité de stabilité d'une langue standard, in: Édith Bédard / Jacques Maurais (éds.), La norme linguistique, Québec, Conseil de la langue française / Paris, Le Robert, 1983, 809-813.

ou moins phonétiques ou phonologiques et non pas des systèmes orthographiques. Elle dénonce en particulier le système orthographique du GEREC (Groupe d'Études et de Recherches en Espace Créolophone, Université des Antilles-Guyane) qui, selon elle, présente plusieurs faiblesses. Basé sur la transcription phonétique de l'oral, ce système ne s'avère d'une réelle utilité que pour les lecteurs étrangers et ne tient pas compte des locuteurs du créole, lecteurs réels du français, dont la majorité le refuse à cause de son orthographe jugée trop compliquée. De plus, il recourt aux formes anciennes et populaires de la langue pour restituer un «créole basilectal», tout en rejetant les emprunts à d'autres langues, en particulier au français. Il ne permet pas non plus aux créolophones d'identifier à travers les formes graphiques les unités qu'ils connaissent, et néglige une question fondamentale qui est posée par le passage de l'oral à l'écrit: le problème de la redondance, indispensable à une lecture rapide, ce que H.-M. met en évidence, à côté des problèmes posés par la standardisation, dans le deuxième chapitre Le créole des Petites Antilles face à l'écriture [39-54].

Ses *Propositions pour une orthographe créole* [55-88], exposées au chapitre III, se basent sur des «enquêtes menées pendant des années auprès de locuteurs appartenant à des classes sociales diverses» [67] et les résultats d'un test systématique, mais limité et non représentatif de la population guadeloupéenne, effectué en 1984 dont on trouvera une analyse dans le quatrième chapitre, *Les locuteurs créoles confrontés à l'écriture du créole: Analyse de quelques jugements* [89-107]. Le système orthographique proposé est basé sur une orthographe essentiellement morphologique qui vise à ne pas présenter une image du créole trop différente de celle qu'attendent les lecteurs créolophones et à permettre une compréhension rapide entre Guadeloupéens, Martiniquais, Sainte-Luciens et Dominicains. Il comporte sept voyelles orales, trois voyelles nasales, trois semi-consonnes et dix-huit consonnes dont on signalera cidessous la graphie retenue et, le cas échéant, les écarts par rapport au système du GEREC.

Pour les voyelles, on aura: i [i], \acute{e} [e], \acute{e} [ɛ], o [o] \acute{o} [ɔ] en finale (GEREC \acute{o}) et dans les cas où le son [o] apparaît devant consonne nasale sans qu'il y ait nasalisation (GEREC o), ou [u], a [a] et \hat{a} pour marquer, comme dans le cas du \hat{o} , une fonction anti-coagulante par rapport à une consonne nasale suivante (GEREC à). Les voyelles arrondies [ø] et [œ] sont traitées comme variantes de [e] et [ɛ] alors que le GEREC propose respectivement les graphies éu et èu. Pour les voyelles nasales ont été retenus les graphèmes in [ē] (GEREC en), on [o] sauf «lorsque le son [o] est en fait le résultat d'une nasalisation de [o] du fait de la présence d'une consonne nasale [m], [n], et [n]» et ou «la nasalité vocalique [...] est automatique» [68] (le GEREC note toujours on) et an [ã]. On notera en passant que le GEREC tient compte aussi du phonème acrolectal [@], noté un. Les deux semi-consonnes [j] et [y] se notent respectivement y (mais la suite [je] reçoit la graphie ien alors que le GEREC utilise yen) et u. Quant à la semi-consonne [w]/[x]], les règles d'orthographe retenues sont plus complexes. En contexte C-V, on aura ou, par exemple vouè «voir», devant in [e] le graphème retenu est o, par exemple moin «je, moi», alors que r est utilisé en contexte V-V, par exemple siro «sirop», et en contexte C-V si les réalisations [w]/[图] sont attestées (le GEREC note d'une manière générale w, mais retient comme phonème acrolectal également r [r]). Pour les consonnes on retiendra p [p], b [b], t [t], d [d], k [k], g[g], f[f], v[v], s[s], z[z], j[g], ch[f], h[h], l[l], m[m], n[n] et le digraphe ny correspondant à [n] qui en position finale sera d'ailleurs noté par la suite gne (GEREC gn). On s'étonnera toutefois que la nasale vélaire ng [ŋ] (par exemple [pētēŋ] «fête bruyante», [ziŋ] «très peu») n'ait pas été retenue, même s'il s'agit ici d'un son qui ne se trouve pas dans tous les dialectes, ni même dans toutes les registres d'un même dialecte.

On l'aura constaté, ce n'est pas tant l'orthographe proposée qui présente des différences majeures par rapport au système du GEREC. Celles-ci résultent plutôt du fait qu'il convient de retenir toute une série de règles de lecture et de règles d'orthographe comme par exemple celles retenues pour la notation des phonèmes [w]/[R]. On mentionnera aussi le cas suivant: le schwa n'existe pas en créole, du moins dans les variétés basilectales, mais le signe e [ə] est parfois retenu en position finale pour renforcer la redondance et pour faciliter l'identification des mots. Ainsi, dans nome [nom] «homme» ou yone [jon] «un, une», le signe graphique e indique seulement qu'il y a une consonne nasale prononcée [69]. De même, en mone [mon] «morne» et châme [fam] «charme», le e est redondant, en ce sens que l'accent circonflexe indique déjà qu'il n'y a pas de nasalisation si bien que les signes graphiques m et n ne peuvent être que les marques d'une consonne nasale [70].

De plus, pour permettre une plus grande lisibilité du texte et une identification plus facile des unités morphologiques, H.-M. propose 1. un recours aux formes les plus longues, par exemple *vine* [vin] vs *vini* [vini] «venir», 2. une ponctuation plus abondante, 3. un emploi plus étendu du tiret pour marquer l'existence d'un seul groupe accentuel [82-86].

Sont ensuite examinés les problèmes posés par l'écriture du créole, à savoir la structuration du discours, quelques aspects grammaticaux et les relations syntaxiques. Le chapitre V, Intonation, ponctuation et écriture [109-129], est consacré à un aspect de la communication écrite qui jusqu'à une date récente a été tout à fait négligé par la créolistique: l'intonation. Ce sont en effet les phénomènes intonatifs et rythmiques qui, en créole, permettent de constituer «en unités de communication les suites de mots utilisés», de «découper une unité fonctionnelle de la langue orale dans le discours», la période, et de transmettre «des éléments essentiels pour le sens du message» [118]. Pour compenser la disparition de ces informations lors du passage de l'oral à l'écrit et pour assurer une lecture rapide et aisée du texte créole et une interprétation correcte de l'enchaînement des divers groupes syntaxiques, H.-M. propose de recourir à un emploi abondant des signes de ponctuation qu'il convient d'adapter aux nécessités du créole. Le chapitre VI, L'unité du discours: de la période à la phrase [127-172], par contre, analyse les différences liées à l'organisation de la communication entre langue orale et langue écrite. Après une discussion de la notion de phrase chez quelques grammairiens [128-135], elle montre à l'aide d'exemples pris au français et au créole que l'unité de la communication orale, la période, est constituée de séquences courtes, séparées par des pauses brèves, et que la syntaxe de la langue orale est marquée par l'existence de deux grandes catégories syntaxiques, les satellites et le noyau. Elle met en évidence que la période «ne correspond que très exceptionnellement à la phrase», unité de la langue écrite, et que «les séquences ne correspondent que très rarement à des phrases ou à des syntagmes fonctionnels»

Le VII^o chapitre, *Lexique et écriture* [173-207], «ouvre quelques perspectives pour une recherche en sémantique appliquée aux créoles» [195]. A partir d'une recherche systématique de vocabulaire dans un domaine bien précis de la société créole, à savoir l'idée de «tromperie», H.-M. montre que le créole est loin d'être une langue à vocabulaire pauvre par rapport au français. Bien au contraire, l'analyse de son cor-

pus, qui est basé sur les entrées du récent $DCF^{(3)}$ et quelques autres sources, lui révèle plusieurs sous-classes sémantiques latentes selon lesquelles peut être structuré et classé le grand nombre de termes relevés (verbes, noms, adverbes). En second lieu, il s'avère que le créole dispose de structures lexicales (dérivation, composition) qui, une fois systématisées, lui ouvrent la voie de créer de nouveaux mots. De plus, en dehors de créations spontanées des locuteurs, le développement des vocabulaires abstraits et généralisés (informatique, politique économique, etc.) se fera, si besoin est, à partir de structures inhérentes au créole: recours à des périphrases et à du vocabulaire verbal plutôt que nominal. Par contre, «l'emprunt pur et simple» [205] au français sera réservé aux termes qui désignent des réalités techniques nouvelles, par exemple l'ordinateur > lòdinatè-a.

Suivent deux chapitres dans lesquels sont abordées les formes d'écriture du créole dans deux genres bien différents. Le premier, A propos du créole dans les médias: l'exemple de la publicité [209-222], est consacré à l'analyse de la publicité face au créole et met en évidence le recours à des graphies françaises pour permettre l'identification rapide de mots-clefs. Le deuxième, A propos de la littérature créole: bilan et perspectives [223-255], dresse une liste des genres littéraires en usage dans les aires créolophones et analyse l'attitude de quatre romanciers antillais face au créole (Joseph Zobel, Patrick Chamoiseau, Raphaël Confiant et Frankétienne). Il s'avère que les genres littéraires les plus proches de l'oralité, à savoir la poésie et le théâtre, réussissent mieux leur passage à l'écriture que par exemple le roman.

Quelques remarques de détail: p. 64 passim H.-M. renvoie à plusieurs reprises au fait que malgré les aspects anthropologiques différents dont il convient de tenir compte, le système orthographique proposé s'avère également approprié pour ces sociétés créoles où la langue officielle est l'anglais et non pas le français. Pour ma part, je vois mal comment un Sainte-lucien ou un Dominicain, plutôt habitué à la lecture de l'anglais, pourra utiliser un système impliquant une (certaine) connaissance des règles de morphologie française. Il conviendrait donc de se demander s'il ne serait pas plus approprié de proposer, pour les îles anglophones, une notation basée sur le système de notation de l'anglais, plutôt que de leur imposer un système basé sur le français, problème évoqué marginalement [19]. On signalera par exemple le cas de la Grenade où le créole, malgré toutes les affirmations contraires, est toujours parlé par un nombre non négligeable de locuteurs, voire appris comme langue maternelle, et où il n'y a jamais eu de tradition en matière d'écriture du créole. Certains auteurs grenadiens ont en effet adopté une notation orthographique, pas toujours cohérente, qui reflète quelques conventions du système de notation de l'anglais. Sur ce point, on renverra aux nombreux articles d'Alister Hughes parus dans The Greeting et, pour illustrer notre propos, à l'article Learn the Lingo. How to Day-May-Lay yourself in the Ile of Spice, The Greeting 2/1 (1989), 16-20. On y trouvera des graphies telles que doh-doh [dodo, var. dəudəu] (< fr. dodo) «dormir», doo-doo [dudu] (< fr. doudou) «chéri(e)», day-may-lay [demele, var. dɛmɛle] (< fr. démêler) «démêler, aider» (p. 17), la-jab-less [ladʒablɛs] (< fr. la diablesse) «diablesse», lew-gar-rou

⁽³⁾ Cf. Ralph Ludwig / Danièle Montbrand / Hector Poullet / Sylviane Telchid, *Dictionnaire créole-français avec un abrégé de grammaire créole et un lexique français-créole*, Guadeloupe, Pointe-à-Pitre, SERVEDIT / Éditions Jasor, 1990.

[lugaRu] (< fr. loup-garou) «loup-garou», jou-vay [3uve, var. 3uve] (< fr. jour ouvert) «pointe du jour» (p. 18), am-way [æmwe, var. ãmwe] (< fr. à moi) «au secours, à l'aide», Ah Fus [a:f^s] (< fr. à force) «à force (de), tellement» (p. 19), cocobay [kokobe] (< twi kokobe) «lèpre» (p. 20). Ces exemples permettent de voir que pour la transcription des sons ou suites de sons [e/ɛ], [dʒ], [o/əu], [u] ont été adoptées respectivement les graphies anglaises ay, j, oh, oo/ew, alors que le système proposé par H.-M. imposerait de transcrire é, dj, o, ou. - p. 91 à Sainte-Lucie et à la Dominique, l'écriture n'est ni plus ni moins codifiée qu'aux Antilles francophones si l'on considère le système du GEREC comme un simple système de notation. Il aurait toutefois été utile de renvoyer au fait que depuis plusieurs années, il y existe des propositions en matière d'orthographe. On mentionnera, en ce qui concerne la Dominique, le Komité Pou Étid Kwéyòl (KEK) qui dans le cadre du National Cultural Council a adopté le système orthographique proposé par le GEREC; cf. sur ce point aussi Marcel Fontaine, Kwéyòl-la. A Basic Guide, Roseau, KEK, 1985, Felix Henderson, Palé Kwéyòl Donmnik, Roseau, Tropical Printers, [1988], et Marcel Fontaine / Peter A. Roberts (éds.), Dominica's Diksyonnè Kwéyòl, English-Creole Dictionary, Dominica / Barbados, Folk Research Institue, The Komité pou Étid Kwévòl (KEK), The Department of the Use of English and Linguistics, University of the West Indies, 1991. Quant au créole sainte-lucien, cf. les propositions du groupe Mokwéyòl (Mouvman Kwéyòl St. Lisi) dans Pearlette Louisy / Paul Turmel-John (éds.), A Handbook for Writing Creole, [Castries], Research St. Lucia Publications, 1983, dont on trouvera une version légèrement modifiée dans le récent Dictionary of St. Lucian Creole. Part 1: Kwéyòl-English. Part 2: English-Kwéyòl. Compiled by Jones E. Mondesir. Edited by Lawrence D. Carrington. Berlin / New York, Mouton de Gruyter, 1992. p. 229 même si les mises en scène de pièces de théâtre en Guyane française se réduisent à des «tentatives strictement contemporaines» [229], on aurait pu citer Élie Stephenson et Rosange Blérald, tous les deux auteurs de nombreuses pièces de théâtre; quant aux pièces de théâtre de Constantin Verderosa, mises en scènes dans les années vingt, trente et quarante de ce siècle, cf. notre article Le créole guyanais dans les pièces de théâtre de Constantin Verderosa (1889-1970). Remarques préliminaires sur les manuscrits et quelques particularités linguistiques, TraLiPhi 32 (1994), 149-179, et Biringanine Ndagano (éd.), Constantin Verderosa. Scènes créoles. Première Partie: Éloïse, Céphise, La Peau Léon, Paris, L'Harmattan / PUC / GEREC, 1984(4); - p. 268 sansanalé «sans cesse, continuellement» n'est pas une création de Confiant. De fait, le terme est d'usage en Guyane française.

On regrettera que l'édition ait été effectuée avec trop peu de soin. En dehors de nombreux points faibles (titres d'ouvrage pas correctement cités dans le texte et les notes, organisation divergente des renvois aux notes, virgules et parenthèses manquantes ou superflues, phrases commençant par une minuscule ou ne présentant pas de point à leur fin), les erreurs typographiques abondent. Sans prétendre à l'exhaustivité on citera:

⁽⁴⁾ A notre grande surprise nous avons dû constater que nous figurons parmi les collaborateurs et même comme coauteur de l'introduction de cette édition peu soignée et peu fiable. De fait, l'éditeur a délibérément puisé dans une première version de notre article paru dans les *TraLiPhi*. Même dans son *Approche littéraire*, signée pourtant Ndagano, on trouvera des passages de cet article.

p. 46 esayés 1. essayés; - p. 50 ce qui les confortent 1. ce qui les conforte; - p. 53 aucuns éléments 1. aucun élément; - p. 65 point de vue la 1. point de vue-là; - p. 67 le son [e] 1. le $son~[\tilde{e}]; -p.~87~partique~1.~pratique; -p.~92~clasez~1.~classez; -p.~98~travailent~1.~travaillent,$ comporte 1. comportent; - p. 103 le baisse 1. la baisse; - p. 119 morphologiquess 1. morphologiques; - p. 125 d'une enseignement l. d'un enseignement; - p. 184 était saisis l. étaient saisis; - p. 189 susceptibles 1. susceptible; - p. 205 discussion plus complètes 1. discussion plus complète; - p. 222 graphies utilisés 1. graphies utilisées; - p. 235 français peu usuels 1. français peu usuel; - p. 265 tous les cas d'espèces se rencontre 1. tous les cas d'espèces se rencontrent; - p. 267 des [k] orthographié 1. des [k] orthographiés; - p. 271 note 4 1. note 122; - p. 293 entretenant des solidarité l. entretenant une solidarité. On mentionnera aussi que grand nombre d'auteurs et d'ouvrages cités dans le texte et dans les notes, dont certains pourtant essentiels, n'apparaîssent pas dans les références bibliographiques: par exemple p. 51 note 27 Stuart, Shuy, p. 60 note 47 Trouillot-Ménard, p. 71 Molière, Proust, Jacobson (quant au dernier les références se trouvent p. 227 note 173), p. 83 Prévert, Giono, p. 109 Gratiant, p. 110 Moreau de Saint-Méry, Nay-Reine, Dufougeré, Nainsouta, p. 112 Valliamée-Staudacher, p. 114 Saint-Jacques Fauquenoy [sic], p. 116 Neumann, p. 196 Pinalie, p. 215 Saint-Louis, etc. On suggèrera ici aussi une autre amélioration. La table des matières [315-316] est réduite à un minimum et ne retient que le titre de chaque chapitre. Ce choix ne facilite pas la consultation de l'ouvrage qui contient parfois un grand nombre de divisions et subdivisions.

En annexe on trouvera un chapitre sur *La lisibilité du créole* [261-269] où l'auteur reproduit et discute quelques extraits créoles orthographiés selon divers systèmes qu'elle transcrit dans son propre système, un chapitre sur *Le vocabulaire de la tromperie* [271-286] à partir des entrées du DCF⁽⁵⁾ et *Quelques définitions* [287-293] concernant, par exemple, les termes *acrolecte, basilecte, créoles*, etc. L'ouvrage se clôt par un *Index des noms de personnes ou institutions* [295-299]⁽⁶⁾ et les *Références bibliographiques* [301-314].

En somme on a là un ouvrage d'un grand intérêt qui réussit à poser clairement le problème de l'accès de langues orales à l'écriture, en l'occurrence les créoles parlés aux Petites Antilles francophones, et des rapports entre l'écrit et l'oral. Mais il n'en est pas moins vrai que tant que n'existent pas les institutions permettant de promulger l'orthographe proposée (Académie créole, Conseils de la langue, écoles, etc. [54]), ce système d'écriture ne constituera sans doute qu'une proposition parmi d'autres.

Daniel SCHLUPP

⁽⁵⁾ Quelques rectifications ici aussi: p. 273 Antiwa-a-tab l. An-tiwa-a-tab; s.v. badiné p. 65 l. p. 64; p. 274 s.v. balivènè ajouter p. 65; p. 275 s.v. bétizé manque CONTEXTE; p. 276 Charmé l. Charmé / Chawmé; p. 276 chuichui l. chuichui / chuichui-chwari; p. 277 s.v. fandolè p. 124 l. p. 123; p. 281 s.v. Lasanblan Dict. Poulet l. DCF; p. 283 Mètfrazè l. Mèt-frazè; p. 284 s.v. pléboy ce termes l. ce terme; Prantèt l. Pran tèt.

⁽⁶⁾ Qui d'ailleurs s'avère peu efficace et ne tient compte que des noms et organisations cités dans le texte même. N'ont pas été relevés, par exemple, Boileau p. 23 et p. 255, Cercle Linguistique de Prague p. 27 passim, Champion p. 214, CMAC p. 229, Heyrel p. 229, Jessu p. 240, Sant Lengwistik Aplike, Inivèsite leta [sic] Ayiti p. 232, Seksyon Alfabetizasyon [...]. Ajouter s.v. Bazerque 188, s.v. Chambertrand 188, s.v. Lung-Fou 191. Le GEREC est déjà cité à la p. 21, Mathesius déjà à la p. 28.

PHILOLOGIE ET ÉDITIONS DE TEXTES

Les deux poèmes de la Folie Tristan, édités par Félix Lecoy, Paris, Champion (Classiques Français du Moyen Age, 116), 1994, 103 pages.

Les C.F.M.A. publient sous l'autorité de M. Lecoy la nouvelle édition scientifique d'une œuvre classique dont le texte de référence n'était plus accessible qu'en bibliothèque: les deux célèbres récits de la Folie de Tristan (Fb version du ms. de Berne, Fo version de la Bodléienne d'Oxford). Ces poèmes ont été imprimés plusieurs fois depuis l'époque des précurseurs de la philologie française (Fr. Michel, 1835); nous disposions jusqu'ici de deux éditions de référence (J. Bédier, S.A.T.F. 1907 = désormais B., et surtout E. Hoepffner: Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, Fb 1934 éd. révisée 1949; Fo 1938 éd. révisée 1943 = H.), et de deux versions largement accessibles en éditions de poche, dans les recueils de récits tristaniens présentés avec leurs traductions par J.-Ch. Payen (Garnier 1974) et Ph. Walter (Lettres Gothiques 1989) - en attendant la parution fin 1995 de l'ensemble des premières versions européennes du Tristan dans la Pléiade. On ajoutera l'édition récente de Fo par I. Short (Plain Texts Series de l'Anglo-Norman Text Society nº 10, Londres 1993 = S.), que F.L. ne mentionne pas encore dans la liste des éditions antérieures [13]: voici donc deux textes abondamment servis, et par quelques serviteurs prestigieux. Il sera dès lors intéressant de tenter d'apprécier les solutions éditoriales choisies par l'auteur, par comparaison avec ses devanciers: c'est ce que nous nous proposons de faire, après avoir présenté le volume dans ses grandes lignes; nous ajouterons pour finir un certain nombre de remarques au fil des deux textes.

1 – Présentation générale de l'édition. Il s'agit – comme pour l'éd. de Thomas par le même F.L., et comme il est normal dans les C.F.M.A. – d'une *editio minor* en comparaison des deux volumes de H. et de leur copieux commentaire. L'introduction synthétise, magistralement mais fort brièvement, les questions d'histoire littéraire relatives aux deux poèmes, en se fondant sur une conception individualiste et très bédiériste d'un «*Tristan* 'primitif' (...) point de départ littéraire de la légende» [8-9]; il n'y a pas d'autre bibliographie que la liste des éditions, ni d'étude linguistique (pour laquelle l'auteur renvoie à Bédier et Hoepffner)⁽¹⁾. Notons, pour le regretter, que les quelques lignes que l'introduction consacre à l'appréciation littéraire des poèmes constituent un jugement assez sommaire; en valorisant aussi nettement la qualité artistique de Fo au détriment de celle de Fb [10-11], F.L. semble aller à contre-courant de la critique récente⁽²⁾; la note 5 de la p. 9 en particulier ne rend

⁽¹⁾ Pour la caractérisation linguistique de Fb, il est dommage de ne pas signaler l'étude textuelle globale du ms. 354 de la Bibliothèque de Berne par J. Rychner, *Deux copistes au travail*, in *Medieval French Textual Studies in Memory of T.B.W. Reid*, London, 1984.

⁽²⁾ L'ordre dans lequel les éditions font se suivre les deux *Folies* n'est pas indifférent: chronologiquement, Fo est très probablement antérieure; mais sur le plan esthétique, Fb a longtemps été considérée comme une sorte d'ébauche fruste – ou de reflet déformé – du chef-d'œuvre Fo, qui est très proche de Thomas par la conception et le style, et fut copié d'ailleurs dans le ms. d'Oxford à la suite du récit de la mort des amants; cependant, la critique des années 70 tend

guère justice à la dimension pathétique du sujet. L'apparat critique est réduit lui aussi; les notes concernent exclusivement la critique textuelle et la compréhension des passages difficiles, mais n'entrent presque jamais dans l'élucidation des références intertextuelles, qui forment comme chacun sait la trame du récit. Les deux glossaires sont purement d'aide à la compréhension, à l'inverse des glossaires complets de H.

2 - Pratique éditoriale: nous sommes en face de textes transmis chacun par un manuscrit unique, sauf pour un passage de Fb, où l'on dispose, aux vers 150-198, du témoignage parallèle d'un fragment anglo-normand C, découvert à Cambridge et publié en 1973 (édition [35-36] - il aurait été judicieux de l'indiquer dans la table des matières). Le problème est classique en critique textuelle: dans quelle mesure peut-on introduire des conjectures lorsque le seul témoin n'est pas satisfaisant? L'attitude de F.L. est délibérément plus conservatrice que celle de tous ses prédécesseurs; seul I. Short, récent éditeur de Fo, s'engage davantage dans la fidélité documentaire au ms. «Moins on touche à nos anciens témoins, écrit F.L., plus on se rapproche des conditions où se trouvaient les lecteurs à qui ces textes étaient destinés» [52]: conviction d'un critique bien plus bédiériste que Bédier lui-même en l'occurrence - mais la comparaison n'a évidemment guère de sens, puisque l'édition des Folies de 1907, fortement interventionniste au même titre que celle de Thomas, est l'œuvre d'un Bédier d'avant le bédiérisme, la conversion méthodologique intervenant en 1913. Dans la note liminaire à Fo [52], l'auteur déclare donc qu'il traitera ce texte comme il l'a fait pour celui de Thomas: élimination des erreurs évidentes, introduction d'un certain nombre de corrections suggérées par le sens et même par le rythme, mais sans aller comme B. et H. jusqu'à la normalisation des vers irréguliers qui abondent surtout dans le texte anglo-normand de Fo⁽³⁾. On saura gré à l'auteur de respecter notamment les divisions du texte indiquées par le ms., alors que H. remanie souvent l'organisation des paragraphes. Cette attitude générale est bien illustrée par les solutions apportées à deux difficultés que pose l'établissement du texte de Fb: aux vers 77 et suivants, alors que B. ne semble pas avoir vu les données du problème, F.L., suivant H., remanie tout un passage où un ensemble de vers avait été déplacé à la suite d'une erreur de copie dans le modèle de Fb (correction d'une faute évidente dont on comprend bien la genèse et le mécanisme, cf. note au v. 77 [37]); mais ailleurs, il se refuse à intervenir sur le texte de Fb en utilisant C, bien que le témoignage du fragment montre à l'évidence que le texte de Fb est abrégé et corrompu, et que la comparaison de C permette quelquefois d'entrevoir le sens réel – et même la lettre – de passages incohérents de Fb⁽⁴⁾. En partant d'autres prin-

à revaloriser Fb du point de vue de la structure et de l'expression. B. et Ph. Walter placent Fo en tête (B. sans doute par préférence artistique et Ph. Walter peut-être en raison de la chronologie), Payen et F.L. au contraire mettent Fb avant Fo (parce que Fb est plus brève, d'allure archaïque et qu'elle dépend de la version commune).

⁽³⁾ Seul M. I. Short pousse plus loin le conservatisme textuel: il ne pratique aucune retouche pour des raisons métriques, et reproduit par exemple les articles ou pronoms sous la forme non-élidée de la scripta de Fo.

⁽⁴⁾ Voir en particulier les vers 166-169: Fb iluec ferai une maison / o moi et li nos deduiron. / A ces Galois, cui Deus doint honte, / encor n'ai pas finé mon conte. La syntaxe est heurtée, et on voit mal ce que les Gallois viennent faire en Cor-

cipes éditoriaux, on pourrait s'engager ici dans la voie d'une édition critique, comme l'a fait Ph. Walter en suivant partiellement les suggestions de J.D. Robertson⁽⁵⁾.

Deux formules pourraient, nous semble-t-il, résumer l'attitude de l'auteur dans sa pratique d'édition; retour à Bédier au détriment d'interventions critiques dues à Hoepffner: respect scrupuleux du ms. au besoin contre Bédier lui-même. Voici les principaux exemples:

a) retour à Bédier. Fb 176 ms. Et si lo tient or a mançonge: une correction de B. rejetée par H. est reprise par F.L.; B. avait corrigé si en se, arguant qu'Iseut n'a pas encore parlé, et que le fou ne peut que prévoir une dénégation, présentée comme une hypothèse; H. revient à la leçon du ms.; F.L. adopte la correction (C confirme ici le se hypothétique et donne raison à Bédier-Lecoy). Fb 337: le texte présente une rime losange: praigne, que B. et F.L. ne modifient pas, tandis que H. corrige en prange; la forme corrigée voulue par la rime est une forme dialectale de l'ouest qui remonte à la langue de l'auteur, alors que le scribe bourguignon lui a substitué le subjonctif palatalisé praigne (cf. Hoepffner Fb p. 25 et Fouché Verbe p. 107 n. 1); comme il arrive souvent, le conservatisme textuel revient ici à privilégier le copiste au détriment de l'auteur. Fb 354-355 ms. Icel dex me mete en corage / qui me giet d'icest folage (- 1): ne comprenant pas ces propos du fou, H. a eu la main lourde en corrigeant Icil Deus li mete en corage / que el me giet d'icest folage (li = Iseut, à qui revient maintenant le pouvoir de guérir Tristan); F.L. se méfie à juste titre de cette forte correction, qui revient à inverser le sens patent du texte; et en effet la leçon originale se comprend fort bien: «que ce Dieu-là m'inspire, me mette dans les dispositions d'échapper moi-même à cette folie»; cependant, suivant exactement le texte de B. qui complétait la mesure du v. 355 en ajoutant il, l'auteur donne icel Deus me mete en corage / que il me giet d'icest folage: il semble y avoir contradiction entre les pronoms, et nous avouons ne plus comprendre alors comment construire et interpréter le couplet. Fb 373 ms miauz volsist estre el fonz de fale: une des difficultés lexicales de Fb; B. et F.L. gardent le texte sans avoir d'interprétation (l'anorm. connaît un mot fale «gosier, jabot», qui ne conviendrait pas au contexte); les autres éditeurs corrigent fonz de cale, et nous aurions ici la première attestation du mot cale: la difficulté vient de ce qu'ensuite le mot n'est plus attesté avant le XVIIe s.; mais H. fait valoir que le verbe caler existe dès le Moyen Age, et que son déverbal pouvait bien vivre aussi; ajoutons qu'il est question de port dans le contexte (v. 367), et qu'on comprendrait bien que l'auteur de Fb, dans sa langue de l'ouest, ait pu connaître ce terme de marine que le scribe, originaire de l'est, n'identifiait

nouailles; mais comme F.L. le suggère en note [39], le sens de ce passage s'éclaire par la comparaison de C: ly finerai une masiun / hou moy e li nus defenderun / de ce jelus, ke Deu dunt unte! / Incor n'ay pays finé mun cunnte. De même Fb v. 182 Je ai sailli et lanciez jons/ et sostenu dolez bastons: aucun critique n'a donné d'interprétation satisfaisante de sostenu; et F.L. estime en note que le passage est obscur; or C 39-40 donne ici Jo ay saly et lanjez (et) jungs / et an fundainne dolé batunz: allusion aux copeaux jetés dans le ruisseau, que Fo 787-790 présente ainsi: Une funteine iloc surdeit / ki devers la chambre curreit. / En ewe jetai les cospels, / aval les porta li rusels. Il devient dès lors probable que ce soit le mot fontainne qui se cache sous sostenu, ce qui s'expliquerait paléographiquement.

^{(5) «}On the text of the Berne Folie Tristan», Romania 98, 95-104.

pas⁽⁶⁾. Laisser le problème sans solution relève probablement de l'hypercritique. Fb 430 le ms. présente la rime *soif: toi*, qui atteste la présence dans la langue de l'auteur de la forme étymologique *soi* (<SITIM) que le scribe a remplacée par la forme analogique *soif*; évidemment, H. corrige tandis que B. et F.L. respectent la graphie du ms., donnant ainsi de nouveau la priorité à la langue du copiste sur celle de l'auteur.

Fo 135: ms destrent, corr. B. dient pour la cohérence des temps dans le contexte, refusée par H. qui revient au ms (distrent); F.L. suit l'argumentation de B. (alors que S. imprime distrent comme H.). Fo 196 ms. en un repost u l'en maine (-1); F.L. adopte la corr. B. en liu repost od lu l'en maine (parce que repost subst. n'est pas attesté dans cette construction; notons que la corr. de H. 2e éd. n'est pas celle que F.L. indique en note, mais repostail). Fo 376, retour à une corr. de B., en contradiction avec le principe de ne pas retoucher un vers en fonction du mètre: ms. del deis a li us les cumuei (-1); B. normalise ce vers hypométrique en ajoutant del deis desc'a l'us, suivi par F.L. - en dépit de la cacophonie ainsi produite - alors que H. renonce ici à corriger (tout comme S. évidemment). Fo 425 ms. Vostre mere e vus meuistes: B. considérait que meuistes représente i venistes, vu la confusion des jambages; H. (et S. aussi) lisent me vistes = me veïstes; sur un cas difficile à trancher, F.L. se tourne vers Bédier; on pourrait cependant argumenter en faveur de veïstes, en raison de la rime avec guareïstes (écrit aussi guaristes). Fo 510 prendrai les chevres e les daims: l'interprétation chevrés (= chevrels) de H. et S. convient mieux au contexte que chevres, lecture de B. reprise par F.L. (gloss. «chèvres sauvages»). Fo 628: pour suppléer au verbe qui manque, B. et F.L. choisissent mist, tous les autres oi. Mais l'adoption de mist oblige à construire une période de huit vers à la syntaxe compliquée, ce qui conduirait à préférer l'autre solution. Fo 718 fumes junes par uël (- 1); le contexte et la comparaison avec les témoins conservés de Thomas rendent vraisemblable que c'est le verbe gesir qui se cache derrière junes; F.L. le signale en note, mais sans intervenir dans le texte qui reste ainsi identique à celui de B. (en face de H. et Ph. Walter: chez ce dernier *U nus jeümes par uël* reprend d'ailleurs une des deux propositions de correction formulées par B.).

b) Respect de la lettre du ms. en dépit de Bédier lui-même: Fb v. 64: conformément à ses principes, F.L. conserve le vers hypométrique à six syllabes (B. complète par hé las, H. par chaitis)⁽⁷⁾; Fb 163 ms. O bee tu? soit bee est un impératif («écoute bien»), et il faut changer o en or (corr. H.); soit c'est un indicatif, on peut garder o mais il faut une -s à bees (corr. B. «à quoi penses-tu?»); devant l'impossibilité de trancher, M. Lecoy en reste à la leçon du ms., qui n'est pas compréhensible; il adopte ainsi, nous semble-t-il, une attitude hypercritique, comme d'ailleurs au vers suivant. Fb 206 ms. Car je ne voil l'ordre conter: F.L. est le seul éditeur à garder l'ordre, auquel il faut supposer un sens non attesté et purement contextuel («l'ordre des événements» donc «l'histoire»; corr. B. ovre, H. outre).

^{(6) [}Sur fond de cale v. en dernier lieu FennisGalères 448-449 et 936-937. Quant à la leçon fale on gagnera à prendre aussi en considération l'article de J. Horrent ds MA 52, 43 sqq. (et en particulier 62) et aussi le FEW 15, 2, 105. – G.R.].

⁽⁷⁾ Nombreux exemples parallèles: Fb 282 (lacune laissée en suspens par impossibilité de restituer le texte).

Fo 52: une décision qui dépeint bien, nous semble-t-il, l'attitude du critique: ms. Ja mal so crei ne en cursist; B. avait introduit une conjecture n'en avenist; H. interprète ne l'en sursist; F.L. comprend ne encursist (du verbe encorre/encorir) et indique en note qu'il n'est pas nécessaire de corriger; il suggère la retouche n'en encursist, qui s'imposerait en effet, mais ne l'introduit pas dans son texte (S. confirme la supposition de Hoepffner en une solution élégante: në en çursist). Fo 256 ms. est' kili gacte a tanlent: F.L. lit estre dans l'abréviation du premier mot et juge le vers irrémédiablement corrompu (le sens devient en effet problématique: «sauf qu'il leur jette des pierres»?); mais tous les éditeurs, même S., restaurent le vers en interprétant le premier mot comme le présentatif (S. Est vus); le scrupule conduit ici à renoncer à toute interprétation. Fo 298 retour justifié au ms. aver e mener en ta saisine (les deux inf. dépendent de doinse 297; S. renonce aussi aux corrections des prédécesseurs). Fo 344 ms. tant me par nuat le languir: nouveau cas où l'indécision conduit à garder une leçon dénuée de sens; dans les notes, F.L. se prononce pour la corr. B. (ennuat - même interprétation S. enüat), mais sans se résoudre à la faire figurer dans le texte. Fo 498 ms. mainz preng pluniuns butors (-2); B. avait corrigé mainz en malarz: significativement, F.L. déclare en note qu'on est «tenté» d'introduire cette correction astucieuse - mais il ne cède pas et conserve mainz⁽⁸⁾. Fo 798 ms. e si est munte el espin: tous les éditeurs (sauf Ph. Walter) corrigent espin en pin, à cause de Béroul évidemment: le choix conservateur de F.L. paraît ici difficile à tenir; en effet, c'est à trois reprises que le ms. appelle «épine» l'arbre sur lequel se dissimule Marc (vv. 783, 798, 802); aux vers 783 et 802, F.L. corrige en pin, car la mesure du vers l'exige; mais pas au v. 798, alors que l'article défini el espin, relayant desus un espin, montre bien que c'est le même arbre: l'attitude trop timide de l'éditeur introduit donc une incohérence qui ne figurait pas dans le texte (Ph. Walter conserve espin dans les trois occurrences: seule alternative acceptable bien que discutable).

- c) Enfin, il arrive quoique rarement que F.L. innove en introduisant une retouche ou une interprétation qui ne figurent pas dans les textes de ses prédécesseurs: Fo 56 ms. De so ke uunt suuent pelise (texte corrompu), F.L. reprend et introduit dans son texte une suggestion que H. avait glissée dans une note ke n'unt suvent pensé (S. adopte la même solution; la traduction nous semble être «du fait qu'ils n'ont pas beaucoup réfléchi», plutôt que «de ce à quoi...» F.L. note). Fo 309 ms. Li solail quant par matin le frat: F.L. est seul à interpréter frat comme futur syncopé de ferir, au lieu de levrat (ou lefrat S.), futur anglo-normand de lever. Fo 330 ms. maint hom le saveit assez: F.L. adopte une retouche très proche de B., maint /home/ le sevent assez; il corrige cependant l'erreur de B. qui avait introduit une forme moderne savent. Fo 556 ms. Kam ma vie est dure e fort (- 1): la solution Tant est ma vie dure e forte est propre à F.L.; il est rare que l'auteur aille aussi loin dans une retouche (peut-être est-ce Ph. Walter qui donne la correction la plus respectueuse du ms. Kar ma vie est dure e forte).
- 3 Voici pour finir quelques remarques au fil de la lecture. Fb v. 7 ms. son norine: comme H., F.L. restaure san n'orine et traduit san «sens, sagesse»; il vaut

⁽⁸⁾ Dans la même note, une inexactitude: H. n'a pas introduit la correction de B. dans son texte; dans la seconde éd. du moins il se rallie à la corr. *pluvïuns* de Långfors.

mieux voir en san (ou plutôt sans) le mot «sang» en réduplication synonymique avec orine (suggéré déjà par Långfors, Neuphilologische Mitteilungen 51, 199). Fb v. 25: si l'on en croit M. A. de Mandach, saint Odé ne serait pas le nom d'un saint fictif, mais un toponyme réel⁽⁹⁾. Fb v. 60 Don ne fai je ce que demande? le ms. porte qui (abréviation nettement distincte de celle de que), B. et F.L. impriment tous deux que sans signaler de leçon rejetée, H. avait déjà relevé l'erreur; fai pose un problème, car la 1re pers. de faire prés. ind. est théoriquement faz, mais on rencontre fais dans Fb v. 264, que H. identifie comme forme de l'est (note v. 264); ne vaudrait-il pas mieux rétablir la -s? Ph. Walter corrige en sai, qui ne convient pas aux vers suivants, nous semble-t-il. Fb 109 sampres: faute d'impression, an en toutes lettres dans le ms. Fb 130: ici et dans beaucoup de cas similaires, il serait souhaitable de marquer l'hiatus tondrë. Fb 347: plutôt do cuer do piz que do cuer, do piz. Fb 519 préférer la ponctuation et l'interprétation de H. (deux points après bareteor, introduisant la justification de la supposition d'Iseut, et point après 520). Fb 540 ponctuer plutôt de deux points après il fait pour montrer que c'est le chien qui s'anrage. Fb 557: selon H. «un point dans le man. derrière Brangien indique que l'auteur place le fort arrêt au milieu du vers, après Brangien, et non après quelles.»

Glossaire de Fb: le lexique de la *Folie* de Berne présente de grandes difficultés et des formes remarquables: hapax (*trosseroil* 307 et 432 désigne selon F.L. – qui suit B. – le barillet qui contenait le philtre; mais H. pense plutôt à la trousse, au bagage), première attestation isolée hypothétique de *cale*, attestation ancienne de *melancolie* au sens de «folie»⁽¹⁰⁾. Mais *aule* v. 401, mot inconnu selon F.L., a bien été identifié par H. comme forme de *halle* (*eissir de aule*: «être tiré d'affaire», comme on dit «être sorti de l'auberge»); le FEW XVI 129a et 130 n. 1 donne des formes bourg. fr. comt. *aule* (qui correspondent bien à la langue du copiste). *Derver* v. 99 «devenir fou»: plus précisément «devenir fou furieux, sombrer dans la démence» (par opposition aux autres formes de folie). Table des noms: l'auteur aurait pu signaler, d'après les recherches de J.M. Telfer (*French Studies* VI, 1951, 56-61) et J. Frappier (*Mél. Hiram Peri* 1963, 206-210), que Picous, nom que se donne Tristan, semble avoir été le nom d'un fou de cour dans des actes normands ca 1200; ce pourrait être le seul argument de datation de Fb.

Fo 77: plutôt *En quel part en irés vus? Deu l'oie!* («que Dieu vous exauce», ponctuation de S.). Fo 78 *a joie* paraît être une formule de bénédiction au moment de prendre la mer, et viserait donc le résultat du voyage: «vivement qu'on y arrive», traduit Ph. Walter. Fo 470 *en haut* difficile à comprendre («sur le pont»?); aucune éd. n'ose introduire la conjecture *en bliaut* suggérée par H. en note, qui a pour elle le parallèle du v. 645, et compléterait la mesure du vers. Fo 842 ms. *Ke il cun veris e de ren ne ment*: F.L. adopte «faute de mieux» la corr. H. *k'il cunte veirs* (même solution S.); on peut garder la leçon du ms. en comprenant avec A. Henry *Ke il cum veirs de ren ne ment* «que celui-là, en homme véridique, ne ment de rien» (car *veir* peut qualifier une personne, *Chrestomathie* II 33). Fo 924 *e mordeit e saveit mal faire*:

^{(9) «}Le berceau des Amours splendides de Tristan et Iseut» in *La légende de Tristan au Moyen Age*, colloque de l'Université de Picardie, 1982, 14.

⁽¹⁰⁾ Le FEW VI I, 655b donne GuillDole comme première occurrence du sens: Fo est contemporaine, et sans doute plus ancienne si l'on retient la datation basse de l'œuvre de Jean Renart.

saveir n'a pas ici la valeur de «avoir coutume» comme le suggère la note, mais contient une nuance de possibilité: «il était capable de faire du mal» (cf. Ménard, Syntaxe § 141). Fo 935 Melz li suvient / ke jol nurri, ke l'afaitai: la leçon du ms. ki l'afaitai peut être conservée, «il lui souvient mieux que je l'ai nourri, moi qui l'ai dressé» (interprétation d'A. Henry, Chrestomathie II, 33).

Glossaire de Fo: afoler v. 175: le glossaire devrait signaler l'équivoque, «blessé, abattu» d'une part, «rendu fou» de l'autre. Cavee v. 865 ne peut être ici un part. ou adj. qualifiant roche, mais le subst. chavee «cavité, caverne» (T.-L. II 337). Prendre de reng v. 496: «terme de chasse dont la valeur est ici difficile à préciser, vu l'absurdité voulue du discours du fou». Il y a peut-être moyen d'en saisir mieux la saveur: dans son délire, le fou se vante de prendre avec son limier owes blanches, bises, de reng (v. 496); tous les éditeurs reprennent l'interprétation de B., fondée sur des passages des Livres du Roi Modus et de la Royne Ratio: «lancer contre ces oiseaux qui volent en troupe une troupe d'oiseaux de chasse». A vrai dire, ces exemples (qui sont pour la plupart rassemblés dans T.-L. VIII 812, enrichis de références à Gace de la Buigne et à Tilander, Glan. Lex.) n'attestent pas exactement l'expression prendre de renc: dans les passages mentionnés par B., on voit que les chasseurs rabattent le gibier en parcourant le terrain déployés sur une ligne, ce qui se dit faire un renc, ou querre la beste a rengier; dans tous les exemples, il s'agit du rabattage du gibier, et non de la capture; on peut donc se demander si de reng a bien ici cette valeur cynégétique, et pas plutôt le sens habituel de «l'une après l'autre» (T.-L. VIII 774 l. 24), c'est-à-dire «à la file» en pensant à la formation du vol des oies. Si l'on retient tout de même le sens technique indiqué par B., on est entraîné dans une série d'adynata absurdes: non seulement le fou prétend prendre des oies avec un limier, mais il applique à cette chasse au vol la technique utilisée pour lever le gibier à poil; et en plus il prétend former seul un rang avec un unique chien. Tisuns v. 519 mériterait de figurer au gloss. car aucune éd. ne signale que ce mot signifie «pieu, bâton» (T.-L. X 331); inutile donc de se demander comme H. à quoi il est fait allusion(11).

L'édition minutieuse de M. Lecoy nous donne à lire le texte le plus fidèle au manuscrit que l'on puisse souhaiter, nettement moins retouché que celui de ses prédécesseurs (exception faite de la quasi-transcription diplomatique de I. Short). C'est donc un instrument de première main, référence désormais de tout travail philologique. On peut regretter parfois que le scrupule et l'exactitude conduisent l'éditeur à laisser sans solution dans le texte des problèmes d'interprétation à propos desquels on aurait pu risquer des hypothèses vraisemblables. L'appareil de notes étant succinct comme le veut la collection, les éditions Hoepffner resteront néanmoins utiles par leur commentaire approfondi et la perspective différente qu'elles ouvrent sur le texte. Cette situation ne peut que faire progresser notre réflexion sur la *Folie Tristan*, et l'on se réjouit de la publication de l'œuvre magistrale de M. Lecoy.

Gilles ECKARD

⁽¹¹⁾ Signalons pour finir quelques imperfections matérielles: p. 21 le numéro 160 n'est pas à sa place; p. 37: 132 Quil (et non 134); p. 41: 373, *fale* (et non 375); p. 44: botoillier 352; p. 45: croistre 455 (et non 485); p. 63: le nº de vers 340 manque; p. 75: v. 720 *si me* écrit deux fois; p. 85: 34 Ki le pais; 152 En co n'at guere.

Chrétien de Troyes, *Romans*, suivis des *Chansons*, avec, en appendice, *Philomena*, s.l. [Paris], Librairie Générale Française, 1994 (La Pochothèque, Le Livre de Poche, Classiques Modernes, Collection Lettres gothiques, dirigée par Michel ZINK) [par Jean-Marie FRITZ, Charles MÉLA, Olivier COLLET, David F. HULT, Marie-Claire ZAI].

Chrétien de Troyes, Œuvres complètes, édition publiée sous la direction de Daniel POIRION, avec la collaboration d'Anne BERTHELOT, Peter F. DEMBOWSKI, Sylvie LEFÈVRE, Karl D. UITTI et Philippe WALTER, s.l. [Paris], Gallimard, 1994 (La Pléiade, Littérature fr. du M.Â.).

Voilà deux nouvelles éditions de l'œuvre de Chrestien de Troyes, l'une aristocratique, l'autre bourgeoise, l'une parue dans la Pléiade, l'autre dans la Pochothèque, l'une par la vieille garde, l'autre par la bleusaille de la philologie française(1). Les deux prennent la peine de justifier leur existence. Chrestien est sûrement un des grands auteurs français, un des bienheureux littéraires, et Daniel Poirion réussit à nous donner le sentiment que l'édition de son œuvre dans la Pléiade le fait promouvoir dans le ciel des saints. Michel Zink conjure le grand auteur qui a 'donné ses lettres de noblesse à ce genre éminemment moderne qu'est le roman' pour rassurer le lecteur: non, Chrestien n'est pas déplacé dans la série des Classique Modernes (Poche)! La pratique des éditions inverse les positions annoncées: La Pléiade imprime en fait une version moderne en prose en relégant le vrai texte en petit corps au bas des pages; la Pochothèque met vaillamment au premier plan le texte tout en joignant une transposition vers par vers: est-ce pour le lettré aristocratique ou pour le lettré bourgeois? On nous parle de la grandeur de l'œuvre, de son 'succès incontestable' [Poche p. 10], etc. - tout cela est juste. Mais il semble utile, dans des éditions s'adressant au grand public, de mentionner les proportions historiques: Lancelot est conservé dans deux (2) manuscrits complets, Erec, Cliges, Yvain dans sept (7), mais l'Alexandreis de Gautier de Châtillon dans deux cents (200). Que savons-nous de l'ancienne littérature?

L'annonce de l'édition Poche peut être brève, car celle-ci reprend les éditions antérieures dans la Collection Lettres gothiques (toujours Poche), avec 'quelques corrections et améliorations' [p. 6] non spécifiées. Fritz réédite son Erec de 1992, Méla Cliges 1994 suivi de Zai Chansons (refonte de Zai Chansons 1974), Lancelot 1992 et Perceval 1990, Hult Yvain 1993, [de Boer 1909: Philomena]⁽²⁾. On a évité comme manuscrit de base la 'copie Guiot' (manuscrit exécuté par le scribe Guiot, bien connu par l'édition Roques / Micha / Lecoy dans les C.F.M.A.), sauf dans le cas de Lancelot. Comme chaque éditeur conserve son catéchisme en matière de prin-

^{(1) [}Qu'il me soit permis d'ajouter que cette typisation, qui contient une part de vérité, doit être nuancée à l'aide d'une étude de sociologie universitaire, naturellement assez obscure pour un philologue allemand. – G.R.].

⁽²⁾ V. RLiR 57, 298-299 [améliorations graphiques retenues, sémantiques non]; ZrP 94, 154-157 (Gilles Roques); etc.
Voici les sigles correspondants du DEAF: – Poche: ErecFr², CligesC, LancM, YvainHu, PercM, ChrestienChansZ², PhilomB²; – Pléiade: ErecD, CligesW, LancP, YvainW; PercPn, ChrestienChansB; PhilomBe, GuillAnglB.

cipes d'édition, les textes divers et surtout les apparats critiques ne sont pas identiques.

Fritz édite Erec d'après le ms. BN fr. 1376; un premier apparat donne les leçons rejetées, un deuxième les variantes et un troisième des vers manquants dans deux mss. apparentés. Le ms. de base est surtout corrigé d'après un ms. de contrôle ('P'), la graphie de ce ms. est alors purgée de ses traits picards 'afin de maintenir l'homogénéité dialectale et graphique'. Le cas n'est pas fréquent, mais Fritz semble exagérer parfois, comme au vers 3360: l'édition porte Rapaiez vos (traduit 'Apaisez-vous donc'); la leçon Repairiez en est rejetée; la leçon du ms. de contrôle diverge trop; est alors mis à contribution une leçon Rapaiés vos; le -s final est corrigé en -z pour 'maintenir l'homogénéité'. Fritz améliore aussi l'homogénéité de l'argument, par exemple au vers 3027 agait... Qui d'autre part au gué estoit: le ms. de base a eve, le ms. de contrôle de même aigue; gué est tiré d'autres mss., parce que la même eau est appelée gué trois vers plus loin. Nombre de corrections concernent des rimes trop peu riches au goût de Fritz qui connaît le goût de Chrestien (2757; 2794; etc.). Comme ces corrections ne sautent pas aux yeux (pourquoi ne pas les imprimer en italiques?) et comme il faut se donner la peine de comprendre l'apparat à trois étages, il est à craindre qu'on retrouvera ces leçons factices, dans la lexicographie par exemple. Méla, lui, en éditant Cliges, Lancelot et Perceval, se contente d'un apparat à deux étages (omettant celui des vers non réalisés). Mais les deux éditeurs se servent des éditions Foerster/Hilka comme source de 'leçons'. C'est à proscrire absolument⁽³⁾. Hult, éditeur d'Yvain, utilise un système légèrement différent; il ne semble pas recourir à l'édition Foerster. Des chansons attribuées à Chrestien, Mme Zai ne retient que deux comme authentiques (52 et 54 vers chacune). Elle s'épargne toute indication concernant les principes d'édition, ce qui ménage les yeux du lecteur. L'impression de Philomena, texte de 1468 vers inséré dans l'Ovide moralisé de ca. 1320 (v. DEAFBibl OvMorB), reproduit carrément l'édition de Boer de 1906. Elle est précédée d'une notice de la plume du traducteur, O. Collet, qui semble sceptique sur la qualité de sa base: «édition critique [...] qui reprend les principes de W. Foerster (texte élaboré à partir de tous les manuscrits et reconstitué en dialecte champenois, apparat critique à un seul niveau, graphies uniformisées...)» (p. 1228). En effet, il aurait valu la peine d'éditer le texte!

Les traductions sont traditionnellement frustrantes pour le philologue. Elles ne peuvent jamais rendre le texte correctement, elles dissimulent les difficultés et ne donnent que rarement prise à une critique précise. Exemple simple: Erec 1570s. Li vost doner robe d'ermine D'un drap de soie, ou vair ou grise. Le deuxième vers ne peut pas dépendre d'ermine, il faut alors une virgule après ermine. Ou vair ou grise se rapporte soit à drap, mais grise est féminin, soit à soie, mais vair est masculin, soit à robe (même problème), ou la paire est parallèle à robe: doner... vair ou grise, mais grise n'existe pas comme substantif (v. DEAF G 1416,51). Foerster avait corrigé vair en vaire, de sorte que ou vair(e) ou grise se rapporte à soie. Fritz traduit par «voulut lui donner une robe d'hermine et de soie, de vair ou de gris». – Dans Lancelot, Méla traduit aval (Aval les prez) par «d'un bout à l'autre (des prés)» (2363), ce qui est impossible en soi, n'est pas conforme au contexte et contredit la traduction du

⁽³⁾ Il ne faut pas oublier que ces éditions contiennent des modifications cachées ou incontrôlables.

vers 2367 (*il vindrent aval les prez* «ils furent descendus jusqu'aux prés»)⁽⁴⁾. L'édition ne contient ni d'indications concernant la langue, ni de notes, ni de glossaire ('remplacé' par la traduction). L'introduction littéraire claire remplit sa fonction. La bibliographie est bonne⁽⁵⁾. Cette édition est un gain pour la science.

L'édition de la Pléiade inaugure une nouvelle série consacrée à la 'Littérature française du Moyen Age'. Matériellement parlant, elle est facile à lire tant que l'on ne veut pas étudier les textes. La disposition du texte, des notices, des variantes et commentaires et du 'Répertoire' compliquent la vie du lecteur (content de trouver deux signets de soie, mais il aura quand même besoin de tous ses doigts pour les caler dans les pages à d'autres endroits). La mise en page de la Pléiade et sa prose peu rythmée font certainement écran pour sentir le vrai Chrestien, et on se lasse vite aussi de chercher le vers correspondant, introuvable dans son petit caractère et au bas de la page. C'est un faux pas. L'introduction de D. Poirion est un essai très lisible qui rappelle certaines notions aux spécialistes et qui est utile au lecteur cultivé. Suit une 'Note sur la présente édition' qui fait comprendre la structure complexe du volume et l'établissement du texte (on nous explique même ce que c'est qu'un titre courant [p. LVIII]). Il n'y a pas de glossaire, mais une traduction qui veut éviter le vocabulaire 'gothique' [p. LVIII] et un 'Répertoire' qui remplace partiellement un glossaire.

La copie Guiot est prise comme manuscrit de base, comme dans l'édition Roques/Micha/Lecoy (Paris, Champion, C.F.M.A.)⁽⁶⁾. C'est un bon choix quand on s'adresse à un vaste public; le philologue en sera moins ravi, il continuera à utiliser pour l'ensemble de l'œuvre l'édition de Foerster en la confrontant avec les C.F.M.A. et maintenant avec la Pochothèque. Le manuscrit Guiot (BN fr. 794) est daté du premier tiers du 13^e siècle [1069, 1132, 1186, 1253), mais aussi de 1230-1240 [LV] ou de la première moitié du siècle [1319] (DEAF: champ. mil. 13^e s.). Comme manuscrit de contrôle on a utilisé surtout 'P8' (BN fr. 1450 [Nord 1^{re} m. 13^e s.]). En fait, il y a très peu de variantes («le non-spécialiste ne saura pas quoi faire des variantes» p. LIII). Les leçons tirées des manuscrits de contrôle et intégrées au texte ont été modifiées pour s'accorder à la graphie du manuscrit de base [LVI, 1072; exception faite des vers introduits dans PercPn, v. p. 1323] mais ces cas semblent rarissimes.

⁽⁴⁾ Cf. Michel Cournot dans Le Nouvel Observateur du 30/6/1994, 54-56: il donne qqs. bons exemples du style des traductions (moins approprié dans la Pléiade) et il relève ce cas: *Crestiens li Gois* (Philom v. 734) est traduit dans la Pléiade par 'Chrétien de Gouaix' (v. la note, pas tout à fait conforme avec l'entrée du 'Répertoire' p. 1473), dans la Pochothèque 'Chrétien le Juif' (avec note!).

⁽⁵⁾ P. 43, éd. Foerster, jolie erreur: «Grosse Aufgabe» au lieu de «Grosse Ausgabe»; Wilhemsleben l. Wilhelmsleben; le *Wörterbuch* est de Foerster, H. Breuer en a procuré les éditions successives. Philomena a été épargné dans la bibliographie. Les études citées sont assez centrées sur la production de l'hexagone – tendance encore plus manifeste dans le volume de la Pléiade.

⁽⁶⁾ Malheureux: on a modifié les sigles des manuscrits [p. LVII]! Les descriptions des mss. sont quand même individuelles d'un éditeur à l'autre. GuillAnglB ne s'y conforme pas.

Les notes, souvent pertinentes, contiennent parfois n'importe quoi. Que faire, p. ex. de ce commentaire à LancP 267 (on voit venir un destrier sans cavalier, N'i a nul qui n'an soit iriez, Et li uns l'autre an cingne et bote; traduit «Il n'est personne qui n'en soit attristé, on échange des hochements de tête, on se pousse du coude»): «'Cener', c'est 'abaissier chief' ('inclinatio capitis')». Ceci vient d'une citation (!) d'un tout autre texte dans TL 2,109,48, qui donne aussi cener de son doit et sener de sa main nue, tournures qui contredisent l'indication de Poirion. Les notes d'ordre littéraire sont utiles, parfois précieuses. Néanmoins – et qu'on me pardonne – ne peuton pas avancer ici la même objection que pour les variantes; «le non-spécialiste ne saura pas qu'en faire»? Voilà, en somme, une belle édition qui élargira avantageusement la bibliothèque de l'un et alourdira la documentation de l'autre.

Remarques: l'édition Gregory/Luttrell de Cliges se base sur le même manuscrit que celle de la Pléiade. Ph. Walter critique sans doute à juste titre l'autre édition, très (trop) corrigée d'après lui (p. 1133 s.). Mais l'on observe que des modifications non nécessaires sont accueillies par Walter pour mieux satisfaire l'esthétique, et il faudrait les justifier. Ainsi CligesW 3351 Et devient lassez, leçon unique de Guiot contre Cliges G 3348 Et de neant lasse, des autres mss., leçon supérieure. Au contraire, CligesW 156 accueille en accord avec CligesG un vers, Avoir se par le mont esroient (contre Se par la terre cheminoient, leçon isolée de Guiot), comme «leçon... moins plate, avec un enjambement expressif». - Les traductions sont libres, elles tiennent compte de la conduite du récit, mais ne s'intéressent pas aux sens des mots (des ex. à tout bout de champ, en voici un seul: ganchir = s'élancer?, ErecD 4047). - Philomena est édité heureusement sur la base d'un ms., celui de Rouen, mais A. Berthelot s'aide de l'édition de Boer pour amender son texte, ce qui ne se fait pas. - Un flot d'encre a enlevé à Chrestien la paternité du roman Guillaume d'Angleterre: on aurait pu l'omettre de cette publication. L'éditrice elle-même semble indécise sur la question. Elle a pris comme base le ms. BN fr. 375. - Le 'Répertoire' (51 pages dues à S. Lefèvre) «consacre des rubriques... aux thèmes qui, pris dans leur ensemble, constituent ce que nous appelons la civilisation médiévale» (D.P. p. LIX). On y trouve noms, mots, concepts en ordre alphabétique (du français moderne!). C'est un recueil philologique, littéraire et encyclopédique utile pour qui veut collectionner des bribes de culture comme de beaux timbres (joli, mais sans renvois: gué, juste: vair, trop moderne: vêpres «6 heures du soir», bizarre: roman «Avant de devenir un genre narratif, le roman est une langue, l'ancien français, qui s'oppose au latin»)(7).

Frankwalt MÖHREN

⁽⁷⁾ Comme ce n'est jamais le bon moment, pourquoi ne pas le dire maintenant: les auteurs de cette revue profitent constamment du dévouement désintéressé de l'éditeur. Nous nous rappelons des pages souvent jonchées de l'encre de Georges Straka (dans certains cas jusqu'à créer des complexes et parfois de l'agressivité chez l'auteur), purgeant le texte de fautes et fréquemment améliorant la conduite des propos. Gilles Roques continue cette voie quand c'est nécessaire. Les auteurs, et surtout ceux dont la langue maternelle n'est pas le français, lui en savent gré. Ajoutons que l'imprimerie accomplit un excellent travail.

CHRÉTIEN DE TROYES, *Cligés*, éd. par Stewart GREGORY et Claude LUTTRELL, Cambridge, D.S. Brewer (Arthurien Studies, XXVIII), 1993, XXXVIII + 389 pages.

A côté des éditions-traductions de l'œuvre entière de Chrétien, présentées ci-dessus, il existe maintenant une édition savante qui mérite de servir de référence. C'est celle que nous décrivons ici. Elle donne un texte critique fondé sur le ms. Guiot, amplement retouché – mais les retouches sont justifiées dans d'excellentes notes critiques [245-317]. On peut y retrouver aisément aussi, grâce à un apparat à deux étages, le texte de Guiot. Par rapport à l'édition de Micha, il ne manque que l'indication des ponctuations du ms. A. A ce propos, puisque les éditeurs ont fourni un utile tableau des *Lettres montantes* dans la totalité de la tradition manuscrite [319-320], ils auraient pu dresser celui des signes de ponctuation dans les mss.

L'introduction décrit les mss et fragments [VII-XXII] puis les classe [XXII-XXVII] et établit des principes d'édition, qui me paraissent excellents. Ils substituent à la notion de «meilleur manuscrit» celle de «manuscrit le moins corrompu, que l'éditeur choisit parmi les autres en pesant leurs mérites contre leurs démérites, qu'il suit pour la langue des textes critiques, et qu'il soumet à autant de corrections qu'il juge être nécessaires pour enlever les corruptions, tout en justifiant ces corrections par l'apparat critique» [XXIX]. Une courte étude de langue [XXXII-XXXVII] est surtout centrée sur les différences entre la langue de Chrétien et celle de Guiot. On regrettera seulement que plusieurs fautes de français se soient glissées dans cette introduction dense et solide.

Le texte est parfaitement édité. Certains ont trouvé la méthode trop interventionniste; je ne suis pas de cet avis, d'autant que l'on peut, chaque fois, très facilement retrouver ce qu'avait écrit Guiot. Ainsi il y a une correction environ tous les cinq vers et plus d'une fois sur deux la retouche porte sur une leçon isolée de A. Édition destinée à servir de référence, elle donne comme il se doit, page après page, la concordance avec les éditions Foerster et Micha, et elle porte aussi, comme c'est la règle, l'indication des folios et des colonnes du ms. de base; on peut regretter que les éditions de la collection «Lettres Gothiques» par exemple s'affranchissent de ces servitudes qui facilitent pour les philologues les vérifications ponctuelles auxquelles ils doivent avoir recours. Édition savante, elle comporte un index des noms propres [321-324] où l'on aurait aimé trouver répertoriées les variantes de ces noms dans la tradition manuscrite.

L'édition se termine par un très excellent glossaire, large à souhait [325-386] et qui permet vraiment une lecture fructueuse du texte. N'oublions pas qu'en la matière la traduction est la voie de la facilité; très vite l'œil se fatigue de passer de gauche à droite et il choisit l'option la plus accessible, qui est, pour le commun des lecteurs, la traduction.

Quelques remarques pour terminer: 2952 et passim lire *anfes* (sans accent); – 2711 lire *biauté* (avec accent). A propos du glossaire: *estraier* est adj. et non verbe; – *rentier* la traduction «bénéficiaire» (au sens de *bénéfice* en histoire médiévale) de Micha est bien meilleure que celle par «locataire». Quelques mots des variantes (qui manquent aussi ds SchwakeCligés) méritaient le glossaire: *apercevance* «indice (d'un sentiment)» 4312 var; – *jenvresce* «jeunesse» 4239 var; – *eslosengier* 3331 est parti-

culièrement intéressant: le passage est relevé ds Gdf 3, 487b où c'est le seul exemple d'un eslosengier² v.a. «déshonorer» (> FEW 16, 452b); il vaut mieux comprendre «enjôler». Eslosengier «enjôler» se trouve encore dans quelques autres textes (Marie-FabW 20,32 var T et SMarg5T 158 eslogensier (sic, mais d'après une copie du 18e s.); avec d'autres préfixes: enlosangier BibleGuiotO 2046 (= FEW 16, 452b: Guiot [erroné]) et alosenjer «faire des caresses à, flatter (des animaux)» MoamT et GathrifT cf. TilGlan. Le verbe eslosengier¹ «faire acquérir de l'honneur» de Gdf (qui correspond à AlexParA III, 2316) est sans doute identique à eslosengier² et il faut le traduire par «traiter avec magnificence».

Gilles ROOUES

MARIE DE FRANCE, L'Espurgatoire Seint Patriz, édité, traduit et commenté par Yolande de PONTFARCY, Louvain/Paris, Peeters (Ktemata, 13), 1995, X + 308 pages.

Dans la collection où a paru l'édition de Ch. Brucker des Fables de Marie de France (v. ici 55, 605), nous avons maintenant une édition avec traduction de L'Espurgatoire Seint Patriz. On trouvera une introduction nourrie qui, après une analyse de l'œuvre [2-4], fixe les dates de l'œuvre latine, le Tractatus (version courte avant 1185; version longue entre 1185-1190), et de sa traduction par Marie (autour de 1190). On présente ensuite le Tractatus [11-19] et on décrit soigneusement le ms. de l'Espurgatoire [19-22]. La langue du ms. unique, un anglo-normand tempéré, est ensuite largement décrite [22-38]; on aurait eu avantage à distinguer ce qui peut être attribué à l'auteur de ce qui n'appartient qu'au copiste. La description s'appuie sur le manuel de Pope mais devra être utilisée avec prudence. Ainsi p. 24 [VI] la présentation qui laisserait croire à la possibilité d'un hiatus initial dans eissir (pour issir / oissir) est surprenante; - p. 26 [XII] overe (l. overé) repose sur ovrée dans la langue de l'auteur (cf. d'ailleurs p. 25 [I] et la note v. 622); - p. 27 [XVI] on est étonné de trouver vousurs (qui repose sur un vols -) dans la liste des échanges entre o/u/ou à côté de doter, duter, douter; - p. 29 [XVII] je ne vois pas ce qui autorise à parler «d'effacement de r final» dans les rimes ber <: mustrer> ou anumbrer <: mer>; - p. 33 [X] ou vient d'UBI et les formes citées viennent bien, elles, d'UNDE, qui donne ont/unt et même, au v. 1691, d'out à lire dont. L'étude littéraire et historique [38-54] dit l'essentiel et renvoie opportunément aux études spéciales. Très bonne bibliographie [56-71]; p. 58 lire Lebsanft.

Le texte se caractérise par une grande fidélité au ms. et il est accompagné du modèle latin. Quelques remarques à propos du texte (t.), de la traduction (tr.) et des notes (n.) : 1-2 n. qui n'est pas un «relatif objet» mais sujet; – 489 t. la correction de Warnke puis clorreit aprés els l'entree paraît s'imposer; – 607-609 on comprendra: «Si vous voulez y entrer en dépit de (= sur) ce que vous m'entendez dire ici, je vais vous raconter ce qui vous arrivera». Pas de virgule après entrer (607) et virgule au lieu de point d'exclamation après cunter (608); – 625 tr. serrez est de seoir donc «vous y serez installé»; – 641 tr. out dute de signifie «craignait» (cf. lat. formidat); – 643-650 les passages latins et français sont moins obscurs qu'il n'est dit: Marie a respecté, avec une certaine maladresse, le parallélisme des deux phrases latines: Vis...

contempnit... Culpae contempnunt... «La force de sa douleur... lui fait mépriser... Les fautes... lui font mépriser...». On comprendra donc ainsi le texte d'anc. français: «Car la force du remords pour les péchés dont il ressent de la peur (qui me paraît traduire le lat. interni) lui fait mépriser [ce qu'il disent], en sorte qu'il ne voulait pas les écouter ni abandonner son projet. L'infamie de ses péchés... lui fit ne pas craindre d'endurer les peines...»; - 677 tr. je préférerais traduire veüe par «lumière» (cf. TL 11, 373) d'après le lat. lucem du Tractatus; - 678 t. lire clarté; - 1003 n. la traduction, avancée avec réserves, de fuïnes par «fourchue» n'est pas défendable à plusieurs points de vue d'autant que le Tractatus a ignitum. L'adj. foin «enflammé, de feu» n'est pas seulement anglo-normand; il appartient aussi à l'Ouest du domaine d'oïl (cf. MélSmeets 265); - 1025-26 lire apelée < : parlée >, de même 1037-38 lire d(e) hëé < : planteé >. Dans ce dernier cas la graphie avec h de heé (afr. eé «âge») est destinée à empêcher la succession de trois e; il en est de même aux vv. 1201 et 1599; -1046 t. lire avisunkes qui signifie «à grand peine» et traduit vix du Tractatus; - il en est de même aux vv. 1194 (avisonques) et 1817 (avisunkes). On corrigera aussi le gloss. s.v. avis et onques aux passages correspondants. On sait qu'avisonques est un mot de l'Ouest et du Sud-Ouest d'oïl, normand et anglo-normand (cf. Nezirović Thèbes 26); - 1475-76 tr. traduire «Certains sont libérés de tourments, ce sont ceux qui s'en vont plus vite (= ceux qui meurent jeunes)». Dans le texte latin il faut sans doute obedientie pour obediente (p. 208); - 1489 t. la virgule devant en l'eir est nuisible; - 1527 n. le latin, où l'on lira fefellit eum pour f. cum, signifie «il ne l'a pas trompé celui qui lui a permis...» et la traduction française a tort d'inverser les vers qu'on traduira: «Il n'a pas voulu le tromper, celui qui lui fit voir ce séjour»; - 1691 t. lire dont pour d'out; - 1856 t. on aimerait corriger k'i li en ke li; - 1865 tr. je comprendrais: «Je ne sais pas ce qui pourrait me ramener ici»; remaint appartient à remener (dont il est le subj. prés. 3) plutôt qu'à remanoir.

Par ailleurs quelques trémas sont distribués trop généreusement: 24 chïere, 491 (ce vers est même rendu hypermétrique) et 1918 arïere, 689 pilïers, 702 poüt sont impossibles et les vers en question autrement régularisables. Il y a aussi quelque excès dans la réduction des e: 49 eissue et 95 eissent, 111 neporoek ne modifieraient pas la versification.

Le glossaire est abondant mais il offre des gloses souvent trop contextuelles. Le regroupement des vedettes est peu orthodoxe: eé est sous aage; espeiz «broche» sous espeie «épée»; peres «pierre» sous peres «père»; ploréiz sous plurs. Inversement munt «monde» a trois vedettes mund, munt et munz. Quelques remarques: aage signifie bien «(grand) âge» mais pas «âgé»; – acoillir, acoille est un subj. prés.; – arester, arestut est un pft; – boter, botouent arriere signifie «faire retomber»; – chaïr, chaïssent est un subj. impft; – estudier, contient le subst. estudie dans soi metre en-; – forment 590 ne signifie pas «bravement» mais renforce soi haster «se presser»; – vousurs n'est pas fém., c'est en fait une forme de vou(s)soir comme dortur (enregistré ici à bon droit comme s.m.) l'est de dortoir.

Au rayon des régionalismes, outre fuin et avisonques évoqués plus haut, on pourra citer cius (cf. RLiR 50, 123-125), endeble et escolurgable(ment). Mais tous ces mots sont des mots caractéristiques de l'Ouest (Normandie incluse) et du Sud-Ouest d'oil qu'on retrouve aussi en anglo-normand; aucun d'eux n'est spécifiquement insulaire.

Gilles ROOUES

La Vie des Pères, publiée par Félix Lecoy, 2 vol. Paris, Picard (Société des anciens textes français), tome I 1988, XXIV + 331 pages, tome II 1993, 339 pages.

Le célèbre recueil intitulé la Vie des Pères, qui, malgré son titre, est indépendant des collections latines connues sous le nom de Vitae Patrum, regroupe, sous sa forme la plus développée, 74 contes pieux (plus de 30.000 vers). Le recueil n'est pas homogène; il y a au moins deux séries. La première est constituée par les 42 premiers contes qui ont été rédigés vers 1230. C'est cette partie que publie M. Lecoy dans la présente édition, au total 19.205 vers. Il n'y a pas de doute qu'il y a une coupure après le conte 42. L'auteur le fait suivre d'une sorte d'épilogue qui montre qu'il considérait son œuvre comme terminée, sans exclure pour autant une suite parce qu'il lui restait encore des matériaux inutilisés: Ciz romans ci fenist et falt,/ si ai je aprés assez matire,/ mes je n'en vueil ore plus dire,/ fors tant que la dame des dames,/ qui as sains garde cors et ames,/ici emprés saluer vueil. Les derniers vers de cette citation annoncent la prière à la Vierge en 32 quatrains d'alexandrins monorimes terminant la première partie du recueil. Ajoutons que certains manuscrits ont un explicit après le poème marial. L'auteur de cette partie est anonyme, mais on peut conclure qu'il vivait dans une ambiance cistercienne. Cf. Des blans moines ne di je mie:/ cil sont bon et de sainte vie;/ Dex les aime, mes les noirs het/ por les grans vices qu'en els set (Nièce, 14758-61). Pour ce qui est du lieu de rédaction, certains savants ont conclu que le poète avait vécu dans la région parisienne à cause des allusions à la Marne navigable et au Mont Valérien (vv. 388 et 688). G. Gröber, dans son Grundriss II, 1, 914, utilisant ces deux éléments, disait même: «Es wurde um 1250 in Ilede-France oder in der Champagne hergestellt»; le FEW, généralement, et le DEAF, parfois, ont entériné cette origine champenoise. Mais ce sont là des indices faibles, ainsi que le fait remarquer M. Lecoy. On ne peut en effet se prononcer avec certitude sur le pays de l'auteur qu'après une minutieuse étude de la langue. C'est un travail qui reste à faire et dont la réalisation a été facilitée considérablement par cette édition. La suite du recueil, rédigée un peu après 1241, est moins homogène. Selon la répartition traditionnelle, due à E. Schwann et acceptée, après une certaine hésitation semble-t-il, par M. Lecoy, les contes 43-50 et 64-74 formeraient un groupe particulier, tandis que les contes 51-63 constitueraient un bloc à part.

De la grande popularité du recueil au moyen âge témoignent les nombreux manuscrits qui le conservent. L'éditeur enregistre 39 manuscrits proprement dits de la $Vie\ des\ P\`eres$; il y a en outre un certain nombre de fragments et six recueils de contes pieux qui ont, occasionnellement, intercalé quelques récits empruntés à la $Vie\ des\ P\`eres$. Les classements des manuscrits qui ont été tentés, entre autres par Weber et par Schwann, ont abouti à des résultats sensiblement différents dans le détail à cause des croisements et échanges de leçons. Il ressort pourtant de ces tentatives qu'il existe un certain nombre de copies offrant un texte cohérent et relativement uniforme. Parmi elles, F.L. en a utilisé neuf (parfois onze) sur lesquelles il fonde son texte critique. Comme manuscrit de base il a choisi le ms f (B.N. fr. 24301), le même que J. Chaurand avait utilisé pour son édition du dixième conte intitulé $Le\ Fou$. Le seul vrai défaut de ce manuscrit est, selon l'éditeur, l'absence du conte 29, qu'il publie cependant en appendice d'après un autre ms. Pour ce qui est de la langue de la copie f, F.L. est d'avis qu'elle présente peu de particularités dialectales, «si ce n'est

une légère coloration qui inviterait à la localiser, sans excès, vers l'Est du domaine français».

Sans contester la validité de ce choix, on peut pourtant regretter que le manuscrit de base retenu ait tant de graphies particulières. Au lieu de -eaus on trouve souvent -iaz, -eaz et même -az, mais -iax et -iauz se rencontrent aussi. Un grand nombre de mots sont munis d'un i «superflu»: cf. ai 4081, jai 1732, plaice 1791, graice 4315, laisse 9857, joine 12270, malaides 14549, troive 3351, acointassent 2033 (corrigé en acontaissent), etc. Ces graphies peuvent être un peu déroutantes lorsqu'elles apparaissent dans les formes verbales. Ainsi reconuit 1964 et conuit 4011 sont des prétérits, ce qui ressort des rimes (reçut et tut respectivement) ainsi que duit 5735 (: crut); fui 9753 est une graphie pour fu, metrai 4684 une graphie (cette fois corrigée) pour metra, comanderais 5162 est également un futur (rimant avec diras) aussi bien que honirais 563 (: eschaperas); getais 6043 (: sauvas) est un prétérit, probablement aussi creais 3 et criais 4 qui riment entre eux. C'est sans doute comme des graphies pour a qu'il faudrait considérer les exemples de ait aux vv. 12542, 13718, 16518, et peutêtre aussi 13858, dans ce dernier cas conservé par l'éditeur. Citons aussi les graphies voie 2539 et 7798 (corrigées en voe) et moie 9114 (pour moe), cette dernière gardée dans le texte édité. Cette habitude du scribe semble avoir donné lieu à des graphies inverses qui ont toutes été corrigées: fera 1378, voldra 4331, rachata 15918, gita 15919, avra 4951 (selon l'apparat de Chaurand), et probablement aussi lassa 4410 qu'il faudrait corriger alors en laissa au lieu de lessa. Notons également les formes suivantes où une voyelle, le plus souvent un i, précédée d'une nasale est suivie d'un n: ninces 4713, nuns 5659, amin 6073, etc., enemin 6473.

Comme il ressort de ce qui vient d'être signalé, le ms de base présente une assez grande variation dans les graphies. On peut l'exemplifier encore par le produit de *melius* qui apparaît au moins dans neuf variantes: *muex* 1338, *muez* 2405, *miex* 6105, *mex* 10885, *melx* 11099, *mielx* 11560, *mielz* 11728, *miels* 14057, *muelz* 15769.

Il n'y a pas lieu de croire que ces particularités graphiques (et dialectales) aient figuré dans le texte original, même si l'étude de la langue de l'auteur, on l'a vu, reste à faire. Après avoir fait un examen rapide des rimes du poème, je serais plutôt tenté de le localiser vers l'Ouest de la France⁽¹⁾. Cf. veoir: essaier 517, voier: envoier 861 et 17202, esbanoier: voier 1801, soit: ait 12800, 15570, marier: garder 5446, menerent: lessierent 5558, heritaige: saiche 779, saiche: mesaige 14446; cf. aussi l'imparfait de l'indicatif guiot 2645 (: ot) et le pron. fém. el au pluriel 9632.

L'éditeur abandonne son manuscrit de base une ou deux fois par page en moyenne. Même si la plupart de ces corrections, plus fréquentes d'ailleurs dans le

^{(1) [}Certains traits du vocabulaire m'inciteraient à succomber à cette tentation: adirer (cf. RLiR 46, 30 et 47, 32), cester (cf. MélRychner 453), cuter (cf. RoquesRég 123-124), entisement (v. enticement ds TL et Gdf), freut (cf. TL 3, 2298, 41; Gdf 4, 158bc; FEW 15, 2, 181b; notez en particulier freiz ds EstFougL et froit ds ThibMarlyS), homece (cf. TL 6, 1095, 44; Gdf 4, 487b; FEW 4, 455a; AND 355b) et reseandise (cf. TL 8, 1005, 3; Gdf 7, 93ab; FEW 10, 297a; AND 640a). Il faut cependant ajouter que d'autres traits sont contradictoires, par exemple: garmous et garmousie (champ. cf. DEAF G 284-285), havot (pic.-champ. ds TL 4, 1042, 4), sels «étables à porcs» (pic.-champ. ds TL 9, 688, 10; Gdf 7, 488c; FEW 12, 479ab) – G.R.].

deuxième tome, ont été faites avec justesse, il n'est pas difficile de trouver des leçons rejetées qu'il serait possible de justifier, par ex. Et tant 814, De ma g. 1940, r. li s. 4151, pot 8135, Dont il ce r. 9841, etc.; au v. 19014 la leçon rejetée est meilleure que celle qui a été adoptée, puisque neüz devient alors un prétérit qui est en accord avec les autres verbes de la phrase; de même il est inutile de corriger que en qui aux vv. 15833 et 16997, surtout puisque que est admis comme sujet à d'autres endroits, cf. 1732, 7086, 7397, etc.; quelquefois le ms de base porte un qui que l'éditeur corrige en qu'il (16055, 16270) ou en que (16444, 17552), mais il serait possible de lire qu'i dans tous ces cas; aux vv. 15560 et 18191 il semble que l'éditeur ait corrigé son ms de base pour éviter l'hiatus avuglë et et gonë et, mais ce type d'hiatus est bien attesté dans le texte, cf. 10422, 10597, 10721, etc. Signalons aussi quelques exemples où j'aurais préféré la varia lectio: venoit (mss BAl) 3822, Que joens hom. m. (BAPGSUal) 4205, Qu'a tel (BAPGSUal) 5081, a la loi (BAPGSUl) 8791. Il est dommage que l'éditeur n'ait pas justifié ses choix dans des notes.

Ayant formulé ces petites réserves je tiens à souligner que le texte est parfaitement édité, ce que garantit déjà le nom de l'éditeur, et mes remarques dans ce domaine sont peu nombreuses: 1062 deux points au lieu du point-virgule; 1464 lire quassa; 1741 lire ne p.; 3049 lire iere?; 3156 lire tres pour tiers; 5113-5 il manque un vers pour compléter ce quatrain qui revient dans le poème marial vers la fin, ajouter après 5113 Ave, de l'amor Deu maintenant espreïs; 5451 lire bien; 5597 lire la d.; 6050 lire j'ai; 7339 (et 7985) lire et pour er; 7979 lire ne pour be; 8351 lire estoient; 8589 lire lés; 9131 lire sait; 9268 lire li s.; 9728 chiffre à rétablir au lieu de 9828; 10064 lire qui li s.; 10164 point après ce vers; 11096 esrignex est douteux et fausse la rime; 12925 et 12927 la graphie vielz peut être gardée, cf. 13165; 13453 quoique le ms. porte nettement luie, la rime exige live, de même au v. 14688; 13684 lire l'i; 14823 lire por au lieu de par; 15009 la graphie atripoit est justifiable; 17316 lire la m.; 18760 lire iés, cf. 19133.

Quelquefois l'apparat critique enregistre une leçon comme rejetée quoiqu'elle figure dans le texte édité: *Et que* 11892 (aurait dû être corrigé en *Et qui*), *m. li veaz* 14585 (leçon justifiable), *une liue alé* 15649 (leçon également acceptable).

Pour ce qui est de la toilette du texte, l'hiatus -ïe(u)- aurait dû être marqué d'une façon plus conséquente, cf. obediens 2758, obedïens 2955, escient 10709, escïent 6840, prier 16280, prier 13751, crestien 14710, crestien 16274, envieus 10753, envieus 3682, etc.

Outre l'introduction, brève mais informative, consacrée surtout à la formation et aux manuscrits, le texte est muni d'un index des noms propres et d'un solide glossaire qui enregistre également bon nombre de syntagmes et d'expressions qui ont un grand intérêt pour les lexicographes. On regrette pourtant l'absence de notes explicatives qui auraient pu faciliter la compréhension de quelques passages épineux. Toutefois, certaines des difficultés sont commentées dans le glossaire; cependant *moie* dans *Plus fu sire Ke raz en moie* contient *moie* «meule (de blé)». On aurait pu souhaiter aussi un relevé des proverbes, très nombreux.

Terminons en disant qu'il est très satisfaisant de pouvoir constater que, grâce à l'admirable travail du grand maître de notre discipline, nous disposons maintenant d'une excellente édition de cette œuvre qui, pour citer son éditeur, «par la pureté de la langue, la facilité du style, la discrète élégance de l'élocution, la naïveté consciente

et réfléchie des récits, et aussi par le ton souvent personnel qui colore les développements, mérite une place de choix parmi les œuvres religieuses de notre moyen âge».

Sven SANDQVIST

FILIPPO DA NOVARA, Guerra di Federico II in Oriente (1223-1242), ed. crit. a cura di Silvio MELANI, Naples, Liguori Editore (Nuovo Medioevo, 46), 1994, VII + 341 pages.

L'œuvre de Philippe de Novare est tombée dans l'oubli. Alors que Philippe de Mézières, qu'il a précédé de plus d'un siècle à Chypre, retient de plus en plus l'attention, le chevalier lombard reste dans l'ombre. Pourtant il fut connu et édité très tôt. Son Livre de forme de plait, traité de droit féodal décrivant les institutions des royaumes latins de Jérusalem et de Chypre, fut édité par Beugnot (sigle du DEAF = AssJérPhB) en 1841. Le traité de morale Des quatre tens d'aage d'ome, ouvrage de sa vieillesse, parut en 1888 à la SATF. Mais l'essentiel de son œuvre aurait dû être le recueil de ses œuvres, accompagné de son autobiographie. Il a malheureusement disparu et nous n'en avons plus que des morceaux conservés dans une compilation historique nommée les Gestes des Chiprois. Comble de malchance, ces Gestes ne nous sont connus que par un unique ms., copié à Chypre en 1343, découvert en Piémont en 1882 et qui fut publié, d'après une copie, par G. Raynaud, en 1887. Une nouvelle édition en fut faite par L. de Mas Latrie avec le collaboration de G. Paris, mais sans collation avec le ms., gardé par son propriétaire avec un soin jaloux; cette édition utilisa des chroniques italiennes du 15e s. (Amadi; texte vénitien qui dérive des Gestes) et du 16e s. (Fr. Bustrone; texte chypriote qui paraît dériver d'Amadi) pour amender le texte des Gestes dont la langue fut aussi discrètement régularisée. L'édition de Ch. Kohler dans les CFMA en 1913, fondée sur l'édition de Mas Latrie et Paris, est une tentative de reconstruction de l'œuvre de Philippe de Novare, qui, au plan linguistique, revient sur les normalisations de ses prédécesseurs, mais sans avoir pu non plus consulter le manuscrit.

On perdit même ensuite la trace du ms. à la mort de son propriétaire; il ne fut retrouvé qu'en 1979 par A. Rossebastiano à la Bibl. Royale de Turin. S. Melani, qui a en chantier une édition des *Quatre temps d'aage d'ome*, a pu utiliser à loisir ce ms. que, seul des éditeurs, G. Raynaud avait pu collationner rapidement, il y a plus d'un siècle.

L'édition de Kohler visait à ne donner que la partie attribuable de Philippe de Novare mais en y incluant le court fragment d'une autobiographie de trois pages. La présente édition se concentre sur le «premier livre» de Philippe, c'est-à-dire sur son récit de la guerre de Chypre avec les poèmes qu'il y a intercalés dont sa *branche* ou *rime de Renart* où Aimery Barlais, un des cinq *baus* de Chypre (les ennemis de Philippe et des Ibelins) est *contrefait* (46, 5) ou *afiguré a Renart* (56,16).

L'introduction retrace l'histoire du ms. [1-6] et aborde la question cruciale de la part de Philippe dans cette partie des *Gestes* [7-12]: il est sûr que les *Gestes* ont introduit aussi des fragments d'autres œuvres comme le *Livre de la Terre Sainte* (à savoir l'*Estoire d'Eracles*) ou des *Annales de Terre Sainte*. Mais la confiance que G. Paris, et à sa suite Ch. Kohler, avaient dans la fiabilité du texte d'Amadi pour

reconstituer le texte original, en le purgeant des éléments adventices, était excessive. Aussi le nouvel éditeur a-t-il choisi de laisser ces éléments dans le texte en se contentant de les imprimer en des caractères spéciaux (le gras pour l'*Estoire d'Eracles*; l'italique pour les interpolations du compilateur; les versions de la Chronique d'Amadi qui ont chance de donner un texte antérieur aux interventions des remanieurs des *Gestes* sont données en note).

On aborde ensuite le contexte historique [13-36] et la place que Philippe de Novare y a tenue [36-45]; le premier livre pourrait être postérieur à 1259. Un développement spécial [45-51] est consacré aux cinq pièces versifiées intégrées dans l'œuvre. L'étude linguistique [52-63] est consciencieuse mais les faits relevés sont assez peu caractéristiques. Quelques remarques: 56 l. 5-7 ce ne sont pas les substantifs maniere, une [cité], herberge qui sont «ambigeneri» mais tel et l'adj. fort qui sont épicènes; - 56, trois dernières lignes, l'explication de plaizier (= plaisir) et de poier / poer (= pooir) comme dûs à l'influence de la première conjugaison en -er ne convainc pas: plaisier se lit ds GaceB et pleiser ds Miragn (cf. FEW 9, 2a) et il pourrait s'agir d'un traitement de l'Ouest, qui affecte aussi loisir, luisir (= luire), noisir (= nuire); po(i)er reflète aussi un traitement régional occidental comme maner (= manoir), saver (= savoir) cités plus haut par l'éditeur [53] ou francés (= françois), champenés (= champenois), ramenés à tort au champenois et ne se limitant pas seulement à l'orléanais [60]; - 57 la forme veaut est relevée chez PhNov ds Roques p. 241. En particulier les Note sulla lingua dei testi in versi contiennent quelques grosses erreurs: 62, on cherche en vain un o fermé ou un o long dans la rime Maucreus (= -crues, frm. creux) < : eus (= ues < OPUS) >; - on aura du mal à admettre que le ne de 47,4 représente en < INDE (le sens est: «s'il n'y avait pas eu les hospitaliers il n'aurait plus chanté ses heures ni une messe ici-bas [je lis en tierre au lieu de entierre donné par toutes les éditions]»).

L'édition est faite attentivement. Elle s'efforce de revenir avec, il faut l'avouer, un inégal bonheur à la leçon du ms. Quelques remarques: 19,5 lire blondés; – 31,22 aïs est étonnant: il vaut mieux lire ais ind. prés. 1 de avoir; – 31, 24 eü surprend: on préférerait rétablir oi; – 31,28 oïssy lire oissy; – 33,15 n. 114 l'interprétation traditionnelle de fais comme fois dans le syntagme garder nos fais et nos henors paraît s'imposer et s'explique sans peine; – 36,3 amermeroït pour amermeroit est un peu rude; – 47,5 ici commence une nouvelle laisse; – 47,6 n. 172 la proposition métrique est vraiment difficile à accepter; – 47,27 l'apparat me reste obscur et le texte sans correction est difficile à admettre; – 47,77 il faut lire com l'on deste desgage «comment l'on se libère d'une dette»; – 51,49 une scansion quarëau est invraisemblable; – 57, 117-118 le texte choisi ne donne pas vraiment de sens; – 57, 217, malgré la proposition de la note 299, sa peau s'impose.

Le vocabulaire de Philippe de Novare a reçu un accueil variable dans TL. Alors que PhNovAgesF est bien représenté dans ce dictionnaire, le glossaire de PhNov-MemK a commencé à fournir nombre d'attestations à partir du tome 2 (C-D) mais, dans les tomes suivants, elles se sont faites de plus en plus rares.

On notera en 89,3 un emploi intéressant du verbe *geter* «former une bande de terre qui s'avance dans la mer» (d'où frm. *jetée* «môle qui s'avance dans la mer et protège un port» dep. 1362 ds TLF): «si a.I.gué que l'on peut descendre a terre et a chevau a la marine quant les aigues sont mermes, que la terre gette et fait bonnace».

Dans cette île «il y a un gué qui permet de débarquer et de chevaucher vers le rivage quand les eaux sont basses au point que la terre forme un môle et que la mer est calme».

Gilles ROQUES

Georges LAVIS, Micheline STASSE, Lexique des Jeux-Partis, concordances et index (d'après l'édition d'A. Långfors), Liège, Publications de l'Institut de Lexicologie française de l'Université de Liège, 1995, XI + 388 pages + 12 microfiches.

Voici le dixième volume de cette belle collection de concordances (v. en dernier lieu ici même 56, 307). Il s'agit là d'un gros morceau, difficile mais particulièrement nécessaire car le TL ne tient pas suffisamment compte des JeuxP dans sa description du lexique médiéval. L'importance du corpus (plus de 10.000 vers) a contraint à modifier la présentation afin que le volume pût avoir des dimensions raisonnables: la concordance exhaustive réclame 2.000 pages de format A4 et on la trouvera sur les microfiches. L'introduction évoque quelques-uns des centres d'intérêt principaux des JeuxP [IV-V] qui méritent en effet d'être mieux connus.

Le travail a été fait avec le même soin que dans les volumes antérieurs et l'on trouvera imprimé un index des lemmes, où sous chaque lemme sont indiquées leurs différentes formes [215-270] et un index des formes [273-326] qui permettra au lecteur embarrassé par une forme d'en identifier le lemme. Le tout se termine par les tables des fréquences auxquelles nous sommes habituées [329-387].

Il faut maintenant aborder les questions de méthode. Les auteurs se sont appuyés sur l'admirable édition d'A. Långfors et ils ont eu mille fois raison. Mais l'édition Långfors présente deux défauts imputables non à l'éditeur mais à l'époque à laquelle il a publié le Recueil. D'une part nous avons maintenant les moyens d'éclaircir quelques-unes des difficultés du texte et on eût pu en tenir compte. D'autre part Långfors fournissait un texte critique qui repose sur des principes d'édition excellents mais qui méritent à l'occasion d'être tempérés. Il n'eût donc pas été mauvais de préciser pour chaque pièce le ms. de base adopté par l'éditeur, ce qui aurait donné pour chaque forme un sigle indiquant le ms. qui la contient; n'oublions pas en effet que les mss sont de provenances très variées (Arras, Metz, Bourgogne, Lorraine, etc.). On eût pu aussi codifier les corrections apportées au texte et même enregistrer les variantes de l'édition Långfors ou celles d'autres éditions plus récentes (par ex. GuillVinM2 ou GilebBernF). Les méthodes de la technique moderne permettent maintenant ces enrichissements. Bref ce livre constitue une bonne base de données de l'époque du livre, jusque dans les micro-fiches qui l'accompagnent. Il faudrait peu de chose pour en faire une base de données de l'ère informatique, avec un texte révisé et enrichi de variantes ainsi qu'une concordance plus complète et plus fine, placés l'un et l'autre sur un support moderne.

La «concordance sélective» [3-212] constitue une gageure; il y a presque même une contradiction dans l'association des deux mots. On y trouvera sélectionnés empiriquement les mots qui entrent dans des proverbes, des expressions et des associations ou au contraire des contrastes. Les auteurs savent bien que le choix en la

matière est souvent critiquable; aussi je m'abstiendrai de le critiquer en me bornant à dire que j'ai trouvé le leur assez restrictif surtout au plan des expressions. En tout cas l'anthologie des formules imagées réunies dans cette concordance constitue déjà une incitation à la lecture des Jeux-Partis, alors qu'une concordance est plutôt d'ordinaire une excuse pour ne pas lire l'œuvre qui y est disséquée.

Une chose est sûre: nous avons là un outil indispensable qui vaut à ses auteurs toute notre reconnaissance.

Gilles ROQUES

ADAM DE LA HALLE, *Oeuvres complètes*, édition, traduction et présentation par Pierre-Yves BADEL, Librairie Générale Française (Livre de Poche-Lettres Gothiques, 4543), 480 pages.

Depuis l'édition du musicologue E. de Coussemaker qui avait publié en 1872 les Oeuvres complètes (poésies et musique) d'Adam de la Halle d'après le ms. BN fr. 25566, on n'avait plus édité, et à plusieurs reprises, que des fragments de son œuvre. Le Jeu de la Feuillée, qui avait déjà connu trois éditions entre 1828 et 1854, a été édité ensuite au moins sept fois (sans compter les rééditions et les éditions de fragments); Robin et Marion, qui avait connu quatre éditions entre 1822 et 1854, a été édité ensuite sept fois au moins. Les Congés ont eu deux éditions en 1808 et 1843 puis une édition en 1965 (avec les autres Congés). Les Jeux-Partis furent réédités en 1917 et 1926. Les Chansons furent l'objet d'une édition en 1900 (la reconstruction allemande de R. Berger) et d'une édition avec musique en 1967 puis d'une édition en 1971. Les Rondeaux et les Motets avaient été publiés ou republiés dans des recueils où ils étaient noyés.

On voit donc que la réunion de toutes ces œuvres en un seul volume constitue une excellente initiative. L'idée en était déjà venue peu après la mort du poète (av. 1289); dès la dernière décennie du 13e s. un amateur picard avait placé au début de son ms. (ce qui est devenu ensuite les f. 10 à 68 du ms. qui nous occupent) la quasi totalité des œuvres d'Adam, classées par genres littéraires. Il s'agit de ce fameux ms. BN fr. 25566, largement décrit par A. Tobler dans l'introduction de son édition du Vrai aniel, qui contient aussi, entre autres, le Jeu de saint Nicolas et Renart le Nouvel. Or ce recueil des œuvres d'Adam avait une sorte de présentation, qui n'était ni une préface, ni une post-face, mais un intermède placé à la fin de l'œuvre lyrique et avant les pièces de théâtre, le Jeu du Pèlerin. Au prétexte que ce morceau n'est probablement pas d'Adam, il a été retranché de la présente édition. On peut le regretter. En effet, s'il est bon de mettre en lumière «le talent d'un auteur comme principe d'unité et comme invitation à la lecture», il ne faut pas oublier que ce talent est vu à travers le goût d'un poète contemporain, dont le témoignage est dans le cas présent indissociable de l'œuvre elle-même. En somme on pourrait dire que les efforts du préfacier pour se fondre au cœur même de l'œuvre (dans le Jeu du Pèlerin et les deux interpolations introduites dans Robin et Marion, au total 221 vers) ont été anéantis par le présent éditeur, qui a voulu nous donner un Adam de la Halle sans écran. Pour cette raison aussi, sa propre introduction est brève [5-33] et la bibliographie réduite au très strict minimum [35-36].

La qualité du BN fr. 25566, qui a souvent servi de base aux éditions partielles de l'œuvre d'Adam, est en général très satisfaisante. Il faut cependant mettre à part les chansons, pour lesquelles l'excellente édition de J.H. Marshall devra absolument être utilisée afin de peser la valeur de telle ou telle leçon. Par ailleurs, on regrettera aussi que l'éditeur ne fournisse pas systématiquement les indications nécessaires sur les mss conservant chaque texte; l'apparat critique ne permet pas, bien souvent, de savoir si une correction vient d'un autre ms. ou vise simplement à rectifier un texte jugé fautif par l'éditeur. Bref «le lecteur peut reconstituer le texte de W (= BN fr. 25566); en aucun cas celui des autres copies» [30]; le moyen terme eût été de permettre de reconstituer le texte des autres copies quand elles sont utilisées pour corriger le texte du ms. de base. L'éditeur a bien donné à l'occasion un «choix très sélectif de variantes dignes de considération» mais les variantes ne sont-elles pas particulièrement «dignes de considération» quand le ms. de base doit être amendé?

Les propos d'Adam sont souvent obscurs et les meilleures éditions sont accompagnées de notes abondantes, parfois surabondantes j'en conviens, qui aident à expliquer les passages difficiles. Ici encore l'éditeur n'a pas choisi la voie moyenne. Le lecteur se trouve confronté à un texte difficile sur la page de gauche et à une traduction «lisible» (c'est-à-dire qui «ne s'astreint pas toujours à la littéralité», bel euphémisme pour dire qu'on essaye d'esquiver les difficultés!) sur la page de droite. Ce principe va même très loin et l'éditeur nous en avertit franchement: «Nous savons bien qu'un escoufle n'est pas une buse (RM. 127), mais il nous paraît que notre adaptation [traduire escoufle par «buse»] permet à un lecteur qui se dispenserait de lire le texte en ancien français, de comprendre la bévue, ou feinte bévue de Marion, et cela sans note». En d'autres termes, laissons le lecteur dans son ignorance; à quoi bon lui préciser que le milan (afr. escoufle) est un oiseau impropre à la volerie, puisque le mot buse a une valeur péjorative passe-partout qui lui suffira? Mais cette attitude désinvolte peut avoir ses dangers. Dans le cas présent les spécialistes indiquent que le busard était utilisé avec succès dans le monde islamique dans le vol de la petite et moyenne sauvagine des zones marécageuses (cf. F. Viré ds AbeeleFaucLettres 194 n. 174). Bref, l'escoufle est le «milan» et il n'y a aucun intérêt à laisser croire qu'il s'agit d'une buse!

Quelques remarques dans le même ordre d'idées: Jeux-Partis 6, 3-4 (pp. 140-141): Car ne sai point de gramaire Et vous estes bien letrés est traduit par «Car j'ignore le latin Et vous êtes excellent latiniste». Peut-on faire d'Adam un «excellent latiniste»? Letré n'a pas ce sens précis et le latin n'intervient pas dans ce passage. Il est vrai que certains ont voulu parfois traduire gramaire par «latin» mais L. Löfstedt et à sa suite le DEAF G 1200, 24-37 et précisément 1201, 30-32 ont écarté cette interprétation; -Jeux-Partis 10, 15 (pp. 154-155), pourquoi traduire che me sanle povres esplois par «la belle affaire»? En fr. la belle affaire que de... signifie par antiphrase ironique «il n'y a vraiment pas de quoi attacher de l'importance au fait que»; ce n'est pas le sens du texte qui veut dire «il me semble qu'on ne gagne rien [à servir (en amour) pendant longtemps]»; - Jeux-Partis 11, 42 (pp. 156-157): Sire,, le favle oïr volés, je croi, Dou rouge cokelet! est traduit par: «Messire, vous voulez, je crois, entendre toujours la même chanson!» sans note. En fait il s'agit d'une locution difficile, commentée à plusieurs reprises. Je me range du côté de ceux qui réunissent cette fable du rouge coquelet à la fable du ricochet (cf. TLF s.v. ricochet; R 28, 50-53 et n. 3; et surtout l'excellent article de G. Massignon ds FM 32, 286-295). On traduirait plus précisément par: «Vous voulez, je crois, entendre une suite de paroles qui ne vous éclaireront pas». La traduction par «toujours la même chanson» n'est pas de l'invention de Badel; elle s'inscrit dans une tradition qui s'applique à l'expression c'est la fable du ricochet du Fabliau qui devise les outiex de l'ostel (R 28, 51 et NyströmMén pp. 371-372). Elle repose sur un double pilier: une étymologie, sans doute fausse, qui interprète fable du ricochet comme «ce que chante l'oiseau nommé roitelet» et la formule la chanson du ricochet, très bien attestée au 16e s. et en particulier chez Rabelais, mais visiblement secondaire. En fait même dans le Fabliau je préfèrerais traduire par «c'est une histoire sans fin»; – je me suis occupé ailleurs des mots buhote «résidu ligneux de la tige de chanvre (juste bon à faire des allumettes)» Ver d'Amour 100 (p. 398) et buhotas «qui est comme la buhote (et s'enflamme donc facilement mais sans suite)» Feuillée 751 (p. 342).

Quelques remarques au fil du texte: Chansons 1, 22: la traduction de m'aigrie par «me rend amer» n'est pas exacte (et a le tort d'évoquer le frm. aigrir qui n'est pas en cause) préférer «tourmente» cf. Jeux-Partis 18, 31; - Chansons 1, 33 desamonter «blâmer» plutôt «rabaisser»; - Chansons 2, 32 fait la volenté hardie «endurcit la volonté» plutôt «enhardit le cœur»; - Chansons 36, 23 traduire: «il n'aime pas vraiment, celui qui ne vit pas dans la crainte»;- Jeux-Partis 12, 27 je me demande s'il ne faut pas préférer lire ensignorie (p.p. d'enseignorïer «vaincre») et traduire «elle est vaincue par l'Amour»; dans ce cas quant aurait sa valeur temporelle contrairement à ce que veut JeuxPartL 97, 27 n.; - Jeux-Partis 13, 39 lire dans la traduction «je serais fou»; - Jeux-Partis 13, 47 traduire plutôt «je jouirais de votre femme contre (les règles d') Amour»; - Jeux-Partis 14, 29-32 ne se trouve exactement dans aucun des mss et l'on pourra signaler que le texte du ms. W donne un sens: «il faut un soulagement pour le grand feu qui brûle; la parole, pour soulager le cœur, c'est sûr, doit sortir par la bouche». Dans ce cas, allegement peut s'appuyer sur un emploi assez voisin dans un autre Jeu-Parti d'Adam (5, 24) et son sens de «soulagement» s'accorde parfaitement avec esclarchir le cuer «soulager le cœur de ce qui lui pèse» (cf. QJoyesR). D'autre part C'est certes chose constitue peut-être mieux qu'une pâle cheville; ce serait une façon de rendre crédible l'image. En face de ce texte, Q offre un aspect plus incohérent mais sa force est dans la comparaison En liu de femeril «en tenant lieu de conduit de fumée», même s'il faut admettre, ce qui n'est pas trop difficile, que femeril est pour fumeril, mot rare. Mais je m'en tiendrais là, après avoir rectifié, pour la métrique, parmi le bouche en par bouche; l'idée qu'on doit à Långfors, qu'il faille introduire, aussi à partir de Q, espurgement «moyen (pour le feu) de se purifier de sa fumée», me paraît baroque. Et je ne crois pas qu'esclarchir le cuer puisse signifier «purifier le cœur»; - Jeux-Partis 17-26, traduire si vaut pis par «il devient moins zélé»; - RoiSicile 213, l'estaque n'a jamais été un «épieu», à la rigueur un «pieu»; - RoiSicile 216 la chasse au putois évoquée ici aurait besoin d'être justifiée: TL 3, 1883, 40 proposent prudemment une interprétation qui n'est peut-être pas vraiment convaincante, mais qui paraît plus solide que ce qu'on lit ici dans la traduction.

Cette édition, qui ne vise nullement à être définitive ni même à être une édition de référence, apporte au dossier des œuvres d'Adam de la Halle une pièce importante dont il ne faut pas se priver. On devra seulement signaler que le passage du texte à la traduction est parfois semé d'embûches dont le lecteur n'est absolument pas averti.

Gilles ROOUES

Anglo-Norman Medecine, éd. par Tony HUNT: Vol. I: Roger Frugard's Chirurgia; Practica Brevis of Platearius, Cambridge, D. S. Brewer, 1994, 328 pages.

T. Hunt continue à nous faire connaître les trésors des bibliothèques anglaises; cette fois il revient aux traités médicaux (cf. antérieurement ici 55, 273).

Nous avons là, dans un ouvrage dont le sigle du DEAF est HuntAgnMed, l'édition de deux textes anglo-normands (anglo-normands au moins pour ce qui est des copistes), extraits tous deux du ms. de Cambridge, Trinity College 0.1.20, copié vers 1230-1260.

Le premier texte est la traduction de la *Chirurgia* de Roger Frugard (appelé à tort Roger de Salerne ou à plus juste titre Roger de Parme), recueil confectionné par Guido d'Arezzo avec l'aide de disciples de Roger. Ce traité, indemne d'influence arabe (hormis par l'intermédiaire de Constantin l'Africain), est le premier à traiter de chirurgie au sens moderne du mot dans l'Europe occidentale. Il fut traduit en occitan, en catalan, en moyen-anglais et en français: on ne s'étonnera pas de noter que les traductions en français du continent sont un champ encore inexploré [11-13]. Hunt fournit une description précise du ms. de Cambridge [17-21] et du contenu du traité [21-43]. Le texte est ensuite parfaitement édité⁽¹⁾ [46-87] avec notes et variantes [89-109] et glossaire [110-136].

Le glossaire est très large et très soigneux; on ne peut que regretter que les références aux textes ne soient pas données. Mais pour les amateurs de jouets électroniques ce sera un agréable passe-temps que de se confectionner un glossaire référencé. Ce texte a par ailleurs été très soigneusement dépouillé par l'AND qui a utilisé et cité très souvent, avec le sigle *Chir*, l'édition (non publiée) de D.J.A. Ross. On signalera seulement que la numérotation des folios n'est pas la même dans les deux éditions; il faut majorer de deux unités la référence de l'AND pour retrouver le passage correspondant dans ChirRogH (= sigle du texte dans le DEAF).

En appendice à ChirRogH, est éditée [137-142], avec notes [143-145], une autre traduction fragmentaire du même texte, contenue dans le même ms. et publiée par P. Meyer ds R 32, 80 (sigle du DEAF où il faudra corriger la foliotation finale = ChirRog²M). Si le copiste est anglo-normand, il est sûr que la traduction dépend d'une source ou d'un modèle picard, dont elle a conservé quelques mots typiques: bibuef «armoise» (1, 13), pauch «pouce» (1, 14), tantelet «petite parcelle» (1, 16), buhot «tube» (1, 21; 3, 27 bis), buhetel «petit tube» (3, 27), somechon «sommet» (1, 26), mots qui sont passés pour la plupart dans l'AND.

Le second texte est moins connu. Il s'agit d'une traduction de la *Practica brevis*, remèdes pratiques aux maux ordinaires, compilés au 12e siècle. Cette traduction contient un vocabulaire riche en premières attestations comme on peut le constater

⁽¹⁾ Mais pourquoi créer un escharneures en 1,5. L'édition antérieure de Ross utilisée par l'AND a conservé charneure, passé dans l'AND. Inversement l'entrecissement peu heureux de Ross, passé aussi dans l'AND (s.v. charneure et, avec hésitation, s.v. entrecimenter), est devenu un plus convaincant entretienent.

en feuilletant le large glossaire [281-315]; excellent mais dépourvu aussi de référence au texte⁽²⁾.

Qu'on me permette d'insister sur ce dernier point. Nous exigeons légitimement maintenant des dictionnaires qu'ils donnent les références précises des passages invoqués; c'est à cette seule condition que l'histoire du vocabulaire peut progresser. Nous sommes donc en droit de demander aussi aux auteurs des glossaires, surtout quand ils sont excellents, de se comporter de même, quand les moyens informatiques rendent vraiment très aisée cette tâche, naguère fastidieuse. Quand il s'agit d'un emprunt, le contexte permet dans bien des cas non seulement de préciser le sens du mot mais de juger aussi de son degré de francisation. Il faudra donc dans les travaux scientifiques donner les références précises au texte et non au glossaire et songer aussi que tout n'est pas dans le glossaire (cf. col de la vessie 218, 111: dep. AParé ds FEW 2, 917a; dep. 1478 ds TLF 5, 1015b).

Il est clair que cette édition, au même titre que HuntMed, doit faire partie de toute bibliothèque qui prétend fournir des matériaux sérieux dans le domaine du vocabulaire médical et botanique.

Gilles ROQUES

Le Coutumier d'Oléron, édition et traduction annotées par James H. WILLISTON, Poitiers, Société des Antiquaires de l'Ouest (Collection des Archives Historiques du Poitou, LXII), 1992, 207 pages.

Ce texte, bien connu des historiens et des lexicographes, se lisait jusqu'à présent dans une bonne édition de C. Bémont (1917), utilisée par le FEW (= Oléron 1345, Bph Hist 1917) et par le DEAF (= CoutOléronB). Le ms. unique qui le contient est bien datable, par son écriture, du mil. du 14° s.; il aurait même été terminé en 1345 (Bph hist 1917, 248) mais le contenu en pourrait être assez sensiblement plus ancien. A vrai dire l'introduction est sur ce point très décevante et l'étude linguistique [10-16] reste très superficielle. L'intérêt de cette publication réside dans une amélioration ponctuelle de la transcription de Bémont et dans une traduction annotée qui donne le mot à mot du texte. On trouvera un utile regroupement des articles par sujet traité [185-190]. Un index [195-205] tient lieu de glossaire, de table des sujets et d'index des noms propres. Il aurait mérité des soins plus attentifs et n'est pas indemne d'erreurs grossières (cf. s.v. loc une confusion entre l'agn. loc «loquet», qui n'a pas sa place ici, et la forme régionale loc du fr. lieu). En tout cas cette édition fournit les bases pour des études linguistiques et lexicales plus poussées.

Gilles ROQUES

CHRISTINE DE PIZAN, *Le livre du duc des vrais amants*, a Critical Edition by Thelma S. FENSTER, Binghamton (Medieval and Renaissance texts and studies, 124), 1995, IX + 261 pages.

Ce poème qui raconte les amours, s'étendant sur une dizaine d'années, d'un jeune duc et d'une princesse royale, est entrelardé de pièces lyriques et de lettres

⁽²⁾ On regrette cependant de ne pas pouvoir vérifier pourquoi *gupil* [122] et *gopil* [297] y sont glosés par «wolf(vulpes/vulpis)», ce qui paraît très étrange.

en prose à la manière du *Voir Dit* de Guillaume de Machaut. Christine l'a composé entre 1403 et 1405; on pouvait le lire dans le t. 3 des *Oeuvres Poétiques* éditées par M. Roy (1896). Cette édition fait suite à celle de *L'Epistre au dieu d'amours* et du *Dit de la Rose*, que l'on devait déjà à Th. S. Fenster (cf. ici 55, 280).

L'introduction contient une analyse détaillée [1-13] et une étude littéraire qui situe l'œuvre dans la production de Christine [14-33]. Soigneuse étude de la versification [34-38]. L'œuvre est contenue dans deux mss très proches. Roy avait édité le BN fr. 836 (ms. destiné au duc d'Orléans et achevé vers 1408-1409 pour le duc du Berry) en donnant les var. du Mus. Brit., Harley 4431 (ms. dédié à Isabeau de Bavière et confectionné entre 1410 et 1411). La présente édition inverse ce choix en suivant l'opinion généralement admise selon laquelle Christine aurait elle-même supervisé la confection du ms. de la reine. Cette nouvelle présentation permet de corriger sur quelques points mineurs le texte de Roy. On doit cependant avouer que son texte ne marque pas toujours un progrès par rapport à l'édition antérieure; il contient même plusieurs grosses fautes qu'avait su éviter Roy et sa ponctuation, assez divergente dans l'emploi des virgules, n'est pas toujours préférable. Quelques remarques: 885 la virgule après d'ame est contraire à nos habitudes; - 1462 au lieu de Feuste, Roy a Fust que l'on attend; - 1720 la virgule après cuer est inutile; - 1771 la virgule après Aprés est inutile; - 1878 Roy édite My dolent au sens de «malheureux que je suis!» qui paraît s'imposer; - 1998 Roy édite saray tous aourber qui paraît préférable au vu de aorber et de aorbir; - L. I, 37 (p. 138) assougié paraît fautif pour assouagié; - 2483 éditer s'un avec Roy; - L. V, 54 (p. 173) je proposerais de lire aucun vice secret au lieu de aucun nice secret (Roy a. nyce s.); - B. II, 11 (p. 199) on préférera mais moy de Roy au sens de «c'est plutôt à moi (de dire cela)» à l'invraisemblable m'ais moy glosé «help me».

Les notes sont d'inégal intérêt. On y verra cependant (n. 505 et L. I 25) quelques rapprochements troublants avec BoucicL (cf. ici 50, 297). Le glossaire est dit selective. L'ennui est que je ne vois pas bien les critères de cette sélection et que l'utilisation des dictionnaires de Greimas montre crûment les limites de l'information. De fait il contient quelques grosses erreurs à éviter: amollir est à remplacer par amoloier; - cuire «to recover from» ne convient pas: il s'agit de l'expression cuire en ce sain «cuire dans cette graisse (fig.)» d'où «endurer cette situation», probable souvenir de RoseMLec 7503-05; - faitisse n'est probablement pas un nom mais l'adjectif faitis, ici au fém.; - haer est à remplacer par haïr; - mirer à remplacer par merir «récompenser de qch»; - nays n'est pas nés de naistre mais le pluriel de naïf «natif, né». La note voit là une rime pour l'œil avec paÿs mais en fait Roy a probablement raison d'éditer païs < : naïs>; certes à sa correction de hommes (des deux mss) en homs, pluriel difficile à admettre, on pourrait préférer la suppression du Et initial qui aurait été amené par celui du début du vers suivant; - nouvel est l'adj. au sens de «nouveau»; - pers adj. est, comme le laisse entendre la note, le verbe perdre (ind. prés. 1).

On pourrait signaler l'intérêt pour l'histoire du vocabulaire d'attestations comme transport m. B. V, 23 «déplacement» ou se cambre 2596 «se dresse» et d'expressions comme quelle voye vous meine? 166, quelle aventure meine mon cousin? 2561, quel cas si tart vous meine? 2571, variations à partir de quel vent vous mène (cf. TraLiLi 25,1, 189-190). Enfin malagré (préférer éditer mal a gré) celles «malgré celles» ne

m'est connu que dans BoucicL 21,6 mal a gré sien «malgré lui». Encore une pièce à verser au dossier des rapprochements entre Bouciquaut et Christine de Pizan.

Gilles ROOUES

De quatuordecim partibus beatitudinis (Chapter 5 of Dicta Anselmi by Alexander de Canterbury with Anselmian interpolations: The Latin, Middle English and Anglo-Norman Versions), éd. par Avril HENRY et D.A. TROTTER, Oxford, The Society for the Study of Mediaeval Languages and Literature (Medium Aevum Monographs, New Series XVII), 1994, X + 161 pages.

Le ms. Lichtfield 16 (fin 14e s. – début 15e s.) est un manuscrit trilingue (textes latins avec traductions en anglais et/ou en anglo-normand). Il contient divers textes traitant de la mort, parmi lesquels ce chapitre 5 des *Dicta Anselmi*, œuvre d'un disciple d'Anselme, datant du 12e s. Ces quatorze joies de la béatitude, une de moins donc que les quinze joies de mariage, concernent l'esprit et le corps entre lesquels elles se partagent également.

La présente édition édite les versions anglo-normande, moyen-anglais et latine du texte. Le texte anglo-normand suit de très près un texte latin qui ne diffère pas sensiblement de la version latine du ms. de Lichtfield. L'introduction décrit très précisément le ms.; les parties concernant plus spécialement le texte anglo-normand se lisent aux pp. 34-36 et 42-43.

Le texte anglo-normand (sigle du DEAF = QuatBeatT) se lit aux pp. 54-71 et il est suivi de nombreuses notes surtout d'ordre lexicographique [71-89], faites par un des piliers de l'excellent AND; il aurait peut-être été plus commode de donner aux notes lexicales la présentation d'un glossaire. Elles constituent une bonne contribution à l'étude du vocabulaire savant, en particulier religieux, et à la «relatinisation de la langue française». On verra sur le sujet la contribution apportée, à propos de ce texte, par Trotter au Colloque de Nancy sur la traduction (mars 1995).

Quelques remarques à propos des notes⁽¹⁾: n. 67 corr. FEW 14, 468a en 14, 221b et ajouter OvMorPrB 263 et AquilonW 76, 6 de même que TLF 16, 968a; – n. 148 ne pas oublier pour *delectable* (et ce malgré TLF) que le passage en question de Rou est transmis par une copie du 17^e siècle, qui a sans doute modernisé une forme plus ancienne. Mais on lit *delectable* ds TombChartr4W17; – n. 272 le sigle *Rois*. ds TL indique RoisinB (et non RoisC, sigle de TL: *LRois*); noter aussi *salubre* ds SBernCantG et *saluble* CommPsIAG.

Gilles ROOUES

⁽¹⁾ Ajouter des minuties: n. 110 lire TL XI, 159 (supprimer le a); – n. 200 l'indication TL est suivie de la référence à la page dans le FEW; – n. 203 lire Gdf 3,57b.

BOCCACE (trad. de), *Des cleres et nobles femmes*, éd. par Jeanne BAROIN et Josiane HAFFEN, Besançon (Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 498 et 556), 1993 et 1995, 2 vol., XXII + 178 pages et XVI + 198 pages. (Diffusion: Les Belles Lettres, Paris).

Les œuvres latines de Boccace ont commencé à être traduites en français dès la fin du 14° siècle. On connaît le nom de Laurent de Premierfait, traducteur du *De casibus* (première version achevée en novembre 1400; seconde version dédiée au duc Jean de Berry en 1409 – On souhaiterait d'ailleurs une édition de ce texte dont on n'a publié médiocrement que le livre I). On juge sévèrement la traduction anonyme du *De mulieribus claris*, achevée en 1401 et contenue en 15 mss qui se répartissent en trois versions; pourtant elle fut connue et utilisée dès 1404 par Christine de Pizan dans son *Livre de la Cité des Dames* (éditée par M. Curnow (1975) ds U.M.I. et traduite par Th. Moreau et E. Hicks (1986) chez Stock/Moyen Age). On saura gré aux éditrices d'avoir osé entreprendre la tâche périlleuse de nous donner ce texte, à mon avis, sous-estimé.

Parmi les trois versions, le choix des éditrices s'est porté sur la plus ancienne, transmise dans 8 mss dont trois sont presque contemporains de la traduction puisque le premier date de 1402 et fut dès le début de 1403 dans la bibliothèque de Philippe le Hardi; il a été choisi comme base de l'édition (BN fr. 12420). Les deux autres sont datés de env. 1403 et du début 15° s. et appartinrent respectivement à Jean de Berry et aux Ducs de Bourgogne. Mais tous ces mss sont assez fautifs. L'édition s'efforce de donner un texte (fondé sur le ms. 12420 reproduit avec le minimum de retouche) de la version ancienne, améliorée à l'aide de quelques mss (eux-mêmes très fautifs ou trop divergents) des deux autres versions.

L'édition est très consciencieuse et on pourra l'utiliser en toute confiance. Quelques menues remarques: 3, 75 blanche au sens de «flatteuse» (cf. Gdf 1, 655ab; TL 1, 984) n'est pas inférieur à blande «flatteuse» (cf. Gdf 1, 658c; TL 1, 990; aj. EContyEschezG); – 8, 9 virgule entre l'estang et las; – 31, 32 lire soubzmettre; – 31, 168 lire tenve; – 71, 67 garder chiefs pour chiés prép.; – 73, 9 lire forclos; – 84, 9 et 85, 6 lire trois hommes (= «triumvir(s)») cf. 87, 12 et je ne suis pas sûr que la correction de de en des s'impose; – 91, 36 on peut hésiter entre s'entence ou sentence; – 99, 71 lire s'i accorda; – 105, 32 on pourrait garder affebliés (= affebloiés); – 105, 62 lire fait, mesment car (mesment car = «surtout parce que»); – 105, 187 on peut hésiter à conserver la virgule entre mençongier et porteur de eaue.

Il faut aussi avouer qu'il reste encore beaucoup à travailler sur ce texte. La présentation de l'édition en deux volumes, avec deux courtes introductions qui se recoupent partiellement et une pagination qui repart à 1 au début du tome 2, n'est pas très heureuse. On ne s'explique pas du tout l'absence d'un index des noms propres ni celle d'un glossaire, car le vocabulaire du texte mérite de retenir l'attention. Il n'y a pas non plus d'étude linguistique. Il est bien vrai que la graphie ou la morphosyntaxe du texte n'offre pas de traits bien particuliers. Par contre on aurait pu souhaiter une étude sur la méthode du traducteur.

Le ms. est écrit dans le français discrètement picardisé de l'époque mais ce n'est qu'un vêtement superficiel. Le vocabulaire est riche en mots savants, en mots littéraires et aussi en mots régionaux. Leur provenance ne m'a pas paru absolument homogène mais les éléments les plus caractéristiques m'ont semblé nous entraîner

vers l'ouest. En particulier j'attire l'attention sur trois mots qu'on peut considérer assez nettement régionaux. *Eslidant* 78, 58 «glissant» mot norm. et agn. (cf. Gdf 3, 481c [Rom. des trois Ennem. = agn., 1er t. 13e s. cf. R 16, 1-72]; TL 3, 1091 [agn., ca 1290] cf. aussi AND 261b; FEW 17, 147a *SLINDEN § 2 avec attestations modernes uniquement dans les patois normands); – *lanfez* 97, 87 «fil préparé pour faire de la toile» mot norm., poitevin (cf. Gdf 4, 713a; FEW 5, 165); – *cuquemele* 92, 74 «variété de champignons (peut-être le bolet)»; si le mot est bien le même que le fr. *coucoumelle*, il s'agit d'un mot attesté à l'époque moderne, dans l'ouest (norm. et bas-manceau) et aussi dans le sud-est (Saône-et-Loire; Rhône; Savoie) cf. FEW 2, 1457a.

Gilles ROQUES

Le Recueil des repues franches de maître François Villon et de ses compagnons, édition critique par Jelle KOOPMANS et Paul VERHUYCK, Genève, Droz (Textes Littéraires Français, 455), 1995, 205 pages.

Le texte des *Repues Franches*, qui réunit six anecdotes permettant à de joyeux compagnons de se nourrir aux dépens de leurs dupes, n'avait pas eu d'édition complète et sérieuse depuis le 19e siècle. Nous en avons maintenant la première édition critique. Les éditeurs datent le texte des alentours de 1480 et l'attribuent à un auteur anonyme lié à la mouvance basochienne de l'Île de la Cité à Paris. On sait que le texte a parfois été attribué abusivement à Villon; il n'en reste pas moins vrai que l'œuvre a été composée par un admirateur de Villon. L'introduction fait excellemment le point sur cette question; on y trouvera ainsi un inventaire des thèmes villoniens en rapport avec les *Repues Franches* [46-53] et un développement sur la «formation de la légende villonesque» [53-62]. Les éditeurs ont aussi fourni un répertoire des éditions anciennes et modernes des *Repues Franches* [11-24] et une solide analyse [24-32].

Le texte est parfaitement édité d'après un incunable de Jean Trepperel (vers 1493), accompagné des variantes des treize autres témoins. Quelques remarques: 197-198 Fourreau et tout se lirait mieux entre virgules; – 204 point après Garant; – 278 fist est une coquille pour fust; – 299 n. l'interprétation de despeschier comme dépéché-r pour expliquer le sens de «confesser» est peu nécessaire; on peut partir du sens usuel de «débarrasser, délivrer»; – 348 point après argent; – 446 n. les éditeurs s'étonnent donc de ce que le trompeur s'en aille sans payer le vin de Beaune; mais rien n'indique qu'il en ait obtenu. La ruse consisterait à commander du vin blanc de Bagneux puis à opérer la substitution des brocs pour rendre le broc contenant de l'eau au prétexte qu'on aurait voulu un autre vin que le vendeur n'est pas en état de fournir; – 461 vendroit est une forme, correcte pour l'époque, du futur de venir; – 1045 n. en avoir une belle lettre n'est pas en avoir «une belle rebuffade» mais «en avoir une belle preuve»; l'expression est assez usuelle cf. Lewicka II, 96 et DiStefLoc 480c.

Les notes [137-185] sont riches d'informations suggestives. Par contre le glossaire [187-189] est maigrelet. Le texte des *Repues Franches* a été soigneusement dépouillé par Gdf (et déjà antérieurement par Li pour les mots qui subsistent en frm.). On trouvera dans ces vénérables dictionnaires des citations de mots qui ne sont pas

repris dans le glossaire. Ainsi edit 409 ds esdit «invention, adresse» de Gdf 3, 453b ou acongnoistre 499 ds aconoistre de Gdf 1, 70c. Souvent les mots extraits des Repues Franches sont attribués à Villon par FEW ainsi: faire bonne myne 548 ds mfr. nfr. faire bonne mine «avoir un air de gaieté et de satisfaction, quels que soient les sentiments véritables» (dep. Villon) de FEW 20, 12 (< Gdf 10, 154c ou Li s.v. mine): il y aurait lieu de compléter sur ce mot DiStefLoc qui est très discret sur ses conditions d'emploi; – en commande 566 ds mfr. tenir malade en commande «avoir charge de» Villon ds FEW 2, 948b (< Li s.v. commande). On regrettera ce refus de confronter le vocabulaire du texte avec nos connaissances actuelles du lexique médiéval, d'autant que DiStefLoc présente aussi un dépouillement des Repues. On trouvera encore plusieurs expressions phraséologiques non relevées par exemple: par dit par fait 305 «sans délai».

Quelques remarques à propos du glossaire: *entrepreneur* signifie «agresseur» cf. FEW 9, 349b (< Li, qui glose «compère») cf. *entrepreneurs de mal* ds R 105, 127 et 129 (où s'éclaire par notre texte la précision «en ce sens, Villon FEW; non relevé par Burger»); – *larris*, on remplacera les définitions peu heureuses de Gdf par «terrain en pente»; – *renchiere*, la glose de Lacroix donnée ici ne convient pas; cf. *sans renchiere* «sans difficulté» (proprement «sans se faire prier») ds DiStefLoc.

Gilles ROQUES